



**INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
LOME (TOGO)**

ETUDES TOGOLAISES

**Revue Togolaise
des
Sciences**

Vol 17, n°1- Janvier - Juin 2023 - ISSN 0531 - 2051

Publication Semestrielle

ETUDES TOGOLAISES

Revue Togolaise des Sciences

Vol 17, n°1– Janvier – Juin 2023 - ISSN 0531 - 2051



Publication semestrielle

Institut National de la Recherche Scientifique (INRS)

BP 2240 LOME – TOGO

Tél (228) 22 21 01 39 / (228) 22 21 39 94

Email: inrs@inrsdrst-tg.org; inrstogo@yahoo.fr

Site web: <https://inrsdrst-tg.org>

ETUDES TOGOLAISES

Revue publiée sous le haut patronage du Ministre de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Directeur de Publication : **Prof. Kouami KOKOU**

Rédacteur en chef : **Dr. Sénamé Dodzi KOSSI**

Responsable Administratif et Financier : **M. Wakilou BONFOH**

Comité scientifique de lecture

- Pr. Messanvi GBEASSOR, Lomé – Togo
- Pr. Kouami KOKOU, Lomé – Togo
- Pr. Fidèle Messan NUBUKPO, Lomé – Togo
- Pr. Mireille PRINCE-DAVID, Lomé – Togo
- Pr. Kossi KOUMAGLO, Lomé – Togo
- Pr. Moustapha KASSE, Dakar – Sénégal
- Pr. Adolé GLITHO, Lomé –Togo
- Pr. Kossi NAPO, Lomé – Togo
- Pr. Comla de SOUZA, Lomé – Togo
- Pr. Akuetey SANTOS, Lomé – Togo
- Pr. Nandedjo BIGOU-LARE, Lomé – Togo
- Pr. Taladidia THIOMBIANO, Ouagadougou – Burkina Faso
- Pr. Koffisa BEDJA, Lomé - Togo
- Pr. Mawuena GUMEDZOE, Lomé – Togo
- Pr. Koffi NDAKENA, Lomé – Togo
- Pr. Koffi AKPAGANA, Lomé – Togo
- Pr. Komla SANDA, Lomé – Togo
- Pr. Komi TCHAKPELE, Lomé – Togo
- Pr. Maurille AGBOBLI, Lomé –Togo
- Pr. Aimé GOGUE, Lomé –Togo
- Pr. Egnonto M. KOFFI-TESSIO, Lomé – Togo
- Pr. Gauthier BIAOU, Cotonou – Bénin
- Pr. Koffi AHADZI-NONOU, Lomé – Togo
- Pr. Badjow TCHAM, Lomé – Togo
- Pr. Edinam KOLA, Lomé – Togo
- Pr. Kokou Folly Lolowou HETCHELI, Lomé – Togo
- Pr. Pépévi KPAKPO (MC), Lomé – Togo
- Pr. Adzo Dzifa KOKOUTSÈ, Lomé – Togo
- Pr. Adou YAO, Abidjan – Côte d'Ivoire
- Pr. Essohanam BATCHANA, Lomé– Togo
- Pr. Nutéfé Koffi TSIGBE, Lomé – Togo
- Pr. Gbati NAPO (MC), Lomé– Togo
- Pr. Kaoum BOULAMA, Niamey– Niger
- Pr. Komi Beguedou (MC), Lomé–Togo

- Prix du numéro : 2 500 Fcfa

- Abonnement : 4 500 Fcfa / An

Toute correspondance concernant la revue doit être adressée à :
Etudes Togolaise « Revue Togolaise des Sciences », BP 2240 LOME – TOGO ;

Tél. (228) 22 21 01 39 / (228) 22 21 39 94

Email: inrs@inrsdrst-tg.org ; inrstogo@yahoo.fr

Site web : <https://inrsdrst-tg.org>

SOMMAIRE

1. Conduites addictives chez des femmes enceintes dans un contexte de violences conjugales, **Massima PISSA**, Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus Olympio, Togo.....5
2. Connaissances, attitudes et pratiques des femmes en âge de procréer sur le cancer du col de l’utérus à la clinique ATBEF – Lomé Togo, **Améyo Ayoko KETEVI**, Université de Lomé, Togo, **Djima Patrice DANGBEMEY**, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, **Alessi ANDELE**, Université de Lomé, Togo, **Rahim Aschraf ADOU**, Université de Lomé, Togo, **Amélé Mawoussi ASSAN**, Université de Lomé, Togo, **Dédé Régine Diane AJAVON**, Université de Kara, Togo, **Baguilane DOUAGUIBE**, Université de Lomé, Togo, **Abdoul-Samadou ABOUBAKARI**, Université de Kara, Togo, **Tchin DARRE**, Université de Lomé, Togo, **Koffi AKPADZA**, Université de Kara, Togo.....22
3. L’expression du temps dans la culture nawda, **Bakouya GUEDELA**, Université de Lomé, Togo.....31
4. Analyse des variations de l’énoncé du ngbem et du milèlm, deux dialectes du migangam, langue gurma du Togo et du Bénin, **Laré KANTCHOA**, Université de Kara, Togo, **Minlpe Martin GANGUE**, Université de Lomé, Togo, **Ouwienfala KOMBARO**, Université de Kara, Togo.....44
5. Pratiques éducatives familiales et développement psychosocial des élèves des cours élémentaires (CE) de Lomé au Togo, **Kodzo KPOFFON**, Direction des programmes et innovations pédagogiques, Lomé, Togo, **Atsu Dodzi DOM**, Université de Lomé, Togo.....58
6. Premières données normatives du test de rorschach de la population adolescente togolaise, **Lawson Laté Mawuli**, Université de Lomé, **Balogou Agnon A. KOFFI**, Université de Lomé, **Ikiz TEVFIKA**, Université d’Istanbul, Turquie, **Kokou Messanh Agbémélé SOEDJE**, Université de Lomé, Togo.....73
7. La fiscalité de la blockchain au Togo, **Koffi Edem AVEGNON**, université de Lomé, Togo.....97
8. Perception sociale des mécanismes de règlement des conflits agropastoraux dans le milieu rural dans la région du Bélier (Côte d’Ivoire), **Amoïn Kanou Rébéka AGNIMOU KAKOU**, Institut d’Ethno-Sociologie (IES) à l’Université Félix Houphouët Boigny Abidjan-Côte d’Ivoire.....108
9. Le tourisme rural intégré en Basse-Casamance au Sénégal : une expérience en crise ?, **Mamadou DIOMBERA**, Université Assane SECK de Ziguinchor, Sénégal.....126
10. L’expert-gestionnaire, **Kossivi Agbélénko AFANVI**, Université de Lomé, Togo, **Souleymane Sekou DIARRA**, Université de Bamako, Mali, **Kossi Mawuli AMOUDJI**, Centre Hospitalier Préfectoral de Notsè, Togo, **Koffi Mawugno KODJO**, Université de Lomé, Togo, **Yao KASSANKOGNO**, Université de

Lomé, Togo, **Didier Koumavi EKOUEVI**, Université de Lomé, Togo, **Nadedjo BIGOU-LARE**, Université de Lomé, Togo, **Messanvi GBEASSOR**, Université de Lomé, Togo.....145

Évaluation socioéconomique des services d’approvisionnement du parc national

11. Fazao-Malfakassa (PNFM) au centre-Togo ESSAPNFMCT T**Faïzou FOUSSENI**, Université de Lomé, Togo, **Mahamadou ILLOU**, Université de Zinder, Niger, **Tchaa BOUKPESSI**, Université de Lomé, Togo.....157

CONDUITES ADDICTIVES CHEZ DES FEMMES ENCEINTES DANS UN CONTEXTE DE VIOLENCES CONJUGALES

Massima PISSA¹

Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus Olympio

pissamassima@gmail.com

Résumé

La présente étude, a permis d'explorer le lien entre les conduites addictives retrouvées chez des femmes enceintes admises dans le service de Gynécologie-Obstétrique du CHU-SO de Lomé pour des complications liées à leurs grossesses, et les violences conjugales dont elles ont été l'objet. A cet effet, des entretiens semi-directifs réalisés avec chacune des douze femmes, ont permis de recueillir des données qualitatives, qui ont fait l'objet d'une analyse de contenu.

Il en ressort, qu'une dynamique complexe de cause à effet existe entre les violences conjugales et les conduites addictives. En effet d'une part, la consommation d'alcool et d'autres substances des conjoints, est apparue comme un facteur favorisant les violences conjugales : « Maintenant, il revient ivre tous les jours... et dès qu'il arrive, il me frappe pour un rien... » (P 6). D'autre part, ces violences entraînent un sur-risque de conduites addictives : «... il faut trouver quelque chose pour supporter les coups, pour moi c'est le tramadol... » (P 12). Ces femmes enceintes qui se sont retrouvées dans cet engrenage (addiction-violence-addiction), s'en sont sorties aussi grâce à un atelier thérapeutique initié à leur endroit.

Mots clés : Atelier thérapeutique - Conduites addictives - Femmes enceintes - Violences conjugales.

Abstract

ADDICTIVE BEHAVIOR AMONG PREGNANT WOMEN IN A CONTEXT OF DOMESTIC VIOLENCE

The present study made it possible to explore the link between the addictive behaviors found in pregnant women admitted to the Gynecology-Obstetrics department of the CHU-SO of Lomé for complications linked to their pregnancies, and the domestic violence of which they were subjected. To this end, semi-structured interviews carried out with each of the twelve women made it possible to collect qualitative data, which was the subject of a content analysis.

It emerges that a complex dynamic of cause and effect exists between domestic violence and addictive behavior. Indeed, on the one hand, the spouses' consumption

¹ Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus Olympio, tel : 92463787 / 99289240

of alcohol and other substances appeared to be a factor favoring domestic violence: "Now, he comes back drunk every day... and as soon as he arrives, he hits me for nothing..." (P 6). On the other hand, this violence leads to an increased risk of addictive behavior: "... you have to find something to withstand the blows, for me it's tramadol..." (P 12). These pregnant women who found themselves in this spiral (addiction-violence-addiction) also escaped thanks to a therapeutic workshop initiated for them.

Keywords: Therapeutic workshop - Addictive behavior - Pregnant women - Domestic violence.

Introduction

D'après la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes publiée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1993, la violence à l'égard des femmes désigne :

tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des dommages ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

L'ONU (1993), fait par ailleurs une distinction entre le « conflit conjugal » et la « violence conjugale ». Selon elle : « le conflit implique interaction, débat et est à même d'entraîner une négociation et de faire évoluer les points de vue » ; alors que la violence conjugale est :

un processus de domination au cours duquel, l'un des deux conjoints installe et exerce une emprise sur l'autre en usant de tromperie, de séduction, de menaces, de contraintes ou de tout autre moyen à l'encontre de toute femme, et ayant pour but et pour effet de l'intimider, de la punir, ou de l'humilier, ou de la maintenir dans des rôles stéréotypés liés à son sexe, ou de lui refuser sa dignité humaine, son autonomie sexuelle, son intégrité physique, mentale et morale, ou d'ébranler sa sécurité personnelle, son amour-propre, sa personnalité, ou de diminuer ses capacités physiques ou intellectuelles.

D'après le rapport mondial sur la violence et la santé de l'OMS (2021), les violences conjugales existent dans tous les pays et dans tous les groupes sociaux, économiques, religieux et culturels. Leur ampleur dans le monde est relativement importante, comme en témoignent les données publiées selon lesquelles, 10 à 50 % des femmes ayant vécu en couple ont connu des périodes de violences conjugales et qu'entre 3 à 52 % d'entre elles ont subi ces violences au cours de l'année précédant l'enquête. De plus, 10 à 69 % des femmes enquêtées ont déclaré avoir été agressées physiquement par un partenaire intime de sexe masculin à un moment donné de leur vie.

Par ailleurs, plusieurs recherches réalisées en Australie, au Canada, en Israël, en Afrique du Sud et aux Etats-Unis, montrent que 40 à 70 % des femmes ont été assassinées par leurs conjoints dans un contexte de violences conjugales (J. Bailey et al, 1997).

Au Togo, selon la Division de statistique de l'ONU (UNSD, 2020), 12,7 % des femmes de 15 à 49 ans ont été victimes de violences physiques et/ou sexuelles.

Selon J. Mouzos (1999), ces violences à l'encontre des femmes sont particulièrement traumatisantes, et à l'origine de chocs psychologiques et de troubles psychotraumatiques graves et fréquents. De plus, les violences conjugales sont celles qui ont le plus grand potentiel traumatisant en dehors des tortures. En effet, selon J. Bailey et al. (1997, p. 69), jusqu'à 58 % des victimes de violences conjugales, risquent de développer un état de stress-post-traumatique contre seulement 24 % chez l'ensemble des victimes de traumatismes.

De plus, selon Santé Publique France (2018), en France et dans le monde, le risque d'être victime de violences conjugales est multiplié par deux chez les femmes enceintes, et par quatre si la grossesse n'est pas désirée. La conséquence de ces violences selon l'OMS (2021), est une augmentation de la probabilité d'avortement, de fausse couche, d'enfants mort-nés, d'accouchement avant terme et de faible poids à la naissance. Malheureusement, selon M. Salmona (2014), plus de 6 % de femmes enceintes seraient concernées dans le monde.

Sujet d'intérêt, les facteurs psychopathogènes (L. Panaghi et al, 2008) et la perception du stress engendré (P. H. Smith et al, 2010), sont particulièrement étudiés sur le plan psychopathologique. En effet, les femmes confrontées à ces violences, ont tendance à mettre en place des stratégies d'adaptation qui peuvent être dysfonctionnelles dans certains cas (L. Panaghi et al, 2008), constituant alors un risque pour la santé mentale (R. Lazarus et S. Folkman, 1984). C'est le cas des conduites addictives adoptées par certaines femmes enceintes, admises dans le service de Gynécologie-Obstétrique du CHU-SO de Lomé pour saignements, contractions, absence de bruits fœtaux... et qui ont affirmées être dans cet état à cause des violences conjugales qu'elles ont subies.

La présente étude a donc été initiée, afin d'analyser la nature du lien entre les conduites addictives et les violences conjugales, et présenter les grandes lignes de l'atelier thérapeutique initié pour permettre à ces femmes, de développer des compétences adaptatives efficaces lors de situations de violence.

1. Cadre, matériels et méthodes

Il s'est agi d'une étude transversale, ayant portée sur 12 femmes enceintes hospitalisées dans le service susmentionné, de Janvier à Septembre 2022. La population étudiée, est constituée de toutes les gestantes hospitalisées, qui ont développées des conduites addictives, qui ont affirmé avoir subies des violences conjugales, et qui ont accepté de participer à l'étude. L'approche qualitative a été adoptée, afin de permettre une meilleure compréhension du ressenti des femmes,

et une mise en évidence des liens entre leurs conduites addictives et les violences conjugales dont elles ont été l'objet.

A cet effet, des entretiens individuels ont été réalisés à l'aide d'un guide d'entretien semi-dirigé, ayant permis d'explorer les caractéristiques socio-démographiques (âge, profession, ethnie, lieu de résidence, statut matrimonial, nombre d'enfants), les informations sur le type de violence conjugale (physique, psychologique, verbale, sexuelle, économique...), et celles sur le type d'addiction (alcool, tabac, cannabis, médicaments, aliments, jeux d'argent...).

Sur le plan éthique, ces sujets étaient des volontaires non rémunérées et recrutées individuellement. Lors de cette approche, les objectifs de la recherche ont été expliqués, des garanties de confidentialité des informations données, et un consentement verbal obtenu pour la participation à l'étude et pour la réalisation d'un enregistrement audio.

Les données ainsi recueillies, ont été retranscrites et soumises à une analyse de contenu dans sa composante logico-sémantique.

2. Résultats

2.1. Caractéristiques socio-démographiques

Tableau I : Caractéristiques socio-démographiques des patientes

| Patientes | Age | Situation Socioprof. | Religion | Niveau d'étude | Lieu de résidence | Statut matrimonial | Nbre d'enfants |
|-----------|-----|----------------------|------------|----------------|-------------------|--------------------|----------------|
| P1 | 27 | Ménagère | Chrétienne | Primaire | Agoe | Célibataire | 1 |
| P2 | 31 | Commerçante | Chrétienne | Primaire | Totsi | Mariée | 3 |
| P3 | 28 | Serveuse | Animiste | Collège | Agoe | Mariée | 4 |
| P4 | 30 | Commerçante | Musulmane | Primaire | Adidogomé | Mariée | 2 |
| P5 | 35 | Cuisinière | Musulmane | Collège | Casablanca | Célibataire | 2 |
| P6 | 39 | Coiffeuse | Animiste | Primaire | Adéticopé | Mariée | 4 |
| P7 | 29 | Fonctionnaire | Chrétienne | Lycée | Adidogomé | Mariée | 3 |
| P8 | 26 | Commerçante | Chrétienne | Collège | Séminaire | Mariée | 1 |
| P9 | 39 | Fonctionnaire | Musulmane | Lycée | Gbonvié | Mariée | 2 |
| P10 | 28 | Apprentie | Chrétienne | Collège | Nyékonakpoe | Mariée | 3 |
| P11 | 30 | Couturière | Animiste | Primaire | Agoe | Mariée | 2 |
| P12 | 32 | Ménagère | Musulmane | Primaire | Adidogomé | Célibataire | 1 |

Les sujets de notre étude, sont des patientes jeunes, âgées de 26 à 39 ans, majoritairement mariées avec au moins un enfant, de niveau d'étude plutôt bas. Presque toutes d'origine togolaise (une ayant une double nationalité togolaise et française), leurs lieux de résidence, tout comme leurs catégories socioprofessionnelles étaient variés.

2.2. Addictions

Selon l'OMS (2014), l'addiction désigne un état de dépendance périodique ou chronique à des substances ou à des comportements. Les conduites regroupées sous le terme « d'addictions », qui consistent à consommer un produit, ne se limitent pas à des produits dangereux pour la santé. Il existe en effet, de multiples comportements qui s'apparentent par leurs caractéristiques aux toxicomanies (la boulimie, les jeux compulsifs...).

Tableau II : Types d'addictions

| Patientes | Types d'addiction |
|------------------|----------------------------------|
| P1 | Alcool, antalgique |
| P2 | Alcool, anxiolytique |
| P3 | Alcool, cola |
| P4 | Nourriture, anxiolytique |
| P5 | Alcool, anxiolytique |
| P6 | Nourriture, alcool |
| P7 | Anxiolytique, cola |
| P8 | Alcool, nourriture |
| P9 | Antalgique, cola |
| P10 | Anxiolytique, alcool, antalgique |
| P11 | Alcool, anxiolytique |
| P12 | Antalgique |

Les résultats révèlent que huit patientes sur douze sont addictes à l'alcool, cinq aux anxiolytiques (somnifères), quatre aux antalgiques (tramadol), quatre à la nourriture et trois à la cola. Chez toutes ces patientes, cette consommation a débuté de façon occasionnelle, avant de devenir quotidienne durant la grossesse.

« Hum... Je buvais pas d'alcool hein ! Ça a commencé tout doucement quand il a commencé par me frapper et puis maintenant je bois tous les jours, de plus en plus. Je sais que je suis enceinte mais ...hum... c'est plus fort que moi » (P 11)

« C'était rarement que je prenais une bouteille de bière, maintenant que je suis enceinte c'est tous les jours, parce qu'il m'insulte tellement...larmes ! » (P 5)

Avant quand tout allait bien, je ne pouvais pas finir une bouteille de bière et je ne prenais pratiquement pas les boissons fortes... Au début quand il

a commencé à me violer, je buvais un peu pour faire baisser ma colère et le stress...maintenant, même avec la grossesse, je bois tous les jours, si je ne prends pas ... je crois que je vais exploser... (P 3)

Concernant les médicaments, quatre patientes ont rapporté une prise quotidienne d'anxiolytiques (somnifères).

« Quand il me frappe, je pleure et je n'arrive pas à dormir malgré que je bois de plus en plus. Alors je suis allé à la pharmacie et j'ai acheté un somnifère que je prends tous les jours. Au moins quand je prends, je dors et puis j'oublie » (P 11)

« Je prends un somnifère tous les jours parce que je veux dormir tout le temps au moins comme ça je n'entends plus ses insultes...Hum ! » (P 7)

« Si ce n'était que je prends le somnifère tous les jours, je devrais craquer ! Au moins quand je dors j'oublie... » (P 4)

Quatre patientes consommaient du tramadol, un analgésique de palier 2 contrefait et disponible sur le marché.

J'ai entendu dire que les zémidjans prennent du tramadol pour pouvoir supporter les douleurs du corps et conduire les motos-taxis alors je suis parti payer et depuis, je prends pour supporter les coups... pour l'enfant, Dieu fera...Hum ! (P 1)

Quand il ne me frappait pas, je buvais seulement un peu, une bouteille en passant... puis il a commencé par me frapper, et je pouvais aller à deux voire à trois bouteilles par jour... à un moment donné, ça ne me calmait plus alors maintenant je prends du tramadol, c'est une sorte de drogue qu'on trouve facilement au marché...Ah ! Je vais faire comment ?... (P 12)

Nous avons retrouvé également chez trois patientes, la boulimie.

« Avant, on se disputait seulement et en ce moment je ne mangeais pas trop. Depuis qu'il a commencé à m'insulter et à me frapper, quand il part au service, je ne fais que manger. J'ai tout le temps envie de manger... » (P 4)

« Quand il me viol, avant je pleurais tout le temps et après, j'ai commencé par manger un peu un peu... et maintenant, je mange tout le temps... vous ne voyez pas comme je suis grosse ?... » (P 6)

« Hum...Je ne sais pas ce qui se passe hein ! Avant, je ne mangeais pas beaucoup, maintenant je mange beaucoup surtout pendant les moments où il me frappe... » (P 10)

Trois autres patientes prenaient régulièrement de la cola, qui contient de la caféine.

Moi j'aime prendre un peu la cola pour rester éveillée parce que je me lève tôt pour faire la bouillie et vendre. Mais depuis qu'il a commencé à me frapper, j'en prends de plus en plus, et ces temps-ci, c'est à tout moment de la journée ! Je n'arrive pas à m'arrêter... Pleurs ! (P 7)

« Puisqu’il me viole tout le temps, je prends la cola pour supporter ce qu’il me fait, et pour ne pas pleurer tout le temps... parce que vraiment, c’est difficile Hum... ! » (P 3)

« Pleurs !... La cola m’aide à ne pas sombrer dans la tristesse ! Se faire humilier tout le temps devant les gens... Hum... ! Lamentations... ! » (P 9)

Il a été prouvé, que les troubles psychotraumatiques chez les femmes vivant en couple (troubles anxio-dépressifs, addictions...) sont généralement des conséquences de violences conjugales. De même, dans le cadre la présente étude, de nombreux cas de violence ont-ils été rapportés.

2.3. Violences conjugales

Tableau III : Typologie des violences conjugales

| Patientes | Types de violences | | | |
|-----------|--------------------|----------------------------|-----------|-------------|
| | Physiques | Psychologiques et verbales | Sexuelles | Economiques |
| P1 | x | x | x | x |
| P2 | x | x | x | |
| P3 | x | x | | x |
| P4 | x | x | x | |
| P5 | x | x | x | |
| P6 | x | | x | x |
| P7 | x | x | | x |
| P8 | x | x | x | |
| P9 | | x | x | x |
| P10 | x | x | x | |
| P11 | x | x | | x |
| P12 | x | x | x | |

Différentes formes de violence ont été relevées. Il s’agit de violences physiques, psychologiques et verbales, sexuelles et économiques. Par ailleurs, toutes les patientes en ont subies au moins trois types.

2.3.1. Violences physiques

K. Souffron (2007, p. 7), les définit comme :

une atteinte à l’intégrité physique des victimes et à leur liberté de mouvement, se caractérisant par le fait de frapper, donner des coups de poing, des coups de pied, secouer, tirer les cheveux, mordre, brûler, électrocuter, étouffer, étrangler, séquestrer... .

Onze patientes sur les douze, ont évoquées les violences physiques exercées à leur rencontre :

« Hum... Pour un rien du tout, il me gifle, il me tient par les cheveux, me traîne par terre, c’est horrible... même enceinte, il continue... Pleurs ! » (P 11)

Ce sont des coups de pied qu'il me donne, quel que soit la partie de mon corps. Depuis que je suis enceinte, c'est la deuxième fois que je suis hospitalisée parce qu'il m'a frappé au ventre et que je saigne ! La dernière fois, quand j'ai pris un vase quoi...c'est sur sa tête qu'il a reçu ça !..... (P 5)

Larmes ! ... avant, il me battait devant les enfants, maintenant, il fait sortir les enfants, ferme la porte et il me frappe comme il veut et il ne voit pas que c'est la tête ou le ventre, il frappe seulement... pendant ce temps, les enfants pleurent et crient dehors... larmes ! Avant je ne faisais rien, maintenant moi aussi j'essaye de me défendre... tout ce que je trouve, je lui lance ça...(P 10)

Une fois il m'a frappé à l'œil gauche, je me suis évanouie et il m'a amené à l'hôpital, on m'a soigné mais jusqu'à présent, je ne vois pas bien de cet œil... La dernière fois, il m'a giflé et je suis tombée sur mon ventre...Après, je n'entendais plus l'enfant bouger et puis je saignais et il m'a amené au CHU... larmes ! (P 2)

« Pleurs...la fois passé, j'ai failli mourir ! Après m'avoir frappé au ventre, il a cogné ma tête contre le mur, je ne voyais plus rien tout était noir... quand je me suis réveillé, j'ai vu que j'étais à l'hôpital... lamentations... ! » (P 8)

2.3.2. Violences psychologiques et verbales

K. Souffron (2007, p. 6), les définit comme :

une atteinte à l'intégrité psychique. Elles jouent principalement sur la peur et la dégradation de l'image de soi. D'une part, l'homme violent instaure un climat de tension, de peur, voire de terreur par des cris, des ordres, des menaces. D'autre part, il s'attaque à l'identité de sa partenaire en critiquant ce qu'elle est (son physique, sa façon de s'habiller...), ce qu'elle fait et ce qu'elle pense. La répétition de marques de mépris et de dénigrement, les insultes et les humiliations participent à la dégradation de l'image que les femmes ont d'elles-mêmes.

Les patientes ont relaté sans retenue, leurs pénibles expériences :

« Hum...pour lui, je ne fais jamais bien les choses, et tout le temps, il ne fait que m'insulter, me rabaisser...lamentations !» (P 3)

Quand je suis tombée enceinte, il était trop énervé hein.... Il m'a donné une tisane à base de je ne sais quoi, de prendre et d'avorter et j'ai refusé !... Depuis ce moment-là, il me regarde avec le coin de l'œil, quand je lui parle, il ne me répond pas... c'est comme si je n'existais plus...je ne sais pas quoi faire...pleurs ! (P 8)

Larmes !...je suis devenue comme un objet, sa chose. Il doit te dire ce que tu dois préparer, ce que tu dois porter, il doit te donner une autorisation pour sortir... quand il appelle au téléphone, quand ça sonne en même temps tu dois

répondre ! Sinon quoi !... hum...tu vas voir ce qu'il va te dire au téléphone et ce qu'il va te faire à son arrivée, les insultes hein... larmes ! (P 2)

« Pleurs !... sa spécialité, c'est l'insulte. Il m'insulte comme jamais on m'avait insulté, (tu es trop bête, impoli que tu sois, achao ...) » (P 9)

« Il me traite souvent de bon à rien, d'écervelée, de bête... que lui ne sait pas comment il a pu m'épouser...Hum... » (P 5)

« Hum...Il ne rate pas l'occasion de me dire que je suis une « gbologan », que je suis une honte, que je ne sers à rien...Pleurs ! » (P 7)

2.3.3. Violences sexuelles

Pour K. Souffron (2007, p. 7), les violences sexuelles englobent

séviesses sexuelles et viols, coups et blessures sur les parties génitales et sexuelles, relations sexuelles contraintes, agissements sexuels imposés, pornographie, contraindre à voir ou à écouter du matériel pornographique, contraindre à poser pour des photos ou des vidéos, obliger à prendre des positions dégradantes, relations sexuelles devant témoins, exploitation sexuelle, relations imposées avec plusieurs partenaires, proxénétisme...

Les verbatim qui suivent, confirment ces différents aspects.

Alors que j'étais déjà enceinte, il voulait que je lui fasse la (...) je lui ai expliqué que ça me dégoute mais il m'a obligé à le faire, et ces jours-ci, c'est tout le temps » ; il m'arrive de vomir parfois mais il n'a pas pitié de moi. Il veut être satisfait c'est tout...quel calvaire...pleurs ! (P 1)

« J'ai eu deux fausses couches. A la troisième grossesse, on m'a fait le cerclage. Depuis, il m'oblige et couche avec moi par (...) alors que je déteste vraiment ça. Quand tu refuses, il te frappe avant de te violer ! (Pleurs) » (P 3)

Hum... ! Larmes ! Lui, quand il veut tu ne dois pas refuser. Il n'y a pas longtemps, j'étais déjà enceinte hein, on est sorti et arrivé à un endroit il voulait faire ça dans la voiture et j'ai refusé. Un peu plus loin, j'ai voulu me soulager. Il est venu dans les toilettes, m'a tordu le bras et m'a violée... pleurs !... Lamentations ! (P 11)

Avant de me marier, je sortais avec un Monsieur. Quand il a su que je ne voulais plus de lui, il nous a enregistré en train de faire l'amour. Longtemps après mon mariage avec un autre homme, il m'oblige à coucher avec lui et à faire des choses que je ne peux même pas dire, sous peine de publier l'enregistrement sur les réseaux sociaux... (Pleurs)... (P 5)

« Larmes !... depuis que je suis enceinte, je ne me sens pas bien, j'ai souvent les contractions mais il ne comprend pas. Quand je refuse, il me viole !...Et tout le temps c'est comme ça !... Larmes ! » (P 8).

2.3.4. Violences économiques ou de privation économique

D'après M-F Hirigoyen (2005, p. 54), elles peuvent prendre différentes formes : « empêcher la femme de travailler, opérer un contrôle strict de ses dépenses, confisquer ses revenus, faire peser sur elle tous les frais, accumuler les dettes en son nom, la priver de la libre disposition de ses ressources ». Les récits qui suivent, confirment ces différents aspects :

« Quand on se dispute, il lui arrive de ne rien laisser ou de ne donner que la moitié de ce qu'il donne d'habitude pour la nourriture... hum...et il t'interdit d'aller chez les voisins quémander quoi que ce soit... Larmes ! » (P 7)

Il achète un peu de tout, maïs, riz, huile, savon, charbon... et tu dois faire en sorte que ça suffise pour le mois. Si jamais ça fini, tu vas rester comme ça jusqu'à ce qu'il prenne l'argent et qu'il achète les choses pour amener... Il ne donne jamais de l'argent. Si tu es malade, il t'amène à l'hôpital et si tu veux aller voir un parent, il va t'amener lui-même et te ramener à la maison... Lamentations ! (P 3)

« Hum... J'ai eu mon BAC hein ! Mais il refuse que je travail. Depuis, je dois tout lui demander, même pour satisfaire mes plus moindres besoins. Je me sens comme une esclave... pleurs ! » (P 9)

Larmes !...C'est quand il te donne de l'argent que tu prépares, que tu te soignes. C'est lui qui décide de tout tout et tout !... c'est-à-dire qu'il te dit exactement ce que tu dois faire avec l'argent...c'est incroyable ! Alors que c'est quelqu'un qui est aisé hein !... (P 11)

Hum... C'est lui-même qui va au marché pour payer ce qu'il faut pour la cuisine. Quand il oublie de payer quelque chose sel ou potasse par exemple, tu dois préparer comme ça ! Et tu ne dois surtout pas te plaindre sinon toi-même tu vas voir ce qu'il va te faire...Pleurs !... (P 6)

2.4. Analyse du lien entre violences conjugales et conduites addictives

Après analyse des récits des patientes, on se rend compte qu'une dynamique complexe de cause à effet existe entre les violences conjugales et les conduites addictives. Ainsi, la consommation de produits chez les auteurs de violences, peut être un facteur favorisant des violences conjugales. A leur tour, ces violences entraînent un risque accru de conduites addictives chez les victimes.

2.4.1. Les conduites addictives : facteur précipitant des violences conjugales

Trois quart des patientes indiquent que leurs partenaires étaient sous l'influence de l'alcool lors de la commission des faits.

« Maintenant il revient ivre tous les jours... et dès qu'il arrive, il me frappe pour un rien...hum ! Pleurs ! » (P 6)

« Hum... Les jours où il ne bois pas, on est bien, on ne se dispute pas... Mais dès qu'il prend un peu là c'est fini...moindre chose il te gifle, il te donne des coups de pieds... tous les jours c'est pareil ! » (P 5)

« Il n'est pas violent hein, pas du tout ! C'est quand il boit qu'il devient complètement fou... et depuis, c'est tous les jours qu'il boit... Larmes ! » (P 8).

Quand il ne boit pas, il peut être très gentil, il te parle bien, quand tu lui soumetts un problème, il dit qu'il va voir... Mais quand il sort, il boit et il revient là... c'est comme si c'était une autre personne... et tous les jours pratiquement il boit... Larmes ! (P 10).

2.4.2. Les violences conjugales : porte d'entrée et de maintien dans l'alcool

Chez la plupart des patientes, l'alcool a été un échappatoire face aux violences subies.

« J'ai trouvé refuge dans l'alcool, c'est le seul moyen de pouvoir supporter les coups qu'il me donne tous les jours... » (P 7)

« J'ai trouvé l'échappatoire dans la bouteille... Hum...Sinon, je serais déjà morte et enterrée... » (P 2)

« ... Si je ne bois pas là, je vais faire comment ? Je ne peux pas faire autrement...hum ! » (P 4)

Cependant pour d'autres, l'alcool et la drogue étaient un moyen de protection contre la violence.

« Quand il me frappe, souvent je suis blessé ou bien j'ai très mal... Alors, je prends l'alcool pour pouvoir supporter la douleur... Larmes ! » (P 3)

L'alcool est ce qui diminue ma douleur après les bagarres ! Quand je n'en prends pas, c'est insupportable ! Hum... Parfois, quand on se dispute le matin avant qu'il ne parte au service, j'en prends avant qu'il ne revienne à la maison le soir parce qu'on ne sait jamais ! (P 1)

« Je dis toujours que le tramadol m'a sauvé la vie, c'est ça qui m'a permis de supporter les coups... Hum ! (P 11)

« ... il faut trouver quelque chose pour supporter les coups, pour moi, c'est le tramadol... c'est terrible ! Se faire violenter tout le temps... larmes ! » (P 12)

Nous avons également relevé dans les récits de plusieurs patientes, que les violences augmentaient la quantité et la fréquence de leur consommation (partie sur l'addiction : pages 6 et 7, P 11 ; P 5 ; P 3 ; P 4).

3. Interprétation et discussion des résultats

Plusieurs théories ont été développées, permettant de comprendre comment émerge la violence au sein de la relation conjugale d'une part, et comment d'autre part l'addiction s'installe chez les victimes de ces violences. Dans le cadre de la présente étude, nous avons retenu le modèle psychopathologique de S. Stith et al. (2004) pour expliquer la violence des conjoints, et la théorie générale des addictions de D. Jacobs (1986), pour comprendre l'addiction des patientes.

Selon le modèle psychopathologique de S. Stith et al. (2004), les troubles psychologiques ou psychiatriques (trouble de l'humeur, trouble de la personnalité, déviances, faible estime de soi...), un passé de comportement violent ou l'abus de substances (alcool et drogue) chez les hommes, sont des prédicteurs de la perpétration de gestes de violence sur leurs partenaires.

Comme nous avons pu le comprendre dans les propos des patientes, leurs conjoints consommaient régulièrement de l'alcool, et cette consommation précédait les violences.

Selon D. Jacobs (1986), les conditions psychologiques aversives entre autres chez un individu, le vulnérabilise à développer une dépendance. Selon l'auteur, le choix de la substance ou du comportement qui sera l'objet de la dépendance, est tributaire de sa capacité à soulager l'individu qui vit une souffrance chronique. Ce soulagement, lui est procuré à travers un effet tranquillisant (alcool...) ou un effet excitant (cola...).

Ainsi, les différentes formes d'agressivité subies par les patientes, les ont fragilisées, au point de recourir à des substances et comportements pour pouvoir y faire face. Les substances ingérées et les comportements adoptés, étaient effectivement différents d'une patiente à une autre.

Toujours selon D. Jacobs, après avoir découvert le soulagement que peut procurer cette substance ou conduite, s'installe lentement le cycle de la dépendance chez ces personnes vulnérabilisées. Ainsi, avons-nous pu constater que pour pouvoir y faire face, les patientes ont commencé par une consommation graduelle d'alcool, d'antalgiques, d'anxiolytiques, de cola, ou de nourriture, jusqu'à ce que cela devienne une consommation quotidienne (addiction). Ces substances et comportements, leurs ont procuré effectivement, un soulagement immédiat ou leurs a permis d'éviter une souffrance anticipée.

La présente étude, a mis en évidence une forte prédominance d'addiction à l'alcool chez les victimes de violences, ce qui est cohérent avec les données épidémiologiques connues. Le mésusage médicamenteux (surtout les antalgiques et les anxiolytiques), est aussi un réel problème de santé publique.

Les patientes ont rapporté des conséquences durables et significatives, qu'elles soient sociales (isolement, difficultés financières, maltraitance...) ou médicales, se surajoutant au processus addictif lui-même.

Les entretiens ont en outre mis en exergue la notion d'addiction à l'alcool chez la plupart des conjoints des patientes, auteurs de violences conjugales, ce qui a été démontré dans de nombreuses autres études de longue date. En effet, depuis 1977, E. Hilberman et K. Munson ont relevé que la plupart des auteurs de violences conjugales (93 %) étaient alcooliques. Aussi, J. Smith (2000), a-t-il démontré que les femmes ayant une consommation chronique d'alcool sont plus souvent en couple avec des hommes présentant également une addiction à l'alcool. Une autre étude, a établi que les drogues illicites (le tramadol par exemple), ont le lien le plus fort avec les violences conjugales.

Dans la présente étude, si les violences physiques apparaissent comme la manifestation la plus évidente des violences conjugales, celles-ci revêtent pourtant diverses dimensions, ces violences physiques, étant souvent accompagnées de violences psychologiques, verbales, sexuelles... ce qu'a confirmé C. Dumas (2021), dans son étude.

Aussi, a-t-il été mis en évidence, différentes caractéristiques de violences psychologiques telles que l'isolement familial et social, les insultes, les chantages affectifs, le contrôle des sorties... C. Lamy et al. (2009), retrouvent également ces spécificités de violences psychologiques dans leur étude. Ces mêmes auteurs, soulignent que « ces agissements sont à l'origine au sein du couple, de phénomènes d'emprise sur les victimes engendrant des conséquences extrêmement graves et durables ». Pour cela, il serait très important de « reconnaître et de punir les auteurs de ces violences, afin qu'ils prennent conscience de leur caractère inacceptable ».

Sauf que pour la plupart des patientes, déposer plainte pour ces faits de violences conjugales est souvent très compliqué. Selon elles, il existe une stigmatisation et l'on accorde peu de crédit à leurs récits même au sein de leurs familles. Ainsi, souvent, les juge-t-on tout simplement coupables et responsables de ces violences.

Les entretiens ont par ailleurs fait ressortir un sur-risque d'être victime de violences conjugales lors de la grossesse, ce qui confirme les données de la HAS (2019) sur le sujet.

Le lien entre addictions et violences conjugales est riche et complexe. D'une part, l'addiction est un déterminant d'exposition aux violences, et d'autre part les situations de violences accroissent le risque de conduites addictives.

Ainsi, L. Vera et al. (2009), ont-ils montré dans une étude longitudinale, que les femmes usagères de drogues avaient deux fois plus de risque de subir des violences conjugales. De même, D. Fowler (2007), a démontré que la majorité des victimes de violences conjugales étaient à risque d'addiction. Cependant, le lien de causalité n'est pas figé, puisque bien souvent, les victimes deviennent auteurs de violences, se retrouvant dans un engrenage (addiction-violence-addiction).

L'usage de substances psychoactives, peut s'expliquer comme une stratégie pour gérer le psycho-traumatisme, dans la perspective de parvenir à oublier les souvenirs qui surgissent et d'anesthésier les émotions. D'autres parts, les victimes de violences conjugales consomment ces substances pour arriver à supporter les violences quotidiennes, et c'est le cas tout particulièrement de l'addiction à l'alcool ou aux psychotropes qui leurs permettent de tolérer ces violences.

Ceci étant, la temporalité du lien entre usage d'alcool, de drogue... et violences, reste encore peu définie. Selon de récentes recherches, ce n'est pas toujours la consommation de substance psychoactives qui expose aux violences. En effet, selon le modèle bio-psycho-social de prise en charge, le risque d'agression dans un contexte de relation conjugale est influencé par une conjonction de facteurs distaux et proximaux.

Après avoir établi le lien entre les violences conjugales et les conduites addictives retrouvées chez les patientes, nous avons initié à leur adresse, un atelier thérapeutique pour les aider à développer des compétences adaptatives efficaces dans des situations de violence.

4. Atelier thérapeutique initié à l'endroit des patientes

Le programme que nous avons proposé aux patientes, a été inspiré des Interventions Cognitivo-Comportementales (ICC), particulièrement utilisées pour aider les personnes à modifier leurs pensées (T. Lecomte et C. Leclerc, 2006). Le principe de ces interventions, est de procéder à l'analyse fonctionnelle du comportement dans le contexte dans lequel il se produit. Globalement, les ICC se divisent en interventions dites cognitives et celles dites comportementales. Selon R. Mennuti et al. (2006), elles regroupent des stratégies telles que la restructuration cognitive, l'identification des pensées irrationnelles, l'auto-observation, l'autoévaluation, l'auto-instruction, l'auto-renforcement, la mentalisation, l'éducation et l'enseignement explicite, la centration de l'attention, le jeu de rôle, l'exposition, les activités plaisantes, l'entraînement à la gestion des émotions, l'humour, le renforcement positif (renforcement social et systèmes d'émulation).

Ce programme s'est échelonné sur dix séances de 90 minutes chacune, appliqué à deux groupes de six patientes, avec des interventions individuelles et celles de groupe. Sa conceptualisation a été faite à partir de l'approche modulaire des ICC de R. Friedberg et al. (2009), qui nous a permis d'intégrer au sein de chaque module, des techniques d'intervention indiquées.

- Le module de restructuration cognitive, a permis de travailler sur les pensées qui entravent la réalisation du défi proposé (éviter d'être agressé par exemple). Il s'est agi de les aider à identifier les attitudes qui entretiennent cette violence (passivité, manque d'autonomie financière...), et à y proposer des approches de résolution. Nous les avons ensuite aidés à travailler sur leurs schémas de pensées, ainsi que sur la déconstruction cognitive d'une situation stressante (par exemple, lorsque la patiente présente une réaction de stress, elle doit préciser à quel point sa personnalité est menacée, si la situation est nouvelle, habituelle...). Cette étape de déconstruction et de restructuration cognitive, a permis d'atténuer les biais cognitifs, pour favoriser une analyse rationnelle des situations de violences. Ainsi, a-t-elle permis au groupe d'acquérir des connaissances sur la violence, d'échanger sur les faits en lien avec les comportements et les contenus verbaux exprimés par les patientes.
- Le module performance et exposition aux situations stressantes, a permis l'entraînement à l'inoculation au stress. Dans l'ensemble, les patientes ont appris à s'auto-observer, à s'auto-évaluer et à s'auto-réguler via l'entraînement par l'inoculation au stress.
La situation d'entraînement que nous avons proposée, était susceptible de provoquer chez les patientes, des réactions psychophysiologiques similaires aux situations de stress vécues dans les ménages (cris, insultes,

silences, menaces...). Cette situation a permis d'observer leur séquence comportementale (physiologique, cognitive et émotive) lorsqu'elles sont soumises à un agent stressant. De plus, cette situation a permis d'animer des séances d'enseignement explicite durant lesquelles, les patientes ont été accompagnées dans l'utilisation d'éléments significatifs du vécu éducatif partagé.

A travers cet atelier thérapeutique, les patientes ont pu approfondir leurs connaissances sur le stress, améliorer leur estime de soi, acquies des stratégies de gestion efficaces de situations stressantes, de même que leur mise en pratique.

Conclusion

Les addictions tout comme les violences conjugales, sont deux problématiques de Santé Publique qui présentent de fortes similarités. Cependant, leur lien demeure complexe puisque les violences conjugales peuvent constituer une porte d'entrée ou de maintien dans l'addiction, et réciproquement, l'addiction peut favoriser ou être un facteur déclenchant des violences. Ainsi, la consommation chronique d'une substance, peut-elle être un moyen de supporter le traumatisme psychologique et les violences au quotidien. Cependant, plusieurs recherches ont mis en évidence, le caractère intriqué de la victimisation et de la perpétration.

Si pendant longtemps, l'ampleur des violences conjugales a été relativisée, il s'agit aujourd'hui d'une préoccupation majeure des pouvoirs publics, qui s'attachent à inscrire dans la durée des actions de lutte contre les violences au sein du couple. Ainsi, dans la perspective de l'amélioration de la prise en charge de ces femmes, plusieurs recherches empiriques de type qualitatif doivent être réalisées sur toute l'étendue du territoire. Elles permettront entre autres, d'étudier de façon approfondie, les relations d'association violence conjugale-alcool, afin non seulement de déterminer les schémas qui les sous-tendent, mais aussi d'indiquer de quelle manière une prise en charge multidisciplinaire tangible et pragmatique pourrait aider et soutenir ces femmes.

En attendant, des ateliers thérapeutiques comme celui que nous avons initié, peuvent toujours être mis en œuvre, afin d'aider au-delà des femmes enceintes victimes de violences conjugales, toute personne à se sortir de l'engrenage (addiction-violence-addiction).

Références bibliographiques

BAILEY James et al., 1997, « Risk factors for violent death of women in the home ».

Archives of Internal Medicine, 157 (2) : 67-78.

DUMAS Charline, 2021, « Exploration des liens entre addictions et victimes de violences conjugales : réalisation d'une enquête qualitative dans l'Allier ». Médecine humaine et pathologie, 3(4) : 71-79.

- FOWLER Dawnovise, 2007, « The extent of substance use problems among women partner abuse survivors residing in a domestic violence shelter ». *Fam Community Health*, 30(1) : 106-108.
- FRIEDBERG Robert et al., 2009, *Cognitive therapy techniques for children and adolescents: Tools for enhancing practice*, New York, Guilford Press.
- HAUTE AUTORITE DE SANTE (HAS), 2019, *Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple*. <https://www.has-sante.fr>
- HILBERMAN Elaine et MUNSON Kit, 1977, « Sixty Battered Women ». *Victimology*, 2(3- 4) : 460- 470.
- HIRIGOYEN Marie-France, 2005, *Femmes sous emprise*, Paris, Pocket.
- JACOBS Durand, 1986, « A general theory of addictions : A new theoretical model ». *Journal of gambling behavior*, 2(1) : 15-31.
- LAMY Céline et al., 2009, « Profil clinique et psychopathologique des femmes victimes de violences conjugales et psychologiques ». *Revue d'épidémiologie et de santé publique*, 57(4) : 267-274.
- LAZARUS Richard et FOLKMAN Susan, 1984, *Stress, Appraisal and Coping*, New York, Springer.
- LECOMTE Tania et LECLERC Claude, 2006, *Intervention de pointe en réadaptation psychiatrique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- MENNUTI Rosemary et al., 2006, *Cognitive-behavioral interventions in educational settings: A handbook for practice*, New York, Routledge.
- MOUZOS Jenny, 1999, *Femicide : the killing of women in Australia 1989-1998*, Canberra, Australian Institute of Criminology.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES, 1993, « Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes ». New York, ONU.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, 2021, « Rapport mondial sur la violence et la sante, la violence exercée par des partenaires intimes ». Genève, OMS.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, 2014, « Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes Conséquences sur la santé ». Genève, OMS.
- PANAGHI Leily et al., 2008, « Spouse abuse and mental health : The role of social support and coping strategies ». *Journal of Iranian Psychologists*, 5(17) : 69-80.
- SALMONA Murielle, 2014, *Mémoire traumatique*, In M. Kédia & al. *Psycho-Traumatologie*, Paris, Dunod.
- SANTE PUBLIQUE FRANCE, 2018, *France Reduction of daily smoking rate adults : results from 2018*, Santé publique <https://www.France/Health/Barometer.or>
- SMITH James, 2000, « Addiction medicine and domestic violence ». *J Subst Abuse Treat.*, 19(4) : 329-338.

SMITH Paige Hall et al., 2010, « The coping window : A contextual understanding of the methods women use to cope with battering ». *Violence and Victims*, 25(1) : 18-28.

SOUFFRON Kathy, 2007, *Les violences conjugales*, Toulouse, Editions Milan.

STITH Sandra et al., 2004, « Intimate partner physical abuse perpetration and victimization risk factors : A meta-analytic review ». *Aggression and Violent Behavior*, 10(1) : 65-98.

UNSD, 2020, *Methodology*, New York, UN Statistics Division.

<https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/>

VERA Luis et al., 2009, *TCC chez l'enfant et l'adolescent*, Issy-Ies-Moulineaux, Masson.

CONNAISSANCES, ATTITUDES ET PRATIQUES DES FEMMES EN ÂGE DE PROCRÉER SUR LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS À LA CLINIQUE ATBEF – LOMÉ TOGO

Améyo Ayoko KETEVI¹

Université de Lomé, Togo

tketevi@yayoo.fr

Djima Patrice DANGBEMEY², Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Alessi ANDELE¹, Université de Lomé, Togo, **Rahim Aschraf ADOU¹**,
Université de Lomé, Togo, **M'Bortche BINGO**, Association togolaise pour le
bien être familial, **Amélé Mawoussi ASSAN¹**, Université de Lomé, Togo, **Dédé
RéGINE Diane AJAVON³**, Université de Kara, Togo,
Baguilane DOUAGUIBE¹, Université de Lomé, Togo, **Abdoul-Samadou
ABOUBAKARI³**, Université de Kara, Togo, **Tchin DARRE¹**, Université de
Lomé, Togo, **Koffi AKPADZA¹**, Université de Lomé, Togo

Résumé

Introduction: Le cancer du col de l'utérus (CCU) demeure un problème de santé publique dans les pays en développement. L'objectif général était de déterminer les connaissances, attitudes et pratiques des femmes en âge de procréer sur le cancer du col de l'utérus à la clinique ATBEF (Association Togolaise pour le Bien- Être Familial).

Méthodes : il s'est agi d'une étude transversale descriptive menée chez 313 femmes en âge de procréer, venues en consultation gynécologique et qui ont accepté participer librement à l'étude. L'étude s'est déroulée du 1^{er} juin au 1^{er} Aout 2022 à la clinique ATBEF à Lomé au Togo.

Résultats : L'âge moyen des enquêtées était de 29, 33 ans avec des extrêmes de 15 ans et 49 ans. La tranche d'âge de 25 à 35 ans représentait 52,7% des cas. Sur les 313 enquêtées 68,7% étaient des mariées, 40,3% des revendeuses et 58,8% des enquêtées avaient un niveau d'instruction secondaire. Le CCU était connu par 190 enquêtées (60,7%). Quatre-vingt-onze (91) soit 48% affirmaient avoir pris connaissance de cette maladie via les média. Les facteurs de risque du CCU étaient connus par 90 enquêtées (47,4%). Les partenaires sexuels multiples ont été cités dans 87,8% des cas, comme facteurs de risque. Soixante-cinq enquêtées (65) soit (34,2%) connaissaient les manifestations cliniques du CCU. Dans 41,6% des cas, elles connaissaient les moyens de prévention. Elles avaient cité le dépistage dans

¹ Département de gynécologie-obstétrique, Faculté des sciences de la santé, Université de Lomé, Togo

² Département de gynécologie-obstétrique, Faculté des sciences de la santé, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

³ Département de Gynécologie - Obstétrique, Faculté des Sciences de la Santé, Université de Kara, Togo

83,3% comme moyens de prévention de la maladie. Soixante-dix (32,3%) connaissaient les moyens de dépistage du CCU. Le frottis cervico-utérin représentait 84,6% des moyens de dépistage. Dans 43,1%, elle ne connaissait pas la fréquence du dépistage du CCU. Aucune des enquêtées n’avaient jamais réalisées le dépistage du CCU.

Conclusion : Nous devons sensibiliser toutes les femmes sur l’existence du cancer du col de l’utérus et sur les moyens de prévention du cancer du col de l’utérus.

Mots clés : Dépistage, Cancer, Col de l’utérus, Togo.

Abstract:

KNOWLEDGE, ATTITUDES AND PRACTICES OF WOMEN OF CHILDBEARING AGE CONCERNING CERVICAL CANCER AT THE ATBEF CLINIC - LOME, TOGO

Introduction: Cervical cancer remains a public health problem in developing countries. The general objective was to determine the knowledge, attitudes and practices of women of childbearing age regarding cervical cancer at the ATBEF (Togolese Association for Family Well-Being) clinic. Methods: This was a descriptive cross-sectional study of 313 women of childbearing age who attended gynaecological consultations and agreed to participate freely in the study. The study took place from June 1st to August 1st 2022 at the ATBEF clinic in Lomé, Togo.

Results: The mean age of respondents was 29.33 years, with extremes of 15 and 49 years. The 25-35 age group accounted for 52.7% of cases. Of the 313 women surveyed, 68.7% were married, 40.3% were resellers and 58.8% had secondary education. The CC was known to 190 respondents (60.7%). Ninety-one (91), or 48%, said they had learned about the disease through the media. Risk factors for CC were known by 90 respondents (47.4%). Multiple sexual partners were cited as risk factors in 87.8% of cases. Sixty-five (65) respondents (34.2%) were aware of the clinical manifestations of CC. In 41.6% of cases, they were aware of the means of prevention. Screening was cited as a means of preventing the disease in 83.3% of cases. Seventy (32.3%) knew how to screen for CC. Cervico-uterine smears accounted for 84.6% of all screening methods. 43.1% were unaware of the frequency of CC screening. None of the respondents had ever been screened for CC. **Conclusion:** We need to make all women aware of the existence of cervical cancer and the means of preventing it.

Key words: Screening, Cervical cancer, Togo

Introduction

Le cancer du col de l’utérus (CCU) succède à une dysplasie cervicale intra-épithéliale qui est le plus souvent la conséquence d’une infection par le papillomavirus humain (HPV) [1]. L’infection au HPV est une infection sexuellement transmissible (IST), qui touche plus particulièrement les adolescentes et les jeunes adultes sexuellement actives, avec un pic avant l’âge de 25 ans [1]. Le CCU, a été responsable de 31 1000 décès par an dans le monde en 2018 avec 570000

nouveaux cas estimés ; il est ainsi, en termes d'incidence et de mortalité, le quatrième cancer de la femme dans le monde [2]. En 2018, sur les 311000 décès qui lui sont imputables, 95% ont lieu dans les pays en développement [2]. Ceci s'explique par le manque de moyens de ces pays, où la vaccination, le dépistage et le traitement des lésions précancéreuses sont insuffisants [2]. Ainsi, le risque d'être atteint d'un CCU au cours de la vie est estimé à 4% dans les pays en voie de développement et est inférieur à 1% dans les pays industrialisés [2]. Au Togo le CCU vient en tête des cancers gynécologiques [3,4]. En 2020, on a enregistré 455 nouveaux cas de CCU, avec 309 décès [4]. A ce jour, il n'existe pas de programme national de dépistage organisé du cancer du col utérin au Togo. Dans notre pratique quotidienne, les patientes viennent à un stade avancé de la maladie. Nous nous posons la question de savoir : Quel est le niveau de connaissance, attitude et pratique des femmes par rapport à cette maladie ? L'objectif général était d'évaluer les connaissances, attitude et pratique des femmes en âge de procréer sur le CCU à la clinique ATBEF (Association Togolaise pour le Bien- Être Familial).

1. Méthode

Il s'est agi d'une étude transversale descriptive menée dans le service de gynécobstétrique de l'ATBEF (Association Togolaise pour le Bien- Être Familial) à Lomé. L'étude s'est déroulée du 1er juin au 31 juillet 2022 et a concerné les femmes en âge de procréer, âgées de 15 à 49 ans, venues en consultation gynécologique dans ledit centre. La taille de l'échantillon était obtenue par échantillonnage aléatoire simple. Au total, 313 femmes venues en consultation gynécologique ont accepté participer librement à l'étude. Le consentement éclairé et verbal était de mise. N'ont pas été incluses, les femmes âgées de moins de 15 ans ou de plus 49 ans, et les femmes en âge de procréer n'ayant pas donné leur consentement. Nous avons élaboré une fiche de collecte sous forme de questionnaire pré établie qui avait été préalablement testé. Les fiches d'enquêtes ont été distribuées individuellement à toutes les femmes respectant les critères d'inclusion et qui ont accepté participer à l'étude. Nous avons pris soins de leur expliquer individuellement le bien-fondé de l'étude, et on leur laissait la possibilité de remplir les fiches elles-mêmes, afin de respecter au maximum la confidentialité. Les fiches d'enquête sont ramassées dès qu'elles finissaient de les remplir. Seules, celles qui ne pouvait pas le faire seules, étaient reçues dans un coin aménagé à cet effet et aider pour le remplissage par nous-même. Nous avons pris soins de les rassurer encore une fois, et de les mettre en confiance. Les enquêtées avaient la possibilité de dire non à tout moment du processus. Les variables étudiées étaient les suivantes: données sociodémographiques, données sur leurs connaissances, attitudes et pratiques concernant le CCU. Les données collectées ont ensuite été traitées par le logiciel Epi Info, version 7.2.4.0.

Définitions opérationnelles

Artisan: c'est un travailleur indépendant, qui s'est installé à son propre compte; dans notre contexte, (coiffeuses, couturières)

Fonctionnaire: c'est un agent public qui, nommé dans un emploi permanent a été titularisé dans un cadre de la hiérarchie des administrations de l'Etat.

Concubinage: état de deux personnes qui ont fait un mariage coutumier, mais non mariées à l'état civil et qui vivent ensemble maritalement.

2. Résultats

2.1. Données socio-démographiques

L'âge moyen des enquêtées était de 29, 33 ans avec des extrêmes de 15 ans et 49 ans. La tranche d'âge de 25 à 35 ans représentait 52,7% des cas. Sur 313 enquêtées 68,7% étaient des mariées, 40,3% des revendeuses et 58,8% des enquêtées avaient un niveau d'instruction secondaire (Tableau I).

Tableau I: Répartition des enquêtées selon leur données socio-démographiques

| | Effectif | Pourcentage |
|-------------------------------|-----------------|--------------------|
| Age (ans) | | |
| [15-25[| 87 | 27,2 |
| [25-35[| 165 | 52,7 |
| [35-45[| 54 | 17,3 |
| [45-49[| 7 | 2,2 |
| Situation matrimoniale | | |
| Mariée | 215 | 68,7 |
| Célibataire | 74 | 23,6 |
| Divorcée | 14 | 4,5 |
| Veuve | 10 | 3,2 |
| Occupation | | |
| Revendeuse | 126 | 40,3 |
| Artisans | 98 | 31,31 |
| Etudiante | 34 | 10,86 |
| Fonctionnaire | 32 | 10,22 |
| Ménagère | 23 | 7,35 |
| Niveau d'instruction | | |
| Secondaire | 184 | 58,8 |
| Supérieure | 62 | 19,8 |
| Primaire | 52 | 16,6 |
| Non instruite | 15 | 4,8 |

2.2. Connaissance des enquêtées sur le CCU

Le CCU était connu par 190 enquêtées (60,7%). Quatre-vingt-onze (91) soit 48% affirmaient avoir pris connaissance de cette maladie via les médias. Les facteurs de risque du CCU étaient connus par 90 enquêtées (47,4%). Les partenaires sexuels multiples ont été cités dans 87,8% des cas, comme facteurs de risque. Soixante-cinq enquêtées (65) soit (34,2%) connaissaient les manifestations cliniques du CCU. Dans 41,6% des cas, elles connaissaient les moyens de prévention. Elles avaient cité le dépistage dans 83,3% comme moyens de prévention de la maladie.

Soixante-dix (32,3%) connaissaient les moyens de dépistage du CCU. Le frottis cervico-vaginal représentait 84,6% des moyens de dépistage. Dans 43,1%, elles ne connaissaient pas la fréquence du dépistage du CCU (Tableau II).

Tableau II : Répartition des enquêtées selon leur connaissance sur le CCU

| | Effectif | Pourcentage |
|--|----------|-------------|
| Le cancer du col existe-t-il ? | | |
| Oui | 190 | 60,7 |
| Non | 123 | 39,3 |
| Source d'information | | |
| Média | 91 | 48 |
| Culture personnelle | 44 | 23 |
| Agent de santé | 37 | 20 |
| Ecole | 18 | 9 |
| Connaissance des facteurs de risque | | |
| Oui | 90 | 47,4 |
| Non | 100 | 52,6 |
| Facteurs de risque | | |
| Partenaires sexuels multiples | 79 | 87,8 |
| Rapports sexuels multiples | 46 | 51,1 |
| Tabac | 26 | 28,9 |
| Infection au HPV | 25 | 27,8 |
| Génétique | 14 | 15,6 |
| Signes cliniques du CCU | | |
| Oui | 65 | 34,2 |
| Non | 125 | 65,8 |
| Existence des moyens de prévention | | |
| Oui | 78 | 41,6 |
| Non | 112 | 58,4 |
| Moyen de prévention | | |
| Dépistage | 65 | 83,3 |
| Vaccination | 44 | 56,4 |
| Toilette intime | 2 | 2,6 |
| Fidélité | 1 | 1,3 |
| Eviction du tabac | 1 | 1,3 |
| Existence des moyens de dépistage | | |
| Oui | 70 | 32,3 |
| Non | 146 | 67,7 |
| Moyens de dépistage | | |
| Frottis cervico-vaginal | 55 | 84,6 |
| L'inspection visuelle à l'acide acétique et au Lugol | 8 | 12,3 |
| Colposcopie | 2 | 3,7 |
| Recherche de HPV | 1 | 1,5 |
| Fréquence de réalisation du dépistage | | |
| Je ne sais pas | 28 | 43,1 |

| | | |
|----------------|----|------|
| Tous les 2 ans | 20 | 30,8 |
| Tous les 3 ans | 11 | 16,9 |
| Tous les 5 ans | 5 | 9,2 |

2.3. Attitudes

L'âge moyen des premiers rapports sexuels était 18,9 ans \pm 2 ans. La tranche d'âge de [18-25[ans représentait 73,5%. Les enquêtées avaient affirmé dans 79.5% des cas, que le CCU était une maladie grave. Dans 47,7% des cas (21/44), elles trouvaient nécessaire de se faire vacciner dans le but de prévenir la maladie. Quarante-sept virgule deux pour cent (56/86) des enquêtées trouvaient nécessaire de se faire dépister du CCU. Deux cent soixante-seize (276) enquêtées soit 88,2% avaient répondu qu'elles se feront traiter si le frottis cervico-vaginal revenait positif (Tableau III).

Tableau III : Répartition des enquêtées selon leurs attitudes

| | Effectif | Pourcentage |
|--|----------|-------------|
| Age du premier rapport sexuel | | |
| <18 | 75 | 24,0 |
| [18-25[| 230 | 73,5 |
| [25-30[| 7 | 0,6 |
| >30 | 1 | 0,3 |
| Gravité de la maladie | | |
| Oui | 151 | 79,5 |
| Non | 23 | 12,5 |
| Je ne sais pas | 15 | 8 |
| Nécessité de se faire vacciner contre l'infection au HPV | | |
| Oui | 21 | 47,7 |
| Non | 23 | 52,3 |
| Nécessité de se faire dépister | | |
| Oui | 56 | 86,2 |
| Non | 9 | 13,8 |
| Que feriez-vous si le frottis cervico-utérin revenait positif ? | | |
| Suivre un traitement | 276 | 88,2 |
| Je ne sais pas | 18 | 5,8 |
| Je n'aurai pas cette maladie | 14 | 4,5 |
| Je vais prier | 4 | 1,3 |
| Je serai atteint psychologiquement | 1 | 0,3 |

2.4. Pratique

Aucune des enquêtées n'avaient jamais réalisées le dépistage du CCU.

3. Discussion

Nous avons réalisé une enquête d'opinion ayant permis d'évaluer les connaissances, attitudes et pratiques de 313 femmes en âge de procréer sur le CCU à la clinique ATBEF à Lomé au Togo. L'âge moyen des femmes était de 29,33 ans avec des extrêmes de 15 et 49 ans. Aweke et al [5] avaient rapporté un âge médian de 28 ans avec un écart type de \pm 6,83. Cette similitude pourrait s'expliquer par le

fait que les populations d'étude étaient des femmes en âge de procréer. Dans 58,8% des cas, elles avaient un niveau d'instruction secondaire. Notre résultat est proche de celui rapporté par Dakenyo et al en 2018 [6] qui avait rapporté un taux de 61,28% de répondantes avec un niveau d'instruction secondaire. Ce taux pourrait s'expliquer par les efforts du gouvernement togolais pour la scolarisation; ainsi, la gratuité de scolarisation qui s'arrêtait au cours primaire jusque-là, est passée au niveau secondaire en septembre 2021 [7]. Le CCU est une pathologie connue des enquêtées dans 60,7% des cas. Mbongo au Congo en 2017 [8] avaient rapporté que 78,6% des enquêtées connaissaient l'existence du CCU. Il faut encore plus de sensibilisation sur le plan national enfin d'atteindre plus de femmes. Les médias étaient principalement la source d'informations avec une fréquence de 40%. Dakenyo et al [6] avaient rapporté les médias comme source d'information la plus fréquemment citée (75,9%). Nos résultats pourraient s'expliquer par le fait que les femmes vivaient en zone urbaine et ont la possibilité de s'informer par plusieurs ou différentes médias. Et aussi, c'est des femmes jeunes, qui voudront s'informer par les moyens modernes de communication. Sur les 190 femmes qui avaient une connaissance sur l'existence du CCU, seulement 47,4% connaissaient au moins un facteur de risque du CCU. Nos résultats sont proches de celui rapporté par Dakenyo et al [6] qui était de 41,41%. Dans 34,2%, elles connaissaient au moins un signe clinique du CCU. Mbongo et al à Brazzaville en 2017 [8] avaient rapportés un taux de 38%. Dans 41,6%, elles connaissaient les moyens de prévention du CCU. Ce résultat est inférieur à celui de Dakenyo et al au Cameroun en 2018 [6] qui avait rapporté un taux de 78,1% des femmes qui connaissaient les moyens de prévention de la maladie. Ce faible taux dans notre contexte pourrait s'expliquer par le fait que ces femmes n'avaient peut-être pas d'informations adéquates sur la maladie, puis que très peu s'intéresse au cancer en général. Le cancer est souvent considéré comme sentence de mort dans notre milieu. Seulement 32,3% connaissaient les moyens de dépistage du CCU. Elles ne connaissaient pas l'existence du vaccin contre l'infection au HPV dans 76,8% des cas. Nos résultats sont similaires à ceux de d'Obossou et al à Parakou au Bénin en 2021[9] qui avait rapporté 66,2% des enquêtées ne connaissaient pas l'existence du vaccin contre le HPV. Cette méconnaissance pourrait s'expliquer par le fait que les femmes n'avaient pas les informations adéquates autour de la maladie, aussi, la vaccination est restée à la phase pilote au Togo. La perception de la gravité du CCU est de (78,5%). Aucune des enquêtées n'avaient jamais réalisées le dépistage du CCU. Darre et al [10] au Togo en 2016, avaient rapporté un faible taux de dépistage; Diallo et al [11] quant à eux avaient rapporté seulement 2,8% de femme qui avait pratiqué le dépistage et le manque d'information était la principale raison, alors que la pratique du dépistage est essentielle pour venir à bout du CCU.

Conclusion

Le CCU est un problème majeur de santé publique au TOGO. La plupart des femmes de l'étude ont connaissance de l'existence du CCU. Mais leur pratique par rapport à cette maladie n'est pas encourageante. Il faut une véritable sensibilisation, en vue d'un changement adéquat et radical de comportement, permettant la

réalisation d'un dépistage effectif, surtout que cette tranche de la population est sexuellement active. Et ceci pour découvrir et traiter la maladie au stade précoce (lésions précancéreuses). La prévention du CCU au Togo se fera donc à travers un bon programme de sensibilisation et de dépistage national. Le programme de sensibilisation sur le CCU, devrait être axé sur les facteurs de risque, les moyens de prévention, l'organisation de campagnes de dépistage et surtout l'accessibilité aux outils de dépistage et de traitement des lésions précancéreuses du col de l'utérus.

Références bibliographiques

- PASQUIER Daniel et CEFAÏ Dominique (dirs.), 2003, *Les sens du public. Publics politiques, publiques médiatiques*, Paris, PUF.
- Catie. Le VPH, la dysplasie cervicale et le cancer du col utérin[en ligne].2021 [Consulté le 20/08/2022 à 10H20]. Disponible sur : <https://www.catie.ca/fr/le-vph-la-dysplasie-cervicale-et-le-cancer-du-col-uterin>
- Organisation mondiale de la santé. Stratégie mondiale en vue d'accélérer l'élimination du cancer du col de l'utérus en tant que problème de santé publique[en ligne]. Consulté le 20/08/2022 à 10H40 . Disponible sur : <https://www.afro.who.int>.
- Ablavi Adani-Ifè, Ayi Amavi, Damigou Sambiani, Kwamé Doh et Koffi Amégbor. (2022). Les Cancers Gynécologiques en Pratique Oncologique à Lomé. *Health Sciences and Disease*, 24 (1). Extrait de <https://www.hsd-fmsb.org/index.php/hsd/article/view/4140>
- Plan cancer Togo 2022-2025, ministere de la sante, de l'hygiene publique et de l'acces universel aux soins, consulté le 02 octobre 2023, disponible sur https://www.iccpportal.org/system/files/plans/Plan%20Cancer%20Togo%202022-2025_31_10-2.pdf.
- Aweke YH, Ayanto SY, Ersado TL. Knowledge, attitude and practice for cervical cancer prevention and control among women of childbearing age in Hossana Town, Hadiya zone, Southern Ethiopia: Community-based cross-sectional study. *PLoS One*. 2017 Jul 25;12(7):e0181415. doi: 10.1371/journal.pone.0181415. PMID: 28742851; PMCID: PMC5526548.
- Dakenyo RD, Kenfack B , Noel Vogue 2 , Eva Fomo Tsakoue 1 , Maurice Ela Ebode 1 , Samuel Nambile Cumber. Connaissances, attitudes et pratiques des femmes en âge de procréer du District de Santé de la Mifi sur la prévention du cancer du col de l'utérus, Cameroun. *Journal médical panafricain*. 2018;31:172. [doi : 10.11604/pamj.2018.31.172.16320].
- Décret n° 2021-099/PR du 13 septembre 2021, portant gratuité des frais d'inscription et de scolarité dans les établissements d'enseignement

secondaire publics pour l'année scolaire 2021-2022. JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE 66e Année N° 37 bis. 17 Septembre 2021 P. 28.

- Mbongo J.A. Mahougou F. Nguesso. et al. Connaissances, attitudes et pratiques des femmes en matière de cancer du col de l'utérus au CHU Brazzaville. LH.International journal of current Reseach V.9, Issue, 02, PP.46153-46156. February 2017.
- Obossou AAA, Aboubakar M, Ogoudjobi M, Atade SR, Vinadou Vodouhe M, Imorou Sidi R, Dagan N, Hounkponou Ahouingnan FMN, Salifou K & Xavier PR (2021). Connaissances, Attitudes Et Pratiques En Matière De Cancer Du Col De L'uterus (Ccu) Chez Les Professionnels De Sante A Parakou Au Bénin En 2016. *European Scientific Journal, ESJ* , 17 (25), 290. <https://doi.org/10.19044/esj.2021.v17n25p290>.
- Depistage des lésions du col uterin au chu tokoin de lome : resultats d'une série de 512 cas. Darré T, Aboubakari A-S, James YE, Folligan K, N'bortche B, Amegbor K, Akpadza K, Napo-Koura G. *European Scientific Journal* April 2016. 12 (12) 129-38.
- M. H. Diallo, I. S. Balde, M. Magassouba, G. Koivogui, A. B. Barry, I. Sylla, et al. Connaissances, attitudes et pratiques des femmes en matière de dépistage du cancer du col de l'utérus (CCU) au Centre Médical Communal de Coronthie Conakry- Guinée. *Journal de la SAGO*. 2021;22(2): 42-7.

L'EXPRESSION DU TEMPS DANS LA CULTURE NAWDA

Bakouya GUEDELA

Université de Lomé

bakouya2@gmail.com

Résumé

Les locuteurs du nawdm, langue gur du Nord-Togo font aujourd'hui, le plus souvent, usage des concepts **jamga (jama)** ; **wééru (wééri)** ou **tɛm**), lorsqu'ils évoquent la notion de temps. Mais, le constat est que ces concepts sont étrangers ou créés durant la période coloniale. Or, la langue nawdm a ses termes et expressions qui expriment le temps. Pourquoi n'en font-ils pas usage ? Ont-ils des connaissances suffisantes sur l'expression du temps ? L'objectif spécifique de la présente étude est de mettre à jour le lexique temporel du nawdm, afin de permettre aux locuteurs d'en faire usage. Les résultats montrent que le nawdm a un lexique riche de termes et d'expressions temporels dont les locuteurs peuvent en faire usage. C'est probablement par manque de connaissances suffisantes sur le lexique temporel qui explique le fait que les locuteurs n'en font pas usage ; ce lexique vient à point nommé pour les aider à développer leur savoir.

Mots clés : culture nawda, termes, expressions, temps, usage.

Abstract

The speakers of nawdm Language often use the concepts: **jamga (jama)** ; **wééru (wééri)** or **tɛm**), when they talk of time.. But the remark is that these concepts come from foreign Languages. In fact, nawdm Language has its own terms and expressions that allow expressing time. Why don't they use them? Do they have sufficient knowledge about the expression of time ? The specific objective of the study is to present the temporal lexicon, in order to allow nawdm speakers to use it. The results show that nawdm Language is rich of terms and expressions of time that can allow the speakers to express time. Perhaps, nawdm speakers do not have knowledge enough on the lexicon of time, and this temporal lexicon will help them to develop their knowledge.

Key-words: Nawdm culture, terms, expressions, time, usage.

Introduction

Les concepts : **jamga (jama)** “temps” **wééru (wééri)** (traits d'une montre) “temps” et celui **tɛm** “time” (en anglais) souvent employés en nawdm pour désigner le temps sont des termes apparus pendant la période coloniale. Si le terme **jamga (jama)** est une onomatopée, créé par imitation sonore de la cloche, celui (**tɛm**) est un emprunt, originaire du français ou de l'anglais. Ces termes datent donc des périodes coloniales. Mais, le constat est que ces termes sont aujourd'hui les plus usagés en communication. On entend souvent dire : **ma kphán jama** “je n'ai pas du temps” ; **tɛm kphah** “il n'y a pas de temps”. Or, dans la culture du peuple nawda, il existe des termes ou expressions qui désignent le temps et ses

composantes. Ces termes ou expressions désignant le temps, s’emploient suivant les mouvements quotidiens du soleil, le passage des jours, des semaines, des lunes (mois), des années, (Pere-Kewèzima, 2008). Le peuple nawda fait également usage des termes ou d’expressions temporelles dans l’évocation des changements climatiques, des saisons, des activités agricoles, des activités culturelles. Ainsi, il existe dans cette culture, des termes ou expressions qui caractérisent l’année et ses composantes. L’objectif général de la présente étude est de présenter les termes ou expressions temporels dans la culture du peuple nawda. Spécifiquement, l’étude vise à présenter les composantes temporelles annuelles avec leurs termes ou expressions caractéristiques.

L’étude s’avère importante en ce sens que la mise à jour du lexique temporel du nawdm permet non seulement aux locuteurs d’enrichir leurs connaissances en termes d’expressions temporelles, mais elle constitue également un apport au développement de ladite langue. Ainsi, le sujet part de l’hypothèse selon laquelle : le concept “temps” en nawdm est aujourd’hui évoqué par des termes qui sont soit étrangers soit des onomatopées créés pendant la période coloniale. Or, la langue dispose de termes et expressions propres exprimant le temps. Le travail est présenté en trois sections. La première section est consacrée aux cadres théorique et méthodologique, la seconde présente les résultats, alors que la troisième section fait l’objet de discussion.

1. Les cadres théorique et méthodologique

1. 1. Le cadre théorique

Plusieurs écrits ont porté sur le concept “temps”, avec des conceptions qui diffèrent les unes des autres. Les premières réflexions sur le temps sont apparues chez les Grecs de l’Antiquité, et trois types de temps ont été définis, à savoir : le temps physique, le temps métaphysique et le temps cyclique, (Aubin, 2019). Ces trois types de temps sont différemment incarnés par trois dieux, avec des conceptions différentes. Le temps physique incarné par le dieu Chronos est défini comme étant le temps que nous connaissons tous, c’est le temps physique. Il est segmenté en temps passé, présent et futur, grâce aux unités de mesure telles que : la seconde, la minute, l’heure, etc. Ce temps est quantitatif et linéaire. Chez le dieu Kairos, c’est le temps métaphysique qui est perçu comme le point de basculement décisif, avec une notion d’avant et d’après, où quelque chose de spécial arrive. Le temps incarné par le dieu Aiôn est le temps cyclique conçu comme étant le temps des cycles des mouvements des êtres, des choses. Selon Père-Kewezima (2008), en kabiye, le macro-espace-temps **evemiyè** “journée” est structurable en jour et nuit (micro-espaces-temps). Il montre aussi le temps chronologique indiqué par des indices adverbiaux.

Le présent sujet s’inscrit dans l’approche théorique grecque, suivant le temps chronos et le temps cyclique, dans la mesure où nous traitons du temps dont la structure repose sur les mouvements et positionnements du soleil, les jours, les

semaines, les mois, les saisons, l’année, l’ensemble constituant un éternel recommencement.

1.2. Le cadre méthodologique

Il concerne la méthode utilisée allant de la collecte des données au dépouillement.

1.2.1. La collecte des données.

Deux procédés ont été utilisés pour la collecte des informations : l’enquête documentaire et l’enquête sur le terrain. L’enquête documentaire nous a permis de recueillir des données en consultant le calendrier annuel (Akonega, 2021), le dictionnaire en linguistique (Dubois et al. 1994), le dictionnaire en nawdm (Nicole et al. 2013). Des articles de L’Association pour la Sauvegarde et le Développement du Nawdm (ASDN) ont également fait l’objet de consultation. Ensuite, l’enquête sur le terrain s’est faite auprès des locuteurs natifs du nawdm, dans le canton de Ténéga, préfecture de Doufelgou. Ainsi, un corpus de questions en français de deux cents quinze (215) mots, expressions ou syntagmes temporels a été établi, dans un tableau à deux colonnes. La première colonne comporte les données en français. Des questions comme : comment appelle-t-on le jour, la nuit en nawdm ? Quel est le nom de l’année en nawdm ?; le temps où il pleut s’appelle comment ? . Par quel nom désigne-t-on le temps où il ne pleut pas ? Que font les hommes et les femmes au cours des deux périodes ? La deuxième colonne a servi à recueillir les réponses correspondantes en nawdm, fournies par les informateurs. Au nombre de vingt-cinq (25), les informateurs, ont l’âge compris entre trente (30) et soixante (60) ans.

1.2.2. Le dépouillement

C’est la phase au cours de laquelle les données recueillies ont été transcrites et classées. La transcription est faite suivant l’Alphabet Phonétique Africain (APA). Concernant les tons, le nawdm est une langue à ton haut et à ton bas. Seul le ton haut est privilégié dans ce travail. L’absence de celui-ci sur toute unité syllabique signifie le ton bas. Les classements sont faits en fonction des termes ou expressions exprimant les mouvements et les positions du soleil, les jours, les semaines, les lunes (mois), les saisons ou les années. Les activités champêtres ou culturelles permettent aussi de déterminer le temps.

2. Les résultats.

2.1. Les temps du jour exprimés par les mouvements et les positions du soleil

Le terme “temps” employé ici au pluriel connote les différents moments du jour qui est déterminé par le lever et le coucher du soleil. Dans la culture nawda, le jour est déterminé par l’éclairage du soleil, la nuit étant marquée par l’obscurité, parfois par l’éclairage de la lune. Le jour et la nuit sont donc distincts et se succèdent l’un à l’autre. On dit par exemple:

a. múnú n yúngu ou **yúngu n múnú** “jour et nuit”, “nuit et jour”. Les jours sont comptés à part, de même que les nuits. La notion de journée réunissant le jour et la nuit et s’appuyant sur les heures artificielles ou mathématiques de vingt-quatre (24)

heures n'est pas connue dans cette culture. Le moment qui marque le début du jour est celui où le soleil se lève, aux environs de six (6) heures, si on compare ce temps avec l'heure artificielle ou mathématique. Considérons le syntagme temporel suivant :

b. yúngu kwán

nuit bas

bas de la nuit

“le matin”

Dans ce syntagme temporel, le substantif **kwán** “bas” indique l'horizon, c'est-à-dire, l'Est. Son opposé est **faágá** “haut”, c'est-à-dire, l'Ouest. Ceci s'explique de façon pragmatique, par le fait que les rayons solaires qui éclairent le jour apparaissent de l'Est. Or la nuit est désignée par le substantif **yúngu**. Le substantif **kwán** ajouté à ce dernier donne le composé nominal **yúngukwán** et indique qu'il s'agit de la nuit en train de s'effacer, de disparaître, car les regards sont tournés vers le bas (du ciel), c'est-à-dire, vers l'endroit d'où apparait l'éclairage ; ce qui montre qu'il fait jour, pour dire, le matin.

Pour évoquer l'Est en tant que point cardinal, le substantif **kwán** s'ajoute au substantif : **tún** “ciel”, ce qui donne **tún kwán** “Est”. On dit par exemple :

c. wúndí rená n tun kwan

soleil/sortir+inac /avec/ciel/bas

soleil sort avec ciel bas

“le soleil sort du bas du ciel”

“le se lève à l'Est”

L'élision du ton haut sur les substantifs **tun kwan (c)** est due à l'influence du ton bas que porte le morphème coordonnant **n**. En effet, Nicole (1980) montre qu'au contact du ton bas, le ton haut est influencé par celui-ci et se rabaisse.

Mais, employé avec autres substantifs que **yúngu** et **tún**, le substantif **kwán** devient une postposition qui représente en français la préposition “sous”, comme le montrent en exemples, les groupes postpositionnels suivants:

d. tɛbre kwán

table/sous

“sous la table”

e. tud kwán

baobab/sous

“sous le baobab”

f. jádú kwán

lit/sous

“sous le lit”

Le jour débutant à un temps (moment) appelé **yúngu kwán** “matin”, les autres temps du jour vont être déterminés par les mouvements et les positions du soleil. Ainsi, aux environs (autour) de sept (7) heures et huit (8) heures se traduit par le syntagme temporel **múndalgun, múnú** étant l'éclairage, la lumière, les rayons

solaires ; mais un éclairage faible. Le substantif **múnú** dérive du verbe **moob** “éclairer”. Dans la culture et la tradition nawda, on pense que le soleil effectue des déplacements durant le jour. Il sort (se lève), monte, jusqu’atteindre le sommet (le zénith) de sa course. Ensuite, il tourne, descend et rentre (se couche). Ses déplacements, avec les positions prises permettent de déterminer de différents temps marquant le jour. C’est ainsi qu’on peut entendre dire : **yúngu kwán** “matin” **wúndí kútgám** “la montée du soleil” **wúndí wúhntm** “la descente du soleil”. Les exemples suivants le montrent :

g. sú dán yúngu kwán múnalguń

demain/venir +inac/ éclairage faibles

demain, viens le matin quand l’éclairage est faible

“demain, viens autour de 7h-8h”

Aux environs de neuf (09) heures et dix (10) heures, la langue désigne le temps par le syntagme temporel **wúndí (múnú) kútgám** “à la montée du soleil”. En ce moment, tout le monde est déjà parti au champ, sauf les malades et les personnes âgées. Si vous choisissez ce moment de venir au champ, vous êtes mal vu ; vous êtes considéré comme un paresseux. Pour signifier à quelqu’un qu’il est venu en retard au champ (sans le blesser), on peut faire usage de l’euphémisme suivant ::

h. dán kpam wúdin kútgá

venir+2^e pers+ac/ champ/soleil/monter+ac

“tu es venu au champ à l’heure où le soleil est monté

“tu es venu à 09h (10h) au champ” (tu es un paresseux)

A partir de onze (11) heures, le temps est exprimé par la proposition : **li kedi múnún** “tendant, allant vers midi”, comme c’est le cas dans l’exemple qui suit :

i. ma tayii yakún li kedi múnún

Je/arriver+ac/marché/ça/tendre+inac/midi

“je suis arrivé au marché ça tendait vers midi”

“je suis arrivé au marché quand il tendait vers (aux environs de) midi”

Lorsqu’il est midi, c’est le terme **múnún** qui est utilisé pour désigné ce moment. C’est le moment où le soleil se trouve au-dessus de nos têtes, il est au zénith. C’est le sommet de la montée du soleil. Ce temps marque la moitié du jour. Les travailleurs prennent un repos, avant de reprendre le travail de l’autre moitié du jour. Les temps (moments) de l’après-midi sont marqués par des expressions évoquant la descente du soleil. Le soleil ayant atteint le sommet, va commencer par descendre.

A partir de treize (13) heures, la position inclinée du soleil lui impute l’appellation : **wúndí bídgám** “le tournement du soleil (le changement de côté, de pente)”, le

substantif **bídgm** étant dérivé du verbe **bidrib** “tourner”. L’exemple suivant le montre :

j. baba kpəna kpam wúndí bídgm

papa/revenir+inac/champ/soleil/tournement

papa revient du champ au tournement du soleil

“papa revient du champ aux environs de treize (13) heures”

Lorsque le soleil se trouve dans les environs de quatorze (14) heures et quinze (15) heures, ce moment est désigné par l’expression **wúndí wúhntm**. “descente du soleil”. C’est le moment où l’on remarque clairement que le soleil est en train de descendre, vu sa position distante du zénith.

Exemple :

k. sukurbihí ηmeta sukuri wúndí wúhntm

école+élèves/retourner+inac/école/soleil/descente

“les écoliers retournent à l’école au tournement du soleil”

“les écoliers retournent à l’école aux environs de quinze (15) heures”

Les heures de seize (16) heures et dix-sept (17) heures constituent un temps désigné par le terme **jəbre** “le soir”. Dans la culture nawda, c’est le moment où l’on commence à arrêter les travaux de champ pour rentrer à la maison. Ce sont les femmes qui précèdent les hommes pour aller s’occuper des travaux domestiques, surtout la cuisine. Les hommes les suivent après. A la maison, pendant que les femmes s’occupent de la cuisine, les hommes peuvent se rendre des visites. Les rendez-vous se donnent entre amis, frères, etc. On entend souvent des propos comme :

l. ka bin kpén kpam jəbre bi dán bi yə má

si/ tu/revenir+inac/champ/soir/tu/venir+inac/tu/voir+inac/me

“si tu reviens du champ le soir, tu viens tu me vois”

“si tu reviens le soir du champ, tu viens me voir”

Le temps couvrant les environs de dix-huit (18) heures est désigné par l’expression : **jəbhoolm** “soir noir”. C’est le moment où le soleil n’est plus visible ; il s’est couché, et l’expression utilisée pour parler du coucher du soleil est : **wúndí lorán** “le soleil est rentré”. L’obscurité commence à apparaître. La nature commence à ne plus être claire. On ne voit plus clairement, bref, tout commence à devenir sombre. C’est le moment où les gens prennent leur douche, afin de manger leur repas et se reposer.

L’intervalle entre dix-neuf (19) heures et vingt-deux (22) heures est simplement appelé **yúngu** “nuit” ou **dahḡkádḡm**. Ce substantif est un composé, formé de **dahḡa** “foyer”, “famille” et de **kadm** “assise”, “repos”. Ce temps est le

moment où les membres de chaque famille sont supposés être réunis au foyer pour partager le repas et prendre un repos avant de se coucher. On entend parfois dire :

m. ha kpira dahkádǎm

il,ell/mourir+ac/foyer+assise

“il/elle est mort(e) au moment de l’assise en famille”

“il est mort aux environs de 19h, 20h, 21h”

A partir de vingt-deux (22) heures, et ceci jusqu’à minuit, on parle de **júnbilgu** “nuit mûre” ; “nuit avancée”, puisque ce substantif est composé de **yúngu** “nuit” et du qualificatif **bilgu** “mûre”, c’est-à-dire, (nuit) avancée.

Exemple :

n. náǵmbá rudi yúnbilgún

sorciers/sortir+inac/ nuit mûre+dans

“les sorciers sortent dans la nuit mûre”

“les sorciers sortent dans la nuit avancée”

Les environs de une (1) heure, deux (2) heures et trois (3) heures sont désignés par l’expression : **tunǵkǵore** “nuit profonde”, nuit silencieuse”. Le qualificatif **kǵore** renvoie à un temps où rien ne bouge, aucun bruit. Les hommes, les animaux diurnes sont en profond sommeil. Toute la nature se refroidit, tout est calme, sauf les mouvements des êtres nocturnes.

Exemple :

o. hante tǵbá kpén tunǵkǵoreń

danse/ceux+appartenance/revenir+ac./ciel (nuit)+profond+dans

“ceux à qui appartient la danse sont revenus dans le profond ciel”

“les danseurs sont revenus dans la nuit profonde”

Aux environs de quatre (4) heures et cinq (5) heures, on utilise le terme : **tumbǵetre** “nuit s’ouvrant” “aube” “bonne heure”. Le substantif **tumbǵetre** est formé de **túnǵ** “ciel” (nuit) et du qualificatif **bǵetre**, qui est dérivé du verbe **betb** “découvrir”, ouvrir”. ce substantif **tumbǵetre** indique alors un moment où le ciel (la nuit) se découvre de ce qui le couvrait, de ça noirceur, c’est-à-dire, les ténèbres, l’obscurité, pour devenir clair(e), pour faire jour. On parle aussi de **tunragdre** “ciel (nuit) se découvrant”, “se dévoilant”.

Exemple :

p. ba sǵhli nyihi n tumbǵetre lé

on/couper+inac/paille/et/ ciel (nuit) se découvrant/c’est

on coupe la paille avec la nuit se découvrant c’est

“c’est à l’aube qu’on coupe la paille”

2.2. Les temps hebdomadaires

Il s’agit des temps allant de un (1) à sept (7) jours. En dehors des termes ou expressions utilisés pour délimiter les temps (moments) du jour, le temps dans la culture nawda est aussi compté à travers les jours de la semaine. Pour situer temporellement un fait ou un événement qui ont eu lieu et dont la durée dépasse un jour, l’on fait usage d’expressions comme : **dindiin**, “hier ; **tógdáá**, “avant-hier” ; **tógdábétré** “avant avant-hier”. Les exemples suivants le montrent :

q. dindiin ma tura dadán taa

hier/de moi/ami/venir+ac/nous+chez

“hier, mon ami est venu chez nous”

r. tógdáá tuṅ danirán

avant hier/pluie/pleuvoir+ac

“avant-hier, il a plu”

s. ba dagbura boli tógdábétré

on/jouer+ac/ballon/avant avant hier

“le jour précédent avant-hier, on a joué au ballon”

A la place de **dindiin**, **tógdáá**, **tógdábétré**, l’on peut évoquer le temps en donnant le nombre de jours : **jóóré**, **jóóra háráhá**, **jóóra hataha**, etc., “un jour”, “deux jours”, “trois jours”, etc.

Exemples :

t. métra badán sukuri li hera jóóré

maître/nég+venir+ac/école/ça/faire+ac/jour

“le maître n’est pas venu à l’école ça fait un jour”

“ça fait un jour, le maître n’est pas venu à l’école”

u. jénán jóóra hataha behtián kaju bii

aujourd’hui/jours/trois/malade/nég+manger+inac/quelque chose

“aujourd’hui fait trois jours, le malade ne mange rien”

“aujourd’hui, ça fait trois jours que le malade ne mange rien”

Lorsque l’espace temporel d’un fait ou d’un événement atteint sept (7) jours, on utilise le terme : **láde** qui signifie une semaine. L’on peut également faire usage de jours pour évoquer ce temps, en disant : **jóóra haliblahá** “sept jours”. Mais on préfère souvent le terme **láde** qui est plus simple à articuler.

Exemple :

v. gwátíí jétigi li hera láde

parole (histoire)+en question/passer+ac/ça/faire+ac/semaine.

“l’histoire en question s’est passée, ça fait une semaine”

“ça fait une semaine que l’histoire en question s’est passée”

2.3. Les temps mensuels

Il s’agit des termes ou expressions utilisés pour exprimer les temps allant d’une semaine à un mois. Si un événement a eu lieu et la durée de celui-ci dépasse une semaine, le temps exprimé peut se faire au moyen d’un syntagme coordinatif comme : **ládé n jóórá haraha** “une semaine et deux jours” ; **ládé n jóórá hataha** “une semaine et trois jours” ; etc. Les exemples suivants peuvent le témoigner :

w. **sukuri ηmetgi li hera ládé n jóórá hataha**

école/retourner+ac/ça/faire+ac/semaine/et/trois jours

“l’école est retournée ça a fait une semaine et trois jours”

“la rentrée scolaire a commencé, ça fait une semaine et trois jours”

x. **li hera ládé n jóórá hanuha níí man kpen wúru**

ça/faire+ac/semaine/et/jours/ cinq /que/je+ad/revenir+ac/chemin

ça a fait une semaine et cinq jours que je suis revenu du chemin

“ça fait une semaine et cinq jours que je suis revenu du voyage”

Parfois, la durée de l’événement produit peut coïncider avec les semaines. Dans ce cas, les expressions telles : **lára haraha** “deux semaines” ; **lára hataha** “trois semaines” sont usagées.

y. **súnda jora kpan lára haraha**

chasseur/dormir+ac/champ/semaines/deux

“le chasseur a dormi au champ trois semaines”

“le chasseur a dormi au champ pendant trois semaines”

Pour un fait ou un événement produits dont la durée s’étend sur quatre (4) semaines, il est possible d’utiliser l’expression: **lára hanaha** “quatre semaine” ; mais on préfère souvent le terme simple **kídígá** “lune (mois)”, comme c’est le cas dans l’exemple suivant:

z. **ha gbam wúru kidi(gá) bilmga**

il/demander+ac/chemin/mois/entier

ha gbam wúru kidibilmga

“il a demandé le chemin un mois entier”

“il a demandé la permission pour un mois”

Dans l’exemple (z), l’élision du morphème de classe (ga) permet au qualificatif **bilmga** de s’adjoindre au substantif **wúru** pour former le syntagme nominal qualificatif **kidibilmga** “mois entier”. En effet, le nawdm étant une langue à

classes nominales, les noms composés se forment par élidation des morphèmes de classes, sauf celui du dernier, puisque le mot composé renvoie à un seul signifié.

2.4. Les temps exprimés par les lunes (mois) de l'année

Le temps en nawdm est aussi évoqué par l'usage des termes exprimant les lunes. Ainsi, dans les exemples qui suivent, les temps sont indiqués par les lunes:

aa. malaha bogli kídíhí hitahi n bum

plans de maïs/prendre+inac/mois/trois/et/mûrir+inac

les plans de maïs prennent trois mois pour mûrir

“les plans de maïs font trois mois pour avoir des épis mûrs”

ab. ba sira bawda kídga ná há ηmelgi lug'biiri

on/donner+ac/voleur/mois/que/il/ramener + inac/argent

“on a donné un moi au voleur pour qu'il ramène l'argent”

“on a donné au voleur un moi pour qu'il rembourse l'argent”

Le temps exprimé en lunes (mois), permet également d'indiquer les moments d'exécution ou d'accomplissement de certaines activités agricoles ou domestiques. Coïnciderons les exemples suivants :

ac. ti juli bonané bindi kídí(gá) nogrigan

nous/manger+inac/bonne année/lune/premier+dans

ti juli bonané bindi kídínogrigan

nous mangeons la bonne année dans le premier mois de l'An

“nous fêtons la bonne année dans le premier mois de l'An”

ad. ba koli tírá bindi kidinindiḡan

on/cultiver+inac/haricot/année/mois+huitième+dans

“on cultive le haricot dans le huitième mois de l'année.

Ces exemples (ac), (ad) montrent que les activités faites se déroulent au cours de ces mois ou durant ces temps précis.

2.5. Les temps exprimés par l'usage des termes évoquant les saisons

Il existe dans la culture nawda, deux grandes saisons qui sont: **kwááré**, “saison sèche” et **yubre** “saison pluvieuse”. A côté de ces grandes saisons, il y a de petites saisons marquées par les activités champêtres ou les activités domestiques. Les exemples suivants les montrent:

ae. ba súná n kwáré

on/chasser+inac/en/saison sèche
pluvieuse

af. kúlí jiha n jubre

fleuve/se remplir+inac/avec/saison

“on chasse en saison sèche”
pluvieuse”

“le fleuve se remplit en saison

ag. ba hēli kowti dakaha(ti) ɔg’bi

on/faire+inac/cérémonies/cultures/prise

ba hēli kowti dakahaɔg’bi

“on fait les cérémonies pendant la récolte des cultures”

2.6. Les temps exprimés en années

Le Nawda utilise les termes **bindi** “an”, **bina haraha** “deux ans”; **bina hataha** “trois ans”; etc., pour évoquer les faits produits, dont la durée atteint douze (12)lunes.

Exemples:

ah. ha borii ha nyea li hēra bina hataha

il,elle/perdre+ac/sa/mère/ça/faire+ac/ans (années)/trois

il/elle a perdu sa mère, ça a fait années trois

“il/elle a perdu sa mère, ça fait trois ans”

ai. biga juba sukuri ka ba n bina harondiha

enfant/rentrer+inac./école/en/avoir+inac/avec/ans/six

enfant rentre à l’école en ayant six ans

“l’enfant commence l’école à (l’âge de) six ans”

3. Discussion

Le travail nous a permis de montrer comment le temps est compté en nawdm, suivant les moments du jour, les moments de la nuit, et suivant les jours, les semaines, les mois, les saisons et les années. En ce qui concerne la notion de la journée qui regroupe le jour et la nuit, il ressort que cette notion n’est pas connue dans la culture nawda. Cette thèse contraste la thèse soutenue par Père-Kewezima (2008) op.cit qui, dans l’étude de “macro-espace-temps” montre qu’en kabiyè, **evemiyè** “journée” est composée de jour et de nuit. Cependant, cette opposition n’est pas toujours vérifiable, car dans l’évocation, en nawdm, de certains temps comme **dindiin yungu** “hier nuit” ; **sú yungu** “demain nuit”, nous remarquons le rattachement de la nuit au jour d’hier ou au jour de demain, puisque, dans ces cas précis, la nuit ne peut être indépendamment évoquée, ce qui revient à parler de “macro-espace-temps” évoqué par Père-Kewezima (2008) idem, et utilisé aussi dans le temps mathématique. Théoriquement, l’opposition entre le temps physique incarné par le dieu Chronos et le temps métaphysique dont le dieu Kairos est le détenteur semble être une opposition de fait. En réalité, ces deux temps s’imbriquent l’un dans l’autre, de par leur structuration, et forment d’ailleurs un tout unique, sauf que la structuration temporelle chez le dieu Kairos est vécue de

manière consciente, alors qu'elle l'est physiquement chez le dieu Chronos. Par exemple, "quelque chose de spécial" qui doit arriver et qui n'est pas encore arrivé se situe dans le temps d'"avant", dans la conception de dieu Kairos, et coïncide avec le temps "futur" dans la conception de Chronos. Le "point de basculement décisif" qui permet de situer l'après et l'avant chez le dieu Kairos correspond au temps "présent" chez le dieu Chronos, tandis que l'"après" chez le dieu Kairos se traduit chez le dieu Chronos par le temps "passé".

Conclusion

L'étude nous a permis de montrer que culturellement et traditionnellement, le nawdm a des termes et des expressions permettant d'exprimer les différents temps (moments) du jour avec les différentes activités qui s'y déroulent, indiqués par les positions du soleil, dans ses mouvements. Les mots et expressions indiquant les temps qui meublent la nuit n'ont pas été du reste. Les termes et les expressions évoquant les semaines et les lunes (mois) ont également été présentés, sans oublier les temps marqués par des termes évoquant les jours. En dehors de ces termes et expressions désignant les jours, les semaines et les lunes, le temps dans la culture du peuple nawda est évoqué par l'usage des termes ou expressions renvoyant aux saisons, autres marques des temps. Nous avons également montré que l'évocation de certaines activités champêtres ou culturelles donne l'image du temps. Nous disons donc que, dans la culture du peuple nawda, il existe une multitude de termes et d'expressions permettant d'évoquer le concept "temps". C'est en plus de ces termes et expressions qu'on peut faire usage des termes tels que : **jama**, **tɛm** empruntés aux langues étrangères telles que le français et l'anglais, ou créés pendant la période coloniale par imitation du son de la cloche. Les termes **jama**, **tɛm** ne sont donc pas les seuls qui expriment le temps dans la langue nawdm. Si ces derniers sont souvent utilisés au détriment de ceux propres à la langue, c'est probablement par manque de connaissances suffisantes sur le lexique temporel qui vient justement d'être mis à jour.

Références bibliographiques

- AKONEGA, B. Dinntia, 2021, « J'aime Tikorgu » "J'aime notre pays" (calendrier en nawdm), Niamtougou.
- AUBIN, Jocelyne, 2019, « Les 3 types de temps : Chronos, Kairos et Aiôn. Origine, définition et caractéristiques », Paris, Galimard.
- DUBOIS, Jean et al., 1994, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, Paris, CEDEX 06, 514 p.
- NICOLE, Jacques, 1979, *Esquisse phonologique du nawdm ou les bases d'une orthographe pratique de cette langue*, Lomé (Togo), Institut National de la Recherche Scientifique, ILT, 50 p.
- NICOLE, Jacques, 1980, *Phonologie et morphologie du nawdm*, Université du Bénin, SIL, 299 p.

- A.S.D.N.et SIL-Togo, 2013, *Dictionnaire nawdm-français, avec un lexique français – nawdm et une esquisse grammaticale du nawdm*, Association pour la Sauvegarde et le Développement du Nawdm Niamtougou et Lomé (Togo), 622 p.
- PERE-KEWEZIMA, E. Kokou, 2008, « Structuration du temps dans la langue kabiyè, de la notion de evemiyè “journée” et ses macro-/ mico-espaces : étude morphosémantiques », *Mosaïque*, N° 008, Lomé, 13 p.

ANALYSE DES VARIATIONS DE L'ÉNONCÉ DU NGBEM ET DU MILELM, DEUX DIALECTES DU MIGANGAM, LANGUE GURMA DU TOGO ET DU BÉNIN

Laré KANTCHOA

Université de Kara, Togo

lkantchoa@yahoo.fr

Minlpe Martin GANGUE, Université de Lomé, Togo

Martinmilipe2015@gmail.com

Ouwienfala KOMBARO, Université de Kara, Togo,

ouwienfalakombaro@gmail.com

Résumé

La présente contribution se propose d'examiner l'énoncé en migangam, langue du sous-groupe Gurma palée au Togo et au Bénin. Elle met en relief la relation d'interdépendance entre le nexus et ses expansions, à partir d'une analyse d'énoncés verbaux, nominaux, assertifs, intimatifs et interrogatifs de deux dialectes de la langue migangam : le ngbem et le milelm. L'objectif majeur est de décrire les schèmes d'énoncés admis dans les deux dialectes. L'étude s'inspire du plan de description morphosyntaxique de M. Houis (1977) sur l'énoncé. Les résultats montrent, à travers les exemples retenus, plusieurs types d'énoncés avec des schèmes assez variés.

Mots-clefs : Morphosyntaxe, schème, énoncé, milelm, ngbem, migangam, Gur

Abstract :

This contribution aims to examine the statement in Migangam, a language of the Gurma subgroup spoken in Togo and Benin. It highlights the relationship of interdependence between the nexus and its expansions, based on an analysis of verbal, nominal, assertive, intimate and interrogative statements from two dialects of the Migangam language: the Ngbem dialect, spoken around Koumongou , in the department of Oti and Oti-sud and the milelm dialect which covers the locality of Takpapiéni in Oti-sud and that of Nganbi, located in the department of Kéran. The major objective is to describe the utterance patterns attested in the two dialects. The study is inspired by the morphosyntactic description plan of M. Houis (1977) on the statement. The results show, through the examples selected, several types of statements with quite varied schemes.

Keywords: Morphosyntax, scheme, statement, milelm, ngbem, migangam, Gur

Introduction

Selon J. Dubois et al. (2002, p.312), la morphosyntaxe est « *la description des règles de combinaison des morphèmes pour former des mots ; des syntagmes et des phrases.* » Elle s'intéresse aux morphèmes, à la combinaison des morphèmes dans les unités qui constituent la phrase ou l'énoncé. Un énoncé est composé de deux parties dont un segment nécessaire appelé nexus ou énoncé minimal et un segment non nécessaire appelé expansion. Il peut être formé d'une ou de plusieurs phrases.

De ce fait, selon M. Houis (1977), les schèmes d'énoncés sont des formules de combinaisons organisant la distribution dans l'énoncé. Aussi, D. Creissels (1991) précise-t-il à son tour qu'un schème d'énoncé « est un ensemble organisé de positions syntaxiques devant être remplies chacune par des constituants appartenant à des classes formelles déterminées. » Dans la description d'une langue, la mise en relief de cet aspect est nécessaire pour comprendre son fonctionnement. C'est pourquoi nous l'abordons pour le compte du migangam. Le migangam est une langue parlée au Togo et au Bénin. En effet, au Bénin, le migangam est parlée au Nord-ouest, dans le département de l'Atacora. Au Togo, cette langue est parlée dans les préfectures de l'Oti et de l'Oti-sud. Selon la classification G. Manessy (1975) le migangam est une langue Gur appartenant à la branche Oti-volta et au sous-groupe Gurma. Cette langue a fait l'objet de plusieurs travaux de description linguistique parmi lesquels ceux de O. Kombaro (2019), L. Kantchoa (2014), M. Bakpa (2012), L. Higdon (1996), P. Kelly (1995), J. Reimer (1983) et A. Prost (1964). De tous ces ouvrages, aucun n'a abordé la morphosyntaxe. Pourtant, il faut, pour une langue non entièrement décrite et ayant en son sein des dialectes, la mise à nu du fonctionnement de ses énoncés. Pour y parvenir, il convient de poser la question principale suivante : Quels types d'énoncés peut-on avoir en ngbem et en milelm ? De cette question découlent les questions secondaires qui suivent : Comment sont constitués les énoncés en ngbem et en milelm ? Quels schèmes se déduisent de ces énoncés ?

L'hypothèse première qui guide cette étude est qu'il existe en ngbem et en milelm, plusieurs types d'énoncés possibles. Aussi, les énoncés en ngbem et en milelm sont constitués de termes nécessaires et de leurs termes annexes. Les termes des énoncés appartiennent à des classes de constituants et assument des fonctions syntaxiques bien précises. Il existe en ngbem et en milelm plusieurs variations de schèmes admises.

Les objectifs ici visés sont, d'une part, de mettre en évidence les structures et les types d'énoncés dans les deux dialectes en présence, et, d'autre part, d'identifier les schèmes d'énoncés et leurs éléments constitutifs à partir des critères formels et fonctionnels, d'inventorier les types d'énoncés dans les deux dialectes et enfin de dégager les classes de constituants. L'intérêt de notre recherche est d'établir les différents types d'énoncés attestés en ngbem et en milelm contribuant ainsi à la description des dialectes de la langue migangam.

L'ensemble de ce travail comporte quatre sections fondamentales. La première section est consacrée aux cadres théorique et méthodologique. La deuxième décrit les schèmes d'énoncés au niveau de l'énoncé nominal et de l'énoncé à support verbal du ngbem et du milelm. La troisième section présente l'énoncé intimatif et la quatrième section traite de l'énoncé interrogatif.

1. Cadre théorique et méthodologique

1.1. Approche théorique de référence

Dans le cadre de la présente étude, nous nous sommes basé sur la perspective théorique de M. Houis (1977) présentée dans « plan de description systématique des langues Négro-africaines » in *Afrique et langage*, qui nous a servi de guide. L'analyse morphosyntaxique, selon M. Houis (1977), consiste à analyser les énoncés en mettant l'accent sur le segment de texte qui le constitue et en laissant de côté le locuteur et les conditions d'énonciation. Ainsi, l'analyse suppose deux opérations : d'abord, inventorier les unités grammaticales ; ensuite, essayer de découvrir l'agencement des unités grammaticales, c'est-à-dire leur organisation. Aussi, avons-nous adopté le point de vue de E. Bonvini, disciple de M. Houis, il a apporté sa contribution scientifique en introduisant les notions de prédicat et énonciation. En effet, E. Bonvini, (1988) dans l'ouvrage intitulé *prédication et énonciation en Kàssim*, nous aide à appréhender les contours du sujet. Il en est de même pour l'ouvrage *description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, (1991), de D. Creissels qui nous a apporté d'éclairage et nous leur avons emprunté à la fois des concepts et des mots pour mener à bien notre étude.

1.2. Cadre méthodologique

Dans le souci d'atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé, nous avons effectué une pré-enquête en vue de préparer le terrain d'enquête. Ensuite le travail de terrain proprement dit a été fait. En effet, nous avons collecté les données du présent travail dans le canton de Koumongou et dans celui de Takpapiéni dans la préfecture de l'Oti-sud. Notre méthode d'enquête est empirico-inductive, puisque nous avons élaboré un questionnaire d'énoncés simples et complexes à partir d'un conte en migangam et des travaux de L. Bouquiaux et J Thomas (1976). Et, avec l'aide des informateurs, nous avons recueilli les données orales nécessaires.

Les données collectées sont transcrites selon l'Alphabet Phonétique Internationale (API), version 2005. Nous avons établi la typologie d'énoncés en ngbem et en milelm et au sein de chaque type d'énoncé, nous avons analysé des expansions, afin de cerner les variations d'énoncés admises dans chaque dialecte. Aussi, dans le cas de l'interrogation, il s'agit de voir la position de la particule interrogative dans des questions totales et partielles.

2. Analyse des schèmes d'énoncés

Cette partie met en évidence certains points essentiels de l'analyse morphosyntaxique des schèmes d'énoncés en ngbem et en milelm. Nous présentons d'abord l'énoncé nominal et ses expansions. En ce sens, nous partons du noyau pour atteindre ses expansions. Ensuite, l'énoncé verbal. Il s'agit d'abord, d'avoir une vue d'ensemble systématique et formelle des principes qui organisent le discours selon le nombre fini de schèmes.

Dans l'objectif de rendre les abréviations utilisées dans les données plus exploitables et commodes, il est nécessaire de préciser leurs formes complètes.

Ainsi, lira-t-on : Acc., Foc., Poss., Aff., Nég., pl., Injonc., Proh. et Interr. respectivement pour accompli, focalisation, possessif, affirmatif, négation, pluriel, injonction, prohibition et interrogatif.

La présente analyse aborde l'énoncé du ngbem et de milelm sous deux angles: l'énoncé à support non verbal et l'énoncé à support verbal.

2.1. Enoncé à support non verbal ou énoncé nominal

La fonction prédicative est la fonction spécifique de l'énoncé. Elle est assumée par un verbe ou un nom selon les types d'énoncés. Selon M. Bakpa (2012, p.160) « *la fonction prédicative (...) peut concerner aussi bien le verbe que le nominal.* » Les schèmes à support non verbal présentent deux types de prédicats : le prédicat à valeur présentative et le prédicat à valeur identificatoire.

2.1.1. prédicat à valeur de présentatif

Le prédicat à valeur présentative présente une chose ou une personne relativement proche.

En milelm et en ngbem les morphèmes « lika », « -lɛ » et « -sɔ » sont utilisés pour permettre une présentation.

Ngbém: (1a) ja kp̄piɛl wɛ lɛ.

(1b) ūtāān sɔ

/Poss. /+ hippopotame / foc. /

/ cheval + /foc. //

« Voici mon hippopotame ! »

« Voici le cheval ! »

Milelm: (1a) lika ma kp̄p̄ɛ̄.

(1b) lika ma tāān.

/regarde /Poss. /+ hippopotame. /

/regarder /poss./+ cheval /

« Voici mon hippopotame ! »

« Voici le cheval ! »

Les énoncés (1a) exposent des variations d'un dialecte à un autre : en ngbém, le possessif est représenté par le morphème « ja », qui vient en début d'énoncé tandis qu'en milelm, c'est le morphème « ma » qui le représente et se trouve en milieu d'énoncé. De plus, dans l'énoncé (1a) et (1b) du ngbém, dialecte de Koumongou, les morphèmes de focalisation « -lɛ » et « -sɔ » apparaissent en fin d'énoncé pour présenter un objet ou un animal ou encore une personne. Cependant, en (1a) et (1b) du milelm, nous constatons l'absence de ces morphèmes. Ainsi, Ces énoncés montrent l'importance des variations dans les deux dialectes tout en révélant des constantes.

2.1.2. prédicat à valeur identificatoire

Un prédicat à valeur identificatoire permet l'identification d'une chose ou d'une personne. Ainsi, avons-nous les formes affirmative et négative.

2.1.2.1. Forme affirmative

La forme affirmative permet d’exprimer une affirmation ou de donner pour vrai une affirmation.

Ngbém : (2a) ni ji n ja tāān.
/c’est, Aff. /+ poss. /+ cheval. /
« c’est mon cheval ! »

(2c) ūtāān le
/ cheval /C’est, Aff.
« C’est le cheval ! »

milɛlm : (2a) ni je ma tāān ni.
/c’est, Aff. / poss./+ chéval. /foc. /
« C’est mon cheval ! »

(2b) ni ji līkpél
/C’est,Aff. /+ rivière /
« C’est la rivière ! »
(2c) ni je ūtāān ni.
/C’est / cheval + /foc/
« C’est le cheval ! »

(2b) ni je nkpén ni.
/C’est, Aff. /+ rivière /foc. /
« C’est la rivière ! »

En observant les exemples ci-dessus des deux dialectes, nous constatons l’absence du morphème « ni » en ngbem. Ce morphème en milɛlm est employé en fin d’énoncé et permet une focalisation donnant pour vraie une affirmation.

2.1.2.2. Forme négative

La forme négative exprime une négation, un refus, d’un fait dépourvu d’éléments réels dans la langue.

Ngbém
(3a) na ji n ja tāān
/Nég. /c’est /+ poss. /+ cheval. /
« ce n’est pas mon cheval ! »

(3a) na ji līkpél
/C’est /+ rivière /
« Ce n’est pas la rivière ! »

milɛlm
(3a) na je ma tāān.
/Nég. /c’est /+ poss. /+ cheval. /
« ce n’est pas mon cheval ! »

(3a) na ji nkpén.
/C’est /+ rivière /
« Ce n’est pas la rivière ! »

Ici, le morphème de négation « nā » dans les deux dialectes est placé en début d’énoncé et constitue l’élément permettant d’infirmer l’identification d’une chose ou d’une personne. Par ailleurs, le procédé de focalisation en milɛlm, représenté par « ni » en (2a, b et c) ci-dessus en fin d’énoncé à la forme affirmative de l’identification, s’élide à la forme négative.

2.2. Enoncé à support verbal

La fonction prédicative est assumée par un verbe.

2.2.1. Enoncé assertif

L'énoncé de type assertif permet d'affirmer ou d'infirmer un fait. Il se réalise de deux manières : avec prédicat et sans prédicat. Par ailleurs, Les schèmes de prédication verbale se définissent comme « *l'ensemble des propriétés combinatoires qui caractérisent la saturation des valences de ces prédicats par des constitutions* » D. Creissels (1991). Ces schèmes ont généralement pour noyau :

N /S + V/P + expansion.

Exemple :

ūtāān puor līkpél

/cheval / traverser + incc. /rivière /

« le cheval traverse la rivière. »

2.2.1.1. Séquence de type : N/S + V/P

Dans la séquence de type : N/S + V/P, nous avons des éléments indispensables : le sujet associé avec le verbe que l'on ne peut supprimer sans attenter à la cohérence syntaxique de la proposition.

Ngbém

(4a) ūtāān gā kipak .

/cheval, Aff. /+ recevoir + Acc. / honneur/
Acc. / honneur/

« le cheval est honoré»

(4b) ūtāān fiēr ni.

/ cheval, Aff. /+ revenir+ Acc. /Foc/
revenir+ Acc. /Foc/

« Le cheval est revenu. »

Nous voyons que dans ces énoncés, le N/S + V/P sont nécessaires à la constitution de l'unité grammaticale complète dans les deux dialectes gangam. En ce sens, dans l'exemple (4a) en ngbém et en milelm ūtāān est en fonction sujet et « gā » et « lâ » signifiant respectivement recevoir et voir, sont en fonction prédicat.

Par ailleurs, dans l'exemple (4b) des deux dialectes, le morphème de focalisation « ni » du ngbém et « nu » de milelm viennent en fin d'énoncés.

En examinant ces énoncés, nous constatons que le schème dans ces deux dialectes est le même N/S + V/P.

milelm

(4a) ūtāān lâ nkpiegu.

/cheval, Aff. /+ voir +

« le cheval est honoré»

(4b) ūtāān liè nu.

/ cheval, Aff. /+

« le cheval est revenu. »

2.2.1.2. Séquence de type : N/S + V/P ± N/O

Cette séquence est constituée d'éléments mobiles (N/O) et des éléments fixes (N/S + V/P).

Ngbém

(5a) ūtāān puor l līkpél.

milelm

(5a) ūtāān li nkpén.

/cheval/ + traverse + incc. /rivière. /
/

« le cheval traverse la rivière. »

(5b) bi sǔ wa júól.

/on /voler + Acc. / poss./queue /

« on a volé sa queue. »

(5c) bi kpěh ìjójó.

/ils /échangés + Acc. / + queue +pl. /
+pl. /

« ils se sont échangés les queues»

Ici (N/O) mobile étant représenté en fin d'énoncé dans les illustrations par « ìkpél » et « nkpén » en (5a) et « ìjójó » et « ājúó » en (5c) peuvent être effacés sans une influence au plan sémantique.

2.2.1.3.Séquence de type : N/S + V/P + N/C.

Cette séquence est constituée du sujet, du verbe et le complément circonstanciel de lieu, qui ne peut se laisser supprimer sans rendre la phrase asémantique.

Ngbém

(6a) ukpěpiel biè ñnũm ni.
nu.

/l'hippopotame /+ demeure+ Acc. /+ l'eau –loc. /

« L'hippopotame demeure dans l'eau. »
dans l'eau. »

(6b) u kuò ñnũm ni.

/il /+ rentrer + incc. /l'eau- loc. /
/

« il rentre dans l'eau. »

(6c) ùtāān be linàcējil.
nu.

/cheval /être /+ fête / loc. /

« le cheval est à la fête. »

milɛlm

(6a) ūkpěpiel fuoba ñnũ

/l'hippopotame/+ demeure+
Acc. /+ l'eau –loc. /

« L'hippopotame demeure

(6b) u kò ñnũ nu.

/il /+ rentrer + incc. /l'eau- loc.

« il rentre dans l'eau. »

(6c) ùtāān be kunàcěk

/cheval /être /+ fête /loc. /

« le cheval est à la fête. »

Le complément circonstanciel de lieu « ñnũm ni » en ngbém et « ñnũ nu » en milɛlm en (6a) et (6b) sont nécessaire pour la compréhension de l'énoncé.

2.2.1.4. Séquence de type : N/S +V/P ± N/O ± N/C.

L'on a ici, des énoncés constitués d'un sujet, d'un verbe avec ou sans le complément d'objet direct et le complément circonstanciel de lieu.

ngbém

(7a) ūtāān ŋa ʒi puor līkpél.

/cheval /Nég. /traverser + Acc. /rivière. /
Acc. /rivière. /

« le cheval ne traverse plus la rivière. »
plus la rivière. »

(7b) ūtāān ŋa ʒi fier ni.

/cheval/ Nég. /+ revenir /
/

« le cheval n'est plus revenu. »
revenu. »

(7c) ūtāān ŋa miε ukpēpiel a ʒúól ŋrũm ni.
ja ʒúó ŋrũ nu.

/cheval/ Nég. /+ demander/ l'hippopotame / poss. /queue. /
demander/ l'hippopotame / poss. /queue. /

« le cheval n'a pas demandé la queue à l'hippopotame dans l'eau. » « le cheval
n'a pas demandé la queue à l'hippopotame dans l'eau. »

Nous observons que dans les deux dialectes du migangam malgré la variation au niveau du lexique, les schèmes à prédication verbale sont consécutifs au fait qu'il existe une relation d'interdépendance entre le nexus et ses expansions. Selon M. Houis (1977) « *le nexus est la partie de l'énoncé nécessaire qui fonde l'identité de l'énoncé comme telle* ». De plus, nous découvrons que, le nombre des expansions peut varier en ngbém comme en milɛlm et les variations admises sont :

N/S +V/P (Sujet Verbe) ;

N/S +V/P ± N/O (Sujet Verbe attribut) ;

N/S + V/P + N/C (Sujet Verbe +Complément) ;

N/S +V/P ± N/O ± N/C (Sujet Verbe + Complément).

3. Enoncé de type intimatif

Dans l'énoncé de type intimatif, l'interlocuteur est invité à accomplir l'action signifiée par le prédicat. En ce sens, le locuteur veut qu'une situation donnée soit différente et de ce fait, ordonne à quelqu'un de la changer.

En ngbém, comme en milɛlm, on distingue au plan sémantique, l'injonction et l'interdiction.

3.1. Schème de l'injonction

Dans l'injonction, l'on indique l'ordre de toutes les nuances de la volonté. Elle se manifeste en ngbém et en milélm par la construction du verbe sans sujet dans certain cas, et dans d'autre cas avec le sujet.

Ngbém

V/P

(8a) puòrá!

/traverser !/+ Injonc. /

« Traverse. »

(8b) puòr-mã

/traverser /+ vous /+ Injonc. /

« traversez »

(8c) tǒ

/donner /+ Injonc. /

« donne. »

(8c) tǒ mã

/donner /+vous/+ Injonc. /

« donnez. »

(8c) dũ

/prendre /+ Injonc. /

« prends. »

(8c) dũ mã

/prendre /+vous/+ Injonc. /

« prenez. »

milélm

V/P

(8a) liĩ !

/traverser !/+ Injonc. /

« Traverse. »

(8b) liĩ lã

/traverser /+ vous /+ Injonc. /

« traversez »

(8c) de

/donner /+ Injonc. /

« donne. »

(8c) de lã

/donner /+vous/+ Injonc. /

« donnez. »

(8c) tuo

/prendre /+ Injonc. /

« prends. »

(8c) tuo lã

/prendre /+vous/+ Injonc. /

« prenez. »

Dans les deux dialectes, pour intimer un ordre, le locuteur utilise le prédicat. Ainsi, le schème de l'injonction admis est V/P. En outre, dans la construction du verbe avec le sujet, celui-ci vient en fin d'énoncé. Il est représenté en ngbém par le morphème « mã » et en milélm par le morphème « lã » donnant le schème V/P+N/S.

3.2. Schème de prohibition

Ici, la prohibition est exprimée par le morphème « lãã » en ngbém et le morphème « nã » en milélm marqué en début d'énoncé.

Ngbém

milélm

| | |
|-------------------------------|-------------------------------|
| Nég +V/P | Nég +V/P |
| (9a) lāā pẹ̆. | (9a) nā pẹ̆. |
| /Proh. /+ emprunter, Imp. / | /Proh. /+ emprunter, Imp. / |
| « N'emprunte pas » | « N'emprunte pas » |
| (9b) lāā dū mā. | (9b) nā tuo la. |
| /Proh. / + prendre /+ vous. / | /Proh. / + prendre /+ vous. / |
| « Ne prenez pas » | « Ne prenez pas » |
| (9c) lāā tō lijol. | (9c) nā de lā lijuo. |
| /Proh. /+donner/ queue/ | /Proh. /+donner / queue/ |
| « Ne donnez pas la queue. » | « Ne donnez pas la queue. » |

Le morphème de la négation « lāā » et « nā » viennent en début de l'énoncé. Le schème admis est Nég+V/P, Nég+V/P+N/S et Nég+V/P+ N/O

4. Enoncé de type interrogatif

Nous traitons ici de l'énoncé interrogatif où l'interlocuteur est interrogé par le locuteur au sujet d'un propos. En effet, le locuteur n'est pas sûr qu'une situation donnée soit un fait, ou il ne connaît pas les détails de cette situation et par conséquent, il demande à quelqu'un de la lui préciser. En effet, si l'interrogation concerne la proposition entière, elle est dite totale et si elle concerne uniquement l'un ou l'autre terme de la proposition, elle est désignée comme étant partielle. Dans les dialectes ngbém et milélm l'interrogation est toujours marquée d'une manière explicite par une particule interrogatif placées en début ou en finale d'énoncé. Selon H. M. Gblem-poidi et L. Kantchoa et (2018) l'interrogation en migangam est marquée par une particule en finale d'énoncé.

Les termes interrogatifs dans les questions qui portent sur : un argument : **ɲmɛ** « qui » en ngbém, « **ɲma** » en milélm ; **Bā** « quoi » et **lā** « où » pour les deux dialectes ; un moment **nlājōō** « quand ». Nous allons premier lieu évoquer l'interrogation totale. En second lieu nous évoquerons l'interrogation partielle.

4.1. Interrogatif totale

En ngbem et en milélm, les morphèmes interrogatifs exprimant l'interrogation totale sont simplement ajoutés en limite d'énoncé. Ces schèmes ont pour noyau : N/S + V/P + Interr.

Ngbém

(10a) ūtāān nɛ fier ni-ii?
/cheval/foc. / revenir, Acc. /+Foc. Interr. /
/+Foc. Interr. /

« le cheval est-il revenu ? »

milélm

(10a) ūtāān lieb nu-uu ?
/cheval / foc. / revenir, Acc.

« le cheval est-il revenu ? »

(10b) u ji ni lijol l-εε?

/il /remener, Acc. / queue + foc. Interr. /
Foc Interr. /

« a-t-il ramené la queue? »

Le morphème interrogatif au niveau de l'interrogation totale n'est pas fixe, il varie selon la nature du segment qui termine la phrase. En ngbem, les exemples (10a) et (10b) montrent les morphèmes interrogatifs suivants : « -ii » et « -εε » qui se place en fin d'énoncé. En outre, en milelm, nous observons le même phénomène avec l'adjonction de du morphème -uu en (10a) et -oo en (10b) en fin d'énoncé. Ainsi, Le schème établi pour les deux dialectes au niveau de l'interrogation totale est : N/S + V/P + foc. Interr.

(10b) u ji nu lijuo-oo ?

/il /remener, Acc. / queue +

« a-t-il ramené la queue? »

4.2. Interrogatif partielle

Elle concerne un terme de l'énoncé.

4.2.1. Le morphème interrogatif -ηmε- « qui »

L'interrogation portant sur un élément de l'énoncé se fait par l'insertion d'un morphème qui peut précéder ou suivre le substantif.

Le pronom interrogatif est employé ici pour se renseigner sur un fait. En en ngbém, c'est le morphème interrogatif « ηmε » qui est utilisé pour s'interroger sur la personne et en milelm, c'est le morphème interrogatif « ηma » qui est sollicité.

Ngbém

(11a) ηmε kē ki bō a bi ca kinacēg ?
kunacēku?

/qui /voir / que /tu /morphème passé /aller/ fête + Interr. /
/morphème passé

« Qui t'a vu aller à la fête ? »
fête ? »

(11b) ηmε tōk ki ūtāān nē jō na ?
bura ?

/qui /dire/ que /cheval. / foc/ partir/ interr./
foc/ partir/ interr./

« qui t'a dit que le cheval est parti? »
est parti? »

milelm

(11a) ηma la ji ā do

/qui /voir / que /tu
/aller/ fête + Interr. /

« Qui t'a vu aller à la

(11b) ηma sie ji ka ūtāān

/qui /dire/ que /cheval. /

« qui t'a dit que le cheval

Nous constatons que le morphème interrogatif ηma et ηmε dans les deux dialectes est placé en début d'énoncé.

4.2.2. Le morphème interrogatif **bā** « **quoi** »

Nous avons en ngbém comme en milɛlm, un seul morphème interrogatif sur les choses : **bā** qui n'est stable. En effet, il se place à la fin comme en (12c) ou en début de l'énoncé comme en (12a) et en (12b) lorsqu'il est employé.

Ngbém

(12a) *bā ti nāā?*

/Quoi / faire + Acc. /interr./

« Qu'est-ce qui s'est passée ? »

(12b) *bā ŋa kuō mī jīm ni ?*

/quoi /nég/ rentrer /l'eau-foc. /

« qu'est-ce qui ne rentre pas dans l'eau ? »
l'eau ? »

(12c) *ā je gā ki bā ?*

/tu/ vouloir /chanter /quoi/+ interr. /
/

« Que veux-tu chanter ? »

milɛlm

(12a) *bā te ni ?*

/Quoi / faire + Acc. /interr./

« Qu'est-ce qui s'est passée ? »

(12b) *bā ka kō n jū nu ?*

/quoi /nég/ rentrer /l'eau-foc. /

« qu'est-ce qui ne rentre pas dans

(12c) *a ji gaa ba ?*

/tu/ vouloir /chanter /quoi/+ interr.

« Que veux-tu chanter ? »

4.2.3. Interrogation sur le circonstant

Le complément de circonstance sert à préciser entre autres des rapports de temps, de lieu, de manière, de cause, de condition. Ces morphèmes se placent en fin d'énoncé.

4.2.3.1. Interrogatif focalisée sur le lieu

Le morphème **lā** « où » sert à préciser le lieu. Il se trouve placé en fin d'énoncé comme le montre l'exemple (13a) et (13b).

ngbem

(13a) *ā ca lā ?*

/tu / aller / où/ interr. /

« Où vas-tu ? »

(13b) *ā bīl wù lā ?*

/tu / déposer /lui /où + interr. /
interr. /

« Où l'as-tu déposé ? »

milɛlm

(13a) *ā do lā ?*

/tu / aller / où/ interr. /

« Où vas-tu ? »

(13b) *ā bīl wō lā kōba ?*

/tu / déposer /lui /où +

« Où l'as-tu déposé ? »

4.2.3.2. Interrogation focalisée sur le temps : **nlājōō** « **quand** ».

Le morphème **nlājōō** « quand » sert à préciser le moment. Il est placé aussi en fin d'énoncé.

Ngbém

(14a) ütāān fierni nlājōō ?

?

/cheval /+ venir/ quand (interr.) /

/

« Quand reviendras le cheval ? »

(14b) u jǒ nlājōō ?

/il /partir+ acc./ + quand-interr. /

« a quelle heure est-il parti ? »

milɛlm

(14a) ütāān ji lieb nu nlājōō ba

/cheval /+ venir/ quand (interr.)

« Quand reviendras le cheval ? »

(14b) u bur nlājōō ?

/il /partir+ acc./ + quand-interr. /

« a quelle heure est-il parti ? »

Les dialectes en présence dans cette étude montrent au niveau de l'interrogation totale, le schème N/S + V/P + Interr et pour ce qui de l'interrogation partielle, nous observons des schèmes suivants : N/S + V/P + morph.+ Interr. Et morph + interr+ V/P± N/O.

Conclusion

Cette étude de l'énoncé en ngbém et en milɛlm montre une petite variation des mots composant l'énoncé. L'une des premières règles syntaxiques concerne l'ordre des mots dans les langues. Dans cette perspective, l'énoncé en migangam comporte les éléments qui s'agencent entre eux de la manière suivante : nominal en fonction sujet, verbal en fonction prédicat, nominal en fonction objet, nominal en fonction circonstant (N/S +V/P ± N/O ± N/C). Le même énoncé quoique construit selon la même structure syntaxique pourrait être incompréhensible pour l'un ou l'autre locuteur des deux dialectes du migangam étudiés. Cette analyse idéale d'énoncés montre une vue d'ensemble sur l'appartenance de ces dialectes à une même langue. L'idée de faire cette étude de l'énoncé vient du fait que ces deux dialectes après une hiérarchisation dialectologique des parlers gangam, se retrouvent séparés dans un même groupe.

Cette étude fait voir l'énoncé sous deux angles : l'énoncé à support non verbal et l'énoncé à support verbal. Dans le premier cas, la fonction de prédicat est assurée par un constituant autre que le verbe. Ainsi, l'on a un prédicat à valeur présentative et un autre à valeur identificatoire. Dans le deuxième cas, la fonction de prédicat est assurée par un verbe. L'ordre des termes est identique à celui de la plupart des autres langues gur (Cf. Kantchoa, 2006 ; Bakpa, 2012, etc.). Chaque élément dans les énoncés a sa place bien déterminée et l'inversion de l'ordre des éléments peut nuancer le message original entraînant une rupture sur le plan syntaxique. Les énoncés verbaux dans les deux dialectes peuvent être simples ou complexes. Le nexus étant la partie irréductible de l'énoncé, il comporte un nombre variable de constituants. Chaque constituant est un élément nécessaire de l'énoncé qu'on ne peut supprimer sans invalider celui-ci. Trois types d'énoncés verbaux ont été mis en relief : les type assertif, intimatif et interrogatif. Ceci étant il sera intéressant de

se pencher sur la structure interne des morphèmes grammaticaux qui entrent dans le fonctionnement de chaque type d'énoncé.

Références bibliographiques

- BAKPA Mimboabe, 2012, *Etude du ngbem, parler gangam de Koumongou. Description et analyse comparative*, Thèse de Doctorat (PhD), Universität Bayreuth.
- BOUQUIAUX, Luc ; et THOMAS, Jacqueline, 1976, *enquête et description des langues à tradition orale*, Paris Selaf.
- BONVINI, Emilio, 1988, *Prédication et énonciation en Kàssim*, CNRS, Paris.
- HEINE Bernd, et NURSE Derek, 2001, *les langues africaines*, Edition, Karthala.
- REIETKERK Dieke, 1997, interpretation of migangam phonetics, in *migangam language project*.
- COMRIE, Bernard et Norval, SMITH, 1987, *Questionnaire structuré pour la description d'une langue*, traduit de l'anglais par André Dugas volume42, numéros 1, Edition de l'université de Québec à Montréal.
- COMRIE, Bernard, 1981-1989, *Language universals and Linguistic typology*, second Edition, the university of Chicago press.
- CREISSELS, Denis, 1991, *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*.
- DUBOIS, Jean, 2002, Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris Cedex.
- GANGUE, Minlipe, Martin, 2014, « forme canonique et dynamique de langue : une analyse de l'énoncé verbal assertif moba », in *Afrique, Langue et cultures*, 04, 66-86.
- GRANT, Mary, et alii, 1996, interpretation of migangam phonetics in migangam language project.
- GREEN, Horsleys, "Interpretation of migangam phonetic Data", in *migangam language project*.
- HOUIS, Maurice, 1977, « plan de description systématique des langues négro-africaines » in *Afrique et langue*, paris, presse de l'Agora.
- MELICK Cristina, M., juin, 2012, *tone in migangam verbe system*, thèses MASTER Graduation institute of Applied Linguistics

PRATIQUES ÉDUCATIVES FAMILIALES ET DÉVELOPPEMENT PSYCHOSOCIAL DES ÉLÈVES DES COURS ÉLÉMENTAIRES (CE) DE LOMÉ AU TOGO

Kodzo KPOFFON¹

Direction des programmes et innovations pédagogiques, Lomé, Togo

serge.kpoffon@gmail.com

Atsu Dodzi DOM²

Université de Lomé, Togo, dodzidomatsu@gmail.com

Résumé

La famille est la première cellule de socialisation de l'enfant. Les pratiques éducatives adoptées par les parents sont déterminantes dans ce processus de socialisation. La présente étude se donne pour objectif d'évaluer l'impact des pratiques éducatives familiales sur le développement psychosocial des enfants. Elle est conduite auprès de 102 élèves des CE et de leurs parents à Lomé. Les données ont été collectées à l'aide des questionnaires de pratiques éducatives familiales et de développement psychosocial de l'Etude Longitudinale Nationale sur les Enfants et les Jeunes (ELNEJ), puis traitées à partir des logiciels Sphinx Lexica et SPSS.18. Les résultats ont montré qu'il y a une association positive entre les pratiques éducatives familiales et le développement psychosocial des élèves. Lorsque les pratiques éducatives familiales sont démocratiques, les élèves ont des scores faibles en hyperactivité, en anxiété, en troubles de comportement non agressifs et en troubles émotifs, mais obtiennent des scores élevés en comportements prosociaux.

Mots clés : pratiques éducatives familiales, développement psychosocial

Abstract

FAMILY EDUCATIONAL PRACTICES AND PSYCHOSOCIAL DEVELOPMENT OF STUDENTS IN ELEMENTARY CLASSES IN LOME, TOGO

The family is the child's first unit of socialization. The educational practices adopted by parents are decisive in this socialization process. The present study aims to evaluate the impact of family educational practices on the psychosocial development of children. It is conducted with 102 CE students and their parents in Lomé. The data were collected using the NLSCY family educational practices and psychosocial development questionnaire, then processed using the Sphinx Lexica practices and the psychosocial development of students. When family educational practices are democratic, students have low scores in hyperactivity, anxiety, non-

¹ Direction des programmes et innovations pédagogiques/ Togo/ Tel (00228) 90 78 01 89, E-mail : serge.kpoffon@gmail.com

² Institut National de Jeunesse et Sport de l'Université de Lomé /Togo/Tel (00228) 90 19 23 55/ Email : dodzidomatsu@gmail.com

aggressive behavior disorders and emotional disorders, but higher scores in prosocial behaviors.

Keywords: family educational practices, psychosocial development.

Introduction

Pendant les premières années de la vie, que plusieurs considèrent comme une période unique en matière de développement à l'instar de Winnicott (1957), les parents jouent un rôle particulièrement important. Alors qu'ils guident leurs jeunes enfants de la dépendance totale aux premières étapes de l'autonomie, les comportements des parents peuvent avoir des répercussions immédiates et durables sur le fonctionnement social de leur progéniture, dans des domaines tels que le développement moral, le jeu avec les pairs et la réussite scolaire. Pour assurer le meilleur développement possible de leurs enfants, les parents doivent trouver un équilibre entre, d'une part, les exigences au plan de la maturité et de la discipline, qui permettent d'intégrer les enfants dans le système familial et social, et d'autre part, le maintien d'une atmosphère de chaleur, de sensibilité et de soutien. Quand le comportement et l'attitude des parents ne reflètent pas un juste équilibre entre ces deux dimensions pendant les années préscolaires, les enfants peuvent connaître divers problèmes d'adaptation.

Conscients de cet état de fait, les parents tentent généralement de rechercher les mesures les plus adéquates quant aux dispositions à prendre pour assurer le développement harmonieux de leurs enfants.

L'étude des influences du milieu familial a été et reste encore de nos jours la préoccupation majeure de nombreux chercheurs en éducation.

C'est ainsi que plusieurs recherches à l'instar de Maccoby (1992), Kochanska et thompson (1997) sont conduites pour évaluer l'influence de chacune des composantes de ce milieu sur la genèse et le développement des habiletés sociales. La recherche a généralement associé le style parental démocratique, où les parents établissent un équilibre entre les exigences et la sensibilité, à de plus grandes compétences sociales chez les enfants. Ainsi, les enfants de parents démocratiques établissent de meilleures relations avec les pairs, consomment moins de drogue à l'adolescence et jouissent d'un plus grand bien-être affectif au début de l'âge adulte (Frick, 1998). Bien que les styles autoritaires et permissifs semblent représenter les extrémités opposées du spectre des conduites parentales, aucun des deux styles n'a été lié à des résultats positifs, probablement parce que tous deux minimisent les occasions d'apprendre à gérer le stress. D'un côté, trop de contrôle et d'exigences envers les enfants peuvent limiter leurs occasions de prendre leurs propres décisions ou de faire connaître leurs besoins à leurs parents. De l'autre côté, les enfants qui grandissent dans des foyers permissifs et indulgents risquent de ne pas recevoir les conseils et l'encadrement nécessaires à leur développement moral et au choix d'objectifs jugés acceptables par la société. Baumrind (1967)

Par ailleurs, l'observation des conduites des enfants sur la cour de l'école montre une diversité de comportements dont certains sont qualifiés de troubles de comportement (Maccoby, 2007). Sur la base de ces constats, nous nous sommes intéressés aux facteurs impliqués dans la genèse de ces difficultés. Et puisque la famille constitue le premier milieu de vie de l'enfant, il est important de s'interroger sur son rôle dans le devenir des enfants sur le plan social.

Le présent travail s'inscrit dans le prolongement de nombreux travaux qui se sont intéressés aux influences du milieu de vie de l'enfant sur son développement plus particulièrement son développement social.

De ce point de vue, les experts s'accordent pour dire qu'un contexte relationnel caractérisé par la chaleur, la sécurité et la mutualité constitue l'assise première sur laquelle la socialisation des jeunes doit s'établir (D. Laible et R. Thompson, 2007). Selon J. Grusec, J. Goodnow et L. Kuczynski (2000), une relation caractérisée par le soutien et l'affection du parent permet à l'enfant de développer une image positive de lui-même, de se sentir aimé et respecté, de mieux explorer un rôle actif et de s'investir dans la relation avec le parent. D'autre part, les enfants qui ont développé une relation sécurisante avec leurs parents sont plus coopératifs et plus réceptifs aux efforts de socialisation de ces derniers ; on remarque en outre que ces enfants établissent des relations sociales plus positives avec les pairs ainsi qu'avec les autres adultes (G. Kochanska et R. Thompson, 1997 ; R. Thompson, 2006).

En 2011, une étude effectuée par H. I. Bawa sur les styles éducatifs, l'estime de soi et les performances scolaires chez les adolescents d'Atakpamé, a montré que les pratiques éducatives familiales influencent l'estime de soi des élèves qui par conséquent, influence leurs performances scolaires. K. Bito (2012), dans sa thèse de doctorat a montré que l'âge de la scolarisation a une influence sur le développement cognitif des élèves d'une part, et sur le développement des compétences sociales des mêmes élèves d'autre part.

Au demeurant, le contexte de vie des parents les amène à adopter des modes de vie qui exercent une influence sur d'une part, le développement psychosocial de leur enfant et d'autre part le développement intellectuel de l'enfant suivant le schéma suivant (Kpoffon, 2012) :

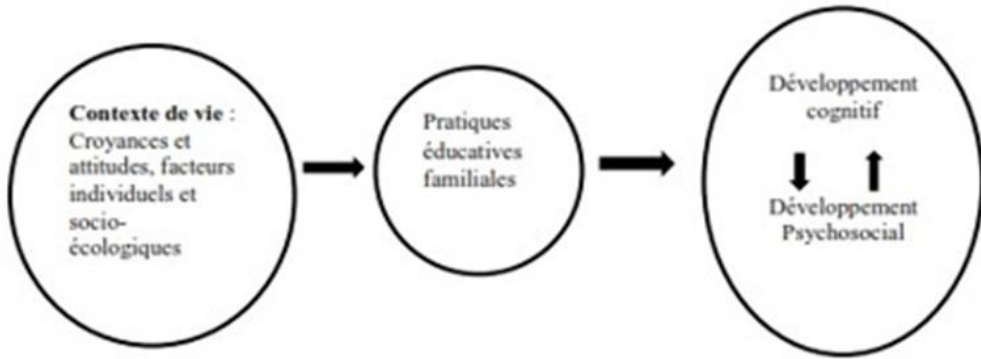


Figure 1 : Modèle théorique provisoire explicatif des interactions entre les pratiques éducatives familiales, le développement cognitif et le développement psychosocial (K. kpoffon, 2012)

Une étude portant sur les relations entre les pratiques éducatives familiales et le développement psychosocial nous aiderait à apporter une contribution à la clarification des facteurs qui génèrent les difficultés scolaires surtout dans les premières années de la scolarité, et sur un autre angle à comprendre l'apparition de certains types de comportement chez les enfants. Quelle est la part des pratiques éducatives dans le développement psychosocial ? C'est l'une de questions qui préoccupent tout éducateur. La présente étude vise à déterminer en quoi et comment dans le contexte togolais, les pratiques éducatives pourraient influencer les compétences sociales des enfants. L'hypothèse générale est qu'il existe un lien entre les pratiques éducatives familiales et le développement psychosocial des mêmes enfants. On s'attend à ce que les pratiques éducatives familiales dépendent du sexe, du niveau d'étude et de la catégorie socioprofessionnelle des parents. Par ailleurs, on postule que les élèves dont les parents font usage de pratiques éducatives démocratiques développent des comportements prosociaux tandis que ceux de parents autoritaires et permissifs montrent plutôt des comportements d'agressivité, de timidité et d'anxiété.

1. Matériel et méthodes

1.1. Cadre physique et participants

La population de la présente étude est constituée de l'ensemble des élèves de cours élémentaire (CE1 et CE2) des écoles primaires publics comme privées de la région pédagogique de Lomé-Golfe, soit un total de 81 270 élèves au cours de l'année scolaire 2009-2010 avec 42 704 élèves filles et 38 566 élèves garçons répartis dans 992 écoles primaires.

A partir de la technique d'échantillonnage probabiliste par étape, nous avons tiré au sort 3 inspections pour l'étude. Il s'agit de Lomé-Université, Lomé-Port et de Lomé-Ouest. Ces trois inspections comptent 488 écoles avec 39 198 élèves du cours élémentaire. Compte tenu du nombre important d'écoles, nous avons décidé de travailler avec 5% des écoles soit 25 écoles dont 4 écoles pour Lomé-Université,

9 écoles pour Lomé-Aéroport et 12 écoles pour Lomé-Ouest compte tenu de leur poids respectif dans la région

Les classes de CE1 et CE2 comptent en moyenne un effectif 50 élèves. Nous avons retrouvé dans les salles de classe en moyenne 25 élèves dont l'âge correspond au critère de 8 à 10 ans. Nous avons alors tiré au sort 4 élèves par classe dont deux filles et deux garçons soit 8 élèves par école. Les effectifs dans les écoles primaires sont de telle sorte qu'il n'y a pas de disparité importante en effectif entre les filles et les garçons. Il revient à un total de 200 élèves (100 élèves de sexe masculin et 100 élèves de sexe féminin) avec leurs parents.

1.2. Procédure de collecte des données

Le questionnaire et l'observation directe sont les techniques de collecte des données utilisées dans la présente étude.

Le questionnaire utilisé pour évaluer les pratiques éducatives familiales, est une adaptation de la section « rôle parental » du questionnaire de l'ELNEJ (2008) développé conjointement par Statistique Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Il est constitué essentiellement d'échelles d'évaluation unipolaires à cinq niveaux. Le sujet (le parent de l'élève) est invité à se placer sur l'un des cinq niveaux (jamais, environ une fois par semaine ou moins, quelques fois par semaine, une ou deux fois par jour, plusieurs fois par jour) selon que celui-ci reflète mieux son comportement envers son enfant tel que décrit dans les différents énoncés.

Les thèmes abordés concernent la relation entre l'enfant et ses parents à savoir la proximité émotionnelle (soutien, affection), la communication parent-enfant et les styles disciplinaires (punition, coercition, induction)

Pour l'évaluation du développement psychosocial des élèves, nous avons adapté la section développement psychosocial du même questionnaire (ELNEJ, 2008).

Il est constitué essentiellement d'échelles d'évaluation unipolaires à trois niveaux. Le sujet est invité à se placer sur l'un des trois niveaux (jamais ou pas vrai, quelquefois ou un peu vrai, souvent ou très vrai) selon que celui-ci reflète mieux son comportement tel que décrit dans les différents énoncés.

Il mesure chez les élèves les comportements comme l'hyperactivité, les troubles de conduite non agressifs, les comportements prosociaux, les troubles émotifs, l'agressivité indirecte, l'inattention, l'anxiété, la timidité, le retrait social, l'opposition, les comportements antisociaux, les comportements de délinquance et les comportements au regard des jeux de hasard.

Pour la technique de l'observation directe, nous avons confectionné une grille d'observation de comportement des élèves en situation de jeux libres pendant les récréations, à la sortie des classes et sur la cour de l'école. Elle est inspirée de la grille utilisée par Allès-Jardel et Evelyne Ginest (1994).

1.3. Méthodes d'analyse des données

Les données recueillies ont été traitées au moyen du logiciel Sphinx lexica et SPSS.18. Les tests statistiques utilisés sont l'analyse de variance, le khi-deux et la régression multiple.

Le de khi-deux sert à comparer des groupes de sujets et à voir s'il existe des liaisons entre les variables pour lesquelles on les compare.

Nous avons utilisé l'analyse factorielle en composante principale. Nous avons utilisé cette procédure pour vérifier les qualités métrologiques de nos outils de collecte des données.

La régression linéaire multiple est une généralisation, à p variables explicatives, de la régression linéaire simple. Nous avons utilisé la régression multiple pour examiner le lien entre les pratiques éducatives familiales, le développement cognitif et le développement psychosocial des enfants.

2. Résultats

2.1. Répartition des parents en fonction des pratiques éducatives familiales

Les résultats présentés dans le tableau 1 montrent que sur l'ensemble des répondants, 40 parents soit 38,5% font usage des pratiques éducatives familiales démocratiques, 36 soit 34,6% font usage des pratiques éducatives autoritaires et 26 soit 25% font usage des pratiques éducatives familiales permissives. Aucune pratique éducative familiale n'est prépondérante dans la population de la présente étude. Les pratiques éducatives dominantes sont les pratiques éducatives démocratiques et les pratiques autoritaires.

Tableau I : Répartition des enquêtés en fonction des pratiques éducatives familiales

| Pratiques éducatives familiales | Fréquences absolues | Fréquences relatives |
|---------------------------------|---------------------|----------------------|
| PEFD | 40 | 38,5 |
| PEFA | 36 | 34,6 |
| PEFP | 26 | 25,0 |
| Total | 102 | 100 |

Notes : PEFD = Pratiques éducatives familiales démocratiques

PEFA = Pratiques éducatives familiales autoritaires

PEFP = Pratiques éducatives familiales permissives

2.2. Pratiques éducatives familiales autoritaires et développement psychosocial

Pour calculer les corrélations respectives entre les pratiques éducatives familiales autoritaires et les différentes modalités du développement psychosocial, une régression multiple a été réalisée. Les termes sont classés dans l'ordre de leur importance pour l'explication des pratiques éducatives familiales autoritaires. Pour faire la régression multiple, nous avons considéré la mesure des

comportements en continue et nous avons calculé une régression pour chaque dimension afin d'en examiner la contribution des pratiques parentales.

Le tableau ci-dessous est un tableau récapitulatif car nous avons d'abord intégré un modèle avec toutes les modalités des variables indépendantes (pratiques éducatives familiales autoritaires, démocratiques et permissives), et lorsque deux des modalités (permissives et démocratiques) ne sont pas corrélées significativement, nous refaisons le modèle avec seulement la modalité « autoritaires ». C'est à la suite de cet exercice que nous sommes parvenu à établir le tableau ci-dessous.

Les résultats montrent que lorsque les pratiques éducatives familiales autoritaires augmentent d'une unité, les scores au niveau de l'anxiété augmentent de 0,035 ; les scores au niveau de l'agressivité physique augmentent de 0,039 ; les scores au niveau des troubles de comportement non agressifs augmentent de 0,038 ; les scores au niveau des comportements prosociaux diminuent de 0,012 ; les scores au niveau des troubles émotifs augmentent de 0,020 et les scores au niveau de l'agressivité indirecte augmentent de 0,036. Il en résulte que, plus les pratiques familiales deviennent autoritaires, plus les scores des enfants au niveau de l'agressivité physique, des troubles de comportement non agressifs, des troubles émotifs, de l'agressivité indirecte augmentent et plus leurs scores au niveau des comportements prosociaux sont faibles.

Tableau II : Pratiques éducatives autoritaires et développement psychosocial

| | | Coefficients non standardisés | Coefficients standardisés |
|---|--------|-------------------------------|---------------------------|
| Développement psychosocial | A | Standard erreur | Bêta |
| Anxiété | 0,035 | 0,004 | 0,638*** |
| Aggressivité physique | 0,039 | 0,003 | 0,790*** |
| Troubles de comportement non agressifs | 0,038 | 0,004 | 0,790*** |
| Comportement pro-sociaux | -0,012 | 0,005 | -0,232* |
| Troubles émotifs | 0,020 | 0,003 | 0,526*** |
| Aggressivité indirecte | 0,036 | 0,004 | 0,704*** |

*** p < .001 ; * p < .05

2.3. Pratiques éducatives familiales démocratiques et développement psychosocial

Pour calculer les corrélations respectives entre les pratiques éducatives familiales démocratiques et les différentes modalités du développement psychosocial, nous avons réalisé une analyse de régression multiple. Les différentes modalités de la variable développement psychosocial sont classées dans l'ordre de leur degré de saturation dans la variable pratique éducative familiale démocratique. L'alpha de Cronbach des critères explicatifs est de 0,82. Le coefficient de corrélation multiple est de 0,97. Ceci signifie qu'il y a une relation de dépendance entre les

pratiques éducatives familiales démocratiques et la survenue de certains types de comportement.

Le tableau 2 suivant est un tableau récapitulatif car nous avons d’abord intégré un modèle avec toutes les modalités des variables indépendantes (pratiques éducatives familiales autoritaires, démocratiques et permissives), et lorsque deux des modalités (autoritaires et permissives) ne sont pas corrélées significativement, nous refaisons le modèle avec seulement la modalité « démocratique ». C’est à la suite de cet exercice que nous sommes arrivé à établir ce tableau.

Tableau III: Pratiques éducatives familiales démocratiques et développement psychosocial

| | A | Coefficients non standardisés Standard erreur | Coefficients standardisés Bêta |
|---|--------|--|-----------------------------------|
| Développement psychosocial | | | |
| Hyperactivité | -0,036 | 0,004 | - 0,716*** |
| Anxiété | -0,031 | 0,004 | - 0,634*** |
| Troubles de comportement non agressifs | -0,035 | 0,003 | - 0,724*** |
| Comportements prosociaux | 0,074 | 0,005 | 0,684* |
| Troubles émotifs | -0,019 | 0,003 | - 0,537*** |
| Agressivité indirecte | -0,031 | 0,003 | - 0,677*** |
| Agressivité proactive | -0,026 | 0,004 | - 0,601*** |

*** $p < .001$; * $p < .05$

Il ressort des résultats de l’analyse que lorsque les pratiques éducatives familiales démocratiques augmentent d’une unité, les scores au niveau des comportements prosociaux augmentent de 0,074, le score au niveau de l’anxiété diminue de 0,031 ; le score au niveau des troubles de comportement non agressifs diminue de 0,035 ; le score au niveau de l’hyperactivité diminue de 0,036 ; le score au niveau de l’agressivité indirecte diminue de 0,031 ; les scores au niveau des troubles émotifs diminuent de 0,019 et les scores au niveau de l’agressivité proactive diminuent de 0,026. Il en découle que plus les pratiques parentales deviennent démocratiques, plus les enfants ont des scores de plus en plus élevés au niveau des comportements prosociaux et plus ils ont des scores de plus en plus faibles au niveau de l’anxiété, des troubles de comportement non agressifs, de l’hyperactivité, de l’agressivité indirecte, des troubles émotifs et de l’agressivité proactive.

2.4. Pratiques éducatives familiales permissives et développement psychosocial

Pour les pratiques éducatives familiales permissives, nous avons utilisé la même méthode de calcul à savoir la régression multiple avec chaque modalité de développement psychosocial. Certaines modalités de la variable développement psychosocial comme comportements prosociaux, l’inattention, l’opposition, le

retrait social, la timidité et l'agressivité réactive ne sont pas saturées dans les pratiques éducatives familiales permissives et ne sont donc pas prises en compte dans la régression. Les résultats montrent que les pratiques éducatives familiales permissives expliquent dans des proportions différentes les différents types de comportements psychosociaux. En effet, lorsque les pratiques éducatives augmentent d'une unité, le score au niveau de l'hyperactivité augmente de 0,057, le score au niveau de l'anxiété augmente de 0,049 ; le score au niveau des troubles de comportements non agressifs augmente de 0,055 ; le score au niveau de l'agressivité physique augmente de 0,058 ; le score au niveau des troubles émotifs augmente de 0,030 ; le score au niveau de l'agressivité indirecte augmente de 0,050 ; le score au niveau de l'agressivité proactive augmente de 0,042. Il en résulte que plus les pratiques éducatives familiales deviennent permissives, plus les enfants ont des scores élevés au niveau de l'hyperactivité, de l'anxiété, des troubles de comportements non agressifs, de l'agressivité physique, des troubles émotifs, de l'agressivité indirecte et de l'agressivité proactive.

Tableau IV : Pratiques éducatives familiales permissives et développement psychosocial

| | | Coefficients non standardisés | Coefficients standardisés |
|---|-------|-------------------------------|---------------------------|
| Développement psychosocial | A | Standard erreur | Bêta |
| Hyperactivité | 0,057 | 0,006 | 0,706*** |
| Anxiété | 0,049 | 0,006 | 0,622*** |
| Troubles de comportement non agressifs | 0,055 | 0,005 | 0,722*** |
| Aggressivité physique | 0,058 | 0,004 | 0,811*** |
| Troubles émotifs | 0,030 | 0,005 | 0,526*** |
| Aggressivité indirecte | 0,050 | 0,005 | 0,675*** |
| Aggressivité proactive | 0,042 | 0,006 | 0,599*** |

*** $p < .001$; * $p < .05$

3. Discussion

L'objectif de la présente étude est d'identifier chez les élèves du cours élémentaire de la région pédagogique de Lomé, le lien entre les pratiques éducatives adoptées par leur parent et leur développement psychosocial. Le présent travail s'est proposé alors de répondre à un certain nombre de questions que pourraient ou devraient se poser les éducateurs ou les organismes qui s'intéressent à l'éducation des enfants. Nous allons d'abord discuter notre méthodologie de travail avant de situer nos résultats par rapport aux théories existantes, et de comparer nos résultats à ceux d'autres études afin d'en trouver les points de convergence ou de divergence et d'arriver à les expliquer. En effet, en

psychologie, les données n'ont de sens que lorsqu'ils sont rassemblés au sein d'une théorie qui les organise en un réseau cohérent.

La présente étude a montré que les pratiques éducatives familiales sont associées au développement psychosocial des élèves des classes de CE à Lomé au Togo. En effet, il ressort des analyses que les enfants dont les parents adoptent des pratiques démocratiques développent beaucoup plus les comportements prosociaux que les enfants dont les parents adoptent des pratiques autoritaires et permissives. Ces résultats confirment ceux trouvés dans des études présentées dans les lignes qui suivent. En effet, le présent travail a démontré qu'il y a une forte corrélation entre les pratiques éducatives familiales démocratiques et l'émergence des comportements prosociaux alors que les pratiques éducatives familiales permissives et autoritaires sont fortement corrélées avec des scores élevés au niveau des comportements d'agressivité, d'hyperactivité, d'anxiété, de retrait social, et d'opposition. Ces résultats sont les mêmes que ceux trouvés par les auteurs comme D. Baumrind (1971), W. Friedrich, R. Reams et J. Jacob (1988), K. Stark, L. Humphery, K. Crook et K. Lewis (1990), E. E. Maccoby (1992), L. Steinberg (1994). En effet, ces auteurs ont montré que les pratiques parentales permissives entraînent beaucoup plus chez les enfants des comportements comme l'indiscipline, la désobéissance, l'impulsivité, l'agressivité, l'opposition alors que les pratiques autoritaires entraînent chez les enfants de l'anxiété, le retrait social, le conformisme. Par contre les pratiques éducatives parentales démocratiques développent chez les enfants une confiance en soi élevée, une capacité à maintenir un effort pour atteindre un but, une indépendance, une estime de soi élevée. Ces résultats s'expliquent par le fait que les parents constituent pour les enfants un modèle d'identification indéniable. Ils modèlent pour ainsi dire les conduites des enfants. Ce modelage se fait par l'intermédiaire de l'imitation et de la reproduction de modèle.

Les résultats de notre étude montrent qu'il y a un lien entre les pratiques éducatives familiales et le développement psychosocial. En effet, les enfants des parents démocratiques manifestent beaucoup plus de comportements prosociaux dans leurs rapports avec les autres enfants. Ils se montrent beaucoup plus empathiques et viennent le plus souvent en aide à d'autres enfants qui se trouvent dans des situations difficiles. Certes, on remarque chez ces enfants des comportements d'agression, d'hyperactivité, de troubles de comportement non agressif et de trouble émotif, mais avec une prévalence faible par rapport à celle des enfants des parents autoritaires et permissifs. Ce constat fait lors de l'analyse avec la régression multiple a été conforté par les résultats de l'observation qui montre clairement que les enfants de parents démocratiques ont un coefficient de coopération et de décentration supérieur à celui des enfants de parents autoritaires et permissifs. Ce résultat montre que les enfants des parents démocratiques sont beaucoup plus portés vers la recherche de communication et de coopération, alors que les enfants de parents autoritaires ont un coefficient de combativité plus élevé, car ils sont plus enclins à des actes d'opposition, d'agression sous toutes ses formes et d'isolement. Il nous apparaît qu'une éducation trop autoritaire donc

dirigiste serait un frein à la capacité pour l'enfant de passer à l'étape de l'échange et de la coopération avec ses camarades. Une éducation trop permissive rendrait aussi les enfants peu capables de décentration.

Ces résultats à la lumière des théories écologiques (Bronfenbrenner, 1979) et socioculturelles (Vygotsky, 1978) se justifient, car selon ces dernières, la socialisation de l'enfant se construit par l'entremise de ses relations sociales avec l'entourage. En effet, l'enfant reproduit sur ses semblables le plus souvent les traitements dont il fait lui-même l'objet de la part de son entourage. C'est dans cette optique que la théorie sociocognitive d'apprentissage de Bandura, prend en compte la capacité des humains à se représenter, à traiter et à comprendre les informations recueillies en situations sociales tout simplement en observant les agir de l'entourage. Selon cet auteur, l'enfant apprend de « nouvelles réponses » simplement en observant comment les personnes de son entourage (les modèles) se comportent. En prenant note mentalement de ce qu'il a observé, l'enfant peut utiliser ultérieurement ses représentations mentales pour reproduire les comportements des modèles qui les entourent et ces modèles ne sont que pour l'instant les parents, les éducatrices, la fratrie et les amis. Dans la tranche d'âge 7, 8, 9 ans, les enfants sont encore sous l'emprise des parents, car ces derniers jouent encore un rôle fondamental dans leur existence et servent primordialement d'objet d'identification. Les parents joueraient ainsi un rôle particulièrement important dans le processus de socialisation de leurs enfants, car ils sont encore en bonne position pour modeler et façonner les conduites sociales de leur enfant. En retour, l'enfant joue lui aussi un rôle actif dans ses apprentissages, car il est très attentif à ce qui se passe autour de lui, et reproduit les comportements observés aux moments qu'il juge opportuns et même modifie certaines des réactions de ses parents (processus d'effets réciproques).

De manière plus explicite, il s'agit du modelage de l'enfant selon le comportement de son entourage par observation d'un modèle qui est le plus souvent le père ou la mère, leur place étant encore plus importante dans la vie de l'enfant. Rappelons que ce modelage se fait par l'intermédiaire des efforts consentis par le jeune que nous assimilons aux moteurs de la théorie de Bandura : il s'agit de ses capacités à observer attentivement les parents, de ses capacités à retenir et à reproduire les actions du modèle (parent) tout ceci dans une ambiance du désir de faire et de ressembler à ses parents. Cette motivation de faire comme les parents constitue un moteur important dans l'orientation donnée à l'observation des modèles parentaux.

La capacité attentionnelle de l'enfant lui permet de sélectionner dans l'environnement les modèles à observer et les informations à extraire à partir de l'observation. Dans le cas de la présente étude, l'environnement familial délimite un certain nombre d'individus (les parents) auxquels l'enfant ou le sujet est régulièrement confronté : leurs comportements (les pratiques éducatives parentales) sont observés ou mieux vécus de façon permanente, et sont donc susceptibles de servir de modèle.

Par l'attention, l'enfant arrive à réaliser un tri parmi les comportements des modèles potentiels et ceci en fonction de leur efficacité, et de leur pouvoir d'attraction interpersonnelle. Il en ressort qu'il n'y a réellement d'apprentissage par observation que si le comportement appris peut-être effectuer en l'absence du modèle. Cela implique que les informations recueillies soient stockées en mémoire et selon Bandura (1977), les informations observées sont représentées en mémoire sous forme imagée et/ou sous forme verbale. C'est ce qui est observé par Piaget lorsque les enfants imitent déjà à partir de six ans leur parent, ce qui l'auteur a appelé les jeux symboliques. Le premier système de représentation permet ainsi à l'enfant de produire des « images durables et retrouvables des comportements modèles ». Par la suite, les représentations sont verbalisées à cause de l'accès de l'enfant au langage dès déjà deux ans. Ce second modèle permet un codage verbal, par exemple, une description propositionnelle des événements.

Dans la phase de reproduction motrice, l'enfant élabore des actions à partir des représentations mentales constituées lors de la phase d'observation et stockées en mémoire. Lors de cette exécution comportementale, l'enfant organise d'abord les éléments constitutifs. Ainsi, comme le souligne A. Bandura (1977), « le degré d'apprentissage observationnel qui transparait comportementalement dépend de la disponibilité des savoir-faire élémentaires qui y interviennent ». Les enfants possédant les éléments constitutifs des comportements des modèles les intègrent facilement de façon à produire de nouveaux patrons comportementaux. La réalisation de la réponse ainsi apprise dépend des savoir-faire dont dispose préalablement l'enfant. Cependant, il est impérieux de rappeler que les représentations mentales, si précises soient-elles, ne permettent pas à coup sûr de délivrer un comportement satisfaisant dès le premier essai, d'où la nécessité d'ajustements correctifs lors de tentatives ultérieures, le plus souvent dans les rapports de l'enfant avec ses semblables.

Par la motivation, l'enfant détermine, parmi les comportements appris par observation, lesquels seront sélectionnés et exécutés. La théorie de Bandura établit donc une distinction nette entre l'acquisition des représentations mentales et l'exécution ultérieure des comportements appris : nous ne traduisons pas en actions tout ce que nous avons appris. A. Bandura distingue trois facteurs de renforcement des comportements modelés. Le renforcement direct est lié à l'évaluation positive ou négative de l'efficacité du comportement exécuté. Et puisque les enfants vivent dans des atmosphères qui ne font que renforcer positivement les comportements des modèles (les parents ne font que reproduire ce qu'ils ont l'habitude de faire), il s'ensuit automatiquement une persistance du comportement du modèle chez l'enfant. Cette auto-renforcement lié à la satisfaction générée par l'obtention du résultat désiré lors de l'exécution du comportement se fait en suivant de plus près ce que font les parents. Enfin, le renforcement vicariant qui se passe automatiquement par le fait que les comportements des enfants se trouvent réconfortés lors de la phase d'observation puisque les enfants sont en contacts permanent avec les parents.

Nos hypothèses opérationnelles que voici se trouvent vérifiées. Il s'agit de :

- les élèves dont les parents adoptent des pratiques éducatives démocratiques développent plus de comportements prosociaux que les élèves dont les parents adoptent les pratiques éducatives autoritaires et permissives.
- les élèves dont les parents adoptent les pratiques autoritaires ont tendance à développer plus de troubles émotifs et de troubles de comportements non agressifs, à être plus anxieux, plus timides, plus retirés socialement, que les élèves dont les parents, adoptent les pratiques éducatives démocratiques.
- les élèves des parents de style parental permissif ont tendance à être plus hyperactifs, plus agressifs, plus désobéissants (opposition), moins attentionnés que les enfants des parents démocratiques.

Conclusion

Le présent travail portant sur les relations entre les pratiques éducatives familiales et le développement cognitif d'une part et d'autre part les liaisons entre les pratiques éducatives familiales et le développement psychosocial est un effort de saisie des influences des actions du milieu sur le développement d'un sujet. Il a été conduit sur un échantillon de 102 élèves des classes de CE de la circonscription pédagogique de Lomé. L'étude a aussi porté sur les parents desdits élèves..

Les données ont été collectées à l'aide de plusieurs techniques, dont des questionnaires validés sur un échantillon de la population d'étude et une observation systématique des élèves en situation de jeux libres. Les données ont été traitées et analysées à l'aide de deux logiciels de traitement statistiques à savoir le SPSS.18 et le sphinx Lexica.

A l'aide des tests statistiques de comparaison de moyennes d'échantillon indépendant, de l'analyse de variance à un facteur, des régressions simples et multiples et enfin des calculs de contingence, nous sommes arrivés aux résultats suivants :

- les élèves de parents démocratiques ont des scores plus élevés au niveau des comportements prosociaux que les enfants de parents permissifs et autoritaires ;
- les élèves des parents autoritaires et permissifs présentent des niveaux plus élevés de comportements d'agressivité physique, d'anxiété, de troubles de comportements non agressifs, d'agressivité proactive, de troubles émotifs et d'agressivité indirecte que les élèves de parents démocratiques ;
- les élèves de parents autoritaires montrent un niveau plus élevé d'agressivité indirecte, de troubles de comportements non agressifs et de troubles émotifs que les élèves de parents permissifs qui sont eux plus enclins à de l'agressivité physique que les premiers. Les

comportements d'hyperactivité, d'anxiété et d'agressivité proactive sont approximativement répartis de la même façon parmi les deux catégories d'élèves venant de famille permissive et autoritaire.

Nous rappelons aussi que les termes sur lesquels ont porté les différentes questions des questionnaires que nous avons utilisés n'ont pas fait l'objet d'une adaptation au contexte africain et plus précisément togolais. Il aurait fallu pour nous de les contextualiser afin d'identifier dans nos cultures ceux à quoi ils correspondent réellement. Nous espérons que nos futurs travaux vont être consacrés à ce volet du problème. Il s'agira pour nous de mettre en place la démarche méthodologique qui nous permettra de partir des réalités du terrain afin de construire un questionnaire qui tienne compte des pratiques éducatives telles qu'elles se présentent au Togo et de voir les similitudes et les divergences avec les autres types de pratiques éducatives. De plus, nous envisageons approfondir nos recherches sur les associations entre les pratiques éducatives et le développement psychosocial

Enfin, soulignons que notre étude s'est limitée au cadre restreint des élèves du cours élémentaire de la commune de Lomé et surtout sur un échantillon de 102 élèves avec leurs parents, cadre qui ne peut être représentatif de l'ensemble des élèves des cours élémentaires du Togo. Pour ce faire, nos résultats ne nous permettront pas de généraliser sans réserve nos conclusions. Il faudrait que d'autres études à caractère plus national soient entreprises pour confirmer les résultats de la présente étude sur un espace un peu plus grand.

Références bibliographiques

- BANDURA Albert, 1977, *L'apprentissage social*. Bruxelles : Mardaga.
- BAWA Ibn Habib, 2011, *Styles éducatifs parentaux, estime de soi et performances scolaires. Etude auprès des adolescents d'Atakpamé*. Thèse de doctorat, inédite ; Université de Lomé.
- BAUMRIND Diana, 1971, Current patterns of parental authority. *Developmental Psychology Monograph*, 4 (1), pp. 1-103.
- BITO Kossi, 2012, *Age de scolarisation, niveau de développement cognitif, compétences sociales et performances scolaires des élèves de la région Golfe Lomé*. Thèse de doctorat, inédite ; Université de Lomé.
- FRIEDRICH William, Reams Redmond & Jacob Jane, 1988, Sex differences in depression in early adolescents. *Psychological Reports*, 62, pp. 475-481.
- GRUSEC Jean, GOODNOW Jacqueline, & KUCZYNSKI Leon, 2000, New directions in the analysis of parenting contributions to children's acquisition of values. *Child Development*, 71, 205-211.
- KOCHANSKA Grazyna, & THOMPSON Ross, 1997, The emergence and development of conscience in toddlerhood and early childhood. In J. E.

Grusec & L. Kuczynski (Eds.), *Parenting and children's internalization of values* (pp. 53–77). New York : Wiley.

MACCOBY Eleanor & MARTIN John, 1983, Socialization in the context of the family : Parent-child interaction. In E.M. Hetherington et P.H. Mussen (dir.), *Handbook of child psychology* (Vol. 4 –*Socialization, personality, and social development* (p.1-101). New York, NY : John Wiley.

MACCOBY Eleanor Emmons, 1992, The role of parents in the socialization of children: An historical overview. *Developmental Psychology*, 28, pp. 1006-1017.

MACCOBY Eleanor Emmons, 2007, Historical overview of socialization research and theory. In J. E. Grusec & P. D. Hastings (Eds.), *Handbook of socialization: Theory and research* (pp. 13–41). New York, NY: Guilford Press.

STEINBERG Laurence, Elmen Julie, & Mounts Nina, 1989, « Authoritative parenting, psychosocial maturity, and academic success among adolescents », *Child Development*, 60, pp. 1424-1436.

STARK Kevin, Humphrey Laura L., Crook Kim, & Lewis Kay, 1990, Perceived family environments of depressed and anxious children: Child's and maternal figure's perspectives. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 18, pp. 527-147.

WINNICOTT Donald, 1957, *L'enfant et sa famille*. Paris, Petite bibliothèque Payot, 1981.

PREMIÈRES DONNÉES NORMATIVES DU TEST DE RORSCHACH DE LA POPULATION ADOLESCENTE TOGOLAISE

Lawson Laté Mawuli¹

Université de Lomé, Togo

jppson8888@gmail.com

Koffi Agnon A. BALOGOU², Université de Lomé, Togo

Tevfika IKIZ³, Université d'Istanbul, Turquie

Kokou Messanh Agbémélé SOEDJE⁴, Université de Lomé, Togo

Résumé:

Les adolescents souffrants de problèmes de santé mentale devraient avoir accès à des services de santé mentale efficaces ; ce qui veut dire un accès à des outils de diagnostic d'une haute précision et à un traitement adapté au diagnostic. La clinique du normal qui s'oppose à la pathologie, constitue un élément fondamental qui permet de différencier ce qui est propre au fonctionnement normal à l'adolescence de ce qui est propre à la pathologie. La clarté et la précision du diagnostic s'avère être par conséquent une urgence dans la clinique de l'adolescent afin de pouvoir optimiser les potentialités de cette couche de la population qui constitue la relève de demain. Cet article s'inscrit dans l'optique de cette recherche de clarté et de précision du diagnostic en passant la clinique du normal de l'adolescent togolais à l'épreuve du test de Rorschach afin de dégager les premières données normatives de la population adolescente togolaise.

Cette étude est conduite auprès d'un échantillon de 15 sujets adolescents non-consultants âgés de 12 à 17 ans, réparti par tranches d'âge, sexe, ethnies. Les principaux résultats auxquels nous sommes parvenus sont les suivants : un nombre moyen de réponses (R=21,9), G% moyen = 32,9, un pourcentage assez élevé des réponses formelles (F%=77,9), F+% = 49,8 ; H% = 11,5% A% = 49,5 et un TRI dominé par le type extratensif pur. On note une absence de différences significatives entre les différents sous-groupes de notre échantillon.

En somme, notre étude permet ainsi de présenter les premiers résultats d'une étude normative propre à la population adolescente togolaise, avec un certain nombre de similitudes et d'écarts en comparaison avec les repères normatifs spécifiques à d'autres pays.

Mots – clés: Rorschach – Test – Normes – Adolescence - Togo

Abstract:

Adolescents facing mental health issues should have access to effective mental health services, meaning access to highly accurate assessment tools and treatment

¹ Doctorant en Psychologie Clinique, Université de Lomé

² Professeur de Neurologie, Université de Lomé

³ Professeure de Psychologie Clinique, Université d'Istanbul

⁴ Professeur Agrégé de Psychiatrie, Université de Lomé

tailored to the diagnosis. The clinic of normal, as opposed to pathology, constitutes a fundamental element for distinguishing what is characteristic of normal functioning in adolescence from what is specific to pathology. Therefore, the clarity and accuracy of the psychological assessments are urgently needed in adolescent clinics to optimize the potential of this population, which represents the future. This article aligns with the quest for clarity and precision in the psychological assessment by subjecting the clinic of normal in Togolese adolescents to the Rorschach test to derive the first normative data for the Togolese adolescent population.

This study is conducted with a sample of 15 non-consulting adolescent subjects aged 12 to 17, distributed by age, gender, and ethnicity. The main results we have achieved are as follows: an average number of responses ($R=21.9$), average $G\% = 32.9$, a relatively high percentage of formal responses ($F\%=77.9$), $F+\% = 49.8$; $H\% = 11.5\%$; $A\% = 49.5$ and a TRI dominated by the pure extratensive type. There is an absence of significant differences between the various subgroups of our sample.

In summary, our study therefore presents the initial outcomes of a normative study specific to the Togolese adolescent population, with some similarities and differences compared to normative data specific to other countries.

Keywords: Rorschach – Test – Normative data – Adolescence - Togo

Introduction

Un des problèmes assez souvent discutés dans le domaine de la psychologie est la question de la précision et de la fiabilité des évaluations psychologiques. La conséquence immédiate d'une évaluation psychologique erronée en psychologie est l'impossibilité pour les patients de recevoir une psychothérapie adaptée pour leur trouble ; ce qui conduit inévitablement à une complication de l'état de santé et du fonctionnement psychique de ces derniers. Ainsi, une mauvaise évaluation psychologique et une mauvaise psychothérapie sont handicapants pour le patient, la famille et la société. L'impact est encore plus grave lorsque l'évaluation porte sur la population adolescente.

La clarté et la précision de l'évaluation psychologique s'avère être par conséquent une urgence dans la clinique de l'adolescent afin de pouvoir optimiser les potentialités de cette couche de la population qui constitue la relève de demain. Dans l'optique de la recherche de clarté et de précision de l'évaluation psychologique, la prise en compte de la personnalité du sujet occupe une place de choix dans la pratique du psychologue clinicien. Un des outils les plus utilisés pour l'évaluation de la personnalité est le test de Rorschach. Cependant, l'absence de données normatives du test de Rorschach pour une population spécifique impacte la précision diagnostique de l'outil. L'objectif de cette étude vise à apporter un plus à la littérature scientifique projective togolaise en proposant les premières données normatives de la population adolescente togolaise.

Méthodologie

Cadre d'étude

La présente étude est effectuée dans trois importantes villes du Togo à savoir : la ville de Lomé (précisément dans la commune de Lomé), la ville de Kara et la ville de Dapaong. Nous avons retenu trois lieux de collecte pour notre étude où nous avons donné rendez-vous aux adolescents non-consultants volontaires. Dans la ville de Lomé, la collecte des données s'est faite dans l'école primaire catholique de Hanoukopé. Dans la ville de Kara, le site de collecte de données fut l'école primaire catholique de Kara-Dongoyo (Sainte Famille). Dans la ville de Dapaong, la collecte s'est faite au CHR de Dapaong dans le service de Psychologie.

Population

Population cible

Notre population cible est constituée de tous les sujets adolescents togolais, vivant dans la commune de Lomé, la ville de Kara et la ville de Dapaong.

Population d'étude

Notre population d'étude est constituée de tous les sujets adolescents togolais scolarisés, résidant dans la commune de Lomé, la ville de Kara, la ville de Dapaong ; âgés de 12 à 17 ans.

Les critères de sélection

Critères d'inclusion

Pour être sélectionné, le sujet adolescent non-consultant doit accepter être enquêté. Son parent ou son tuteur doit signer un formulaire de consentement ; à défaut, donner son consentement oral.

Critère de non-inclusion

Tout adolescent togolais ayant rencontré au cours de sa trajectoire existentielle un ou plusieurs événements de vie ayant généré le besoin de consulter un psychologue, un psychiatre ou ayant nécessité la prise de psychotropes. Tout étranger est également exclu.

Échantillon

Cette étude ne pouvant être appliquée à l'ensemble de la population parente à cause de sa taille importante, du coût de la recherche, de la question du temps et des possibilités méthodologiques, un échantillon est donc nécessaire.

Échantillonnage

Nous avons retenu pour notre recherche la technique d'échantillonnage non probabiliste et plus précisément, l'échantillonnage au jugé. Cette méthode consiste à choisir les sujets en tenant compte des idées préalables sur la composition et le

comportement de la population⁵. Il est sous-entendu que les sujets qui sont caractéristiques de la population soient sélectionnés à travers cette méthode.

Tableau 1 : échantillon de l'étude

| Tranche d'âge (Ans) | Féminin | Masculin | Total |
|----------------------------|----------------|-----------------|--------------|
| 12 - 14 | 4 | 3 | 7 |
| 15 - 17 | 3 | 5 | 8 |
| Total | 7 | 8 | 15 |

Au prime abord, nous avons constitué un échantillon de 21 adolescents non consultants. Ceux qui ont répondu présents étaient au nombre de 18 adolescents. Sur les 18 sujets, trois adolescents furent retirés de l'échantillon car ils n'ont pas pu finir la passation des trois tests.

Tableau 2: Répartition des répondants selon le sexe

| Sexe | Effectif | Pourcentage |
|--------------|-----------------|--------------------|
| Féminin | 7 | 47 |
| Masculin | 8 | 53 |
| TOTAL | 15 | 100 |

Au vu des statistiques de ce tableau, il ressort que sur 15 répondants, 7 soit 47% sont des garçons et 8 soit 53% sont des filles. Ces proportions nous indiquent qu'il y a plus de garçons que de filles dans la population enquêtée. Seule la région de la commune de Lomé a un ratio différent. Les adolescentes sont plus nombreuses dans la commune de Lomé.

Tableau 3: Répartition des répondants selon l'âge

| Tranche d'âge | Effectif | Pourcentage |
|----------------------|-----------------|--------------------|
| 12 - 14 | 7 | 47 |
| 15 - 17 | 8 | 53 |
| TOTAL | 15 | 100 |

Sur les 15 sujets enquêtés, 7 personnes soit 47 % ont un âge compris entre 12 et 14 ans et 8 personnes soit 53% ont un âge compris entre 15 - 17 ans.

⁵ (Échantillonnage Non Probabiliste, s. d.)

Tableau 4: Répartition des répondants suivant le groupe ethnique

| Ethnies | Effectif | Pourcentage |
|----------------|-----------------|--------------------|
| Adja - Ewe | 5 | 33 |
| Kabyè - Tèm | 5 | 33 |
| Parma - Gourma | 5 | 33 |
| TOTAL | 15 | 100 |

Selon ce tableau, les sujets testés sont également répartis dans 3 groupes ethniques à savoir : 5 sujets appartenant à l'ethnie Adja-Ewe, 5 sujets appartenant à l'ethnie Kabyè- Tèm et 5 sujets appartenant à l'ethnie Para-Gourma.

Tableau 5: Répartition des répondants suivant l'appartenance religieuse

| Religion | Effectif | Pourcentage |
|-----------------|-----------------|--------------------|
| Christianisme | 13 | 86 |
| Islam | 1 | 7 |
| Animisme | 1 | 7 |
| TOTAL | 15 | 100 |

Les patients enquêtés ont fait cas de leur religion. Ainsi les chrétiens furent les plus représentés avec un pourcentage égal à 86%. On note un seul sujet de religion musulmane et un seul de religion animiste.

Résultats

Nous présentons ici les résultats et commentaires de notre étude qui ambitionne de proposer des données normatives préliminaires du test de Rorschach de la population adolescente togolaise.

Tableau 6: Nombre de réponses au Rorschach

| VARIABLES | NOMBRE MOYEN DE REPONSES | |
|------------------|---------------------------------|---|
| SEXE | FEMININ | 7 |
| | MASCULIN | 8 |
| AGE | 12 - 14 | 6 |
| | 15 - 17 | 9 |
| ETHNIES | ADJA-EWE | 5 |
| | KABYE | 5 |
| | PARA - GOURMA | 5 |

Tableau: 7: Répartition des moyennes pour les principaux indicateurs du psychogramme

| INDICATEURS | MOYENNES | ECART-TYPE | MINIMUM | MAXIMUM |
|---------------|----------|------------|---------|---------|
| R | 21.9 | 11.2 | 12 | 50 |
| T. de latence | 36 | 21.1 | 13 | 87 |
| G% | 32,9 | 20,9 | 2 | 67 |
| D% | 54,9 | 16,4 | 33 | 84 |
| Dd% | 8,33 | 7,05 | 0 | 22 |
| Dbl% | 1,31 | 3,35 | 0 | 11 |
| Ddbl% | 2,33 | 5 | 0 | 19 |
| F% | 77.9 | 19.7 | 32 | 100 |
| F+% | 49.8 | 22,9 | 7 | 100 |
| F% Élargie | 92.1 | 25.6 | 0 | 100 |
| F+% Élargie | 49,3 | 20,8 | 11 | 95 |
| A % | 49,5 | 22.7 | 0 | 86 |
| H % | 11,5 | 8.26 | 0 | 25 |
| I.A. % | 23,3 | 21 | 4 | 81 |
| RC % | 34,8 | 10,4 | 17 | 50 |
| BAN | 1,47 | 1,55 | 0 | 6 |
| REFUS | 0,133 | 0,516 | 0 | 2 |
| KINESTHESIE | 0,733 | 1,28 | 0 | 4 |
| COULEUR | 0,067 | 0,258 | 0 | 1 |
| CLOB | 0,133 | 0,352 | 0 | 1 |

Tableau 8: Fidélité inter-juge calculée sur un échantillon de protocoles choisis au hasard

| Indice au Rorschach | Pourcentage |
|---------------------|-------------|
| Localisations | 95 |
| Déterminants | 100 |
| Qualité formelle | 97 |
| Contenus | 98 |
| Banalités | 97 |
| TOTAL | 97,4 |

Dans le cadre de notre étude, nous avons choisi de calculer la fidélité inter-juge des protocoles recueillis au test de Rorschach. Pour cela, nous avons retenu 5 protocoles qui furent tirés au hasard et envoyés à deux juges experts pour une cotation à l'aveugle. Pour l'essentiel, les cotations des juges-experts et les nôtres s'accordaient à 94%. Nous notons quelques petites divergences uniquement au niveau des déterminants. Ce qui nous a permis d'harmoniser l'ensemble de notre cotation.

Analyse statistique des données

Nous avons fait recours à l'analyse de la variance pour comparer les moyennes obtenues aux différents indices du Rorschach au niveau des groupes (ethnies et

sexe). Nous avons ainsi pu appréhender la variation entre les moyennes des groupes et la variation au sein de chaque groupe. Nous présentons en premier lieu les résultats de l'Anova effectuée en vue de déterminer si le nombre de réponses au Rorschach est significativement différente entre les trois groupes ethniques à savoir: Éwé, Kabyè et Gourma. Les résultats sont présentés dans les lignes qui suivent:

Tableau 9 : Réponses par ethnies

| ETHNIES | N | MOYENNE | ECART-TYPE |
|---------|---|---------|------------|
| EWE | 5 | 25 | 17,2 |
| KABYE | 5 | 25.4 | 7,30 |
| GOURMA | 5 | 15,2 | 2,59 |

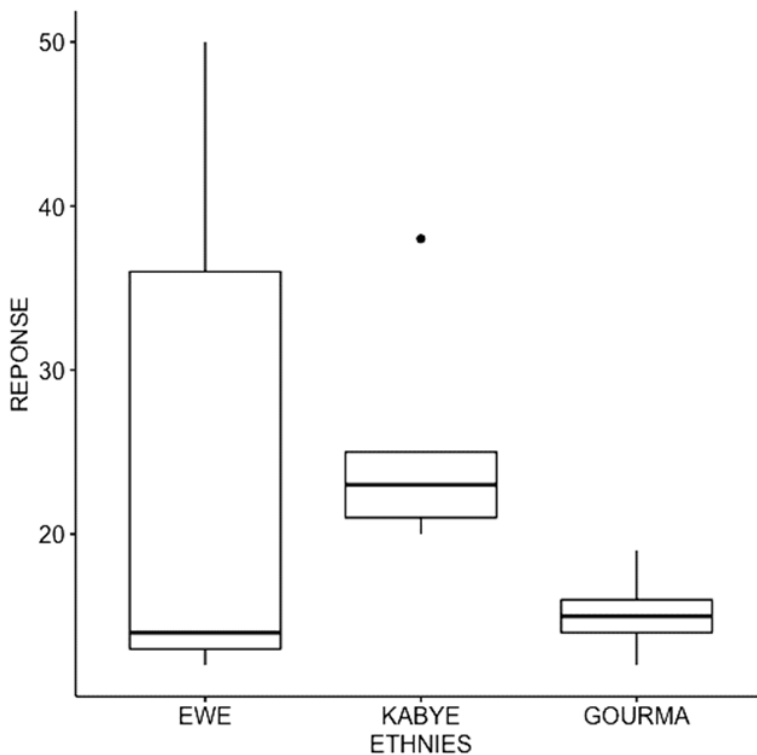


Figure 1: Boxplot de réponses par ethnies

Vérification des hypothèses

Le test d'ANOVA postule un certain nombre d'hypothèses au sujet. Hypothèses qui se doivent d'être vérifiées avant toute analyse. Il s'agit de l'indépendance des observations, l'absence de valeurs aberrante significative, la distribution normale

de chaque donnée et l’homogénéité des variances. La première des hypothèses est celle de l’indépendance des observations⁶. Nous avons ainsi avant le calcul de l’ANOVA effectué quelques tests pour vérifier si les hypothèses sont remplies. Nous rappelons que l’ensemble des analyses s’est faite grâce au logiciel de programmation R.

- Hypothèse des valeurs aberrantes

L’hypothèse des valeurs aberrantes a été vérifiée par la méthode des boxplots implémentées dans la fonction R « *identify_outliers* » selon formule suivante :

```
surveys %>%
group_by(ETHNIES) %>%
```

```
identify_outliers(REPONSE)
```

Aucune valeur extrême aberrante n’a été notifié dans les trois groupes ethniques en rapport avec la variable “nombre de réponses”.

- Hypothèse de la normalité entre les groupes

Nous avons vérifié l’hypothèse de la normalité en faisant l’analyse des résidus du modèle ANOVA afin de vérifier la normalité pour tous les 3 groupes ethniques ensemble mais aussi pour chaque groupe séparément.

Analyse des résidus du modèle

Pour ce faire, nous avons faits recours au QQ plot et au test de normalité de Shapiro-Wilk. Le QQ plot nous permet de schématiser la corrélation entre une donnée définie et la distribution normale. Le modèle linéaire a ainsi été construit grâce à la formule ainsi :

```
model <- lm(REPONSE ~ ETHNIES, data = surveys)
```

Le calcul du modèle linéaire nous a ainsi permis de créer le QQ plot des résidus ci-dessous :

```
ggqqplot(residuals(model))
```

⁶ (ANOVA Dans R: Excellente Référence - Datanovia, s. d.)

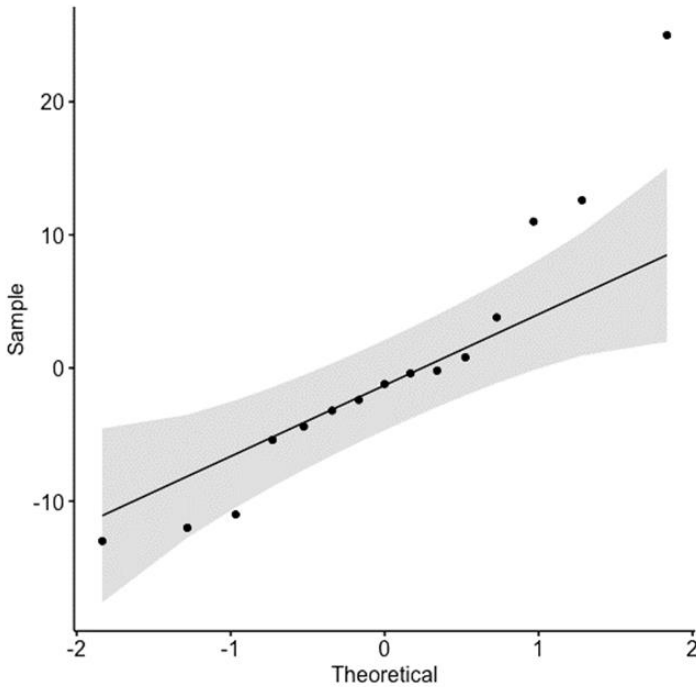


Figure: QQ plot des résidus

Nous avons par la suite calculer le test de normalité de Shapiro-Wilk avec la formule suivante :

```
shapiro_test(residuals(model))
```

| variable | statistic | p.value |
|--------------------|-----------|---------|
| <chr> | <dbl> | <dbl> |
| 1 residuals(model) | 0.911 | 0.141 |

Tableau 10 : Test de Shapiro-Wilk

Nous observons que dans le QQ plot, la majorité des points se situent approximativement le long de la ligne de référence, ce qui nous permet de postuler l’existence d’une normalité. Cette normalité est confirmée par le test de Shapiro-Wilk. La p-value du test de Shapiro-Wilk n’est pas significative. Cela confirme une normalité.

- Hypothèse de normalité par groupe

Après avoir vérifié l’hypothèse de normalité entre les groupes, nous avons procédé à la verification de l’hypothèse de normalité par groupe. Nous avons ainsi calculé le test Shapiro-Wilk pour chaque niveau de groupe avec la formule suivante

```
surveys %>%
group_by(ETHNIES) %>%
shapiro_test(REPONSE)
```

| ETHNIES | statistic | p.value |
|---------|-----------|---------|
| <fct> | <dbl> | <dbl> |
| EWE | 0.804 | 0.0878 |
| KABYE | 0.784 | 0.0597 |
| GOURMA | 0.984 | 0.955 |

Tableau 11: Test de Shapiro-Wilk par groupe ethnique

Le résultat du test de Shapiro-Wilk montre que les p.values sont toutes supérieures à 0.05 (0,0878; 0,0597; 0,955). Nous pouvons dès lors affirmer que les données sont normalement distribuées. Nous avons alors créé le graphique QQ plot qui schématise la corrélation entre une donnée définie et la distribution normale par la formule suivante :

```
ggqqplot(surveys, "REPONSE", facet.by = "ETHNIES")
```

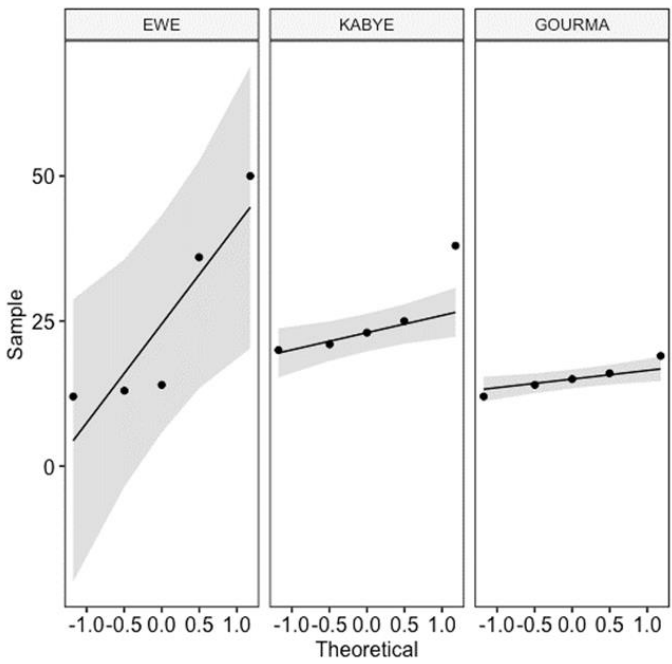


Figure 3: QQ plot de chaque groupe ethnique

On note que tous les points se situent relativement le long de ligne de référence pour chaque groupe. Cela nous confirme la normalité des données une fois de plus.

- Hypothèse d'homogénéité des variances

Pour vérifier l'hypothèse d'homogénéité des variances, nous avons utilisé le graphique résidus versus prédictions et le test de Levene. Le graphique résidus versus prédictions a été obtenu grâce à la formule :

```
plot(model, 1)
```

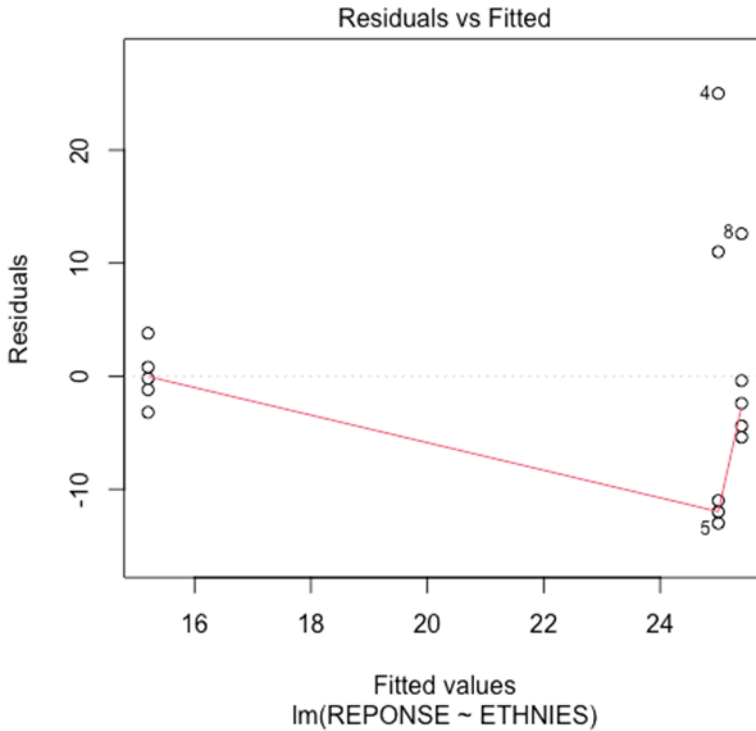


Figure 4: Résidus versus prédictions

On note avec le graphique résidus versus prédictions, qu'il n'y a pas de relations évidentes entre les résidus et les valeurs calculées (la moyenne de chaque groupe ethnique). Nous pouvons alors supposer l'homogénéité des variances. Nous avons confirmé cette homogénéité avec le test de Levene avec la formule suivante :

```
surveys %>% levene_test(REPONSE ~ ETHNIES)
```

| df1 | df2 | statistic | p.value |
|-------|-------|-----------|---------|
| <int> | <int> | <dbl> | <dbl> |
| 2 | 12 | 1,47 | 0.269 |

Tableau 12: Test de Levene

On note que p-value est supérieur à 0,05. On conclut alors que ce n’est pas significatif. Cela nous dit qu’il n’y a pas de différence significative entre les variances d’un groupe à l’autre. L’homogénéité des variances dans les différents groupes ethniques est alors confirmée.

Nous venons ainsi de vérifier les hypothèses pré-requises pour le calcul de l’ANOVA. Nous avons alors calculé l’ANOVA avec la formule suivante :

```
res.aov <- surveys %>% anova_test(REPONSE ~ ETHNIES)
```

res.aov

| Effect | DFn | DFd | F | p.value | ges |
|---------|-----|-----|------|---------|------|
| ETHNIES | 2 | 12 | 1,41 | 0,282 | 0,19 |

Tableau 13 : ANOVA 1

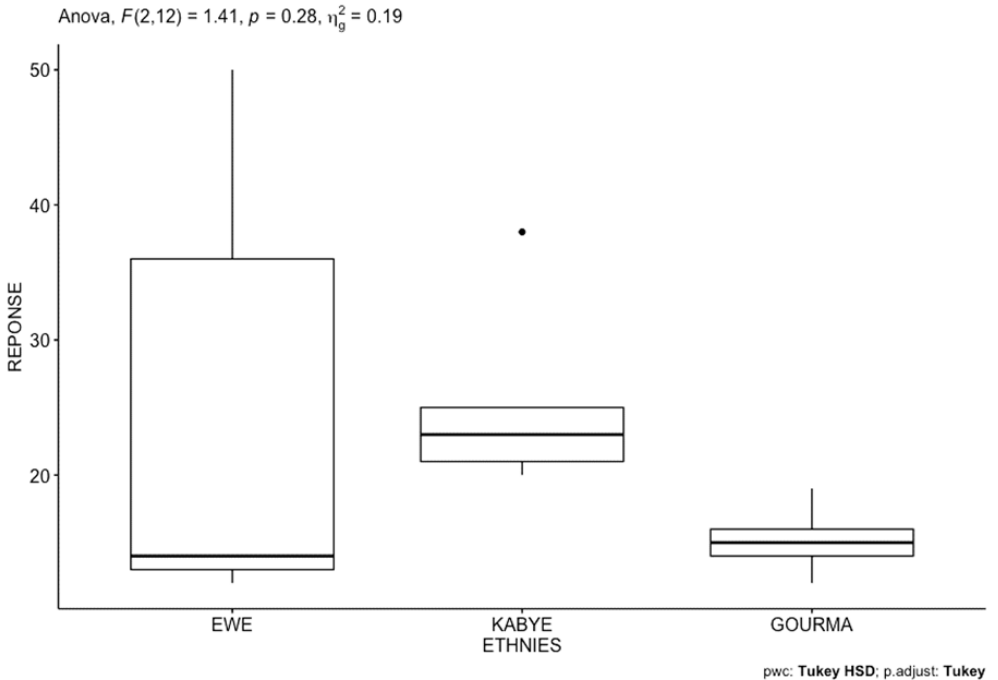


Tableau 14 : Boxplots with p-values

La loi statistique de Fischer calculée $F(2,12)$ est égale à 1,41 avec une probabilité de 0.282 qui est supérieure au seuil 0.05 dont la valeur critique lue de $F(2,12)=3,89$. Ce qui est supérieur à la valeur calculée soit $F(2,12) = 1.41$.

L'êta-carré (colonne ges) [tableau 19] qui représente la taille de l'effet, mesure la proportion avec laquelle varie la variable nombre de réponse qui peut être expliquée par le prédicteur (groupe ethnique). Dans le résultat de l'ANOVA, la valeur de l'effet de 0,19 signifie que 19% de la variation du nombre de réponses au test de Rorschach peut être attribuable à l'appartenance ethnique. Ce qui nous a alors poussé à opérer les analyses post-hoc de Tukey pour effectuer de multiples comparaisons par paires entre les groupes. L'analyse a été réalisée avec la formule

```
pwc <- surveys %>% tukey_hsd(REPONSE ~ ETHNIES)
```

pwc

| Term | Group 1 | Group 2 | Null. Value | estimate | Conf.low | Conf.high | p.adj | p.adj.si |
|---------|---------|---------|-------------|----------|----------|-----------|-------|----------|
| ETHNIES | EWE | KABYE | 0 | 0,400 | -18,0 | 18,8 | 0,998 | ns |
| ETHNIES | EWE | GOURMA | 0 | -9,8 | -28,2 | 8,55 | 0,36 | ns |
| ETHNIES | KABYE | GOURMA | 0 | -10,2 | -28,6 | 8,15 | 0,333 | ns |

Tableau 15 : Test de Tukey 1

Il en ressort du tableau qu'il n'y a aucune différence significative en raison des p-values toutes supérieures à 0,05 (0,998 ; 0,36 ; 0,333). On conclut donc avec certitude que les réponses au test de Rorschach des sujets adolescents-non consultants de notre échantillon ne dépendent pas de l'appartenance ethnique.

Au risque de répéter un nombre très important de tableaux, vu le grand nombre des facteurs au test de Rorschach, nous nous limiterons à donner les seuils du calcul de l'ANOVA pour chaque indice du Rorschach.

Commentaire des résultats des indices du test de Rorschach

a. Le nombre de réponses

Dans notre population d'adolescents togolais non-consultants, le nombre de réponses au test du Rorschach varie de 12 à 50 réponses. Le nombre de réponses moyen par sujet est de 21,9 pour notre échantillon. Le nombre de réponses varie en fonction d'une planche à l'autre, en fonction de la structure perceptive et sensorielle de celles-ci. Dans notre échantillon, c'est la planche X qui recueille la plus grande productivité (3 réponses en moyenne). Le nombre de réponses moyen pour les autres planches est de 1.5. La planche X a été toujours celle qui recueille le plus d'interprétations. On note que nous n'enregistrons dans notre échantillon aucune différence significative du nombre de réponses en fonction de l'ethnie (ANOVA : $p=.282$), en fonction du sexe (ANOVA : $p=.795$).

Commentaire

Le nombre de réponses moyen dans notre échantillon étant égale à 21,9, implique une forte productivité. Cela est à comparer avec les résultats de l'étude sur les normes du Rorschach de la population adulte togolaise (Lawson, 2014). Le nombre moyen de réponses chez les adultes non-consultants étant de 16, on note une différence notable auprès des adolescents togolais. Nous comparons ces données aux résultats de l'étude normative turque qui enregistre une moyenne de 19 (Ikiz et al., 2010), tandis que l'étude normative portant sur les adolescents français situe la moyenne à 25,8 (Azoulay et al., 2007).

Tout comme dans l'étude portant sur les adultes (Lawson, 2014), on note une augmentation du nombre de réponses à la planche X. Cela ne s'explique pas par le seul appel au sensoriel induit par les couleurs pastel. Si c'était le cas, nous retrouverions la même augmentation de réponses au niveau des deux autres planches pastel (VIII et IX), ce qui n'est pas le cas. A l'instar de l'école de Paris-Descartes, nous postulons deux hypothèses : soit la multiplicité des couleurs et la dispersion des taches suggérant une plus grande activité perceptive, soit vu qu'il s'agit de la dernière planche, la fin de la passation inscrirait le sujet dans une dynamique de séparation qui induit une discrète défense maniaque et peut tendre à la recherche du maintien du lien avec l'objet-test (Chabert et al., 2020).

b. Le refus de planche

On entend par refus de planche, l'absence totale de réponse cotable à une planche. Le nombre maximal de refus par protocole dans notre cohorte est de 2. La moyenne dans notre population est de 0,133. Nous notons en tout 2 refus dans tout notre échantillon. Notons que ces deux refus sont présents chez le même sujet. Le premier refus fut à la planche VII et le second à la planche IX. Dans l'étude normative sur les adultes non-consultants (Lawson, 2014), la planche la plus refusée fut la IX (20), suivi de la planche VI (11). Nos résultats vont dans le sens de l'étude normative de la population turque qui enregistre la planche IX comme la plus refusée, suivi de la planche II et de la planche VII. Nous retrouvons aussi des coïncidences avec l'étude normative française, dont la planche la plus refusée est également la IX. Cependant, dans leur cohorte, cette planche est suivie de la planche II (Azoulay et al., 2007).

Commentaire

Au prime abord, il est à noter que ces résultats sont à mettre en lien avec les sollicitations latentes des planches. La planche IX, selon Mireille Monod témoignerait de la position du sujet tel qu'il se situe, seul face au monde (Monod, 1963). Les refus à cette planche traduiraient une difficulté des individus à surmonter cette angoisse de solitude face au monde.

En ce qui concerne, la planche VII, « sa structure est bilatérale mais elle se caractérise par une large participation du blanc central associé au vide, au manque, et qui en même temps met à l'épreuve les limites dedans-dehors » (Chabert et al.,

2020). Ici, l'angoisse face au vide et au manque pourrait justifier le refus à cette planche.

c. Les modes d'appréhension

Le terme « mode d'appréhension » définit la localisation, le perceptif dans lequel se moule le contenu de la réponse (TRAUBENBERG, 1983).

Le mode global G%

Les résultats indiquent un G% moyen pour notre cohorte à 32,9%. Dans l'étude normative de la population adulte togolaise, la moyenne est de 49,3%. En Turquie, la moyenne est de 28,1%. Les normes françaises pour adolescentes situent le G% moyen entre 43,3%. En Turquie, la moyenne est de 28,1%. Notre moyenne obtenue n'est nullement influencée par le sexe (ANOVA : $p=.399$), ni par l'ethnie (ANOVA : $p=.331$).

Commentaire

Au plan de l'activité cognitive, le G% traduit un mode d'approche des objets qui en permet la prise de connaissance globale ou synthétique. Le G% renvoie, d'une façon générale, au privilège accordé à la saisie immédiate du stimulus, à la prise en compte spontanée du percept, sans effort de recherche ni d'élaboration de la pensée (TRAUBENBERG, 1983). Les données de la littérature postule les adolescents donnent plus de réponses globales que les adultes et que le pourcentage diminue avec l'âge (Baumann et al., 2012). Nos résultats et l'étude de Lawson (2014) vont dans le sens contraire. Le pourcentage de réponse globale semble augmenter avec l'âge au sein de la population togolaise.

Le mode détail D%

Nos résultats indiquent un D% moyen de 54,9%, sans influences dues au sexe (ANOVA : $p=.158$) et à l'ethnie (ANOVA : $p=.128$). On note une grande différence dans la fréquence d'apparition des D suivant les planches. Les planches X et III sollicitent le plus de réponses D. La planche IV et V quant à elles mobilisent le moins de réponses D en raison de leur caractère compact. La population adulte togolaise a une moyenne des réponses détails égale à 43,6%. Les données normatives de l'adolescent turque situent la moyenne à 66%. En France, le D% moyen est 43,6%.

Commentaire

L'approche en D renvoie à une attention portée à la réalité perceptive et à une attitude relativement active ou exigeante vis-à-vis de celle-ci. La moyenne des adolescents togolais assez supérieure à celle des adultes et qui contraste avec les données du G%, postule l'hypothèse d'une approche mentale assez plus concrète au niveau des adolescents.

Le mode petit détail Dd%

On désigne au Rorschach par réponses Dd, les réponses formulées sur des localisations (de petite taille ou de grande envergure) délimitées de façon

singulière par le sujet (Chabert et al., 2020). Selon ces auteurs, le fait pour le sujet de délimiter le matériel dans une démarche active en proposant des réponses détaillées peut « peut révéler une pensée originale et subtile sous-tendue par une grande sensibilité perceptive plus ou moins défensive du côté du contrôle et de l'isolation, s'inscrivant dans un registre de fonctionnement rigide » (Chabert et al., 2020, p.154).

Le Dd moyen de notre cohorte est de 8,33. La moyenne de cet indice chez les adultes togolais est égale à 5,5%. Elle est de 3,4 % dans l'échantillon turque et de 10,2 % dans l'échantillon français. Nous ne notons aucune différence significative avec le sexe (ANOVA : $p=.158$), ni avec l'ethnie (ANOVA : $p=.29$)

Le Dbl% et Ddbl % moyen

On entend par réponses « blancs » (Dbl ou Ddbl), les réponses portant sur les lacunes intermaculaires ou extramaculaires. Le sujet opérant ainsi une « inversion figure/forme ». Le Dbl % moyen de notre cohorte est de 1,31% et le Ddbl% moyen est de 2,33%. Les normes adultes togolaises du Rorschach retiennent 2.2% pour la moyenne du Dbl% et 0,6% pour la moyenne du Ddbl%. En Turquie, la moyenne du Dbl est égale à 2%, tandis qu'en France, elle est de 9,2%. La littérature scientifique met l'accent sur le fait que les réponses détails blancs sont données en référence à l'attraction par le blanc se trouvant sur la planche ; attraction qui évoque une lacune, un manque, un vide (Chabert et al., 2020). Ces auteurs postulant que les détails blancs s'offrent à voir dans « des registres de fonctionnement psychique, révélant la sensibilité à l'incomplétude, du manque localisé à l'angoisse de chute ou d'engloutissement » (Chabert et al., 2020, p. 156). La somme de la moyenne des réponses détails blancs dans notre échantillon (Dbl%+Ddbl%) est égale à 3,64%. Cette somme est égale à 2,8 % dans la population adulte togolaises. Également à ce niveau, en ce qui concerne le Dbl nous ne notons aucune différence significative avec le sexe (ANOVA : $p=.932$), ni avec l'ethnie (ANOVA : $p=.549$). De même, aucune différence significative en ce qui concerne le Ddbl avec le sexe (ANOVA : $p=.599$) et l'ethnie (ANOVA : $p=.578$).

d. Les déterminants

le F%

Au Rorschach, on entend par déterminants formels noté F, le recours exclusif à la forme dans la détermination de la réponse. La moyenne obtenue par notre cohorte pour cet indice est de 77,9% . Ce pourcentage n'est ni influencé par le sexe (ANOVA : $p=.805$), ni par l'ethnie (ANOVA : $p=.489$). Au sein de la population adulte togolaise, la moyenne est de 80.15%. En Turquie, elle est de 62% et en France, elle est de 61,3. *Commentaire*

Selon Nina Rausch (1983), le recours à la forme, aux configurations des taches, constitue une modalité d'appréhension sensorielle visuelle d'un stimulus dont la structure n'est pas familière (le test de Rorschach). Elle explique que la saisie perceptive opérée a pour but de « maîtriser le chaos », et cette maîtrise se fait en fonction des contours, des éléments perceptifs proposés. Elle est donc effort

d'organisation rationnelle mais également effort d'adaptation au donné. Toujours selon elle, l'utilisation de la forme suppose un lien très étroit avec la configuration de l'objet, celle-ci étant dominante, et réduisant à un minimum la participation de l'imagination créatrice et l'ingérence des réactions émotionnelles. Ces réponses ne seront donc pas très personnelles, elles risquent même d'être assez conventionnelles ou simplement logiques mais surtout affectivement peu chargées. Ainsi, cet indice constitue une indication très précieuse sur le mode de réaction spontanée à une situation, en l'occurrence d'examen, mode suggérant un abord plus intellectuel et socialisé qu'affectif et personnel. Le pourcentage très élevé de cet indice dans notre échantillon peut être liée au contrôle et à la présence de mouvements défensifs. Ce pourcentage très élevé, également renvoie à un manque de spontanéité ou une crainte de la manifestation ; une mise à distance des aspects affectifs, conséquence d'une difficulté à manipuler les réactions affectives symboliquement, alors que celles-ci peuvent très bien être dans le comportement.

Le F+%

La moyenne obtenue par notre échantillon est de 49,8%. La moyenne des adultes togolais est de 47.71%. La moyenne est de 76,5% en Turquie et de 65,2% en France. Hermann Rorschach pensait qu'un sujet normal pouvait obtenir de façon optimale un F+% situé entre 80 et 95% de réponses adéquates au point de vue de la forme (Rorschach, 1921). Le F+% n'est influencé ni par l'ethnie (ANOVA : $p = .354$), ni par le sexe (ANOVA : $p = .589$)

Commentaire

Le F+ correspond à des réponses relativement courantes données par une population de référence, tout simplement du fait de la prégnance d'un engramme et de la proximité du contenu qu'il induit avec certaines figures.

Le pourcentage de réponses formelles correctes (F+%) constitue un précieux indice d'appréciation du caractère adaptatif et de socialisation d'un individu. L'infléchissement de ce pourcentage dans notre échantillon peut témoigner d'une moindre capacité d'adaptation perceptive et socialisante. Ainsi, eu égard au fonctionnement psychique, cet affaiblissement marqué du rapport à la réalité, lié au moins bon compromis entre réalité interne et configuration externe objective de la planche s'explique par l'accrochage à la réalité qui est moins serré au sein de notre population. Ce qui pourrait provenir du fait que le primat est exclusivement accordé au pôle imaginaire ou au pôle pulsionnel ; état de chose susceptible de désorganiser plus souvent l'ajustement à la réalité. Ainsi, la poussée pulsionnelle interne des adolescents pourrait avoir pour conséquence d'affaiblir le contrôle sur la réalité externe et d'augmenter sensiblement le nombre de réponses de mauvaise qualité formelle (F-%).

Les couleurs

Le nombre moyen de réponses dominées par les déterminants (réponses couleurs) par sujet est de 0,067. Notons que nous ne retrouvons pas de différence

significative ente les groupes de sexe, d'ethnies ($p=.397$; $p= .369$ respectivement). Les normes de la population adulte togolaise retiennent la moyenne de 1,19.

Commentaire

Les réponses couleurs comme leur nom l'indique ne sont pas inspirées seulement par la forme de la tâche, mais aussi par sa couleur. Elles sont la mesure de ce que Rorschach appelle l'extratensivité, c'est-à-dire cette orientation psychique qui permet au sujet de sortir de lui-même, d'entrer en rapport affectif immédiat avec autrui. Selon Loosli-Ustéri, les interprétations-couleur sont une mesure quantitative aussi bien que qualitative de l'extratensivité : plus grand est leur nombre et plus vive est la réactivité extratensive du sujet ; plus nuancées sont ces interprétations et plus nuancées aussi sont les manifestations affectives (Loosli-Ustéri, 1947). Dans notre cohorte, nous obtenons un très faible nombre moyen de réponses couleurs par sujet (0,067). Ce faible résultat peut témoigner de la difficulté du sujet adolescent togolais dans l'expression de ses affects. Le caractère plus traditionnel de la population togolaise, l'impact de l'éducation et la mentalité collective peuvent être questionnés à ce propos. Il s'agit ainsi d'une mise en place de barrières qui tentent de se dresser contre l'impact des excitations externes et/ou contre les pressions internes qu'elles déclenchent (TRAUBENBERG, 1983).

Les kinesthésies

Le nombre moyen de réponses kinesthésiques par sujet est dans notre échantillon de 0,733 par sujet. Il n'y a également pas de différence entre les tranches d'âge et l'ethnie ($p=0.660$; $p=0.234$ respectivement).

Commentaire

On entend par réponses kinesthésiques selon Rorschach (1921) : la réponse déterminée par la forme et en plus par des apports kinesthésiques (mouvements). Les interprétations kinesthésiques représentent cette orientation psychique normale qui a pour nom l'introversion (TRAUBENBERG, 1983). L'introverti est dans le langage de Rorschach, celui qui vit « en dedans » plutôt qu'« en dehors », celui qui se distance plus ou moins de la réalité, qui ne prend pas facilement un contact affectif avec ses semblables, mais dont les rapports affectifs, une fois établis, sont stables et intenses. C'est celui dont une partie des réactions affectives ont souvent le caractère de véritables prises de position très personnelles parce que, tout comme chez l'introverti de Jung, elles passent par le détour de la personnalité profonde. Ainsi, pour Hermann Rorschach (1921), les interprétations kinesthésiques sont les facteurs stabilisant par excellence de l'affectivité. Plus grand est leur nombre dans un résultat et plus stable est le sujet dans ses réactions affectives. Les kinesthésies enrichissent également le fonctionnement cognitif en dynamisant les perceptions. Les kinesthésies témoignent d'une activité mentale qui procède par opérations complexes. Nous

pouvons faire alors l'hypothèse de processus d'intériorisation et de contrôle plus marqués dans notre échantillon adulte togolais.

e. Les contenus

Le A% dans notre cohorte est égale à 49,5% et le H% est égale à 11,5%. Chez les adultes non-consultants la moyenne du A% est égale à 44.79% et la moyenne du H%= 17.20%. En Turquie, la moyenne du A% est égale à 41% et la moyenne du H% est égale à 13,7%. En France, la moyenne est de 44,5% pour A% et de 16% pour le H%. Pas de différence significative du A% avec l'ethnie et le sexe ($p=.424$; $p=.75$ respectivement). Il en est de même avec le H% ($p=.707$; $p=.666$ respectueusement)

Commentaire

Nina Rausch de Traubenberg (1983) considère le A% dans les normes, comme un indice de bonne adaptation social et de participation à la mentalité collective. Toujours pour ce même auteur, le contenu animal est un indice du penchant à constituer des attitudes associatives stéréotypisantes. La stéréotypie étant la mesure de la capacité de disposer de mécanismes mentaux automatisés qui se déroulent sans réflexion. Un bon et surtout rapide fonctionnement de la pensée nécessite un certain degré d'automatisation. C'est le cas par exemple pour l'emploi du langage, celui de l'orthographe ou des opérations mathématiques. Dans notre cohorte, nous obtenons des résultats supérieurs aux normes adultes togolais, aux normes adolescentes françaises et turques en ce qui concerne le A%.

Charbert (2020), postule que,

« L'apparition d'un minimum de réponses humaines « H » est nécessaire : elle rend compte de la capacité d'un individu à s'identifier à une image humaine, première articulation différenciatrice... le H% est classiquement considéré comme un indice de socialisation, du fait de l'ouverture possible vers une image humaine qui sert de modèle identificatoire » (Chabert et al., 2020).

Une analyse qualitative des réponses H plus tard nous éclaircira davantage par rapport au pourcentage recueilli dans notre cohorte.

f. Les banalités

On qualifie une réponse de banale lorsqu'elle est donnée au moins par un sujet sur six. Dans notre population, le nombre de banalités s'élève à 6 avec une moyenne de 1,47 par sujet. Les données normatives de la population togolaise fixent la moyenne à 2,93 par sujet.

g. Le RC% : Les réponses aux planches Pastel

Le pourcentage de réponses aux trois dernières planches (RC%) est de 34,8 %. La moyenne dans la cohorte des adultes est de 28.24%. *Commentaire*

Le RC% est le pourcentage des réponses données aux planches VIII, IX et X, par rapport au nombre total de réponses. Ainsi, de part ce résultat, et vu que le RC% > 30%, on postule que la couleur présente dans ces planches (VIII, IX, X) a pu

stimulé la production du sujet. La somme des réponses-couleur peu élevée ajoutée à un RC% élevé comme dans notre cohorte, indique qu'il y a eu résonance importante à la couleur, mais sans intégration de celle-ci dans le processus d'élaboration de la réponse. Ce qui touche du doigt, la faible capacité des sujets de notre cohorte à extérioriser la charge affective.

h. L'indicateur d'angoisse IA%

Les normes anciennes fixent le pourcentage moyen de l'indicateur d'angoisse à 12%. Dans notre échantillon, ce pourcentage est égal à 23.3%. Dans la population adulte togolaise, l'IA est de 16,38%. On note aucune différence significative entre l'indicateur d'angoisse et l'ethnie ($p=.579$), ni avec le sexe ($p=.84$). Résultat qui témoigne de la part prépondérante que prend l'anxiété dans le fonctionnement psychique globale des sujets adolescents de notre cohorte.

i. Le TRI

Nous obtenons la répartition suivante du TRI dans notre population :

Introversif pur : 13.3% ; Introversif mixte : 6.6% ; Extratensif pur : 53% ; Extratensif mixte : 6.6% ; Coartatif : 6.6% ; Coarté : 6,6%

Le TRI ou type de résonance intime exprime le rapport existant entre le nombre de réponses kinesthésiques, grandes K seulement et la somme des réponses couleur y compris les C'.

Pour Hermann Rorschach (1921), le TRI conditionne le caractère et même le mode de perception, il détermine la forme de la névrose, il reflète toutes les liaisons fonctionnelles profondes. Il a somme toute une valeur caractérologique. Selon Hermann Rorschach, le vécu d'un individu, sa manière d'éprouver les événements et leurs échos peut être infiniment plus large et plus étendu que ce qu'il en exprime dans la vie courante. En ce sens, le TRI donne une indication sur la manière dont le sujet pourrait vivre et non pas forcément sur ses réactions manifestes circonscrites.

Le type Introversif pur : $x k : 0 \Sigma C$

Les individus ayant ce type de TRI sont préoccupés par leur propre personnalité, ils observent l'objet, ils réfléchissent, sont aptes à différer l'action et la gratification, et paraissent avoir un caractère réservé. Dans ce sens, ils peuvent avoir une bonne connaissance d'eux-mêmes, ils sont peut-être conscients de leurs difficultés, mais peuvent s'absorber dans leur propre contemplation imaginaire et leur monde intérieur imaginaire prend le pas sur la réalité extérieure. Ces sujets sont au nombre de 13.3% dans notre échantillon (Chabert, 2012).

Le type Introversif mixte : $x k > y \Sigma C$

Les individus de ce type introversif mixte sont plus impulsifs. C'est fréquemment le cas des sujets très centrés sur eux-mêmes mais pouvant avoir des incidents explosifs. La symptomatologie des types introversifs en général, va être surtout idéationnelle et ne comportera de décharges effectives qu'occasionnellement.

Nous retrouvons donc des introversifs dans les névroses obsessionnelles et phobiques, dans les états schizoïdes et certaines schizophrénies paranoïdes. Ce type représente 6,6 % de notre échantillon.

Le type extratensif pur : 0 k : y Σ C

Au niveau de ses sujets, les besoins affectifs s'expriment sans freins. Ces sujets sont soumis aux sentiments. Ils sont émotifs et instables. On le retrouve souvent chez les adultes impulsifs, suggestibles et egocentrique. La part de ce type de TRI dans notre population est de 53%.

Le type extratensif mixte : x k < y Σ C

Le type mixte est nuancé du type pur par la participation des K. Ce qui rend ces sujets moins extrémistes et capable d'une certaine pondération dans l'expression des besoins.

Nina Rausch de Trautenberg (1983) affirme eu égard du type extratensif mixte, qu'ils sont dominés par des charges affectives ou une excitabilité dont l'utilisation est souvent inappropriée. Ces sujets manquent de recul dans l'appréciation de la réalité objective mais peuvent être syntones et spontanés dans leurs réactions. La labilité les rend très malléables, le réel extérieur, l'objet les envahit facilement, mais le relâchement des fonctions cognitives et du contrôle produit des effets de régression, régression salutaire au service du Moi. Nous retrouvons ce TRI à un pourcentage de 6.6% dans notre échantillon.

Le type coartatif : 1 k : 0.5 Σ C et le type coarté pur : 0K : 0 C

Ce sont des types de résonance intime où aucune des composantes ne prend une expression suffisante. Les deux modes d'expression sont réduits que ce soit le niveau sensoriel ou le niveau kinesthésique. Les réactions dans le test sont essentiellement formelles. Il pourrait s'agir de l'effet d'un blocage ou l'expression d'une pauvreté réelle ou d'une inaptitude à manier les symboles. Dans notre échantillon, nous obtenons 6.6% de sujets coartatifs et 6,6% de sujets coartés.

Les types coartés et coartatifs peuvent être considérés comme vulnérables et peut-être même plus vulnérables que les autres types. Ainsi, la restriction des manifestations, le blocage opéré réduisent la mobilité et d'autant plus la capacité d'adaptation à une situation. Les coartés se montrent en effet peu tolérants dans les situations de stress physiologiques en raison de la rigidité de leurs mécanismes de défense.

Discussion

Notre étude en ce qui concerne le test de Rorschach est le premier du genre au Togo en ce sens qu'elle porte sur une population adolescente scolarisée non - consultante. Les résultats ont une coloration normative en ce qui concerne la lecture quantitative, du fait du caractère non - consultant de notre échantillon et de la méthodologie qui est similaire à celle des études normatives. Cependant à cause de l'échantillon réduit, nous ne saurions parler de données normatives définitives.

Toutefois, il s'agit de données précieuses très importantes et pertinentes qui peuvent constituer une référence précieuse dans l'administration du Rorschach aux sujets adolescents togolais en attendant qu'une étude du même genre se fasse avec un échantillon beaucoup plus important. Notre échantillon a l'avantage d'être constitué d'adolescents recrutés au sud et au nord du pays. Nous avons ainsi fait ressortir tous les indices au Rorschach de notre échantillon. La comparaison avec d'autres études du même genre dans d'autres pays paraît intéressante.

Au prime abord, il est judicieux de rappeler que les études normatives du test de Rorschach n'ont pas fait l'objet d'une littérature abondante, du fait que ces études sont à leur début dans plusieurs pays. Toutefois, nos résultats s'harmonisent avec le peu d'études normatives que la littérature scientifique recense.

Nos résultats corroborent ces derniers dans un point de vue général en ce sens que, nous ne relevons pas de grande différence significative entre les différents groupes. Ce qui par ailleurs confirme la validité universelle des planches du Rorschach. De plus, l'ensemble de ces études s'accordent sur le fait que les données générées diffèrent d'un pays à l'autre. Ainsi, la comparaison des différents facteurs issus de notre population avec les normes d'autres pays montrent de nettes différences qui justifient notre désir futur de doter les psychologues togolais de normes propres à la population adolescente togolaise. Ainsi, nous nous prononçons en faveur du caractère élevé des certains facteurs dans d'autres populations tels que : le nombre de réponses, la fréquence élevée des réponses couleurs, kinesthésiques.

Eu égard au nombre moyen de réponses, nos résultats sont très éloignés des normes actuelles utilisées par la France qui proposent une norme entre 20 et 30 réponses. Azoulay et coll. (2007) ont réactualisé les normes du Rorschach de la population adolescente française et situe quant à eux le nombre de réponses moyen auprès de cette population à 25,8 ; ce qui est également légèrement supérieur à nos résultats (21,9). Nous précisons que les résultats de notre recherche en 2014 situent les normes de la population adulte togolaise en ce qui concerne le nombre de réponses à 15,54. Les normes turques Ikiz et al., (2010) pour la population adolescente situe ce nombre à 19,0. Nos résultats concordent relativement avec les normes adolescentes turques et françaises. Cependant, force est de noter que ce nombre diminue avec l'âge dans la population togolaise car à l'âge adulte nous avons un nombre de 15,54.

Benkhelifa (2004) a obtenu en Algérie pour la population adolescente algérienne un nombre moyen de réponses égale à 13. Il faut noter que l'échantillon de ce dernier contenait en plus des sujets non-consultants, une population de sujets psychiatriques.

Par rapport aux variations des réponses par planche, notre résultat obtenu coïncide exactement avec ceux à quoi ont abouti la plupart des études normatives sur la Rorschach. La planche X a été toujours celle qui recueille le plus grand nombre d'interprétations (3 réponses en moyenne).

Notre résultat par rapport au mode d'appréhension D% (54,9) est inférieur à celui des normes jusqu'à présent utilisées en France qui indiquent un D% compris entre 60 et 68%. Les normes turques quant à eux font état d'un D% moyen égale à 66%. Cependant, notre résultat est supérieur à la dernière recherche normative des adolescents français (Azoulay, Emmanuelli, Rausch de Traubenberget coll., 2007) où le D% moyen est de 43.6. Notre résultat est toutefois semblable aux données algériennes qui mentionnent le D% moyen à 55. Notre D% est pratiquement supérieur au D% de la population adulte togolaise (42,4).

Notre résultat relatif au Dd% (8,33) est légèrement inférieur aux données françaises actuelles qui situent la norme à 10,2 et supérieur aux données turques qui le situent à 3,4. Toutefois, ce résultat est largement supérieur au Dd% moyen de la population adulte togolaise qui se situe à 5,5.

Nos résultats diffèrent également des normes d'autres pays par rapport aux nombres de réponses Couleur dans notre cohorte. Le nombre moyen de réponses couleurs de la population française est de (6.5). Ce nombre est très élevé par rapport aux résultats de notre échantillon (1.05 par sujet) ; de même que la moyenne turque qui se situe à 3.1 par sujet. Le nombre de réponses couleur dans notre étude est de 0,0067. Nous notons également une forte prévalence des réponses kinesthésiques dans la population française (4.7 par sujet) et dans la population turque (3.1 par sujet). On pourrait se demander si l'échantillon togolais n'a pas plus tendance au refoulement.

Conclusion

Le test de Rorschach est l'un des tests les plus utilisés par les psychologues au monde pour l'évaluation de la personnalité. Cependant peu de travaux en Afrique ont été consacré à l'établissement de données normatives propres à nos sociétés.

Notre étude a eu pour objectif de produire les premières données normatives de la population adolescente togolaise non - consultante. Elle a portée sur 15 adolescents togolais non-consultants recrutés dans trois grandes villes du Togo (Lomé - Kara - Dapaong).

A l'issue de cette étude, nous notons en ce qui concerne les indices normatifs du Rorschach de la population adolescente togolaise qu'il y a peu de différence significative entre les différents sous-groupes. Le nombre moyen de réponse égal à 21,9 bien supérieur à la norme de la population adulte togolaise qui est égale à 16. En ce qui concerne les modes d'appréhension nous notons comme données normatives, une baisse du G% dans la population adolescente togolaise par rapport à la norme adulte ; un pourcentage élevé des réponses formelles similaire aux données normatives de la population adulte ; un ratio assez bien conservé en ce qui concerne les contenus.

Cette étude nous permet de proposer les premières données normatives de la population adolescente togolaise. Ces données peuvent servir de référence pour l'utilisation du test de Rorschach auprès d'adolescents togolais dans l'attente

d'une autre étude avec un échantillon plus grand susceptible de confirmer ou d'infirmer les données issues de notre présente étude.

Références bibliographiques

- Azoulay, C., Emmanuelli, M., de Traubenberg, N. R., Corroyer, D., Rozencwajg, P., & Savina, Y. (2007). Les données normatives françaises du Rorschach à l'adolescence et chez le jeune adulte. *Psychologie Clinique et Projective, 1*, 371–409.
- Benkhelifa, M. (2004). Production and Banal Responses to the Rorschach in Algeria. *Psychologie Clinique et Projective, 10*(1), 339–357.
- Chabert, C., Azoulay, C., Verdon, B., & Louët, E. (2020). *Manuel du Rorschach et du TAT: Interprétation psychanalytique*. Dunod.
- Ikiz, T. T., Zabcı, N., Dugor, B. P., Atak, I. E., Yavuz, E., Purisa, S., & Catagy, P. (2010). Étude normative du Rorschach de la population adolescente turque. *Psychologie Clinique et Projective, 16*, 209–232.
- Lawson, M. (juillet 2017). *Le test de Rorschach en Afrique subsaharienne : étude inaugurale pour l'établissement des données normatives pour le Togo* [communication]. 22^{ème} Congrès International du Rorschach et des Méthodes Projectives. Paris, France.
- Tesfaye, A., Haile, K., Solomon, M., Chaka, A., & Tsegay, L. (2021). *Misdiagnosis, detection rate, and associated factors of severe psychiatric disorders in specialized psychiatry centers in Ethiopia*.
- Traubenberg, D. E. (1983). Nina rausch de Traubenberg. *Psychologie Française, 28*, 2.
- World Population Prospects 2022 World Population Prospects 2022 Summary of Results*. (n.d.).

LA FISCALITE DE LA BLOCKCHAIN AU TOGO

Koffi Edem AVEGNON¹
Université de Lomé, Togo
avegnone@gmail.com

Résumé

Le futur de la fiscalité à l'aune de la technologie de la blockchain reste une préoccupation. A cet effet, la réflexion sur la fiscalité de la blockchain au Togo n'est pas anodine. L'exploration de cette question d'actualité a permis de relever une fiscalité hésitante malgré la volonté des autorités politiques d'adopter la technologie de la blockchain.

Cette hésitation due à la perception difficile de cette technologie révolutionnaire n'est pas sans incidence sur la fiscalité togolaise. Elle est, au final, panachée, mélangée et confuse. Cette situation n'est guère favorable à la sécurité juridique et à la confiance légitime du contribuable. Le ver est d'ores et déjà dans le fruit !

Il est donc souhaitable de rationaliser la fiscalité de la technologie de la blockchain. La rationalisation passera par la prise de position claire du législateur et de l'administration fiscale sur cette technologie de la blockchain qui révolutionne le système fiscal traditionnel. Le positionnement est attendu sur la fiscalité de la technologie de la blockchain comme un objet ou une matière imposable d'une part, et comme un outil au service de la fiscalité d'autre part.

Mots clés : Fiscalité – blockchain – contribuable – impôt – cryptoactifs – cryptomonnaie.

Abstract :

BLOCKCHAIN TAXATION IN TOGO

The future of taxation in the light of blockchain technology remains a concern. To this end, the reflection on blockchain taxation in Togo is not trivial. The exploration of this topical issue made it possible to identify hesitant taxation despite the desire of political authorities to adopt blockchain technology.

This hesitation due to the difficult perception of this revolutionary technology is not without impact on Togolese taxation. It is, in the end, variegated, mixed and confused. This situation is hardly favorable to legal security and the legitimate confidence of the taxpayer. The worm is already in the fruit!

It is therefore desirable to rationalize the taxation of blockchain technology. Rationalization will involve the legislator and the tax administration taking a clear position on this blockchain technology which is revolutionizing the traditional tax

¹ Maitre-Assistant à la Faculté de Droit de l'Université de Lomé, Expert fiscaliste agréé près la Cour d'appel de Lomé, avegnone@gmail.com, (+228) 90 25 71 07

system. The positioning is expected on the taxation of blockchain technology as a taxable object or material on the one hand, and as a tool serving taxation on the other hand.

Keywords : Taxation – blockchain – taxpayer – tax – cryptoassets – cryptocurrency

Introduction

Aujourd'hui, face aux défis que pose l'économie numérique notamment la menace du blanchiment des capitaux, l'évasion et la fraude fiscale par les nouvelles technologies, les administrations fiscales de certains pays ont fait un pas considérable en créant des conditions cadres afin d'imposer efficacement les revenus issus de l'économie numérique. « *L'idée d'un grand cahier informatique, partagé, infalsifiable et indestructible du fait même de sa conception est au cœur d'une nouvelle révolution, celle de la blockchain* »².

La blockchain, en réalité, désigne « *une chaîne de blocs sur lesquels sont stockées des informations de toute nature. Elle est définie généralement comme une « technologie de stockage et de transmission d'informations, transparente, sécurisée, et fonctionnant sans organe central de contrôle* »³.

Elle se présente comme une technologie des registres distribués, qui regroupe les systèmes numériques qui enregistrent des transactions d'actifs et leurs détails dans plusieurs emplacements à la fois. On peut l'assimiler à une base de données qui contient l'historique de tous les échanges effectués entre ses utilisateurs, et ce, depuis sa création. De la sorte, il fait naître à l'esprit, l'image du grand livre est fréquemment utilisée. En effet, la blockchain peut être comparée à un vaste registre public intégrant l'ensemble des échanges effectués par ses utilisateurs depuis sa création.

La blockchain peut être libre et ouverte au public et n'importe quel acteur peut choisir de participer et d'écrire, sans pour autant altérer son contenu ou détruire la chaîne de blocs. On parle, dans ce cas, de blockchain publique. En revanche, elle est privée lorsqu'elle est développée en interne, soit par un consortium, soit par un acteur unique et où l'accès est restreint à un nombre limité de participants. La blockchain peut être à mi-chemin entre la forme publique et la forme privée. Elle est alors semi-publique et semi-privée.

En réalité, la réflexion sur la fiscalité de la blockchain ne se résume pas à une analyse singulière et restrictive de « *la fiscalité des cryptoactifs* ». Les cryptoactifs

² J-P DELAHAYE, « Les blockchains, clefs d'un nouveau monde », *Pour la Science*, n° 449, mars 2015, p. 2.

³ H. D. STONE, « Crypto-monnaies & Blockchain, de la cryptographie au bitcoin », *Independly published*, 2021, p. 6.

sont des actifs numériques basés sur la blockchain⁴. Le bitcoin est un exemple de cryptoactifs.

L'analyse du sujet intéresse le Togo à plus d'un titre, car il était le seul pays francophone d'Afrique de l'Ouest se trouvant dans le classement réalisé par la firme de recherche Chainalysis, une société américaine spécialisée dans l'analyse de blockchain⁵. Curieusement, le Togo occupait la neuvième place derrière les Etats Unis d'Amérique. Aujourd'hui, sans aucun doute, l'utilisation de cette technologie, malgré l'intérêt que lui accorde la population ainsi que les profits générés, éprouve le système fiscal du Togo⁶.

La sortie en janvier 2021 de l'Office Togolais des Recettes⁷ présentant les grandes innovations fiscales de la nouvelle loi de finances, gestion 2021 ainsi que les modifications apportées au Code général des impôts⁸ ainsi qu'au Livre des procédures fiscales⁹ par la loi de finances, exercice 2022, révèlent indéniablement l'actualité du sujet.

En réalité, la technologie de la blockchain combinée avec le bitcoin a donné naissance à un courant de libéralisme empreint d'individualisme¹⁰. Cette philosophie qui émane de la combinaison vise à s'émanciper de la contrainte de l'État et des lois. Pour mieux dire, elle synthétise une vision de la décentralisation du pouvoir qui conduit à la disparition pure et simple de tout gouvernement¹¹. Conséquemment, les intermédiaires, au premier rang desquels se trouvent les pouvoirs publics, seront remplacés au moyen de cette technologie.

La blockchain n'est pas simplement une technologie de transparence. Elle vise la redistribution du pouvoir. Cette idée séduit les milieux ultralibéraux et libertaires¹², mais elle inquiète les gouvernements et les parlementaires¹³. La blockchain ainsi que ses applications créent de la discordance. Indubitablement, la technologie de la blockchain change les vies, les habitudes et les mécanismes actuels. Ces mutations interpellent au quotidien les Etats ainsi que la BCEAO et les autorités de régulation des marchés financiers. A vrai dire, l'avènement de la technologie de la blockchain y compris ses applications et leurs utilisations par les populations déconcertent l'administration fiscale d'une part et le législateur d'autre part. En réalité, l'État

⁴ D. LEGEAIS, « L'avènement d'une nouvelle catégorie de biens : les actifs numériques », *RTD com.* 2019.

⁵ Le classement est disponible sur le site de Chainalysis <https://blog.chainalysis.com/reports/2021-global-crypto-adoption-index/>, consulté le 20 février 2023.

⁶ F. BALOGOUN, « La fiscalité togolaise à l'épreuve de la blockchain », *mémoire de mater ISDI-Togo*, 2022-2023, p. 2.

⁷ L'Office Togolais des Recettes, ci-après désignée OTR.

⁸ Code général des impôts, ci-après désigné CGI.

⁹ Livre des procédures fiscales, ci-après désigné LPF.

¹⁰ M. MONTALBAN, « Bitcoin, crypto-monnaies et blockchain : mirage ou miracle ? », *in Alternatives, économiques*, 18 novembre 2017.

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

¹³ P. BOUCHER, « Comment la technologie de la chaîne de blocs pourrait changer nos vies », *Parlement européen*, Service de recherche, février 2017, p. 9.

était le tiers détenteur exclusif des vérités officielles partagées par tous dont il s'est fait le tiers garant.

Face à cette préoccupation grandissante, le législateur, par la Loi de finances exercice 2022, a opté pour l'imposition des plateformes électroniques exploitées au Togo. Que recouvre cette notion des plateformes électroniques ? Est-elle assimilable à la blockchain et ses applications ? Peut-on imposer la blockchain et ses applications par le biais de l'imposition des plateformes électroniques ?

L'étude de la question n'est pas anodine. Les Etats s'emparent du sujet de la blockchain et ses applications en essayant de se structurer, car le domaine recouvre des enjeux importants aussi bien sur le plan économique que sur celui de la souveraineté nationale (cybersécurité, monnaie...). Certainement, cet accrochage démontre toutes les potentialités que la blockchain et ses applications semblent regorger, tant pour les entreprises que pour les Etats. L'intérêt que la pratique et le législateur accordent à cette technologie dans certains Etats confirme d'ailleurs cette vision futuriste.

Malgré les efforts du législateur togolais face à cette préoccupation, il demeure que le tableau de l'imposition de la blockchain et ses applications au Togo est sombre. En d'autres termes, la réponse légale actuelle à la menace, la discorde et la concertation que constituent ou qu'occasionnent la blockchain et ses applications est hésitante (I). Il est nécessaire d'y envisager un avenir plus sûr, certain et ferme (II).

I. La fiscalité de la blockchain au Togo : une hésitation

La fiscalité togolaise est hésitante sur l'imposition de la blockchain et ses applications au Togo, du fait de son mystère¹⁴. La blockchain reste alors une énigme imperceptible au sein de la fiscalité togolaise (A). Incidemment, cette imperceptibilité de la blockchain par la fiscalité togolaise la rend demi-teinte (B).

A. La révolution imperceptible de la blockchain : L'énigme de la blockchain

La blockchain est une technologie révolutionnaire qui permet de stocker et de transmettre des informations de façon transparente et sécurisée, et ce, sans organisme de contrôle, par exemple, une autorité de contrôle et de régulation¹⁵.

Selon le système classique, on fait confiance à un organisme (par exemple une banque) pour gérer son argent. Or, ce système comporte des risques. Avec la technologie de la blockchain, la gestion a été révolutionnée. On peut gérer, soi-même, ses registres sans intermédiaire. Une blockchain est une liste d'enregistrements (appelés blocs) qui se développe continuellement.

¹⁴ M. MEKKI, « Les mystères de la blockchain », *D.* 2017, p. 2160 ; M. MEKKI, « Blockchain, Smart contracts et notariat : servir ou asservir ? », *JCP N* 2018, n° 27, act. 599.

¹⁵ Blockchain France, « La Blockchain décryptée : les clefs d'une révolution », *Netexplor*, mai 2016, p.1 et s.

Chaque bloc contient des transactions effectuées entre les utilisateurs. Ces blocs forment une base de données qui contient l'historique de tous les échanges effectués entre les utilisateurs. Ces derniers peuvent donc tous vérifier la validité des informations ; d'où la transparence de cette technologie révolutionnaire.

Les membres du réseau, à l'aide de la cryptographie, vérifient et valident les opérations. Cette étape, encore appelée « *minage* », permet aux membres, sans intermédiaire, de vérifier l'authenticité des transactions. Les blocs sont protégés par plusieurs procédés innovants qui rendent la modification, *a posteriori*, impossible. Ceci confirme la transparence et la sécurité renforcée de la technologie. On peut uniquement ajouter des opérations, mais il est impossible de les modifier, ni les supprimer. Elles sont donc infalsifiables. Il s'agit d'une innovation troublante qui défie les systèmes traditionnels centraux de vérification et d'authenticité.

Cette technologie révolutionne le système central car, elle repose sur un système de pair à pair décentralisé. Les données ne sont pas hébergées par un serveur unique mais, distribuées entre les utilisateurs sans intermédiaire. Une partie des utilisateurs détient des copies de la blockchain, qui se trouve donc présente partout dans le monde. Ces centaines de copies sont sans cesse mises à jour simultanément.

Contrairement aux bases de données traditionnelles, qui sont administrées par des opérateurs centralisés, la technologie de la blockchain bouleverse la donne, car elle est administrée collectivement, par tous les nœuds du réseau. Ces nœuds obéissent tous à un même protocole informatique, qui définit les procédures à suivre ainsi que les conditions à respecter pour mettre à jour la base de données.

Un autre chamboulement introduit par cette technologie concerne le coût de la transaction. Sans grande démonstration, on est unanime que la blockchain est bénéfique pour les utilisateurs en termes de coût de transaction ; ce coût est largement réduit sans l'intervention d'un organisme tiers.

Parallèlement à la monnaie scripturale et électronique, la technologie innove à travers l'utilisation de la monnaie virtuelle¹⁶. Les transactions *via* la technologie de la blockchain se réalisent à travers une monnaie virtuelle (le coin). Les coins sont des jetons de protocole qui servent à la rémunération des mineurs qui travaillent à la validation des blocks. La sécurité d'une blockchain dépend entièrement du nombre de ses membres et ces derniers dépendent des récompenses

¹⁶ R. CABRILLAC, *Dictionnaire du vocabulaire juridique*, 9^{ème} édition, LexisNexis, V° « La monnaie virtuelle » : La monnaie virtuelle est une unité de compte n'ayant pas de statut légal, à ce titre ces monnaies ne sont pas régulées par une Banque centrale et ne sont pas délivrées par des établissements financiers. Elle se distingue de la monnaie électronique qui est une valeur monétaire. La monnaie virtuelle est une « *une représentation numérique de la valeur qui n'est ni émise par une banque centrale ou une autorité publique, ni nécessairement rattachée à une monnaie officielle, mais qui est acceptée par les personnes physiques ou morales comme moyen de paiement et qui peut être transférée, stockée ou négociée électroniquement* ».

qu'ils obtiennent. Les jetons utilitaires sont émis lors d'une offre au public. Ces jetons représentent un ou plusieurs droits numériques.

Par ailleurs, curieusement l'usage de la blockchain implique fréquemment l'usage des *smart contracts* ou contrats intelligents¹⁷. Ceux-ci désignent un ensemble d'instructions renseignées sous forme de code informatique et qui permettent à l'ordinateur d'exécuter automatiquement les dispositions d'un accord lorsque les conditions contractuelles prédéterminées sont réunies¹⁸.

Ce logiciel est stocké dans une blockchain et les conditions permettant de le déclencher sont vérifiées par la blockchain. Les *smart contracts* dont les noms peuvent semer confusion, ne sont donc pas des contrats au sens juridique mais, un moyen d'exécution automatique des contrats¹⁹.

Au demeurant, les mutations, révolutions, chamboulement et renversement occasionnés par cette technologie crée une incertitude sur les implications fiscales relatives à son utilisation. Ils rendent très subtils non seulement l'idée même de son imposition, mais aussi et surtout le processus de sa mise en œuvre ; d'où le constat d'une fiscalité demi-teinte.

B. Conséquence de l'imperceptibilité de la blockchain : Une fiscalité demi-teinte

Face à cette préoccupation grandissante, le législateur, par la Loi de finances exercice 2022, a opté pour l'imposition des plateformes électroniques exploitées au Togo. A cet effet, aux termes de l'article 7 de ladite loi, il est prévu l'obligation d'immatriculation pour toute personne physique ou morale qui entreprend une activité commerciale ou toute autre activité susceptible d'entraîner des obligations fiscales dès le début de l'activité ou de la création de l'entreprise²⁰.

D'abord, ni le CGI, ni le LPF ne renseignent sur la notion même de plateforme électronique. Ensuite, la Loi n°2017-07 du 22 juin 2017 relative aux transactions

¹⁷ G. GUERLIN, « Considérations sur les smart contracts », *Dalloz IP/IT* 2017, p. 512 ; E. THEOCHARIDI, « La conclusion des smart contracts : révolution ou simple adaptation ? », *RLDA* 2018, n° 138.

¹⁸ A. KHATOON, « A blockchain-based smart contract system for healthcare management », *Electronics* 2020, 9, 94; M. CLEMENT-FONTAINE, « Le smart contract et le droit des contrats : dans l'univers de la mode », *Dalloz IP/IT* 2018, p. 540 ; G. CATTALANO, « Smart contracts et droit des contrats », *AJ contrat* 7/2019, p. 321.

¹⁹ C. ZOLYNSKI, « Blockchain et smart contracts : premiers regards sur une technologie disruptive », *RD bancaire et fin.* 2017, n° 1, p. 85.

²⁰ Togo, Loi de finances 2022 modifiant LPF, Art. 7 du LPF : « Toute personne physique ou morale, entité et construction juridique qui entreprend une activité commerciale ou toute autre activité, susceptible d'entraîner des obligations fiscales, y compris l'exploitation de plateforme électronique, doit se faire immatriculer auprès de l'Administration fiscale dès le début de l'activité ou de la création de l'entreprise. Toute personne physique ou morale susceptible de payer les impôts, droits et taxes en vigueur au Togo, est soumise obligatoirement à un système d'identification unique. Il est délivré à cet effet par l'administration fiscale, un certificat d'immatriculation dont le contenu, les conditions d'octroi sont fixées par décision du Commissaire général ».

électroniques au Togo ne l'a pas abordé et donc n'en donne aucune définition. Enfin, il est illusoire d'imposer la plateforme électronique dans la mesure où aucun texte ne circonscrit ce concept tant dans son essence que dans son existence.

Rapprochée de la blockchain, la notion de plateforme électronique ou de plateforme de commerce électronique, quoique non élucidée, apparaît restrictive pour couvrir la blockchain et ses applications, qui en revanche, se présentent comme une application numérique.

Cette nuance est mieux visible lorsqu'on compare la législation togolaise à celle de certains Etats notamment la France, les Etats Unis d'Amérique et quelques autres pays de l'Union Européenne, il se dégage clairement que ces derniers, bien que disposant des normes légales relatives aux plateformes électroniques voire numériques, ont levé toute ambiguïté²¹. En effet, ils ont nettement pris position sur le sujet de la technologie de la blockchain.

Il va sans dire qu'il n'existe, au Togo, aucune mesure légale concrète sur la blockchain et ses applications. Quoique l'Etat l'ait adoptée et que les populations s'empressent à utiliser cette technologie, il apparaîtrait qu'au nom du principe de la légalité de l'impôt²², qui suppose le consentement à l'impôt, on ne saurait légitimement lever des impôts sur la blockchain et ses applications.

Les réflexions fiscales sur cette technologie semblent être principalement restreintes aux cryptoactifs, et pour preuve, la plupart de la documentation fiscale ayant trait à la blockchain²³, fait allusion strictement à la fiscalité de ces cryptoactifs. Même au sujet des cryptoactifs, aucune disposition légale n'aborde l'imposition des cryptoactifs, point effervescent de la technologie de la blockchain.

Quant aux cryptomonnaies, la doctrine française, unanimement s'accorde une nature *sui generis*. Elles ne sont ni des monnaies ayant cours légal, ni des monnaies électroniques, ni des moyens de paiement reconnus par la loi. L'imposition du mécanisme de fonctionnement de la blockchain, très peu évoquée, fait l'objet d'une appréhension difficile et pour cause : ce mécanisme est très technique par nature et l'idée de l'imposer dans l'état actuel du droit soulève des controverses²⁴.

La blockchain pose le problème du rattachement d'une valeur créée sur un territoire en l'absence de présence physique. Bien avant la blockchain, internet a montré les limites de ce principe dans un monde dématérialisé. L'environnement de la

²¹ Ord. n° 2017-1674, 8 déc. 2017, blockchain, et ses décrets d'applications.

²² Article 84 de la Constitution de la IV^{ème} République adoptée 14 Octobre 1992, révisée par la Loi n°2002-029 du 31 décembre 2002 : « La loi fixe les règles concernant : (...) -l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des dispositions de toutes natures ».

²³ Quelques exemples cités par F. BALOGOUN, « La fiscalité togolaise à l'épreuve de la blockchain », *op. cit.* : OCDE (2020), *Fiscalité des monnaies virtuelles : Panorama des traitements fiscaux et des sujets émergents de politique fiscale*, OCDE, Paris ; F. DOUET « Fiscalité 2.0 Fiscalité du numérique », *LexisNexis*, 3^{ème} éd. ; G. MARRAUD DES GROTTES, « Blockchain, cryptomonnaie, ICO : les derniers rapports à lire sur la plage... », *Actualités du droit*, Wolters Kluwer France.

²⁴ F. BALOGOUN, « La fiscalité togolaise à l'épreuve de la blockchain », *op. cit.*

blockchain crée un espace virtuel où la localisation géographique d'une personne ou de la source des revenus peut s'avérer très compliquée voire impossible.

Mais en réalité, la fiscalité ne trouve pas à s'appliquer en cas de cession à titre onéreux d'actifs numériques contre d'autres actifs numériques. La fiscalité n'intervient que lorsqu'il y a cession à titre onéreux d'un actif numérique en contrepartie d'un actif autre que numérique

II. La fiscalité de la blockchain au Togo : le vœu d'une fiscalité ferme

Une imposition du mécanisme de la blockchain requiert de la perspicacité. La fermeté est requise absolument. Pour ce faire, la fiscalité togolaise sur la blockchain mérite d'être déterminée en se focalisant sur la blockchain comme un objet (A) et comme un outil (B).

A. La détermination ferme de la fiscalité de la blockchain : la blockchain, un objet de la fiscalité

L'idée n'est pas d'imposer la technologie elle-même prise isolément, il est plutôt question de voir dans quelles mesures les revenus générés par l'écosystème autour de cette technologie, c'est-à-dire son fonctionnement, ses solutions et ses multiples cas d'utilisation, pourraient être imposés. Dans tous les cas, il faudra bien imposer les valeurs inhérentes qu'elle génère afin d'éviter un manque à gagner fiscal ou encore l'injustice fiscale au Togo.

La blockchain donne naissance à de nouvelles entités, ayant certes des similarités avec des contribuables traditionnels, mais présentant des traits inhabituels. Les Organisations Décentralisées et Autonomes plus connues en anglais sous le nom « *Decentralized Autonomous Organisation (DAO)* » attirent l'attention dans cette catégorie, au point d'être considérées par certains comme mystères pour le monde de la fiscalité²⁵.

Cette volonté de taxer une entité qui, par sa nature est décentralisée, n'a pas d'existence physique, de propriétaire, ou encore d'entité juridique dans certains cas, peut s'avérer impossible. Néanmoins, il existerait des pistes de qualification juridique de la blockchain.

Premièrement, le droit OHADA²⁶ permet de pencher pour la qualification en société créée de fait. Aux termes de l'article 864 l'Acte Uniforme révisé relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, « *il y a société créée de fait lorsque deux (2) ou plusieurs personnes physiques ou morales se comportent comme des associés sans avoir constitué entre elles l'une des*

²⁵ *Ibid.*

²⁶ L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) est l'une des expériences d'intégration juridique les plus réussies de la fin du 20ème siècle. Créée par le Traité de Port-Louis du 17 octobre 1993 (révisé le 17 octobre 2008 à Québec - Canada), l'OHADA est une organisation internationale de plein exercice, dotée d'une personnalité juridique internationale, qui poursuit une œuvre d'intégration juridique entre les pays qui en sont membres. L'OHADA regroupe aujourd'hui 17 États et compte à son actif dix Actes uniformes déjà entrés en vigueur dans les États-membres. Les langues de travail de l'OHADA sont le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais.

sociétés reconnues par le présent Acte uniforme ». Autrement dit, il n’y a pas de procédure de forme pour une société créée de fait, il n’y a pas besoin d’immatriculation, seuls les comportements des personnes pourraient être pris en compte²⁷. Or, aux termes de l’article 92 du CGI, les sociétés de fait sont soumises à l’impôt sur les sociétés.

Deuxièmement, on sait qu’avec internet, l’OCDE²⁸ a visé particulièrement le serveur qui peut être considéré comme un Etablissement Stable s’il est un lieu fixe d’affaires par l’intermédiaire duquel l’entreprise est exploitée²⁹. Une extension des travaux de l’OCDE pourrait donc être faite aux serveurs de la technologie blockchain à condition que ces derniers soient des installations fixes. A défaut de fixité, l’on pourrait rechercher la société ayant un contrôle sur le serveur et qui l’a sa disposition.

Troisièmement, les mineurs constituent également des potentiels contribuables pour la fiscalité togolaise. Ces derniers proposent une activité qui est une source de revenus importants car elle est essentielle au maintien de la blockchain. Il existe des mineurs à titre occasionnel ou professionnel, pouvant être des particuliers ou des sociétés. Ces derniers reçoivent des récompenses en cryptomonnaie qui pourraient être soumises aux obligations déclarative et de paiement. Les mineurs reçoivent de l’argent pour chaque bloc ajouté à la blockchain.

Quatrièmement, le bitcoin peut être valorisé et utilisé comme outil spéculatif. Par conséquent, conformément à l’article 2 de l’Acte Uniforme portant droit commercial général qui répute acte de commerce toute acquisition de biens meubles aux fins de les revendre, l’achat-revente de bitcoins exercé à titre habituel et pour son propre compte constitue une activité commerciale par nature dont les revenus sont à déclarer dans la catégorie des Bénéfices Industriels et Commerciaux³⁰. Par exemple, un membre actif d’une coopérative de « *mineurs* » acquiert du matériel informatique spécialisé dans les opérations nécessaires au « *minage* » de bitcoins. Grâce à cette installation dédiée, il collecte de manière régulière des bitcoins attribués gratuitement à raison des blocs de transactions en bitcoins auxquels il a contribué à la validation et cède les bitcoins ainsi acquis sur des places de marchés en ligne en fonction du cours du jour³¹. Le résultat imposable est donc déterminé conformément aux règles de droit commun applicables aux BIC, étant précisé que la valeur d’acquisition retenue pour le calcul du résultat imposable est nulle lorsque les bitcoins ont été attribués gratuitement³². En revanche, les

²⁷ K. E. AVEGNON, *La société de fait dans l’AUSCGIE*, mémoire DEA, Université de Lomé 2010.

²⁸ L’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est une organisation internationale qui œuvre pour la mise en place de politiques meilleures pour une vie meilleure. Son objectif est de promouvoir des politiques publiques qui favorisent la prospérité, l’égalité des chances et le bien-être pour tous. L’OCDE appuie 60 ans d’expérience et de connaissances pour préparer le monde de demain.

²⁹ <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/conventions/35869074.pdf> consulté le 02 mars 2023.

³⁰ Bénéfices Industriels et Commerciaux ci-après désigné BIC.

³¹ V. Défrénois Flash - N ° 2 0 - 2 0 1 8 « Bitcoins : fiscalité des gains de cession ».

³² *Ibid.*

produits tirés de cette activité à titre occasionnel relèvent des Bénéfices Non Commerciaux³³

La fiscalité togolaise gagnerait en étant ferme non seulement sur la blockchain comme un objet de la fiscalité mais également comme un outil de la fiscalité.

B. La détermination ferme de la fiscalité de la blockchain : la blockchain, un outil de fiscalité

La blockchain, en plus d'être source de revenu pour l'administration fiscale, peut être au service de celle-ci. La technologie de la blockchain regorge des potentialités innombrables : « *en enregistrant les détails d'une transaction au moment où elle se produit (...) et en garantissant que les règles de l'entreprise sont respectées sans intervention d'une autorité de vérification centrale, la blockchain offre des applications utiles aux autorités fiscales* »³⁴. Les notaires ont déjà mis en place la blockchain notariale³⁵.

De la procédure conduisant à liquidation de l'impôt aux autres domaines connexes à la fiscalité, la blockchain peut apporter sa touche de révolution et de réinvention des fonctions. Les liens entre la blockchain et la comptabilité peuvent être surprenants. La blockchain regroupe des caractéristiques qui sont fondamentales à la profession de comptable : l'immutabilité et la transparence. Déjà, la blockchain est connue comme une technologie de grands livres.

En comptabilité traditionnelle, chaque partie d'une transaction tient ses propres registres : un fournisseur par exemple enregistre dans sa comptabilité un débit pour comptabiliser les espèces reçues, tandis que pour la même transaction le client enregistre dans un registre différent un crédit pour les dépenses par son compte bancaire.

Traditionnellement, les enregistrements en comptabilité suivent le principe de double entrée, où les débits équivalent aux crédits dans le grand livre. Pour chaque débit, il y a un crédit correspondant, et vice versa. Cela permet ainsi de s'assurer de l'enregistrement de tous les revenus et de toutes les dépenses. La blockchain en tant que registre partagé, s'adapte bien à ce principe, et promet encore mieux avec la comptabilité à triple entrée³⁶.

³³ *Ibid.*

³⁴ P. BOUCHER, « Comment la technologie de la chaîne de blocs pourrait changer nos vies », *prec.*

³⁵ V. Les Notaires du Grand Paris lancent la « Blockchain Notariale », *Defrénois*, Actualités, N° 29, 16 juillet 2020 ; Sur le rapport entre confiance et blockchain, C. CHASERANT, C. DAUCHEZ, S. HARNAY, « Du notaire à la blockchain notariale : les tribulations d'un tiers de confiance entre confiance interindividuelle, confiance institutionnelle et méfiance généralisée », *RJS* juin 2021, n° 3, p. 7 et s.

³⁶ M.-A. FRISON-ROCHE, « Analyse des blockchains au regard des usages qu'elles peuvent remplir et des fonctions que les officiers ministériels assurent », *Defrénois* 2019, n° 25, p. 23.

Cette dernière représente une amélioration du système à double entrée où toutes les transactions seront simultanément partagées entre trois parties : les deux parties qui font la transaction, représentant le débit et le crédit, puis une autre partie qui n'a pas pris part à la transaction. C'est-à-dire que dans ce système à trois entrées, les écritures comptables sont enregistrées cryptographiquement, afin de relier tous les éléments et entités impliqués dans une transaction.

Avec le caractère immuable de la blockchain, il n'est pas possible d'altérer ces écritures une fois enregistrées ; éliminant ainsi les risques de fraude que peut présenter le système de double entrée. Un grand livre comptable partagé facilitera la tâche non seulement au comptable, mais aussi et surtout à ses collaborateurs³⁷.

Tel que le futur a tout le temps inquiété les hommes, le futur du droit fiscal à l'aune de la technologie de la blockchain doit être une préoccupation. A cet effet, la réflexion sur la fiscalité de la blockchain au Togo n'est pas anodine³⁸. L'exploration de cette question d'actualité a permis de relever une fiscalité hésitante malgré la volonté des autorités politiques d'adopter la technologie de la blockchain.

Cette hésitation due à la perception difficile de cette technologie révolutionnaire n'est pas sans incidence sur la fiscalité togolaise. Elle est, au final, panachée, mélangée et confuse. Cette situation n'est guère favorable à la sécurité juridique et à la confiance légitime du contribuable.

Il est souhaitable de rationaliser la fiscalité de la technologie de la blockchain. La rationalisation passera par la prise de position claire du législateur et de l'administration fiscale sur cette technologie de la blockchain qui révolutionne le système fiscal traditionnel. Le positionnement est attendu sur la fiscalité de la technologie de la blockchain comme un objet ou une matière imposable d'une part, et comme un outil au service de la fiscalité d'autre part.

³⁷ F. BALOGOUN, « La fiscalité togolaise à l'épreuve de la blockchain », *op. cit.*

³⁸ Sur les interrogations de l'État par la blockchain, v. not. Barraud B., « Les blockchains et le droit », *RLDI* 2018, p. 48 à 62.

PERCEPTION SOCIALE DES MÉCANISMES DE RÈGLEMENT DES CONFLITS AGROPASTORAUX DANS LE MILIEU RURAL DANS LA RÉGION DU BÉLIER (CÔTE D’IVOIRE)

Amoïn Kanou Rébéka AGNIMOU KAKOU¹
Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d’Ivoire
rebeka.kakou@gmail.com

Résumé

Cet article analyse la persistance des conflits et tensions autour de la terre et des activités agropastorales dans le centre de la Côte d’Ivoire notamment les villages de la région du bélier. Ces conflits se manifestent de manière récurrente et deviennent de plus en plus tendus, allant jusqu’au déplacement forcé des personnes impliquées et même au meurtre. Cette intensification des conflits va à rebours aux dispositions étatiques et locales prises pour favoriser la coexistence pacifique. Les résultats de recherches documentaires et sur le terrain, basées sur des observations, des entretiens semi-structurés et des focus groups, mettent en évidence deux principaux résultats dont (i) les méconnaissances ou ignorances des mécanismes étatiques comme facteur de persistance des conflits ; (ii) les perceptions sociales sur les modes endogènes de résolution des conflits qui jouent un rôle significatif dans ce phénomène.

Mots-clés : Conflit, mécanismes de règlement, perception, Yamoussoukro, Côte d’Ivoire.

Abstract

This article analyzes the persistence of conflicts and tensions related to land and agropastoral activities in central Ivory Coast, specifically in the villages of the Bélier region. These conflicts occur recurrently and have become increasingly tense, leading to the forced displacement of those involved and even resulting in murder. This escalation of conflicts contradicts the state and local measures taken to promote peaceful coexistence. Research findings from literature reviews and fieldwork, including observations, semi-structured interviews, and focus groups, highlight two main results: (i) lack of awareness or ignorance of state mechanisms as a factor contributing to the persistence of conflicts; (ii) social perceptions regarding indigenous conflict resolution methods, which play a significant role in this phenomenon.

Key words : Conflict, resolution mechanisms, perception, Yamoussoukro, Côte d’Ivoire.

¹ Institut d’Ethno-Sociologie (IES) à l’Université Félix Houphouët Boigny Abidjan-Côte d’Ivoire, rebeka.kakou@gmail.com. Tél : 0708499845

Introduction

L'équilibre entre les activités agricoles et les activités pastorales est un défi majeur dans de nombreuses régions du monde, où les interactions entre agriculteurs et éleveurs peuvent être complexes et parfois conflictuelles. La région du Bélier en Côte d'Ivoire, ne fait pas exception à cette réalité. Cette région agropastorale est le théâtre d'une coexistence entre ces deux groupes d'acteurs ruraux, chacun ayant des intérêts économiques et sociaux distincts qui entraînent des désaccords et des frictions. Les agriculteurs dépendant de terres arables pour leurs cultures, tandis que les éleveurs en ont besoin pour leurs troupeaux. Cette situation géographique partagée, bien que propice à la complémentarité économique, devient parfois une source de tension pendant des saisons précises, et conduit le plus souvent à des affrontements plus graves.

Lors de l'enquête terrain, il est apparu que de nombreux conflits restaient non résolus, entraînant des pertes humaines, des déplacements forcés, des attaques et une détérioration de la cohésion sociale. En 2021, la région a enregistré 12 conflits, certains d'entre eux ayant été portés devant le tribunal de Toumodi. La densité élevée de bovins dans la région du Bélier, atteignant 60 têtes de bétail par kilomètre carré, crée une pression excessive sur les ressources. Des incidents récents, tels qu'un conflit en 2016 entre agriculteurs et éleveurs à Kpangbassou, entraînant la destruction de parcs à bétail et l'expulsion des Peulhs du village (A. Lally, 2016, p.1), ainsi qu'un autre en 2021 à Mahounou-Nanafouè dans le département de Yamoussoukro, ont conduit à des pertes humaines et à l'expulsion des éleveurs du village. On observe un nombre croissant de conflits entre éleveurs et agriculteurs dans la région du Bélier.

La résolution de ces conflits nécessite une compréhension approfondie des mécanismes qui sous-tendent leur dynamique. Ainsi donc, la résolution A/DEC-5/10/98 du 31 octobre 1998, qui régle la transhumance entre les États de la CEDEAO, a offert à la Côte d'Ivoire l'opportunité d'établir un cadre juridique. La législation ivoirienne prévoit la création de commissions de règlement des conflits entre agriculteurs et éleveurs à la fois au niveau traditionnel et préfectoral. Ces instances sont établies en vertu de textes de lois qui exigent la mise en place de commissions de gestion lorsqu'un désaccord survient entre un agriculteur et un éleveur. Il est important de noter aussi des initiatives déployées par les politiques gouvernementales de développement en milieu rural pour résoudre ces conflits, visant à promouvoir une coexistence pacifique. En effet, le gouvernement ivoirien a financé plusieurs projets dans ce but, tels que le Projet d'Appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC en 2015) et le Projet de Pôle Agro-Industriel dans la région du Bélier (2PAI-BELIER depuis 2019), mis en œuvre dans les régions du nord et du centre selon le rapport Mont Horeb de 2023.

De plus, la région du Bélier est confrontée à des conflits récurrents et graves malgré les résolutions basées sur le droit coutumier pour régler les différends internes. Ces conflits persistent, entraînant des conséquences graves telles que le déplacement forcé des personnes impliquées et même des incidents tragiques de meurtre. Cette

montée en importance de ces conflits va à rebours aux dispositions étatiques et à la multiplicité des modes de résolution des conflits endogènes internes déjà adoptés.

Notre étude s’est focalisée sur les villages “chauds” où les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont fréquents et récurrents. Plus précisément, nos enquêtes ont été menées dans 36 villages situés dans les sous-préfectures des différents départements de la région du Bélier.

L’objectif principal de cette étude est d’analyser les raisons de la persistance des conflits dans les villages de la région du Bélier, malgré les mesures prises par l’État et les solutions traditionnelles internes. L’hypothèse liée à cette recherche porte probablement sur les interprétations ou les représentations associées à chaque type de résolution de règlement des conflits dans la région du Bélier.

Ce travail s’inscrit dans le champ ethnographique à travers l’acculturation réciproque des peuples Baoulé et Peulh. Au plan théorique, la démarche adoptée s’inscrit dans un paradigme compréhensif et explicatif. Nous privilégions une approche interactionniste qui met les acteurs, leurs pratiques et leurs comportements au cœur de l’analyse sociale. Cette option tient compte de l’histoire et de la culture sur la base desquelles les acteurs construisent leurs logiques d’action. En effet, les pratiques des agriculteurs et des éleveurs ne peuvent être dissociées des expériences et des processus d’apprentissage dont ils ont hérité. La théorie de l’interactionnisme symbolique : Cette théorie, associée à des penseurs tels que George Herbert Mead et Erving Goffman, se concentre sur les interactions sociales de tous les jours et sur la manière dont les individus attribuent des significations aux symboles et aux actions. En appliquant cette théorie à la coexistence agriculteurs-éleveurs, nous pourrions envisager comment les acteurs sociaux interprètent et représentent les signes sociaux et les gestes dans leurs interactions. Et également explorer comment ces interprétations influencent les mécanismes de gestion des conflits et contribuent à la formation de la compréhension mutuelle ou des préjugés.

Nos recherches ont conduit à analyser les méconnaissances ou ignorances des mécanismes étatiques en tant que facteurs contribuant à la persistance des conflits agropastoraux dans la région. Nous avons également examiné les mécanismes de résolution actuels impliquant divers acteurs sociaux, ainsi que les représentations sociales des parties prenantes quant aux modes de règlement endogènes des conflits. De plus, notre étude vise à contribuer potentiellement à la mise en place d’un système d’alerte précoce concernant les risques potentiels de conflits à moyen ou long terme dans la région.

Pour atteindre ces objectifs, la démarche méthodologique suivante a été adoptée.

1. Matériel et méthodes

Cette section se divise en deux parties principales. La première partie concerne la description du site de l’étude, tandis que la seconde aborde les techniques de collecte et d’analyse des données.

1.1. Présentation générale de la zone agropastorale de la région du Bélier

La région du Bélier, au centre de la Côte d'Ivoire, est entourée au nord par la Région du Gbêkê, à l'est par les régions du N'zi et du Moronou, au sud par la région de l'Agnébi-Tiassa, et à l'ouest par les régions de la Marahoué et du Gôh. Couvrant une superficie de 6 809 km², elle fait partie intégrante du « V BAOULÉ » et comprend six départements : Djékanou, Toumodi, Attiéguakro, Yamoussoukro, Didiévi et Tiébissou, avec 16 sous-préfectures et 69 villages (source : données de l'étude, 2022). La population, répartie inégalement dans la région, est estimée à 415 593 habitants selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2021. Cette population se compose de 49,25% de femmes, 50,75% d'hommes et 56,40% de jeunes. Sur le plan ethnoculturel, la région abrite des populations allochtones telles que les Sénoufo et les Malinkés, ainsi que des populations allogènes comme les Peulhs, les Maliens, les Burkinabés et les Guinéens.

Ces communautés exercent des activités économiques qui mettent à rude épreuve les ressources naturelles, notamment les terres et les points d'eau.

L'économie des départements repose principalement sur l'agriculture, suivant le modèle économique national. Les habitants, hommes et femmes, pratiquent à la fois les cultures commerciales et vivrières. Outre l'agriculture, le commerce et l'élevage constituent également des sources de revenus pour les habitants de la région. En ce qui concerne l'élevage des gros ruminants, différents types d'éleveurs sont présents, tels que des éleveurs allogènes (majoritaires), des éleveurs allochtones, des éleveurs autochtones et des éleveurs transhumants.

1.2. Techniques de collecte et analyse des données

Cette recherche se veut qualitative et adopte de ce fait, les outils, les techniques et méthodes d'analyse des données (J-P. Deslauriers, 1991, p.144). En effet, la nature des rapports sociaux entre les différents acteurs peut être mieux appréhendée à partir des analyses qualitatives. Les techniques de collecte utilisées reposent sur une recherche bibliographique et des enquêtes de terrain (entretiens semi-directifs) dans les sous-préfectures des départements de la région du Bélier.

La collecte de données a été réalisée dans les trente-six (36) villages des sous-préfectures (voir tableau I). La sélection de ces villages s'est opérée en fonction de l'importance et de la récurrence des conflits entre agriculteurs et éleveurs, en collaboration avec les autorités préfectorales.

Au niveau de la revue documentaire, la collecte des données s'est faite par la consultation de rapports de recherche sur le phénomène, documents de politique et stratégie en matière d'agriculture et d'élevage en Côte d'Ivoire, des documents administratifs (décrets et arrêtés ministériels), des ouvrages et articles en lien avec le pastoralisme dans d'autres pays. L'observation (C. Jean, 2011 p.34) a consisté à se rendre dans les villages à l'occurrence de conflit, pour assister à la gestion des conflits dans des réunions.

En ce qui concerne les entretiens, ils ont pris la forme d'entretiens semi-directifs individuels ou collectifs, guidés par des questions spécifiques. Ces entretiens ont été menés avec les responsables préfectoraux et sous-préfectoraux, ainsi qu'avec les représentants des Ministères de l'Agriculture (MEMINADER) et des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH).

Des séances de focus groups ont été organisées dans chaque village des sous-préfectures, impliquant la participation des parties prenantes en lien avec le système des règlements de conflit. Ce sont le chef de village, un leader de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs impliqués dans le mécanisme de règlement des conflits des agriculteurs, ainsi que des responsables des associations de jeunesse et des femmes. Cependant, le nombre de participants à chaque focus group n'a pas dépassé douze (12) personnes.

Le traitement des données qualitatives a consisté en la transcription des fichiers audio et la saisie des données sur Microsoft Word. Ces transcriptions ont, par la suite, fait l'objet d'une analyse de contenu (N. Paul, 2015 ; p.34).

Tableau I : Localisation des villages à l'occurrence en conflits dans la région du Bélier

| Départements | Sous-préfectures | Villages | Départements | Sous-préfectures | Villages | |
|--------------------|---------------------|------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------|----------|
| 1. TOUMODI | Toumodi | Toumodi | 4. ATTIEGOUAKRO | Attiegouakro | Attiegouakro | |
| | | Bendressou | | | Mahounou nanafouè | |
| | | Tontonou | | | Gofabo | |
| | Kokumbo | Kplessou | | | Labokro | |
| | Angoda | Angoda | | Lolobo | Akimouyaokro | |
| | Kpouèbo | Kpouèbo | | | Lolobo | |
| | | Konan Koffikro, | | | | |
| 2. DJEKANOU | Djékanou | Tafissou | | 5. YAMOOUSSOUKRO | Yamoussoukro | Zambakro |
| | | Djékanou | | | Kossou | Kossou |
| | | N'Kloidjo | | 6. DIDIEVI | Didiévi | Didiévi |
| | | Bringankro | Broukro 1 | | | |
| | Polonou | | | | | |
| | Kangrassou | | | | | |
| | Kongoué-Kouadiokro | | | | | |
| | Raviart | Raviart | | | | |
| | Yakpabo-Sakassou | Yakpabo-Sakassou | Boli | | Boli | |
| | Lomokankro | Lomokankro, Lomokankro | Molonou Blé | | Mafè | |
| | | | | | | |
| Totaux | 16 sous-préfectures | | 36 villages | | | |

Source donnée de l'enquête, 2022

2. Résultats

Cette section met en évidence deux grands résultats dont le premier est relatif aux méconnaissances des mécanismes étatiques en tant que facteur contribuant à la persistance des conflits dans les villages de la région du Bélier ensuite le deuxième est relatif aux différentes perceptions sociales des parties prenantes concernant les résolutions endogènes des conflits.

2.1. Méconnaissances des mécanismes étatiques comme facteur de persistance des Conflits Agropastoraux

Un mécanisme de résolution des conflits est un dispositif *qui permet soit d'expliquer la manière dont les individus réagissent à ces contraintes, interprètent la situation, inventent des cadres cognitifs pour trouver le sens, se mobilisent et s'affrontent sur des jugements à propos de l'efficacité de tel ou tel mode d'organisation*². Ou soit à mettre fin à une situation litigieuse ou qui peut le devenir, à rendre nette la situation entre partie. En d'autres termes elle consiste à une opération pouvant mettre fin à un conflit, à résoudre un différend, un litige.

En Côte d'Ivoire, les commissions de règlement des conflits agriculteurs-éleveurs sont des organes mis en place pour résoudre les tensions et les litiges qui surviennent entre ces deux acteurs précités. Pour conjurer la survenue de conflits entre ces communautés, des mécanismes innovants sont souvent mis en exergue pour renforcer la cohésion sociale. Plusieurs mécanismes de gestion sont mis en place par les dispositions législatives en vue de permettre une cohabitation pacifique entre agriculteurs et éleveurs. Il s'agit entre autres des décrets suivants :

- Décret n° 96-434 du 3 juin 1996 fixant les principes d'indemnisation des préjudices causés à des animaux d'élevage ;
- Décret n° 96-432 du 3 Juin 1996, portant recensement des éleveurs, bouviers, bergers, cheptels et organisation des associations pastorales ;
- Décret n°2021-797 du 08 décembre 2021 portant création, attributions, composition et fonctionnement du Comité national et des Comités régionaux de transhumance ;
- Décret n° 96-431 du 3 Juin 1996 portant réglementation du pâturage et des déplacements du bétail ;
- Décret n° 96-433 du 3 Juin 1996 relatif au règlement des différends entre les agriculteurs et les éleveurs instituent des cadres de concertation entre agriculteurs et éleveurs au travers de la mise en place d'un calendrier agro-pastoral et la création de commissions villageoises de règlement à l'amiable ;
- Décret n° 2015-358 du 20 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de la Chambre Nationale des rois et chefs traditionnels de Côte d'Ivoire, les autorités coutumières participent à la gestion des conflits au sein de leurs communautés ;

² <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1476>

- Décret 96-433 du 3 juin 1996 prévoit la mise en place d'un système spécifique de règlement des conflits au niveau villageois, sous-préfectoral et départemental.

Ce texte prévoit la création de commissions, tant au niveau des villages, qu'à celui des Sous-préfectures et des Départements. Au niveau villageois, l'intitulé de la commission est « Commission villageoise de conciliation ». Au niveau Sous-Préfectoral, il s'agit de « La Commission Sous-Préfectorale de règlement des différends ». A la Préfecture, l'organe devient « Commission Préfectorale de recours et d'arbitrage pour le règlement des conflits ». Leurs missions sont de recevoir et de traiter les plaintes et les litiges relatifs aux conflits entre agriculteurs et éleveurs. Elles examinent les cas, organisent des réunions de médiation et recherchent des solutions concertées.

Cependant, d'après les informations recueillies sur le terrain et les documents consultés, il n'y a pas de commission de règlement des conflits légalement établie dans la région du Bélier, comme le prévoit la législation. En revanche, il semble y avoir des commissions de règlement des différends au niveau sous-préfectoral de Didiévi, Molonou, Raviart, Boli et Tié-ndiekro, ainsi qu'une commission préfectorale à Yamoussoukro qui ne sont pas opérationnelles. De plus, l'analyse des données collectées sur le terrain révèle que les mécanismes de prévention se superposent aux mécanismes de règlement des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Cette situation est compliquée par la difficulté à faire une distinction précise entre les mécanismes de prévention et de règlement des conflits. Il n'existe aucun système d'alerte permettant de repérer les signes précurseurs d'une détérioration des relations entre agriculteurs et éleveurs.

2.1.1. Mauvaise application des textes, la récurrence des Conflits

Plusieurs textes portent sur la divagation des animaux, le ratio de suivi des troupeaux fixé, ainsi que l'utilisation des couloirs de transhumance. En raison d'un manque d'éducation juridique ou d'un accès limité aux informations légales, les agriculteurs et les éleveurs ne sont pas pleinement conscients de leurs droits et devoirs respectifs selon les lois en vigueur. Les autorités administratives et préfectorales semblent connaître ces textes, mais leur application dans les villages est parfois difficile en raison d'interprétations divergentes, de contraintes logistiques et de différences culturelles. Cette ignorance et mauvaise application des textes entraînent fréquemment des désaccords et des conflits. Les parties impliquées ont parfois des interprétations différentes des droits fonciers, des limites de pâturage et des règles formelles de résolution des conflits.

Lors des focus groups, certains acteurs n'avaient jamais entendu parler des mécanismes officiels de résolution des conflits ni de la composition des membres au sein de chaque commission. De même, les lois régissant la création des commissions de règlement des conflits entre agriculteurs et éleveurs sont peu connues des parties en conflit dans les départements ainsi que des autorités coutumières. Bien que les lois prévoient la création de commissions de règlement des conflits de manière formelle, le manque de connaissance de ces dispositions

légales se traduit par l'absence de ces organes et par un manque d'informations sur la sélection et la qualité des membres nécessaires pour ces commissions.

De plus, selon la population et les parties concernées, les autorités préfectorales et administratives locales semblent manifester un intérêt limité, ce qui se traduit par une insuffisance d'engagement. Cela contribue à la persistance des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la région. Selon un enquêté :

« Pour notre part, les autorités ne se mêlent pas comme cela doit être, ils ne s'impliquent pas davantage, sinon toi-même regardez les conflits sont partout où les peulhs là se trouvent. Si on le chasse un côté, il va encore dans l'autre village et puis ça continue. Le sous-préfet peut faire quelque chose, mais rien. Je me demande si ça va finir un jour, car nous même on va se défendre ».

Cela indique que les autorités ne prennent pas ces conflits agropastoraux suffisamment au sérieux, créant ainsi un sentiment d'insécurité au sein des villages. De plus, le fait que les diverses commissions de règlement des conflits ne soient pas mises en place est interprété comme un signe de négligence de la part des autorités, ce qui accentue les sentiments d'injustice et d'abandon au sein des villages. Cependant, certains individus considèrent les mécanismes comme impartiaux ou biaisés en faveur d'un groupe particulier, que ce soit les agriculteurs ou les éleveurs. En effet, des agriculteurs ont exprimé leur méfiance envers les autorités administratives et judiciaires, pointant du doigt des cas présumés de corruption et des jugements perçus comme injustes, souvent en faveur des éleveurs. Cette situation génère de la frustration parmi les parties concernées, remettant en question l'efficacité des initiatives de règlement des conflits. De plus, les préjugés sociaux et les stéréotypes entre les communautés (baoulé et peulh) et d'autres groupes ethniques influent sur la façon dont les individus évaluent l'équité et l'impartialité des processus de règlement des conflits.

Les autorités préfectorales et administratives évoquent diverses raisons sociales et économiques liées aux préoccupations, au favoritisme ou à l'influence politique lors de la résolution des conflits. En réalité, les éleveurs sont perçus comme des acteurs à connotations « d'hommes politiques » ou ayant des liens politiques en raison de leur statut de propriétaires de troupeaux responsables de dommages fréquents aux cultures et aux productions des agriculteurs. C'est pourquoi les habitants des villages sont souvent sceptiques et méfiants.

Dans la résolution des conflits agropastoraux, ces autorités sont souvent entravées par des considérations d'ordre culturel et traditionnel ; ce qui limite l'application des décisions légales correctives envers les auteurs en pleine résolution de conflit. De plus, dans les villages comme Tafissou, Djekanou, N'Kloidjo, les leaders politiques, les cadres des mutuelles et certaines figures religieuses sont considérés comme des acteurs plus légitimes et respectés que les autorités préfectorales et sous-préfectorales. Cependant certains considèrent qu'ils peuvent soit jouer un rôle de médiateurs, soit aggraver les conflits.

Il faut également souligner le défi posé par l'insuffisance des ressources (financier, logistiques...), pour résoudre les conflits et répondre aux besoins complexes des parties en conflit.

2.1.2. Modalités d'indemnisation des préjudices subis

L'indemnisation est une forme de réparation des dommages, impliquant la restitution totale ou partielle des pertes résultant de la destruction des cultures, des productions agricoles ou de l'abattage des animaux. Les autorités administratives et juridiques ont des barèmes prédéfinis pour l'indemnisation, sous la forme d'une compensation financière. Les modalités d'indemnisation sont établies par le décret n° 95-817 du 29 septembre 1995, fixant les règles d'indemnisation pour la destruction des cultures, et l'arrêté interministériel n° 247/MINAGRI/MPMEF/MPMB du 17 juin 2014, qui fixe le barème d'indemnisation des cultures détruites. Selon le décret, l'indemnisation doit être équitable, couvrant intégralement le préjudice causé par la perte des biens, sans constituer une source de profit.

Cependant, il est souvent constaté que l'indemnisation prévue par les dispositions réglementaires reste en deçà de la valeur marchande des biens détruits. Cette perception est renforcée par l'attitude des éleveurs qui, lorsqu'ils sont reconnus comme responsables des dégâts causés aux cultures, proposent des sommes qualifiées de dérisoires par les victimes. Comme l'explique un agriculteur, « *les éleveurs proposent une somme insignifiante pour les dégâts, même s'ils ont détruit une grande partie de nos champs ou de nos récoltes* ». Cette disparité entre la compensation financière et les pertes subies est perçue par les agriculteurs comme un manque de respect envers leur dignité et un mépris du travail d'agriculteur.

Pour les agriculteurs, le manque d'indemnisation résulte souvent de leur incapacité à identifier les éleveurs dont le troupeau est responsable des dégâts. Les entretiens révèlent que les agriculteurs signalent que les dégâts surviennent généralement la nuit, les obligeant à passer la saison des récoltes perchés sur des arbres pour se protéger. Les éleveurs, de leur côté, refusent souvent de reconnaître les dégâts causés par leurs animaux, en niant les accusations de destructions de plantations en l'absence de preuves tangibles.

Un manque de confiance découle des expériences antérieures lors des décisions qui semblent être injustes dans les indemnisations, de préférences ethniques, de l'insatisfaction des décisions dans les résolutions prises, de la méconnaissance des responsables des dégâts, ou le refus des auteurs de faire face aux sanctions et des retards dans les procédures.

2.2. Perceptions sociales sur les modes de résolution endogènes des conflits

Les résultats révèlent les représentations qui sont associées à un certain nombre de pratiques, à partir des traditions, des expériences et des normes sociales, façonnant ainsi la perception sur les modes de résolution des conflits au niveau local.

2.2.1. Instance et règlement des conflits dans les villages de la région du Bélier

Les instances de règlement des conflits sont des entités, des organismes, des autorités ou des institutions qui disposent d'un pouvoir de décision ou de traitement des litiges au sein d'une organisation (village), d'un système structuré, d'un état.

Dans la région du bélier les instances qui interviennent dans la régulation des conflits agriculteurs éleveurs sont :

- L'autorité coutumière (La chefferie villageoise, Les gestionnaires des ressources) ;
- L'autorité sous-préfectorale avec les agents des ministères de l'agriculture et des ressources halieutiques et animales pour le règlement des conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- Les systèmes juridiques régionaux (gendarmerie et la justice de Toumodi).

2.2.2. Pratiques endogènes dans les résolutions des conflits

- Pratique du "Yaki" dans les villages basés sur les traditions locales

Avant toute sollicitation d'une instance de régulation, les acteurs en conflit essaient de le résoudre par consensus en privilégiant le dialogue entre les protagonistes.

Les observations sur le terrain indiquent qu'aucune commission n'a été officiellement mise en place dans tous les départements observés. Les autochtones de l'ethnie Baoulé des villages tentent généralement de régler les conflits par une pratique "le yaki". Cette pratique du "Yaki" préconise de demander toujours pardon, indépendamment de la gravité de l'acte commis, que ce soit la perte humaine, les dommages causés aux cultures par le bétail ou les préjudices subis par un ou plusieurs animaux. Elle sert en réalité de soulagement et de consolation, tout en évitant de recourir à l'autodéfense ou à la vengeance. La requête de pardon favorise la réconciliation entre les parties en conflit tout en apaisant la victime. Cependant, malgré l'existence d'une forme traditionnelle de règlement des conflits basée sur les pratiques culturelles et ancestrales, ces méthodes n'ont généralement pas été très efficaces.

Au niveau du village, le processus de résolution endogène des conflits comporte quatre étapes lorsque des désaccords surviennent entre les parties concernées.

La première étape du processus de résolution implique les acteurs (agriculteurs et éleveurs) ainsi que le tuteur. Ces trois parties cherchent à parvenir à un consensus appelé « yaki ». Initialement, les parties concernées engagent un dialogue ouvert dans un espace social fourni par le tuteur, où chacune exprime ses préoccupations, besoins et points de vue. Avec l'assistance du tuteur pour faciliter les discussions et rechercher des solutions équitables, les parties cherchent à trouver un terrain d'entente. La résolution consiste à présenter le « yaki » à la victime en fonction des dommages causés. Cette compensation, appelée « yaki », peut être appliquée avec ou sans amende en fonction de l'ampleur des dégâts causés par les animaux. Selon

un des enquêtés : « *Quand y a palabre, chez nous les baoulés, c'est seulement « yaki », on dit seulement hoo, affaire de pardon là, c'est ça ils regardent et puis ils continuent de tout gâter* ».

Ensuite, la deuxième étape est activée lorsque le consensus n'a pas pu être atteint au premier niveau. À ce stade, l'autorité coutumière intervient pour résoudre le conflit. Si le premier niveau de résolution échoue ou si l'accord « yaki » est perçu comme partial, cette étape est mise en place. Les principaux acteurs impliqués dans la gestion des conflits comprennent généralement le chef du village et sa notabilité, le représentant des jeunes, le représentant des éleveurs (s'il y en a un dans le village concerné) ainsi que les parties en conflit (agriculteur-éleveur). Parfois, la participation d'un représentant du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques ainsi que du Ministère de l'Agriculture, basé dans les sous-préfectures, est également impliquée.

Il est important de noter que de nombreux autres intervenants sont impliqués dans le règlement des conflits, notamment les élus locaux, qui jouent leur part dans la gestion des conflits. Ils peuvent faciliter le règlement des conflits en fournissant des ressources et en contribuant à coordonner les efforts de médiation. De plus, les acteurs religieux (chrétien, musulmans et féticheurs) considérés comme des médiateurs locaux et respectés au sein des villages, interviennent dans la résolution des conflits agropastoraux. Ils semblent agir en tant que facilitateurs, aidant les parties en conflit à parvenir à des accords mutuellement acceptables. Généralement, les femmes subissent fréquemment les décisions et les jugements pris au sein de ce dispositif traditionnel. Le rôle de cette instance est de recevoir les plaintes et les litiges liés aux conflits agropastoraux en cas de désaccord persistant, d'organiser des réunions de médiation et de rechercher des solutions consensuelles. Selon un des enquêtés :

« Hum... trop de problème avec ces peulhs surtout ceux qui suivent les bœufs, là ce qu'on doit payer à l'agriculteur quand on fixait le montant, c'est en fonction de la description de ce qu'ils ont mangé hoo. Donc, certains payaient et certains refusaient même de payer, c'est là on va chez le chef ».

Les outils utilisés sont le droit coutumier, les réunions d'ensemble, la preuve du constat. Les limites de ces mécanismes portent sur la remise en cause du consensus. Dans les cas suivants, lorsque la résolution a échoué dans le contexte traditionnel, le conflit est confié directement au sous-préfet.

La troisième étape est initiée lorsque le chef du village ne parvient pas à résoudre les désaccords entre les parties concernées. Dans ce cas, le chef du village informe le sous-préfet, soit verbalement, soit par écrit, indiquant que le conflit ne peut pas être résolu selon les méthodes traditionnelles. Le sous-préfet devient alors responsable de régler ce conflit qui n'a pas pu être résolu de manière traditionnelle. Les parties impliquées dans ce processus comprennent le sous-préfet, les agents des services techniques (MIRAH et MEMINADER), le chef du village concerné par le conflit et les parties en conflit, formant ainsi ce que l'on appelle " comité restreint".

Comme le témoignage recueilli d'un agent de l'administration : « Donc, souvent c'est les peuls eux-mêmes qui envoient l'affaire là chez le sous-préfet ou bien quelque fois si nous on voit qu'il y a trop de dégâts et c'est récurrent, le chef du village lui-même interpelle le sous-préfet par écrit pour qu'il appelle le paysans et les peuls, et les membres du comité pour attirer leur attention par rapport aux dispositions qu'ils doivent prendre pour éviter les dégâts ». Parfois aussi, les parties en conflit se rendent directement chez le sous-préfet.

Lors du processus de résolution chez le sous-préfet, des spécialistes en agriculture et en élevage désignés effectuent un constat et rédigent un procès-verbal. Si l'auteur des dégâts n'est pas identifié dans les 48 heures suivant l'enquête ordonnée par le sous-préfet, les indemnités accordées à la victime peuvent être supportées par les groupements d'éleveurs ou d'agriculteurs concernés (s'ils existent), en fonction de la nature des dommages (aux cultures ou aux animaux).

Dans les cas où la démarche de gestion du conflit n'est pas satisfaisante pour les requérants, ils ont la possibilité de s'adresser à d'autres institutions, notamment la justice qui est la dernière étape. Mais le plus souvent cette manière de faire reste sans suite à cause des processus trop longs et coûteux. Cependant, on note des faiblesses dans la gestion des conflits dans certaines sous-préfectures, ce qui explique la méfiance des populations vis-à-vis du recours à l'administration. Le système juridique est composé de la justice de Toumodi et de la gendarmerie qui sont saisies dans les cas de blessures ou de tueries de bétails. Ses instances beaucoup plus mobilisées plus par les éleveurs. Le mode de gestion des conflits du système juridique repose sur l'arbitrage ou le règlement des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Les outils de la régulation du système juridique sont le code de procédure pénal, le droit administratif, basé sur les enquêtes et des textes juridiques.

- **Pratique d'installation des éleveurs dans les villages basés sur les traditions locales**

Dans la région du Bélier, les représentations de "l'étranger" est fonction de l'acceptation ou de la contestation des résolutions des conflits. Les pratiques endogènes dictent des règles spécifiques régissant l'accueil des étrangers et l'utilisation des terres dans ces villages. Les éleveurs étrangers doivent suivre certaines procédures pour s'installer, notamment faire une demande aux autorités coutumières du village, présenter leur bétail aux responsables du village et définir aux bouviers le passage que leurs animaux doivent emprunter régulièrement ; un itinéraire pour nourrir et abreuver leurs animaux. Cette demande peut se faire sous la forme verbale ou par personne interposée. Conformément aux normes locales, certaines zones du village sont réservées à l'élevage, tandis que d'autres sont destinées à l'agriculture. Cependant, les bouviers ne respectent pas toujours ces limites. Dans le village de Polonou dans la sous-préfecture de Didievi, le responsable des jeunes explique :

ici, il faut reconnaître que ces peulhs ne respectent rien, quand ils viennent au début, ils font semblant de tout entendre. Après ils disparaissent quand

il y a un dégât et parfois, ils ne respectent pas ce qu'on doit manger. Des fois même quand on vient régler pour le Yaki, se sont des miettes ils te donnent.

Il faut noter que de nombreuses procédures établies sont souvent ignorées ou contournées, provoquant des tensions et des litiges entre les éleveurs et les habitants locaux. Cela crée un sentiment d'injustice parmi les populations locales, alimentant ainsi le ressentiment et les conflits dans les villages de la région du Bélier. Une autre pratique est le système de tutorat dans la résolution des conflits.

- **Pratique du système de Tutorat**

Le tutorat fonctionne comme un lien de rattachement entre l'acquéreur d'une terre souvent étranger et le propriétaire de terre, où ce dernier devient le garant moral du premier. En retour, le nouvel arrivant se sent lié à son tuteur dans tous les aspects de sa vie sociale et communautaire. Dans la région du Bélier, les conditions de cession de terres à des éleveurs étrangers, allochtones et transhumants varient d'un village hôte à un autre. Certains villages ont accueilli ces éleveurs sans imposer de conditions particulières. Dans de nombreux cas, la collaboration entre les chefs de terre, le chef du village et certains jeunes de certaines familles a été observée. Ainsi, certaines ententes de tutorat exigent des paiements en espèces allant de 20 000 à 100 000 francs CFA et le don d'un ou deux bovins. Des clauses qui doivent être renouvelées chaque année. En échange, les Peulhs bénéficient d'une protection apparente de la part de leur famille d'accueil. Les enquêtes montrent que les éleveurs interrogés dans les villages confirment la pratique du tutorat, considérant cela comme un moyen de s'intégrer dans leur nouvelle communauté. Cependant, l'installation des éleveurs n'est pas toujours transparente. Des conflits surviennent souvent en raison du non-respect des termes du tutorat, du manque de soutien de la part du tuteur en cas d'événements heureux ou malheureux, ou de l'absence d'aide de l'éleveur en cas de conflits ou de dommages. En effet, cette pratique du tutorat devient une source des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans les villages observés de la région du Bélier, car pour les tuteurs, cela représente une source de mobilisation de biens matériels. Une autre pratique est l'installation des éleveurs dans la région du Bélier qui se fait également sur invitation du propriétaire des terres. Dans de nombreux cas identifiés, les propriétaires de terre ou les chefs de village invitent des éleveurs à s'installer sur leurs terres en raison des moyens financiers et économiques notamment avoir des bêtes. Ces invitations sont souvent basées sur des accords verbaux ou traditionnels. Cependant, même lorsque l'installation se fait sur invitation, des conflits surgissent car les termes et conditions ne sont pas clairement définis. Surtout des accords initiaux, tels que la durée du séjour des éleveurs ou les limites de l'utilisation des terres, peuvent entraîner des litiges avec les propriétaires des terres ou d'autres membres de la communauté voisine.

Quand tu veux que le peulh là vient chez toi, il faut bien lui dire et entendez-vous. Mais si ce n'est pas bien ficelé, il y a eu des conflits avec des villages voisins car des bouviers et leurs animaux sont sur des terres voisines, il y a eu

grand palabre dans ça, ça vraiment chauffé, entre nous ici. selon le chef du village de Bongobo de la sous-préfecture de Lomokankro.

- **Pratique de la clandestinité par les éleveurs dans les villages**

Des éleveurs s'installent clandestinement et fréquemment dans des zones inappropriées des villages. Cette pratique implique une occupation non autorisée et souvent secrète des terres agricoles ou des pâturages sans le consentement des propriétaires coutumiers ou des autorités locales. Ces installations clandestines se déroulent généralement la nuit, sans autorisation préalable, et entraînent des dommages aux cultures, engendrant des pertes de récolte pour les agriculteurs. De plus, ces occupations non autorisées provoquent des tensions intercommunautaires et altèrent les relations sociales au sein de la région. Cette situation complique la coexistence et entrave l'intégration des éleveurs dans les politiques locales de gestion des espaces. Cela limite leur participation au développement de la localité. Les enquêtes sur le terrain dans les villages de la sous-préfecture de Tiébissou et de Yamoussoukro ont révélé un phénomène complexe qui aggrave la résolution des conflits existants : certains propriétaires de bovins sont parfois des autorités politiques, administratives ou judiciaires, mais leur statut ne garantit pas toujours une résolution optimale de ces conflits. Un autre élément à considérer est l'installation des éleveurs sur les terres des villageois, basée sur des liens sociaux impliquant des membres du même groupe ethnique ou des relations sociales par les éleveurs. Selon un des chefs de familles du village de Boli, « *tu as installé un seul peulh, mais quand tu reviens après quelque temps, ils sont deux ou trois éleveurs avec beaucoup d'animaux, sur ta terre que tu as donnée* ». Cette pratique va au-delà d'une simple occupation d'espace ; elle revêt des significations et des symboles culturels, économiques et sociaux essentiels pour les éleveurs. Dans la perception sociale des éleveurs, le territoire n'est pas simplement un lieu physique, mais constitue également un élément central de leur identité culturelle. Il représente un moyen de préserver leur patrimoine culturel et leur mode de vie pastorale. Pour les éleveurs, les terres symbolisent la pérennité de leurs traditions et de leurs pratiques ancestrales. Les pâturages fournissent des ressources essentielles à leur bétail, assurant ainsi leur subsistance. Ces terres représentent la garantie de la sécurité alimentaire et de la stabilité économique des éleveurs. Leur occupation signifie la possibilité de nourrir leurs familles et de préserver leur mode de vie.

- **Pratique du désir de contrôle des ressources locales (terre),**

Pour la sécurisation des champs et de la production agricole, les agriculteurs s'approprient tout l'espace villageois, interdisant ainsi aux éleveurs de s'y installer. Le maintien de cette position par les agriculteurs entraîne des tensions sociales entre ces derniers et les éleveurs. Certains villages interdisent l'accès aux éleveurs sur leurs espaces villageois. « *Dans notre village à Attiegouakro on a chassé les peuls, y a plus de bœufs ici. Mais bien avant, les tuteurs se sont désengagés d'eux, on n'a pas pu s'entendre* ». Cet objectif semble atteint avec satisfaction pour certaines communautés comme Attiegouakro, Mahounou-Nanafoué qui, exacerbées par les dégâts de cultures, sont parvenues à exclure tous les éleveurs de leurs localités. Suivant un autre fait qui est l'étiquetage des uns et des autres. En ce sens, les

agriculteurs étiquettent les éleveurs et vice versa de manière négative, ce qui entrave la résolution de conflit. Ainsi naît une sorte de compétition entre les éleveurs et les agriculteurs puisque chacun a tendance à privilégier les différences au détriment des similitudes et des intérêts communs.

Discussion

La recherche sur la perception sociale des mécanismes de règlement des conflits agropastoraux dans les zones rurales de la région du Bélier en Côte d’Ivoire met en évidence deux principaux résultats qui influent sur la dynamique des conflits et les tentatives de les résoudre. Plusieurs écrits d’auteurs ne cessent de relever l’analyse compliquée des interactions sociales qui façonnent la coexistence parfois tendue entre agriculteurs et éleveurs. Nombreux sont les auteurs qui abordent fréquemment ce phénomène sous divers angles et perspectives. La plupart d’entre eux adoptent une approche globale en examinant les causes, les conséquences, les mécanismes de résolution et les aspects culturels, comme en témoignent les travaux de (K. Hyacinthe et G. Aristide, 2020 ; K. Dominik, 1998 ; S. Sougnabé, 2003 ; N. Michaël, K. Raphaël et D. Arsène, 2016 ; K. Abdoul, 2018 ; A. Affessi, F. Gacha, 2016 ; Niagalé Bagayoko et Fahiraman Rodrigue Koné, 2017 ; C. Hobonan, 2022 ; S. Souapibé, 2003). Leurs analyses enrichissent notre compréhension des conflits agropastoraux mais devraient cependant orienter sur les systèmes de mise en place des mécanismes de résolution des conflits agropastoraux visant d’abord à prévenir et ensuite à résoudre de manière durable dans le milieu rural du bélier.

Le premier résultat de notre recherche consiste à analyser les méconnaissances des mécanismes étatiques comme facteur de récurrence des conflits. Ce premier groupe de résultats souligne l’importance de la compréhension et de l’application des lois et réglementations existantes dans la résolution des différends entre agriculteurs et éleveurs. Cette constatation peut être analysée à travers le prisme de la théorie de l’interactionnisme symbolique. Selon cette théorie sociologique, les individus construisent leur réalité sociale à travers les interactions symboliques et les significations attribuées aux symboles et aux actions. En observant les ignorances dans la connaissance des dispositions légales, on peut conclure qu’elles peuvent entraîner des désaccords et des conflits entre les parties impliquées. L’absence de familiarité avec les lois et les procédures officielles peut générer des malentendus et des interprétations incorrectes des droits et responsabilités de chaque partie. Lorsque les textes ne sont pas correctement appliqués, cela peut entraîner un sentiment d’injustice parmi les agriculteurs et les éleveurs, exacerbant ainsi les tensions. La mauvaise application des textes peut contribuer à l’érosion de la confiance des membres de la communauté dans les institutions légales et endogènes. Selon Touré, 2004 constate que près de dix années après sa promulgation, la législation pastorale reste largement méconnue en Moyenne Guinée par les différents acteurs. Dans le contexte de la résolution des différends, l’indemnisation des dommages devient un élément déterminant. Les individus attribuent des significations symboliques à cette forme de réparation. Elle ne représente pas simplement une compensation monétaire, mais elle revêt également des connotations symboliques liées à la justice, à la réparation morale, et parfois

même à la réconciliation par rapport au « yaki ». Les autorités locales, telles que le chef du village, les notables et les représentants des différentes parties prenantes, sont souvent impliqués dans ces processus de résolution. Cependant, les instances de résolution des conflits ne sont pas exemptes de limitations. L’informalité des procédures peut parfois conduire à des décisions subjectives, pouvant être perçues comme injustes par l’une ou l’autre des parties en conflit.

Abordant le deuxième groupe de résultats, les perceptions sociales des modes de résolution endogènes des conflits. Les individus interprètent les situations en fonction de leurs expériences passées, de leurs croyances culturelles et de leurs interactions sociales, ce qui peut entraîner des interprétations différentes d’un même événement. Les perceptions sociales permettent de comprendre comment les individus interprètent les processus liés aux résolutions endogènes des conflits. Certains acteurs perçoivent les résolutions traditionnelles comme partiaux ou biaisés en faveur d’un groupe spécifique, que ce soit les agriculteurs ou les éleveurs. À Bouna, les personnes impliquées estiment que la loi est injuste. En réalité, les agriculteurs se sentent désavantagés par la loi en ce qui concerne l’indemnisation en cas de sinistres. Par conséquent, ils choisissent de rendre justice en s’en prenant aux éleveurs ou à leurs troupeaux (BAMBA et al., 2022). Ces divergences d’opinion peuvent influencer la confiance des individus dans ces processus et potentiellement aggraver les conflits existants. Les préjugés, les stéréotypes et les croyances façonnent la manière dont les individus perçoivent l’impartialité des méthodes de résolution des conflits. Il est essentiel de comprendre ces dynamiques sociales pour concevoir des approches de résolution des conflits qui soient sensibles aux spécificités culturelles et capables de promouvoir la compréhension mutuelle entre les parties prenantes. L’analyse des perceptions sociales sur les modes de résolution des conflits endogènes offre également des pistes pour améliorer ces mécanismes. En écoutant attentivement les préoccupations locales et les opinions des membres de la communauté, il est possible de concevoir des processus de résolution des conflits plus inclusifs et participatifs.

De tout ce qui précède, l’hypothèse relative aux interprétations ou aux représentations de chaque type de résolution de conflit est confirmée. En abordant les perceptions de manière proactive, il est possible de favoriser un environnement propice à la résolution pacifique des conflits et à la promotion d’une coexistence harmonieuse entre agriculteurs et éleveurs. Toujours dans cette dynamique des approches dans le cas spécifique doivent porter sur la mise en place d’un système d’alerte, la création d’un environnement favorable à l’intégration ethnoculturelle et sociale des éleveurs, celle d’un environnement favorable à la circulation du bétail par la matérialisation des couloirs de passage, la création de zones ou aires de pâturage et l’élaboration participative d’une carte de transhumance locale et transfrontalière (auteur).

Conclusion

L’objectif de cette recherche est de chercher à comprendre les raisons de la persistance des conflits dans les villages de la région du Béliér, malgré les mesures

prises par l'État et les solutions traditionnelles internes. En effet, cette région enregistre intensification des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Partie d'une approche qualitative, cette recherche a permis de faire une analyse sur les modes de résolution des conflits. À partir des techniques de collecte de données que sont l'observation, l'étude documentaire, l'entretien et les focus group, cette étude a fait ressortir deux grands résultats. Le premier résultat de notre recherche à analyser les méconnaissances des mécanismes étatiques comme facteur de résurgence des conflits. En effet, l'ignorance des mécanismes étatiques contribue à la persistance des conflits Agropastoraux. Cette absence de compréhension des procédures légales par les parties prenantes impliquées dans ces conflits crée des malentendus et sont incapables de résoudre leurs désaccords de manière durable, ce qui alimente la tension et le ressentiment au sein des villages. Ensuite, le deuxième groupe de résultats portent sur les perceptions sociales des modes de résolution endogènes des conflits. Cela consiste à prendre en compte les dynamiques sociales et les perceptions des populations locales dans la gestion des conflits agropastoraux à travers les pratiques endogènes dans les résolutions des conflits et les instances et règlements des conflits. Les analyses de cette recherche peuvent servir de base solide pour l'élaboration de stratégies efficaces et adaptées, contribuant ainsi à promouvoir la coexistence pacifique entre agriculteurs et éleveurs dans la région du Bélier et au-delà.

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour la possibilité qui nous a été accordée de partager nos recherches au moyen de cet article scientifique. Nous sommes reconnaissants envers nos collègues et collaborateurs de l'Institut d'Ethno Sociologie pour leurs précieux commentaires et suggestions qui ont grandement enrichi notre travail. Nous sommes également reconnaissants envers les institutions (Entreprise Mont Horeb et le projet 2PAI-BELIER), qui ont soutenu cette recherche, nous permettant ainsi de mener à bien ce travail. Un merci spécial envers l'équipe éditoriale et les évaluateurs anonymes pour leurs critiques constructives qui ont contribué à améliorer la qualité de notre article.

Merci à tous pour votre contribution à notre travail et pour votre engagement envers l'avancement de la connaissance dans notre domaine.

Références bibliographiques

- ABDOUL Karim Komi, 2018, "Des conflits violents entre des agriculteurs et des éleveurs africains : de l'(in)hospitalité de et pour ce(ux) qui dérange(nt)", Revue de l'Institut de Sociologie, p 75-96.
- BAMBA Laddji, KONAN Isidore, TRAORE Matindje, 2022, « conflits agropastoraux en Côte d'Ivoire (cas de Bouna) », Revue Internationale des Sciences de Gestion, p 875-901.
- BOSCHET Christophe, RAMBONILAZA Tina, 2012, « Dispositifs formels et collaborations interindividuelles autour des aménités environnementales »,

Management & Avenir, (n° 53), p. 72-90. (<https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2012-3-page-72.htm>). Septembre 2023.

- COULIBALY Hobonan, 2022, approche psychosociologique des conflits agriculteurs – éleveurs dans la région du hambol, numéro d'ordre 116/2022, thèse de doctorat unique, Laboratoire - Communication, Langues et Sciences Humaines à l'INPHB.
- KONAN kouamé hyacinthe, GBODJE jean-françois Aristide, 2020, sédentarisation de l'élevage et persistance des conflits agriculteurs-éleveurs chez les Senoufo à Karakoro dans le Nord de la Côte d'Ivoire, revue de Géographie de l'université Jean Lorougnon Guédé (Daloa, Côte d'Ivoire).
- KOHLHAGEN Dominik, 1998, Gestion foncière et conflits entre agriculteurs et éleveurs, autochtones et étrangers dans la région de Korhogo (Côte d'Ivoire) Rapport de mission dans le cadre du projet de recherche « Loi et Coutume » (APREFA – LAJP – CIRAD), 80 p.
- MPIANA TSHITENGE WA MASENGU Jean Pierre, 2004, Discriminations et conflits, Contribution à l'étude de la « conscience de condition » de la population de Ngaba, Université de Kinshasa - D.E.A en sociologie.
- NIAGALÉ Bagayoko et FAHIRAMAN Rodrigue Koné, 2017, les mécanismes traditionnels de gestion des conflits en Afrique subsaharienne, Rapport de recherche n°2, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, Université du Québec à Montréal.
- N'GOH Michaël, KOFFI Oura Raphaël Kouadio et DJAKO Arsène, 2016, Conflits d'usage des petits barrages pastoraux à Ferkessédougou, Nord de la Côte d'Ivoire : la difficile sédentarisation des éleveurs Peuls European Scientific Journal October-edition vol.12, No.29, p 337-350.
- OUSSOUBY Touré, 2004, Impact des lois pastorales sur la gestion équitable et durable des ressources naturelles en Guinée, Dossier no. 126, Programme Zones Arides, Iied.
- SCOONES Ian & WOLMER William, 2006, Livestock, diseases, trade and markets: Policy choices for the livestock sector in Africa. Working Paper 269, IDS, Royaume-Uni.
- SOUAPIBÉ Pabamé Sougnabe, 2003, Conflits agriculteurs-éleveurs en zone soudanienne au Tchad : une étude comparée de deux régions : Moyen-Chari et Mayo-Kebbi. 8 p.

LE TOURISME RURAL INTÉGRÉ EN BASSE-CASAMANCE AU SÉNÉGAL : UNE EXPÉRIENCE EN CRISE ?

Mamadou DIOMBERA¹

Université Assane SECK de Ziguinchor, Sénégal

mdiombera@univ-zig.sn

Résumé

Au début des années 1970, l'activité touristique en Basse-Casamance s'est diversifiée ; elle a été plus orientée vers le tourisme rural intégré qui constitue la première expérience relativement originale et réussie de tourisme solidaire au Sénégal. Cette forme de tourisme a ouvert, tant pour la destination Casamance que pour les communautés autochtones, de nouvelles opportunités en matière de développement socio-économique, environnemental et culturel. Cependant, quarante années après, cette expérience touristique bute contre des défis majeurs qui suscitent ainsi des interrogations sur la pertinence et la survie du modèle. Ce constat est particulièrement préoccupant qu'il nécessite une réflexion sur les mécanismes de fonctionnement et de gestion communautaire. Dans ce cadre, l'étude analyse les différentes péripéties du succès du modèle et de son déclin nécessitant un réajustement.

Combinant une analyse de documents officiels, des médias et des sites Internet à des enquêtes qualitatives de terrain, l'étude permet d'appréhender l'efficacité des stratégies de développement du tourisme intégré dans des conditions socio-économiques et des contraintes structurelles et conjoncturelles auxquelles il fait face aujourd'hui au sein des communautés locales.

Mots-clés : Basse-Casamance, tourisme intégré, campements touristique, tourisme solidaire,

Abstract:

In the early 1970s, the development of tourist activity in Lower Casamance diversified towards integrated rural tourism, which is the first experience of solidarity tourism in Senegal. This tourist formula has opened up new opportunities for both the Casamance destination and the indigenous communities in terms of socio-economic, environmental and cultural development.

However, forty years later, this tourist experience is plagued by major challenges that raise questions about the relevance and survival of the model. This question is particularly worrying, as it requires reflection on the mechanisms of functioning and community management. In this context, the study analyzes the various vicissitudes of the success of the model to its decline requiring readjustment.

¹ Enseignant-Chercheur, Université de Zinder, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Département de géographie

Combining an analysis of official documents, media and websites with qualitative field surveys, the study helps to understand the effectiveness of integrated tourism development strategies on the socio-economic conditions of local communities and structural constraints, and economic conditions it faces today.

Keywords: integrated tourism, Lower Casamance, tourist camps, solidarity tourism

Introduction

Au Sénégal, la Basse-Casamance bénéficie d'un riche potentiel touristique mais largement sous-exploité (M. Diombéra, 2012, p. 23). Cette région, à vocation essentiellement agricole, est également une région verte qui possède des ressources naturelles très variées, des zones de végétation préservées ainsi qu'une faune sauvage notamment ornithologique riche et variée. Les populations pratiquent la pêche artisanale, l'agriculture et l'élevage de petit bétail (P.I. Diouf, 2003, p. 12).

Dans les années 1970, à côté du tourisme balnéaire et de détente illustré par les stations touristiques du Cap Skirring, de Kafountine et d'Abéné, la Basse-Casamance a particulièrement été la précurseuse d'un produit touristique dit « rural intégré » comparable à ce que l'on appelle communément aujourd'hui tourisme équitable ou tourisme solidaire. Ainsi, dans la perspective de faire du secteur du tourisme un vecteur clé de croissance économique et sociale, les pouvoirs publics ont développé une stratégie fondée sur le développement local et la lutte contre la pauvreté, la diversification des destinations et le développement de produits alternatifs. C'est ainsi que la priorité fut donnée à trois zones, à savoir le Saloum, le pays Bassari et la Basse-Casamance dont les particularités physiques et les atouts naturels favorisent la promotion du tourisme intégré avec l'implantation de campements villageois.

Le tourisme rural intégré est caractérisé par la création de campements communautaires et la mise en valeur de potentialités touristiques des terroirs grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers comme l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, devenue depuis 1995 l'Agence de la Francophonie. L'objectif est de développer et promouvoir un type de tourisme alternatif capable de faire face à la montée vertigineuse du tourisme balnéaire de masse peu profitable aux communautés indigènes. Ce type de tourisme a connu un essor considérable dans le temps surtout avec le développement des espaces ruraux et de nouvelles destinations plus exotiques à travers la Casamance. C'est ainsi qu'au total, seize campements de tourisme intégré ont été construits dans les différentes localités rurales de la Basse-Casamance. Ces derniers sont gérés et exploités par les communautés autochtones elles-mêmes. Les bénéfices sont destinés à la réalisation d'équipements collectifs tels que des écoles, des cases de santé, des dispensaires, des salles de classe, des pistes de production et des puits.

Mais, l'éclatement du conflit armé en 1982 a plongé la région dans un climat d'insécurité avec des effets néfastes sur l'économie locale, plus particulièrement sur le secteur du tourisme. Dans les années quatre-vingt-dix, la crise s'est exacerbée

avec l'apparition de mines entraînant la fermeture des campements villageois. À ces contraintes conjoncturelles, se sont ajoutées des contraintes structurelles qui ont provoqué une destruction insidieuse des infrastructures sociales de base et la baisse drastique des fréquentations touristiques (M. Diombéra, 2012, p. 24).

Sous ce rapport, l'étude se propose de mettre en évidence les initiatives que les pouvoirs publics et les acteurs locaux ont mises en œuvre pour valoriser le territoire (comme source d'avantages concurrentiels). Cependant, après quatre décennies de développement, cette forme de tourisme est confrontée à d'énormes difficultés d'ordre structurel et conjoncturel qui entravent, sans nul doute, l'émergence touristique de la Basse-Casamance. De ce point de vue, il s'agit de cerner les contraintes majeures qui freinent la réussite de ce modèle touristique et d'analyser les différentes possibilités de relance durable.

Pourtant, aujourd'hui la redynamisation des campements villageois pour répondre à un développement durable à la base, se pose avec acuité. Cela passe, à certains égards, par l'implication et la synergie de tous les acteurs du milieu, à savoir les conseils d'administration des campements, les associations villageoises, les institutions étatiques, les partenaires d'appui, les opérateurs touristiques privés et les élus locaux.

Pour mieux appréhender la question, l'approche méthodologique mobilisée combine une variété de démarches. Elle repose sur la revue littéraire des documents liés à la problématique et des interviews individuelles semi-dirigées tenues avec une quarantaine de personnes. Les principales cibles étaient composées d'opérateurs touristiques comme les gérants de campements villageois, les populations, mais aussi les touristes. Cette démarche a permis de cerner de manière approfondie, d'une part, les causes et les conséquences de la crise sur les conditions de vie des communautés autochtones, et les différentes solutions urgentes à mettre en œuvre pour asseoir un véritable tourisme au service du développement local, d'autre part.

Dans cette perspective, il convient de s'interroger sur les politiques de développement du tourisme intégré et de mise en valeur des ressources patrimoniales au profit des communautés locales et de voir comment réorganiser, redynamiser et renforcer les stratégies de façon à assurer l'efficacité de la gestion durable du potentiel touristique de la Basse-Casamance. Dès lors, pour mieux élucider ces questions, il s'agit de montrer d'abord l'essor et l'impact de cette forme de tourisme en Basse-Casamance, son importance dans les localités où elle s'est développée et les freins inhérents à son développement, c'est-à-dire sa décadence. Autrement dit, il s'agit de traiter des facteurs qui remettent en cause tous les acquis du passé, à savoir le conflit armé, le manque d'organisation et de professionnalisme, l'absence de rénovation des campements et le découragement, voire la désaffection des communautés locales vis-à-vis du projet.

Au regard de ces considérations, l'étude procède à faire en premier lieu un bilan des principales expériences du tourisme intégré comme une forme de tourisme solidaire et responsable. En second lieu, elle suggère de nouvelles perspectives de

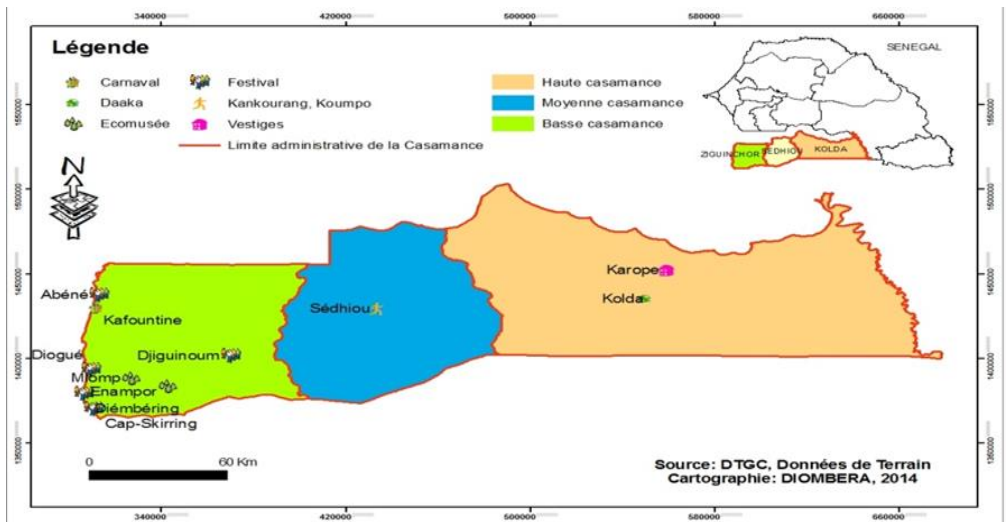
recherche dans l'étude des nouvelles formes alternatives de tourisme en raison des contraintes majeures qui handicapent négativement l'attractivité et la compétitivité de l'offre.

1. Matériels et méthodes de recherche

1.1. Présentation de la zone d'étude

La Basse-Casamance est une destination touristique particulière où plusieurs formes de tourisme se développent. C'est la figure de proue, la vitrine du tourisme rural intégré du pays. Elle dispose d'un potentiel touristique naturel et culturel immense et très attractif qui la place en 3^{ème} position des destinations touristiques du pays, derrière le Cap-Vert et la Petite Côte, avec une part prédominante de la zone du Cap-Skiring qui totalise près de 80 % de l'offre et de la demande touristique de la région. Aujourd'hui, la zone compte 7 hôtels de 2 à 5 étoiles et 12 complexes avec appartements et 16 campements relatifs au tourisme intégré d'une capacité d'environ 300 lits. Ces campements sont répartis dans deux zones de développement, à savoir le Kassa et le Fogny.

Figure 1 : Carte de la Basse-Casamance



La Basse-Casamance bénéficie d'une proximité par rapport aux grands foyers émetteurs d'Europe (5 à 6 heures de vol), d'infrastructures de haut standing, d'une diversité de réseaux hydrographiques et de sites naturels : de parcs et de forêts, de plusieurs plages bordées de dunes qui offrent des opportunités de tourisme balnéaire au Cap-Skiring, à Abéné et à Kafountine, d'une variété de musées archéologiques et céramiques, d'une diversité de paysages pittoresques propices au tourisme rural intégré dans l'arrière-pays, d'une mosaïque ethnique, d'une palette de manifestations socio-culturelles et patrimoniales fascinantes comme la lutte traditionnelle des jeunes filles et des jeunes garçons et d'une richesse indéniable de

son histoire et de savoir-faire artistiques et artisanaux de sa population composée en majorité d'agriculteurs vivant de la riziculture et de la culture arachidière.

La pêche et l'élevage familial occupent un pan important de l'économie de la région et apportent des ressources vivrières non négligeables. C'est la région la plus scolarisée du pays après Dakar avec un taux brut de scolarisation de 92,91 %. Cela pose des problèmes en termes de besoins de formation et d'emplois.

1.2. Outils et Méthodologie de collecte de données

Pour répondre à la question de recherche, un séjour de dix jours, du 19 au 29 juillet 2022, a été effectué dans les différentes localités qui abritent les campements de tourisme intégré. Des méthodes ethnographiques de l'enquête de terrain, des observations participantes et des entretiens semi-dirigés et informels, ont été mobilisées à certains égards afin de collecter les données. Préalablement et en concomitance, une recherche documentaire a été réalisée pour dresser un bilan des enjeux et défis actuels et futurs du développement de ce modèle touristique.

Sur cette base, les individus sont sélectionnés par la technique de la grappe et ensuite par l'approche de la *boule de neige*, quatorze (14) gérants et travailleurs de campements, treize (13) agriculteurs et vingt (20) touristes ont été interrogés. Les gérants et les employés des campements ainsi que les touristes ont été choisis par échantillon volontaire ou par *boule de neige*. Douze (12) représentants locaux, ont également été interrogés compte tenu de leurs expériences du milieu. Il s'agit des responsables du service régional du tourisme, du président de la fédération des associations des campements intégrés de la Casamance et des conseillers municipaux. Une grille d'entrevue a guidé les échanges, excepté pour le cas des discussions informelles. Les observations ont été constantes tout au long de l'exploration du terrain et des rencontres avec les différents acteurs ciblés.

1.3. Traitement et interprétation des données

Les données recueillies ont découlé de *verbatim* d'entrevues, de notes issues d'observations participantes et de recherches documentaires effectuées sur l'expérience de tourisme intégré. La recherche documentaire a permis de colliger des informations substantielles sur le contexte de développement et d'émergence du tourisme intégré au Sénégal, en général et en Basse-Casamance, en particulier.

La recherche de terrain a permis d'appréhender de manière systématique et empirique les avantages et les inconvénients de cette expérience touristique *in situ* sur le plan de la transformation socio-économique et environnementale des territoires d'accueil en portant une attention particulière aux perceptions et interprétations locales de l'apport des campements aux communautés autochtones. Cette démarche a permis d'examiner la manière dont celles-ci conçoivent et situent l'enjeu du développement des campements villageois face aux mutations socio-économiques et environnementales de leur localité.

Quant à l'enquête menée auprès des acteurs locaux, elle a permis de cerner les impacts qui sont unanimement mitigés. Ainsi, même s'ils ont des apports

favorables, le tourisme intégré fait face à des contraintes d'ordre organisationnel et managérial, tels que le manque de mécanisme de coordination, l'absence de cadre d'échanges et de dialogues féconds entre acteurs, mais aussi la défaillance de l'administration pour empêcher l'exploitation des ressources locales fragiles.

2. Résultats et analyse

2.1. Les conditions d'émergence et d'évolution du tourisme rural intégré

L'essor du tourisme intégré a fortement participé à l'amélioration de la compétitivité de la Basse-Casamance. C'est le contexte particulier de l'époque qui a favorisé la recherche d'une alternative de développement touristique par la création de nouvelles dynamiques économiques pour faire face à la construction de l'enclave touristique de Cap-Skiring. À cet effet, dans le but de diversifier l'offre et de valoriser le potentiel touristique de la région, un vaste programme de construction de campements intégrés fut initié par les pouvoirs publics avec l'appui des partenaires techniques. Ce choix s'est matérialisé par la mise en place d'importants équipements et infrastructures socio-économiques en vue de mettre au point la formule tourisme de brousse en 1972 qui constitue une nouvelle manière de penser et faire du tourisme.

Le contexte de l'époque était favorable en ce sens que les conditions permettaient une telle ambition qui a incité l'État à opter pour une stratégie de développement touristique diversifiée qui se matérialise par la promotion du tourisme intégré qui prône à la fois les contacts humains et les immersions culturelles, comme l'écrivait C. Saglio (1985, p. 29) : « si le touriste est ce voyageur qui s'en va au bout du monde chercher un bout de conversation, le campement villageois est le cadre idéal de son rêve, et le développement à la base par la création d'activités génératrices de revenus ».

Le tourisme intégré se pratique au sein des campements villageois dont le premier, situé à Élinkine, a été créé en 1974. Ainsi, en moins de 10 ans, une quinzaine de campements est mise en place avec comme caractéristiques principales : une infrastructure simple et convenable qui s'inspire de l'habitat vernaculaire et des éléments de la culture traditionnelle de la localité d'accueil comme des cases rondes, des cases à étages ou des cases à impluvium ; l'implication des populations villageoises dans la construction, de la gestion et de l'exploitation de l'infrastructure ; la promotion avec en toile de fond sur les us et coutumes, les mœurs, l'identité culturelle et le folklore; la découverte du milieu rural, du paysage, de la forêt, de la faune et de la flore. Ainsi, de 1974 à 1992, seize (16) campements villageois ont été construits :

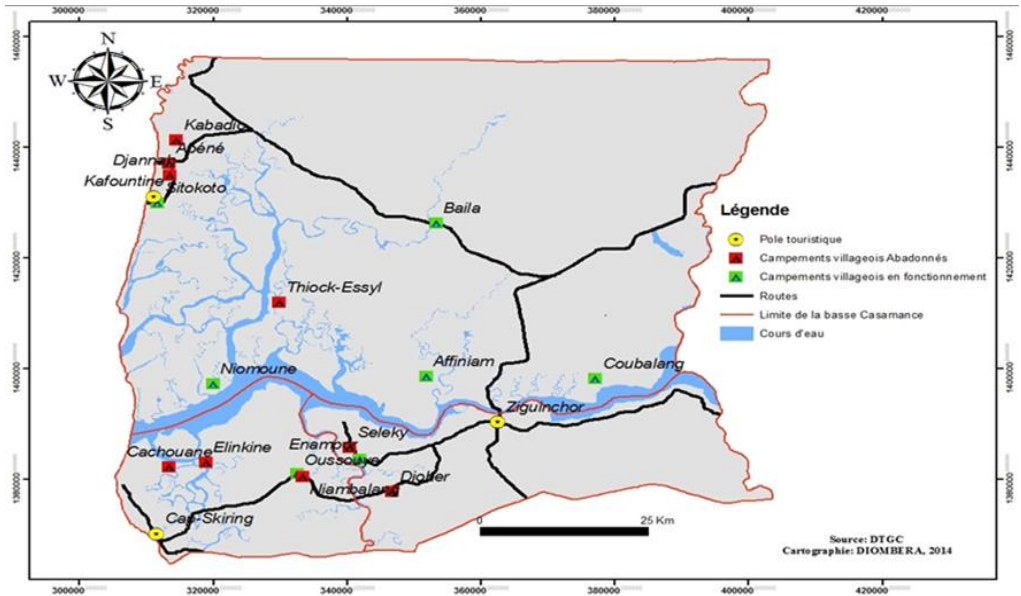
- dans le département de Bignona : 8 campements : Abéné, Affiniam, Baila, Koubalan, Kafountine, Diannah, Kabadio, Thiock-Essyl.
- dans le département de Ziguinchor : 5 campements : Énampore (2^{ème} campement en 1976), Djifaghor, Sékety, Dioher.

- dans le département d'Oussouye : 3 campements : Élinkine (1^{er} campement en 1974), Oussouye, Niambalang,

Les principales sources de financement pour la réalisation de ces campements sont :

- Agence pour la Coopération Culturelle et Technique (ACCT), devenue depuis 1995, Agence de la Francophonie : 8 000 000 FCFA (Élinkine, Énamptore, Thionck-Essyl, Baila)
- Canada : 8 000 000 FCFA (Affiniam, Koubalan, Abéné)
- France : 8 000 000 FCFA (Oussouye, Palmarin)

Figure 2 : Les campements de tourisme intégré en Basse-Casamance



L'objectif consistait à créer des campements touristiques construits, animés, gérés et exploités par la population villageoise, c'est-à-dire une gestion communautaire qui permet aux habitants de vivre du tourisme et de pouvoir y combiner leurs activités de base et d'en faire un moyen de développement endogène. Avec une architecture authentique respectant le bâti local et des matériaux de construction naturels en argile, en bois et en paille, au confort simple mais fonctionnel, un soin particulier est apporté à l'intégration paysagère et écologique de ces bâtiments. La faible dimension de ces constructions leur permet aussi de limiter l'impact écologique de la consommation d'eau et des rejets de déchets mais également de restreindre le flux touristique en termes de capacité de charges et d'éviter un « choc culturel » du point de vue des villageois. Tous les postes de fonctionnement étaient pourvus localement et un conseil villageois en assurait la gestion.

| Campement | Année d'ouverture | Villages concernés | Capacité et mode d'hébergement | Tarifs hébergement et restauration | Principales activités proposées | Distance depuis Ziguinchor |
|-----------|-------------------|--|--|---|--|-------------------------------|
| Affiniam | 1978 | Affiniam, Djilapao, Bouteum | 44 lits 22 chambres Case à impluvium | H : 3000 FCFA/nuitée Pd : 1800 FCFA Repas : 2500 FCFA Pc: 11800 FCFA | -randonnée en pirogue - pêche dans les bolongs** représentation folkloriques | 30 km (route et piste) |
| Baïla | 1976 | Baïla, Suelle | 46 lits 17 chambres Grande case traditionnelle | H : 3000 FCFA/nuitée Pd : 1800 FCFA Repas : 2500 FCFA Pc: 11800 FCFA | -randonnée en pirogue - pêche dans les bolongs - cours de danse et de percussion - lutte traditionnelle diola | 47 km (route) |
| Coubalan | 1979 | Coubalan, Finthiok, Djilacoune, Ouonch | 18 lits 6 chambres Grande case traditionnelle | H : 3000 FCFA/nuitée Pd : 1800 FCFA Repas : 2500 FCFA Pc: 11800 FCFA | -randonnée en pirogue - pêche dans les bolongs - cours de danse et de percussion -reboisement de la mangrove | 22 km (route et piste) |
| Énampore | 1974 | Énampore, Essy | 25 lits 11 chambres Grande case à impluvium | H : 3000 FCFA/nuitée Pd : 1800 FCFA Repas : 2500 FCFA Pc: 11800 FCFA | - randonnée en pirogue - pêche dans les bolongs - visite des bois sacrés - transformation du se | 25 km (route et piste) |
| Oussouye | 1984 | Oussouye Élubaline, Édioungou | 8 lits 17 chambres Grande case à étage | H : 3000 FCFA/nuitée Pd : 1500 FCFA Repas : 3500 FCFA Pc: 12800 FCFA | -randonnée en pirogue - excursion en canoë - cours de danse et percussion - repiquage du riz | 43 km (route) |

Source : Compilation de l'auteur à partir du modèle de J-P. Principaud, mars 2023

Cette activité gérée et animée par la population locale, garantit un confort minimum et offre la possibilité de contacts réels, d'échanges culturels féconds entre visiteurs et autochtones. Cette expérience leur donne l'occasion de vivre directement les réalités de la zone avec les autochtones sans intermédiaires. Il s'agissait de vivre comme un vrai villageois et avoir les réponses aux différentes interrogations sur la réalité de la vie au village. Il permet de valoriser l'habitat et le potentiel rural en

voie de disparition. Plusieurs campements villageois en cours de réalisation témoignent l'intérêt que les populations accordaient à l'activité touristique dont les impacts influençaient les autres activités économiques de la localité.

Le tourisme rural intégré est apparu comme la première expérience de tourisme responsable et solidaire au Sénégal avec des impacts positifs sur le développement socio-économique des localités d'accueil. C'est un produit que le Sénégal écoule sur le marché international. Par ce produit, l'arrière-pays de la Casamance, c'est-à-dire les villages traditionnels sont plus connus à l'étranger que sur le plan national. C'est l'exemple des villages d'Énampore avec sa case à impluvium ou d'Oussouye avec sa case à étages.

D'ailleurs, ce modèle de tourisme est considéré comme un facteur de développement endogène qui permet d'agir sur trois aspects : développer un véritable tourisme de découverte s'appuyant sur un patrimoine naturel et culturel au sens large, lutter contre le chômage endémique en milieu rural notamment l'exode rural des jeunes vers les villes principalement Dakar et mobiliser les populations concernées en les informant et en les motivant autour du projet par la conservation des cultures et la protection de la nature.

2.1.1. Le tourisme intégré, facteur de diversification de l'offre touristique en Basse Casamance

C'est dans ce contexte de crise des activités économiques traditionnelles et balnéaires que le tourisme intégré a fait son apparition. Il s'est développé sur une base locale, porté par des pratiques touristiques orientées vers la nature et la découverte culturelle et patrimoniale. Son émergence a permis de diversifier l'offre touristique en permettant à la destination Casamance d'accueillir de nouveaux types de clients et d'élargir le cercle des visiteurs.

Au fil du temps, ce produit est devenu la forme de tourisme la plus attractive de la destination à l'heure où les tendances de consommation touristiques s'orientent vers la découverte de la nature et des cultures indigènes authentiques, loin des villes et de leurs agitations. Ainsi, il permet de répondre à des besoins de changements de perspectives nés de l'essoufflement du produit balnéaire en se rapprochant de la nature, des habitants et de leur terroir. C'est dans ce contexte que B. Diedhiou, gérant du campement de Kafountine affirme :

Le tourisme intégré, depuis son insertion en Casamance, a offert un nouveau visage et a permis de diversifier l'offre. Auparavant, plus de 25% des touristes qui visitaient la Casamance, séjournaient dans les campements villageois. Aujourd'hui, le problème du tourisme rural est liée à sa position sur le marché du tourisme au Sénégal et sa promotion.

2.1.2. Le tourisme intégré, facteur de développement socio-économique et culturel

Le tourisme rural intégré en Basse-Casamance est un véritable facteur de développement socio-économique et culturel mais aussi de lutte contre le chômage endémique dans les villages. En effet, dans ces localités où les jeunes vivent dans la précarité et la débauche, le secteur touristique participe à la relance de certaines activités traditionnelles comme l'artisanat, le commerce, entre autres. En effet, dans certains villages, le tourisme est apparu de façon fortuite, parfois comme l'unique possibilité de développement économique et social.

En vérité, le tourisme est un secteur à forte intensité de main-d'œuvre. L'observation des milieux familiaux à Abéné, révèle que dans bon nombre de familles, la plupart des emplois est destinée aux femmes, catégorie sociale la plus touchée par le chômage et la pauvreté en milieu rural. Celles-ci occupent les postes de femmes de ménages et de cuisinières. De manière générale, les campements intégrés permettent l'accès des personnes défavorisées à des emplois non qualifiés ou peu qualifiés ou même temporaires selon les cas.

Sur le plan socio-économique, le tourisme intégré avec son effet multiplicateur, contribue au développement de l'économie locale. Il soutient le développement local à travers des activités génératrices de revenus pour les populations. Cette contribution s'exprime non seulement en termes financiers, mais aussi en termes d'emplois, de financement des infrastructures sociales de base et de la conservation des valeurs culturelles et patrimoniales.

En effet, les emplois créés autour de l'activité touristique et des actions de développement local permettent aux villages, de développer et de consolider leurs infrastructures et leurs économies mais également de lutter contre l'exode des jeunes vers Dakar. A titre d'exemple le campement d'Abéné, créé en 1980, pour un investissement de 3 millions de francs CFA a, dès sa première année de fonctionnement en 1981, créé 5 emplois directs et a généré un bénéfice net de 3,5 millions de francs CFA pour un chiffre d'affaires de 5,5 millions de francs CFA (OMT, 2003, p. 161 ; M. A. Mané, 2001, p. 12).

Figure 3 : Photo du campement de Baila



Source : Cliché Diombéra, août 2022

D'ailleurs, tous les campements ont eu un impact significatif sur le développement local dans plusieurs domaines. Cela est favorisé par l'existence d'un climat propice à son développement qui a permis de réaliser des performances dans divers plans. Il s'agit, entre autres, de la construction d'écoles, des dispensaires, des cases de santé, des maternités, des mosquées et des églises dans plusieurs villages. Dans certaines contrées, les bénéfices ont servi au financement de projets sociaux dans le domaine de la pêche, de l'élevage, du maraichage, de l'artisanat, de l'apiculture, mais aussi dans d'autres localités, une partie des bénéfices a servi à payer l'impôt du village ou à organiser les fêtes et les cérémonies.

Entre 1978 et 1991, plus de 1 408 754 touristes ont séjourné dans les campements villageois qui ont fait régulièrement plus de 20 millions de bénéfices par année. Ces retombées économiques ont été réinvesties dans différents secteurs (J. P. Principaud, 2010, p. 93).

Sur le plan sanitaire, le tourisme intégré a largement contribué à la construction, à l'équipement et à l'achat de médicaments pour les dispensaires et maternités à Élinkine, Énampore, Koubalan et Baila.

Sur le plan éducatif, le tourisme intégré a participé au renforcement du taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 14 ans qui est de 75 %, comparativement à la moyenne nationale qui est de 60 %. Plusieurs villages comme Kafountine, Énampore, Koubalan et Affiniam ont bénéficié de salles de classes, de fournitures et de manuels scolaires grâce aux bénéfices du campement.

Sur le plan agricole, il a permis de développer l'agriculture en passant graduellement d'une activité de subsistance à une activité économique de marché. Les paysans se sont orientés vers des cultures fruitières et maraîchères dans l'espoir d'approvisionner les campements. C'est ainsi que des arboriculteurs et des maraîchers locaux ont eu l'opportunité d'approvisionner les campements villageois. Ce qui a favorisé la promotion de plusieurs activités de production telles que : la production avicole, la production bovine, l'apiculture et la culture maraîchère. Dans le même sillage, des Groupements d'Intérêt Économiques (GIE) sont constitués dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage et ont permis de réaliser un verger et un jardin à Koubalan, une sécherie de poisson à Kafountine et des ruches de miel à Baila.

Sur le plan culturel, il a contribué à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine architectural et culturel. Les activités culturelles et la production artisanale se sont d'ailleurs bien développées grâce à des programmes d'activités culturelles qui ont favorisé l'ouverture et la rencontre des cultures ainsi que des échanges entre visités et visiteurs. Mieux encore, il a participé à la sensibilisation dans certains villages à la création d'écomusées afin de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel.

Par ailleurs, les campements villageois ont permis la valorisation de l'architecture et de l'artisanat local, mais aussi la pérennisation de techniques artistiques et artisanales liées aux savoir-faire et aux valeurs ancestrales dans les domaines comme les cérémonies d'initiations, la fête des rois et les forêts sacrées.

2.1.3. Le tourisme intégré, facteur de développement d'infrastructures sociales de base

Le tourisme intégré, à travers les politiques d'aménagement, a joué un rôle de premier plan dans le désenclavement des villages jusque-là un peu isolés en améliorant les moyens de transport et de communication, mais aussi l'accès aux services sociaux de base. C'est ainsi que, 80 % de la population locale a accès à des commodités par rapport à la moyenne régionale estimée à 30 %. La construction de pistes a permis de désenclaver certaines localités qui regorgent de potentialités touristiques naturelles et culturelles très riches et diversifiées. Il a permis de redynamiser les coopérations bilatérales. En effet, les financements de la GTZ (Allemagne) et du Canada (ACDI), de la France et de l'Espagne (AECID) ont permis de construire, réhabiliter et d'équiper des campements.

Le tourisme rural intégré a favorisé le partenariat entre les populations et les touristes. Ce qui a participé ainsi à l'amélioration du cadre de vie local et a donné naissance à plusieurs associations humanitaires et caritatives qui visent à venir en aide à ces localités.

2.1.4. Le tourisme intégré, facteur de protection de l'environnement physique et écologique

Le tourisme rural intégré crée un environnement agréable et participe à la sensibilisation des populations à la protection de l'environnement. En effet, les campements villageois sont souvent situés à une extrémité des villages d'accueil ; vautreés dans un environnement naturel spécifique caractérisé par une haute valeur biologique, paysagère et écologique tels que les forêts, les mangroves et les cours d'eaux.

Le respect de l'intégrité naturelle des villages apparaît comme une évidence pour relever les défis environnementaux actuels. Les populations entretiennent des liens étroits avec la nature de par leur mode de vie ; et ils sont en train de constater les effets de changements environnementaux qui s'opèrent progressivement sur le territoire et les ressources naturelles qu'ils exploitent pour subvenir à leurs besoins.

La multitude de forêts classées, d'un environnement préservé et d'une avifaune riche et variée doivent être mises en valeur afin de donner au tourisme une dimension durable. C'est ainsi que l'environnement a été amélioré avec la plantation de plus de 350 000 nouveaux arbres autour des campements villageois.

Malgré tous ces apports favorables, les campements villageois font face à diverses contraintes liées au manque de moyens et à l'insuffisance de subvention de la part de l'État, malgré le rôle important qu'ils jouent dans la réalisation des projets sociaux à l'échelle locale.

2.3. De la prospérité à la décadence : un modèle en crise

Le tourisme rural intégré a connu un succès éclatant par le passé. Sur 5 touristes qui ont visité la Casamance en 1979, 2 touristes ont fréquenté un campement (SRT, 2001, p. 18). Mais, aujourd'hui, le tourisme intégré peine à attirer des touristes. Il a perdu son lustre d'antan et les arrivées sont très limitées, ce qui engendre une chute drastique du taux d'occupation. Il est partout de l'ordre de 5 à 10 % selon les campements. Cette situation a provoqué une crise aigüe qui impacte le développement socio-économique des villages. Ainsi, les arrivées dans les campements intégrés ne cessent de périlcliter d'année en année passant de plus de 43 000 arrivées en 1991 à 22 000 en 2005 (OMT, 2003, p. 152), et le secteur touristique fonctionne désormais au ralenti. Il est donc encore bien loin de réussir à exprimer tout son potentiel que ce soit en termes de création d'emplois et de revenus ou de catalyseur de développement économique et social.

Cette situation ambiguë et paradoxale amène à s'interroger sur le temps qu'il faudrait pour sa survie. Tous les effets escomptés ne sont pas toujours atteints à cause de multiples obstacles qui freinent son essor. Il s'agit, entre autres, du climat d'insécurité lié au conflit de la Casamance, du manque d'organisation, de professionnalisme et de promotion, du déficit de rénovation des campements, de l'éloignement des sites touristiques, des problèmes infrastructuraux, du manque de volonté politique des autorités locales et du manque d'implication, voire du découragement des populations qui ne s'intéressent plus aux campements comme

l'affirme D. Sagna, un notable du village de Baila : « *cela est la conséquence d'une certaine frustration où chacun est loin de penser à l'intérêt collectif* ».

2.2.1. Un secteur encore informel : l'inexistence de textes réglementaires et juridiques

L'absence, jusqu'ici, de cadre réglementaire officiel organisant les campements impactent négativement leur mode de fonctionnement et de gestion malgré les avantages fiscaux dont ils bénéficient que les autres modes d'hébergement conventionnels n'ont pas. S'il est vrai que leur ouverture est autorisée par le ministère du Tourisme, les campements communautaires sont exonérés de toutes les taxes de l'État. Il s'y ajoute que le site d'implantation ne fait souvent l'objet d'aucune délibération, ce qui constitue parfois un moyen de chantage pour imposer une personne parmi le personnel du campement par le propriétaire terrien.

2.2.2. Un secteur affaibli par une situation socio politique difficile

Après plus de quatre décennies de conflit armé émaillées d'un cortège de malheurs et de souffrances dont les plus marquants sont des milliers de morts, des milliers de personnes déplacées ou réfugiées dans les pays voisins, des villages entiers sont totalement rasés, des cases et des infrastructures sociales de base complètement détruites.

Dans un tel contexte, le concept de tourisme intégré semble connaître actuellement un affaiblissement à cause du durcissement du conflit au début des années 1990, qui a considérablement affecté la fréquentation touristique. Du coup, une dizaine de campements villageois ont été abandonnés, détruits ou occupés par des rebelles ou des militaires. La situation s'est davantage détériorée à cause de la décision du ministère français des Affaires étrangères qui a déconseillé, pendant presque une décennie, ses ressortissants de se rendre en Casamance. Cette décision a entraîné la chute des arrivées puisque 80 % des visiteurs proviennent de la France (J-P. Principaud, 2010, p. 13). Des milliers de jeunes actifs se sont retrouvés au chômage ou ont fui vers d'autres centres touristiques du pays comme Dakar, Saly et Saint-Louis.

2.2.3. Un manque d'organisation, de professionnalisme et de promotion

L'activité touristique exige de l'organisation et du professionnalisme pour produire un service de qualité. La formation touristique est la transmission d'un ensemble de compétences nécessaires à l'exercice de cette activité. Le déficit de personnel qualifié et expérimenté, à la hauteur des responsabilités, persiste car n'ayant pas reçu de formation dans le domaine du tourisme. Cette insuffisance de ressources humaines tant en disponibilité qu'en qualification représente une réelle menace pour le tourisme intégré. Cette menace est d'autant plus sérieuse que la destination Casamance a du mal à se repositionner face à la rude concurrence des autres zones touristiques du pays comme la Petite Côte et Saint-Louis ou des pays voisins comme la Gambie. Cette contrainte est aujourd'hui durement ressentie sur les performances touristiques de la région, à savoir le taux de fidélité qui est de l'ordre de 20 % et le taux de satisfaction des clients qui se situe à 43 %.

Sur le plan de la promotion, la destination Sénégal demeure encore une destination onéreuse. Le billet d’avion est très cher comparé à certaines destinations d’Afrique comme la Gambie, le Maroc, le Burkina Faso, le Bénin et le Mali où le tourisme solidaire bénéficie de tarifs préférentiels et de vols affrétés.

Bien qu’étant membre de l’office du tourisme de la Casamance, les campements villageois bénéficient de peu de retombées escomptées des efforts de promotion jusque-là déployés par l’État et surtout des partenaires techniques et financiers. En effet, la Fédération des Campements Villageois (FECAV) qui regroupe les campements de tourisme intégré manque de dynamisme pour assurer une bonne promotion et ne dispose que d’un site internet pauvre en informations. À cela s’ajoute la dépendance vis-à-vis des professionnels du secteur encore importante et l’absence d’agences de voyages spécialisées dans la commercialisation du produit, à l’exception de l’association « *Terre des hommes* » et de quelques rares agences de voyages à Dakar qui programmaient des séjours dans les campements villageois.

2.2.4. Un manque de rénovation des structures d’accueil

Les réceptifs d’accueil jouent un rôle déterminant dans la bonne marche d’une destination touristique. L’activité touristique en Casamance souffre d’un manque d’investissements hôteliers malgré que la région soit déclarée zone spéciale d’intérêt touristique depuis 2015. À cela s’ajoute un manque de rénovation et de rigueur en matière de respect de la conformité aux normes dans les réceptifs.

Ce constat est également valable pour les campements villageois qui traversent une crise. Ils ont quasiment tous fermé durant ces dernières années. Cette situation s’est accentuée pendant la période de la pandémie de COVID-19, obligeant ainsi les pouvoirs publics à accorder, à travers le Crédit hôtelier, un concours financier de 20 millions CFA à chacun des sept campements qui répondaient aux conditions exigées, c’est-à-dire l’agrément. Ces fonds sont destinés à appuyer le maintien des emplois sur trois mois, la rénovation, la modernisation ainsi que l’extension des réceptifs pour leur permettre de s’adapter aux besoins de la demande.

2.2.5. Un manque d’implication des populations d’accueil

Malgré les répercussions positives et des avantages indéniables sur les conditions de vie, le tourisme intégré fait aujourd’hui face à une certaine désaffection de la part de la population qui considère qu’il ne profite pas suffisamment à leur terroir. Ainsi, développer le tourisme, c’est contribuer à la création de richesses locales en termes d’emplois et de diversification de moyens de productions locales. Le nombre d’emplois créé par campement est en moyenne de 5.

Par ailleurs, de nombreux exemples illustrent à suffisance les difficultés à développer une gestion touristique durable sans impliquer les populations locales. Globalement, l’objectif de départ concernant l’implication des populations a bien marché mais il s’est traduit par un volontarisme qui en était le levier. Aujourd’hui, il s’agit de renforcer le développement socio-économique et la conservation du

patrimoine naturel et culturel. Cela n'est possible que lorsque toutes les parties prenantes du territoire s'engagent résolument à œuvrer pour le développement endogène de cette filière touristique au profit des populations locales.

Il est fondamental pour le succès de toute activité au niveau local que les communautés locales soient impliquées et responsabilisées. Pourtant, même les femmes qui représentent 60 à 70 % de la main d'œuvre des campements, sont également touchées par ce manque de motivation. Elles occupent des emplois non qualifiés et précaires mal rémunérés. Cela montre combien il serait nécessaire de penser à une amélioration des conditions socio-économiques de la population.

3. Discussions des résultats

Le tourisme intégré, selon ses caractéristiques multiples, repose sur les notions de durabilité, de protection de l'environnement et de participation effective des populations à l'activité touristique.

Sous ce rapport, il contribue à atténuer la misère des populations qui habitent les zones rurales peuplées en majorité de pauvres comme dans les villages de la Casamance. Ce résultat est partagé par (J-P. Principaud, 2010, p. 8 ; M. A. Mané, 2001, p. 12, OMT, 2003, p.147).

Par ailleurs, le système touristique implique le patrimoine naturel, architectural et culturel qui font partie intégrante du produit que les touristes consomment. Sous ce rapport, les campements ruraux intégrés ont joué un rôle important dans la relance des activités socio-économiques et la stabilisation du climat social. Mais, ils peinent à se servir de leurs propres ressources financières pour amorcer un véritable développement social des villages.

A y voir de plus près, le tourisme intégré, en dépit de ses impacts positifs multiples sur la localité, présente des limites de son utilisation à des fins de développement. En effet, les bénéfices générés ne sont pas tout à fait à la hauteur des besoins et des attentes des populations. Selon L. Bensahel et M. Donsimoni (1999, p. 9) : « le tourisme est une activité économique à double visage, à la fois structurante et déstructurante, productive et dégradante, facteur de liberté et instrument de dépendance ». Le tourisme intégré impacte sur les populations et l'environnement physique du milieu rural. En effet, la situation est aujourd'hui devenue très préoccupante. Encore plus préoccupante qu'elle est à l'origine de mutations socio-économiques et environnementales profondes qui affectent sérieusement les populations *in situ* (C. Saglio, 1979, p. 316). C'est l'exemple de la flambée des prix du foncier qui a sensiblement participé à la réduction des zones de culture au profit du bâti. Cette monétarisation des terres a entraîné la décadence de la riziculture. Aujourd'hui le prix du mètre carré de terrain coûte environ 50 000 FCFA à Abéné contre 5000 FCFA, il y a trente ans. Sur le plan social, l'occidentalisation de la culture et des modèles de consommation dans un espace traditionnel fragilisé précipite la dislocation des structures sociales et la rupture des pratiques traditionnelles et religieuses notamment chez les jeunes.

L'ampleur des bouleversements socio-économiques, politiques et environnementaux engendrés par la léthargie de l'activité des campements est si profonde qu'on parle de crise. Tout cela soulève à nouveau la question de la gouvernance ; du respect de l'environnement et des valeurs culturelles locales. Sans régulation des politiques et des effets néfastes, il n'y a pas de tourisme durable possible (M-C Cormier-Salem, 2007, p. 379). Il s'agit alors de mettre davantage l'accent sur la relation fondamentale entre l'image des campements et la perception des populations. Dans cette perspective, il devient nécessaire d'opérer un changement de paradigme en redéfinissant un modèle de développement socio-économique, plus qualitatif et durable, qui tienne compte du patrimoine culturel et environnemental comme facteur de développement hautement décisif.

Pour illustrer cela, O.Sané, un jeune du village de Baila déclare que « *le tourisme est vital mais il faut le structurer afin de faire perdurer durant toute l'année les activités touristiques et permettre aux campements de fonctionner toute l'année et de continuer à embaucher des jeunes*².

Ainsi, les auteurs comme J-M. Collombon, S. Barlet et D. Ribier (2004, p. 21) dans leur ouvrage *Tourisme solidaire et développement durable*, ont mis en exergue l'apport du tourisme dans les localités d'accueil. Selon eux, le tourisme doit être abordé et développé avec précaution, en restant ouvert et conscient qu'il peut être un atout mais aussi un désavantage pour un territoire en termes d'externalités négatives importantes mal maîtrisées ; d'où la nécessité d'une planification stratégique globale, en vue de la prise en charge des besoins des visiteurs et des impacts sur les populations.

Après avoir analysé les limites du tourisme intégré, il s'agit de traiter des perspectives. Dans cette optique, l'implication des populations locales paraît fondamentale pour la réussite du projet touristique. Le code mondial d'éthique du tourisme est clair concernant l'implication des populations locales. Il préconise que ces dernières soient associées aux activités touristiques et participent équitablement à la répartition des bénéfices.

Conclusion

Le tourisme rural intégré représente une opportunité formidable aussi bien pour le Sénégal, afin de diversifier son offre touristique à côté du balnéaire, que pour la Casamance dont les populations ont eu à bénéficier directement ou indirectement de ses retombés par l'exploitation d'activités génératrices de revenus.

Le tourisme rural intégré a placé la Basse-Casamance en position de carrefour et de converge des flux touristiques en provenance non seulement des principales zones géographiques de la région mais aussi des pays frontaliers comme la Gambie et la Guinée Bissau. Cependant, en raison de l'expérience *in situ* des communautés locales, il présente des manquements multiples. Du fait de l'essor considérable de

² Communication personnelle recueillie lors de l'enquête de terrain en mars 2023.

ce tourisme, l'économie traditionnelle des villages casamançais s'est vue disqualifiée et remplacée par une économie moderne ouverte sur l'international. Aujourd'hui, elle est largement dominée et dépendante de l'étranger. Cette dépendance des touristes pousse certains réceptifs à fermer durant la basse saison.

Certes des mesures d'accompagnement ont été prises en faveur des campements pendant la période de la Covid-19 mais celles-ci semblent insuffisantes pour rattraper le retard accusé dans la promotion et la réhabilitation des campements. Toutefois, l'espoir est encore permis tant que la situation reste réversible pour de meilleures perspectives touristiques en Casamance. Pour ce faire, le Sénégal doit apprendre de ses erreurs dans ses orientations touristiques en réinventant un plan de développement touristique rural cohérent et durable qui tient compte des échecs du passé et des réalités de l'arrière-pays.

Dans cette perspective, il apparaît essentiel d'adapter les structures et infrastructures du tourisme aux particularités du lieu et des communautés autochtones. D'autant plus que le tourisme permet à ces régions d'impulser le développement local. À ce propos, un tourisme développé par les populations locales elles-mêmes permet d'atteindre les objectifs de développement durable. C'est en cela que le tourisme rural intégré soutient de manière efficace l'économie locale profitable à la population d'accueil.

Références bibliographiques

- BELATTAF Matouk et MOULOUD Abdenour, 2009, « Évolution, formes et impacts de l'activité touristique : pour un tourisme durable », Thème de communication, 19 p.
- BENSAHEL Liliane, DONSIMONI Meriam, 1999, *Le tourisme, facteur de développement local*, Éditions, Presses Universitaires de Grenoble, 129 p.
- COLLOMBON Jean Marie, SANDRA, Barlet et DANIELE Ribier, 2004, *Tourisme solidaire et développement durable*, Nogent-sur-Marne, Les Éditions du Gret, 120 p.
- CORMIER-SALEM Marie-Christine, 2007, « Enjeux du développement durable dans les pays du Sud : du discours à la pratique », DANS *Le développement durable*, sous la direction de Yvette VEYRET, Paris : Sedes, p. 378-383.
- DE KADT Emmanuel, 1980, *Tourisme passeport pour le développement ? Regards sur les effets culturels et sociaux du tourisme dans les pays en développement*, UNESCO-Banque Mondiale, Paris, Éditions Économica, 345 p.
- DIOMBERA Mamadou, 2012, « Le tourisme sénégalais à la recherche d'une nouvelle identité », *TÉOROS*, UQUAM, p.21-30.
- DIOUF Binta Sène, 1982, « Le tourisme en Basse-Casamance (Sénégal) : ses caractéristiques et son impact socio-économique », *Bulletin de l'IFAN*, tome 44, série B, n°1 et 2, janvier-avril, p. 76-136.

- KNAFOU Rémy, 2007, « Tourisme et développement durable », DANS *Le développement durable*, sous la direction de Yvette VEYRET, Paris : Sedes, p. 178-192.
- MANÉ Mame Astou, 2001, *Tourisme rural intégré : un exemple de projet de développement communautaire en Basse-Casamance*, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Mémoire de DEA du département de géographie, 125 p.
- OMT-PNUD, 2003, « Impact du tourisme sur l'économie sénégalaise », Madrid, Avril, 144 p.
- PRINCIPAUD Jean-Philippe, 2010, « De la difficulté de développer le tourisme solidaire en Afrique subsaharienne : L'exemple (déjà ancien) du « tourisme rural intégré » en Basse-Casamance », *TÉOROS*, vol. 29, n° 1, p. 90-99.
- SAGLIO Christian, 1979, « Tourisme à la découverte : un projet au Sénégal, en Basse-Casamance », DANS *Tourisme, passeport pour le développement ?*, sous la direction de Emmanuel de KADT, Paris : Economica, p. 316-330.
- SAGLIO Christian, 1985, « Un autre tourisme — Sénégal — tourisme rural intégré en Basse-Casamance », *Espaces*, n° 76, p. 29-32.
- SELOUA Gouridja, 2007, *Tourisme et développement durable. Quelles conjugaisons ? Cas du Maroc*, Université du Littoral Côte d'Opale, Thèse pour le Doctorat ès Sciences Économiques, 236 p.
- SRT-Service Régional du Tourisme, 2001, « Bulletin des statistiques du tourisme », Ziguinchor, 37 p.

L'EXPERT-GESTIONNAIRE

Kossivi Agbélénko AFANVI^{1,2*}

Université de Lomé, Togo.

afankos@yahoo.fr

Souleymane Sekou DIARRA³, Université de Bamako, Mali, **Kossi Mawuli AMOUDJI⁴**, Centre Hospitalier Préfectoral de Notsè, Togo, **Koffi Mawugno KODJO⁵**, Université de Lomé, Togo, **Yao KASSANKOGNO^{1§}**, Université de Lomé, Togo, **Didier Koumavi EKOUEVI¹**, Université de Lomé, Togo, **Nadedjo BIGOU-LARE⁶**, Université de Lomé, Togo, **Messanvi GBEASSOR⁷**, Université de Lomé, Togo

Résumé

Introduction : La présentation d'un médecin comme expert-gestionnaire au cours d'une réunion a suscité beaucoup de questionnements tant parmi les universitaires que les professionnels de santé. L'objectif de ce travail était d'étudier en profondeur cette qualification à partir de ce cas unique. **Méthodes :** Nous basant sur un échantillonnage de commodité, nous avons mené une étude qualitative avec la conception d'une étude de cas pour étudier en profondeur le titre « expert-gestionnaire » à partir du cas unique d'un MD togolais. L'étude a été réalisée du 16 juillet au 23 août 2023 en trois (03) phases : l'analyse documentaire ; la réflexion sur la pratique ; et l'interview. **Résultats :** Le titre « expert-gestionnaire » était l'homologation faite le 17 avril 2014 par la commission nationale de reconnaissance et d'homologation des diplômes, grades, titres et certificats du Togo du titre « *Chartered Manager (CMgr)* » décerné au cas par Chartered Management Institute (CMI) de Londres. **Conclusion :** Le titulaire du titre « expert-gestionnaire » est un gestionnaire au carré. Ce titre mérite d'être promu tant au Togo qu'en Afrique francophone pour que les organisations soient mieux gérées et dirigées. Les travaux ultérieurs présenteront son impact sur la performance des systèmes de santé et des autres entreprises.

Mots-clés : Expert-gestionnaire, Chartered manager, Etude de cas, Profession gestionnaire, Togo.

¹ Département de Santé Publique, Faculté des Sciences de Santé – Université de Lomé, Togo.

² Direction du District Sanitaire de Zio, Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins, Togo.

³ Département de Santé Publique, Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie, Université des Sciences des Techniques et des Technologies de Bamako, Mali.

⁴ Centre Hospitalier Préfectoral de Notsè, Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins, Togo.

⁵ Département de Génie Electrique, Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs – Université de Lomé, Togo.

⁶ Laboratoire de Recherche en Management des Organisations, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion – Université de Lomé.

⁷ Département de Physiologie Animale, Faculté des Sciences – Université de Lomé, Togo.

§ In memoriam

* **Auteur correspondant, contact :** Docteur AFANVI Kossivi Agbélénko ; Courriel : afankos@yahoo.fr ; Tél Portable : 00228 90 08 84 19 ; WhatsApp : 00228 90 54 85 85

Abstract

THE CHARTERED-MANAGER

Introduction: The presentation of a doctor as an “*expert-gestionnaire*” during a meeting raised a lot of questions among both academics and health professionals. The objective of this work was to study this qualification in depth from this unique case. **Methods:** Based on convenience sampling, we conducted a qualitative study with the design of a case study to study in depth the title “*expert-gestionnaire*” from the unique case of a Togolese MD. The study was carried out from July 16 to August 23, 2023, in three (03) phases: documentary analysis; reflection on the practice; and interview. **Results:** The title “*expert-gestionnaire*” was the approval made on April 17, 2014, by the national commission for the recognition and approval of diplomas, grades, titles, and certificates of Togo of the title “Chartered Manager (CMgr)” awarded to the case by Chartered Management Institute (CMI) in London. **Conclusion:** The holder of the title “*expert-gestionnaire*” is a squared manager. This title deserves to be promoted both in Togo and in French-speaking Africa so that organizations are better managed and led. Further work will present its impact on the performance of health systems and other businesses.

Keywords: Expert-gestionnaire, Chartered manager, Case study, Managerial profession, Togo.

Introduction

Les gestionnaires font partie des groupes professionnels les moins susceptibles d’être formés et seule une petite minorité est réellement qualifiée dans la profession de gestionnaire [1]. Pour être qualifié, le gestionnaire doit maîtriser les fondamentaux de la gestion : (i) connaître la stratégie, (ii) connaître la gestion des ressources humaines, (iii) comprendre les grands équilibres financiers et les modalités de suivi budgétaire, (iv) comprendre les processus d’achats, de gestion des équipements et infrastructures, (v) connaître les constituants de la production de soin ou de l’accompagnement, (vi) connaître les services attendus par les utilisateurs des organisations de santé, et (viii) connaître l’environnement d’une organisation de santé [2]. La qualification peut se faire par voie académique ou expérimentielle.

L’obtention de diplômes ou de titres ouvre la voie à la constitution des professions par le mécanisme de la fermeture culturelle grâce à la reconnaissance d’un savoir légitime [3]. Sur le plan académique, les fondamentaux de la gestion sont pour partie intégrés dans les sciences ou disciplines de gestion [2, 4]. Classiquement, on distingue sept (07) disciplines académiques de gestion : (i) l’organisation, le management et la stratégie ; (ii) le marketing ou la mercatique ; (iii) la comptabilité, le contrôle et l’audit ; (iv) le système d’information ; (v) la finance d’entreprise ; (vi) la gestion des ressources humaines ; et (vii) la gestion de la production [4, 5]. Après trois (03) années d’études universitaires en sciences de gestion, une personne diplômée est appelée gestionnaire [4].

Les dirigeants des systèmes de santé et d'autres entreprises, que ces organisations soient petites ou multinationales, planifient, organisent, dirigent et contrôlent les ressources de l'entreprise, mais aussi assurent des relations performantes et harmonieuses avec tous les intervenants impliqués, où qu'ils soient. Exécutant ces activités, ces dirigeants embrassent la profession de gestionnaire [6]! Après un certain nombre d'années d'expérience, ces dirigeants maîtrisent les fondamentaux de la gestion et obtiennent la qualification de gestionnaire.

Au cours d'une réunion au ministère de la santé du Togo, un médecin (MD) s'était présenté comme expert-gestionnaire. Sa présentation a suscité beaucoup de questionnements tant parmi les universitaires que les professionnels de santé. Les participants à la réunion s'étaient interrogés sur la qualification qui lui a conféré ce titre ; les savoirs, savoir-faire et savoir-être possédés par un expert-gestionnaire qui le différencie d'un gestionnaire ; et le processus d'obtention du titre d'expert-gestionnaire. L'objectif de ce travail était de décrire le titre d'expert-gestionnaire.

Méthode

Schéma d'étude, échantillonnage et période de l'étude

Il s'agit d'une étude qualitative qui a utilisé la conception d'une étude de cas [7, 8]. Nous basant sur un échantillonnage de commodité, nous avons fait une étude approfondie du titre expert-gestionnaire à partir du cas unique d'un MD togolais [8, 9]. L'étude a été réalisée du 16 juillet au 23 août 2023 en trois (03) phases : l'analyse documentaire ; la réflexion sur la pratique ; et l'interview.

Collecte et analyse des données

Les données ont été collectées à partir d'un outil préétabli et prétesté. Les données du prétest ont permis d'améliorer les questions de l'outil final. Différentes méthodes ont été employées pour collecter les données : l'analyse documentaire, la réflexion sur la pratique et l'interview.

L'analyse documentaire a été dynamique et a couvert toute la durée de l'étude. En plus des documents fournis par le cas unique, nous avons soigneusement sélectionnés des documents dont l'inclusion ferait avancer les connaissances sur le sujet. Ces documents ont été analysés pour décrire la qualification d'expert-gestionnaire ; les savoirs, savoir-faire et savoir-être possédés par un expert-gestionnaire qui le différencie d'un gestionnaire ; et le processus d'obtention du titre.

La réflexion sur la pratique et l'interview ont été utilisés pour approfondir l'analyse. La réflexion sur la pratique a précédé l'interview et a servi de base à l'entretien. L'interview a été faite en face-à-face dans les bureaux du cas unique en trois (03) séries d'entretiens qui ont été tous enregistrés. Les questions structurées fermées ont été posées pour collecter les informations sociodémographiques et les questions structurées ouvertes et non structurées pour une analyse approfondie.

Les données ont été analysées dans Excel de l'office Microsoft 365.

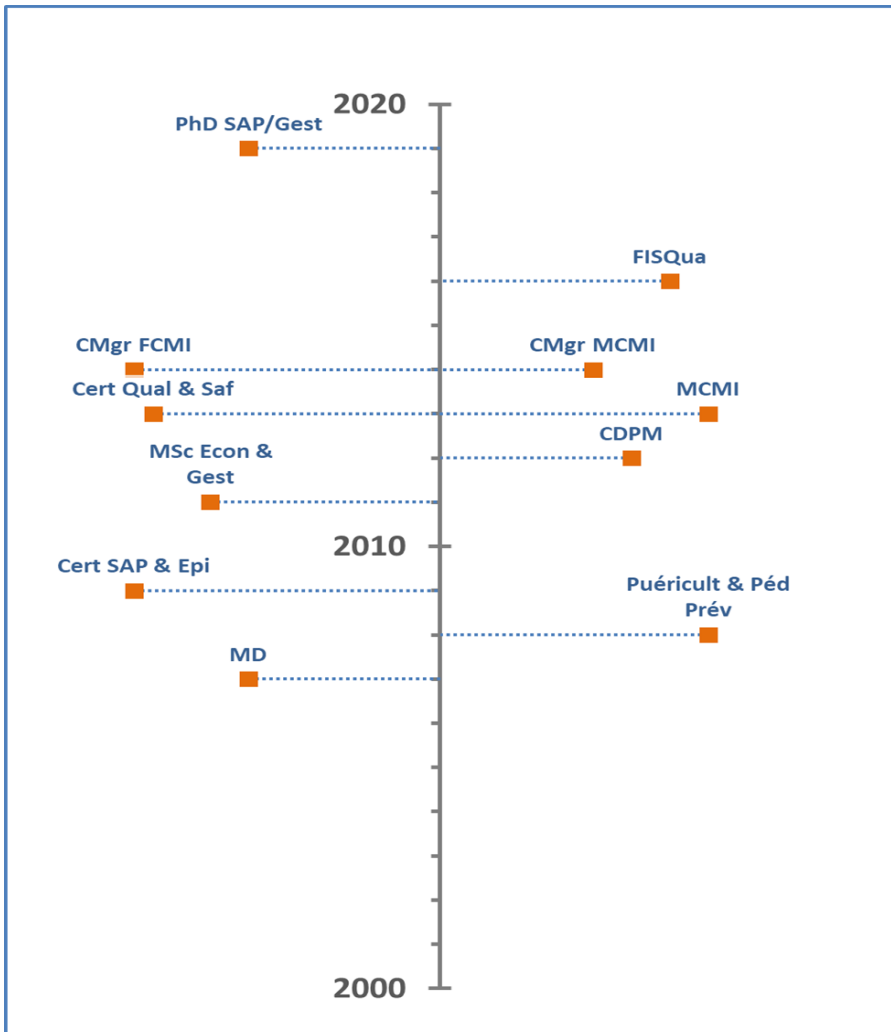
Résultats

Caractéristiques sociodémographiques

Le cas était de sexe masculin, avait 45 ans au moment de la réalisation de l'étude et 36 ans au moment de l'obtention du titre. Le MD « cas unique » occupait le poste de directeur préfectoral de la santé (DPS). En termes d'expérience, le cas totalisait 5 ans 5 mois le 31 janvier 2014 et 6 ans 1 mois le 02 septembre 2014. Au moment de la réalisation de l'étude, il totalisait 15 années d'expérience au poste de DPS. Il était inscrit au tableau de l'ordre national des médecins du Togo dans la spécialité « santé publique ». Il était expert en management de la santé publique près la cours d'appel de Lomé.

La qualification qui a conféré le titre d'expert-gestionnaire au cas unique

Le médecin « cas unique » est expert-gestionnaire des systèmes de santé publique diplômé. Ce diplôme d'expert-gestionnaire était l'homologation faite le 17 avril 2014 par la commission nationale de reconnaissance et d'homologation des diplômes, grades, titres et certificats du Togo du titre protégé au Royaume Uni de « *Chartered Manager (CMgr)* » décerné au cas par Chartered Management Institute (CMI) de Londres. Le 31 janvier 2014, le titre de *Chartered Manager Member of CMI (CMgr MCMI)* lui a été décerné, puis le 02 septembre 2014 celui de *Chartered Manager Fellow of CMI (CMgr FCMI)*. La figure 1 retrace la chronologie des études et formations du MD « cas unique ». Ce médecin a acquis une compétence exceptionnelle en gestion et leadership des systèmes de santé reconnue par l'institution des professionnels de gestion et leadership habilitée au Royaume-Uni par une charte royale. Le titre délivré par CMI a certifié ses savoirs, savoir-faire et savoir-être de gestionnaire professionnel capable d'assumer avec un impact positif à long terme des responsabilités de gestion et de direction de personnes, de projets, d'opérations et de services de santé aux niveaux stratégique, tactique et opérationnel.



Source : cette étude

MD : docteur en médecine ; Puéricult & péd pvrév : puériculture et pédiatrie préventive ; Cert SAP & Epi : certificat d'école d'été de santé publique et épidémiologie ; Msc Econ & Gest : master ès science en économie et gestion de la santé publique ; CDPM : certified development project manager ; MCMCI : member of CMI ; Cert Qual & Saf : certificat de base en qualité et sécurité des soins ; FISQua : fellow of International Society of Quality in health care ; PhD SAP/Gest : doctorat unique en santé publique option gestion des systèmes de santé.

Figure 1 : Chronologie des études et formations du MD « cas unique »

Savoirs, savoir-faire et savoir-être possédés par un expert-gestionnaire

La figure 2 schématise les savoirs, savoir-faire et savoir-être de la profession réglementée d'expert-gestionnaire régulée au Royaume-Uni par le CMI dans les secteurs aussi variés que la construction et l'ingénierie, l'éducation, la finance, la science, la profession d'avocat, la santé et les soins, l'architecture, la sécurité, le transport et l'arpentage.



Source : CMI (figure originale en anglais, traduction faite dans le cadre de cette étude)

Figure 2 : Savoirs, savoir-faire et savoir-être possédés par un expert-gestionnaire

Les éléments qui ont trait à « être un leader éthique et inclusif » était : diriger avec intégrité, défendre l'inclusivité, veiller au bien-être, donner priorité à l'environnement, et s'engager pour la durabilité.

Processus d'obtention du titre d'expert-gestionnaire.

Le processus parcouru par le cas unique est schématisé sur la figure 3.

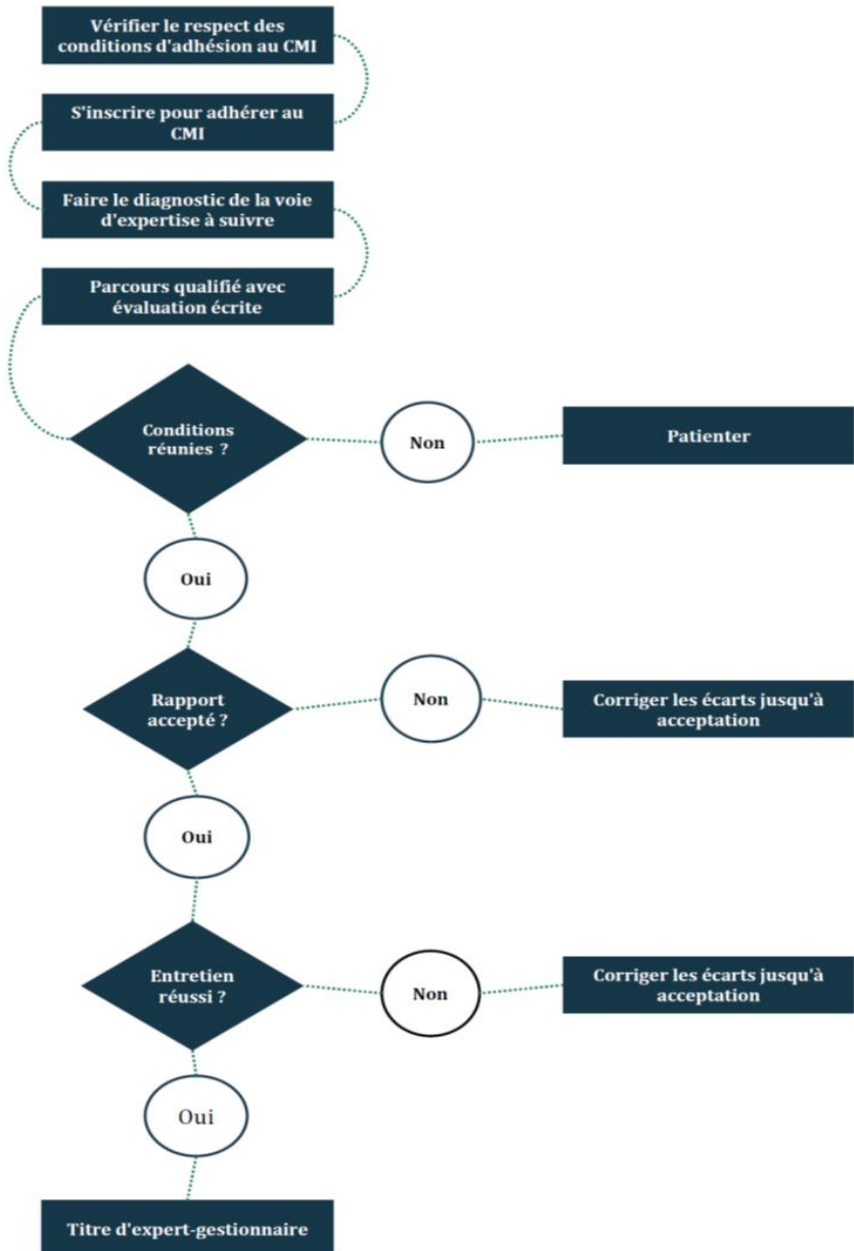


Figure 3 : Processus parcouru par le cas pour obtenir le titre d'expert-gestionnaire (source : cette étude).

Discussion

Pour décrire le titre d'expert-gestionnaire, nous avons effectué une étude qualitative avec le schéma d'une étude de cas et un échantillonnage de commodité pour analyser en profondeur le cas unique d'un médecin togolais titré en 2014. Le titre « expert-gestionnaire » était l'homologation faite par la commission nationale de reconnaissance et d'homologation des diplômes, grades, titres et certificats du Togo du titre « *Chartered Manager* » décerné par Chartered Management Institute (CMI) de Londres.

Les experts-gestionnaires (CMgr) sont ceux qui ont atteint le sommet de la profession de gestionnaire [1]. Existant seulement depuis 2001, le CMgr signifie quatre choses [1, 10]. Tout d'abord, un CMgr est qualifié en management et en leadership. Il possède une qualification en gestion reconnue (généralement un niveau 5 ou plus dans le cadre national britannique) [10]. De plus, il dispose d'une expérience professionnelle actuelle car il a été évalué sur la base de l'impact qu'il a au travail. Troisièmement, il s'engage à poursuivre son développement professionnel, ce qui est crucial à une époque où les managers sont confrontés au changement comme jamais auparavant. Enfin, il souscrit à un code de conduite éthique, le code de déontologie du CMI pour les managers professionnels [1]. Le titre CMgr est une qualification professionnelle en gestion [10].

Pour être titré expert-gestionnaire, le cas unique a effectué une évaluation basée sur son travail. Dans cet itinéraire, il a validé son expérience (5 ans 5 mois d'expérience de DPS) et ses qualifications (master ès science en économie et gestion de la santé publique). Il a aussi rédigé un rapport d'expertise et l'a défendu lors d'un entretien avec un jury de deux évaluateurs pour démontrer une performance efficace et constante au cours des 18 mois précédents la soumission du rapport. Durant le processus d'évaluation, les évaluateurs s'étaient entretenus avec un supérieur hiérarchique et un collègue du cas unique [11]. Ce processus d'évaluation est couramment décrit comme l'évaluation 360 degrés et a été utilisée dans plusieurs domaines [12-15].

Le cas a été titré expert-gestionnaire par la voie de la qualification et de l'expérience. On peut dire qu'il est un gestionnaire au carré. Il est à la fois un diplômé en sciences de gestion [4] et un gestionnaire expérimenté [6]. Il est titulaire des deux qualifications les plus efficaces pour diriger : le master et le CMgr [10]. Les masters sont traditionnellement perçus comme des qualifications théoriques. Le cas étudié dans ce papier a comblé cette faiblesse par le CMgr qualifié de « master pratique » [10].

Au Royaume-Uni, la professionnalisation d'un corps de métier s'opère par la certification professionnelle conférant le titre d'expert ou « *chartered professional* ». Un professionnel expert est un individu qui a acquis un niveau de connaissances, compétences et habiletés dans un domaine de travail particulier, qui a été reconnu par l'attribution d'un titre officiel par une organisation professionnelle compétente [16]. L'expert est le meilleur de toute profession [17]. Le titre d'expert est la qualification terminale ou le titre technique le plus élevé disponible dans une

profession. Il est reconnu à l'échelle nationale et internationale comme une mesure d'excellence et signifie un certain niveau de compétence, de talent et d'expérience. Lorsque vous détenez un titre d'expert, cela valorise solidement les années que vous avez consacrées à la profession. Cela donne aux employeurs et clients potentiels un respect immédiat et une confiance en vos capacités. Un titre d'expert ouvre également la porte à une progression de carrière, au développement du leadership et à des opportunités de travailler à l'étranger [18]. Les critères d'obtention du statut d'expert sont globalement similaires dans toutes les professions, par ex. Expert-comptable, Expert-ingénieur, Expert-géomètre, etc. Les titres experts ont traditionnellement été liés aux qualifications académiques et les organismes agréés les plus modernes qui envisagent le statut d'individu expert comme une qualification professionnelle solide fixent le niveau d'entrée au niveau Master (ou équivalent en compétences et expérience) [19]. La recherche a montré que le public fait plus confiance au titre d'expert qu'à tout autre [10]. CMI est la seule organisation professionnelle habilitée à délivrer le titre de CMgr [19]. Au niveau européen, conformément à la Directive 2005/36/ce du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles, CMgr sanctionne 3-4 années d'études universitaires et un stage professionnel en entreprise de 3 ans [20, 21]. C'est un titre qui doit compléter la formation vers une profession ou un métier précis [22].

Le gestionnaire est un administrateur qui a pour responsabilité première d'atteindre les objectifs et les buts établis par son organisation [6]. Les gestionnaires planifient, organisent, dirigent et contrôlent les activités dont ils ont la responsabilité. Ils répartissent leurs ressources pour atteindre leurs objectifs. Les rôles et tâches varient d'un gestionnaire à l'autre selon leurs activités, le degré de responsabilité et la disponibilité des ressources dans l'organisation [6].

Le poste de DPS occupé par le cas unique correspond à l'échelon de cadre intermédiaire dans la catégorie des employés « cadres » d'une organisation. La structure organisationnelle traditionnelle d'une entreprise présente habituellement trois catégories de cadres : les cadres supérieurs, les cadres intermédiaires et les cadres de premier niveau [6].

Les cadres supérieurs occupent les échelons les plus élevés de la hiérarchie. Dans une petite et moyenne entreprise, le propriétaire est un cadre supérieur. Dans la grande entreprise, le président-directeur général et les vice-présidents sont ceux qui forment la direction générale de l'entreprise. Leurs tâches consistent à définir les objectifs prioritaires et les plans à long terme ainsi qu'à diriger les cadres intermédiaires (leurs subordonnés). Leur rôle consiste à prendre des décisions importantes, à coordonner les activités de l'organisation et à s'assurer que les différents services fonctionnels ou départements de l'organisation travaillent en harmonie et selon l'orientation générale établie [6].

Les cadres intermédiaires occupent les échelons du milieu de la hiérarchie d'une organisation. Les directeurs généraux et les directeurs de département ou de division sont des cadres de ce niveau hiérarchique. Ils supervisent les cadres de

premier niveau et sont subordonnés à un cadre supérieur. Leur rôle et leurs tâches consistent à élaborer et à gérer les activités permettant d'atteindre les objectifs, les politiques et les plans généraux de l'entreprise [6].

Les cadres de premier niveau, souvent appelés « superviseurs », « gérants » ou « chefs d'équipe de travail », occupent les échelons de premier niveau dans une organisation. Le surveillant, le chef de section et le chef de service sont des exemples de postes qualifiés de cadres de premier niveau. Ils coordonnent l'exécution du travail du personnel chargé de tâches plus répétitives ou techniques. Le cadre de premier niveau doit connaître l'aspect technique du travail de ses employés subordonnés afin d'être en mesure de bien les superviser. Il supervise un groupe de personnes qui doivent interagir entre elles, et il joue un rôle de conseiller d'équipe afin d'atteindre les objectifs fixés [6].

Dans ce travail, nous avons utilisé la conception d'une étude qualitative de cas. Les études qualitatives de cas partagent avec d'autres formes de recherche qualitative la recherche de sens et de compréhension, le chercheur comme principal instrument de collecte et d'analyse des données, une stratégie d'enquête inductive et le produit final étant richement descriptif [8]. Le cas dans ce travail est le médecin titré expert-gestionnaire. Il équivaut à un système borné [8]. Avec ce cas, nous avons trouvé une occasion d'examiner la qualification qui a conféré ce titre ; les savoirs, savoir-faire et savoir-être possédés par un expert-gestionnaire ; et le processus d'obtention du titre. Cependant, chacun de ces éléments n'est pas le cas [8]. Puisque c'est l'unité d'analyse qui détermine si une étude est une étude de cas, ce type de recherche qualitative se distingue des autres types tels que l'ethnographie, la phénoménologie, le récit, etc qui sont définis par l'objet de l'étude [8].

Conclusion

La présentation d'un médecin comme expert-gestionnaire au cours d'une réunion a suscité beaucoup de questionnements tant parmi les universitaires que les professionnels de santé. Nous avons utilisé ce cas pour étudier en profondeur cette qualification. Le titulaire du titre « expert-gestionnaire », homologation du titre « *Chartered Manager* » de Chartered Management Institute de Londres par la commission nationale de reconnaissance et d'homologation des diplômes, grades, titres et certificats du Togo, est un gestionnaire au carré.

Ce titre mérite d'être promu tant au Togo qu'en Afrique francophone pour que les organisations soient mieux gérées et dirigées. Les travaux ultérieurs présenteront son impact sur la performance des systèmes de santé et des autres entreprises.

Références bibliographiques

1. Chartered Management Institute. Professionalising Management: the impact of Chartered Manager. London : Chartered Management Institute, 2012.
2. Louazel M, Mourier A, Ollivier E, Ollivier R (dir). Le management en santé : gestion et conduite des organisations de santé. Rennes (France) : Presses de l'EHESP, 2018.

3. Schweyer F-X. Sociologie des professions du champ sanitaire et social. In : Louazel M, Mourier A, Olivier E, Olivier R (dir). Le management en santé : gestion et conduite des organisations de santé. Rennes : Presses de l'EHESP, 2018, pp. 121-137.
4. Dayan A. Manuel de Gestion, Vol 2 ; 2ème édition. Paris : Ellipses Edition Marketing, 2004.
5. Froissart C, Davo H. Mercatique : BTS Management des unités commerciales. Vanves : Foucher, 2005.
6. Marquis S, Guay J-A. Profession gestionnaire – 2ème édition. Montréal (Québec) : TC Média Livres Inc. et Chenelière Éducation inc., 2018.
7. Heale R, Twycross A. What is a case study? Evid Based Nurs. 2018, 21(1): 7-8.
8. Merriam S. Qualitative research - A guide to design and implementation. San Francisco, CA (USA): Jossey-Bass, 2009.
9. Commission Nationale de Reconnaissance et d'Homologation des Diplômes, Grades, Titres et Certificats. Attestation délivrée à titre de reconnaissance de diplôme. Lomé : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 2014.
10. Francke A. The Financial Times guide to management: how to make a difference and get results. Harlow (UK): Pearson Education, 2014.
11. Afanvi K. Chartered Manager Qualified Assessment by Written Submission with Telephone Interview. London: Chartered Management Institute, 2014.
12. Denny F, Niles G, Sacks S, McCurley P. 360-Degree Evaluations Focus on Teamwork in the Workplace. IEEE Power Engineering Review 1997, 17(6): 13-14.
13. Peiperl M. Getting 360-Degree Feedback Right. Harvard Business Review 2001, 79(1): 142-7, 177.
14. Cormack C, Dumas B, Durham C, Jensen E, Smith G. The 360-degree evaluation model: A method for assessing competency in graduate nursing students. a pilot research study. Nurse Education Today 2018, 2.
15. Chandler N, Henderson G, Park B, Byerley J, Brown W, Steiner M. Use of a 360-degree evaluation in the outpatient setting: the usefulness of nurse, faculty, patient/family, and resident self-evaluation. J Grad Med Educ. 2010, 2(3): 430-4.
16. Tamkin P, Miller L, Williams J, Casey P. Understanding occupational regulation. London: UK Commission for Employment and Skills, 2013.
17. Royal Society of Chemistry. Chartered Status. Everything you need to know. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.rsc.org/images/chartered-status->

[everything-you-need-to-know_tcm18-213372.pdf](#). [Accédé le 20 06 2014].

18. Engineers Australia. Chartered: Stand out from the competition with a Chartered credential. 2023. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.engineersaustralia.org.au/credentials/chartered> . [Accédé le 26 11 2023].
19. The Privy Council Office. Royal Charters. [En ligne]. Disponible sur: <https://privycouncil.independent.gov.uk/royal-charters/> . [Accédé le 21 05 2023].
20. Commission Européenne. Communication de la Commission — Notification des associations ou organisations professionnelles qui remplissent les conditions de l'article 3, paragraphe 2 et figurant à l'annexe I de la directive 2005/36/CE. Journal officiel de l'Union européenne 2011, C182 : 1-3.
21. Le Parlement Européen et Le Conseil de l'Union Européenne. Directive 2005/36/CE du Parlement Européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles. Journal officiel de l'Union européenne 2005, L255 : 22-142.
22. Robbins S, DeCenzo D, Coulter M, Rüling C-C. Management: L'essentiel des concepts et pratiques - 9ème édition. Paris : Pearson France, 2014.

ÉVALUATION SOCIOÉCONOMIQUE DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT DU PARC NATIONAL FAZAO- MALFAKASSA (PNFM) AU CENTRE-TOGO ESSAPNFMCT T

Faïzou FOUSSENI¹

Université de Lomé, Togo

fousseniFaiz@gmail.com

Mahamadou ILLOU², Université de Zinder, Niger

Tchaa BOUKPESSI³, Université de Lomé, Togo

Résumé

La communauté rurale en général et celle riveraine du Parc National Fazao-Malfakassa jadis exportatrice des produits agricoles se lance aujourd'hui dans un circuit de commercialisation des produits écosystémiques. Ceci pourra porter atteintes aux ressources pourvoyeuses de ces services et biens. L'objectif global de cette étude est de contribuer à une meilleure connaissance des services d'approvisionnement du PNFM pour leurs valorisations socioéconomiques. L'approche méthodologique a consisté en une étude socioéconomique semi-structurée auprès de 150 personnes appartenant à dix localités à partir des interviews individuelles. Ainsi, il a été répertorié 26 services répartis dans huit catégories. Les valeurs des paramètres de diversité et d'équitabilité de l'enquête sont faibles suivant l'âge et le sexe ($ID = 0,4 < 2$ et $IE = 0,12 < 0,25$). La contribution des services d'approvisionnement aux revenus annuels moyens des ménages est comprise entre 75 000 FCFA et 550 000 FCFA. La pratique des activités génératrices de revenus de substitution par les locaux serait une alternative pour réduire l'exploitation désordonnée des ressources naturelles du parc.

Mots-clés : Centre-Togo, Parc National Fazao-Malfakassa, service d'approvisionnement, évaluation socioéconomique, écosystème.

Abstract

SOCIOECONOMIC EVALUATION OF NATIONAL PARK FAZAO- MALFAKASSA (PNFM) SUPPLY SERVICES IN CENTRAL TOGO

The rural community in general and that bordering the National Park Fazao-Malfakassa, formerly exporters of agricultural products, are now embarking on a marketing circuit for ecosystem products. This could harm the resources providing these services and goods. The overall objective of this study is to contribute to a better knowledge of the supply services offered by the NPFM to local residents for

¹ Doctorant à L'Université de Lomé, Laboratoire de Recherches Biogéographiques et d'Etudes Environnementales (LaRBE), Tel. : + 228 93 64 04 77, e-mail : fousseniFaiz@gmail.com

² Enseignant-Chercheur, Université de Zinder, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Département de géographie

³Professeur Titulaire, Université de Lomé, Laboratoire de Recherches Biogéographiques et d'Etudes Environnementales (LaRBE)

their socioeconomic valuations. The methodological approach consisted of a semi-structured socio-economic study with 150 people belonging to ten localities based on individual interviews. Thus, 26 services were listed, divided into eight categories. The values of the diversity and equitability parameters of the respondent are low according to age and sex ($ID = 0.4 < 2$ and $IE = 0.12 < 0.25$). The contribution of supply services to average annual household income is between 75,000 FCFA and 550,000 FCFA. The practice of alternative income-generating activities by the locals would be an alternative to reduce the disorderly exploitation of the park's natural resources.

Keywords: Center-Togo, National Park Fazao-Malfakassa, provisioning service, socioeconomic evaluation, Ecosystem.

Introduction

Le projet d'Évaluation des Écosystèmes pour le Millénaire (EEM), une initiative onusienne démarrée en 2000, visait à mesurer les effets des changements observés dans les écosystèmes sur le bien-être humain en s'appuyant sur la notion de service écosystémique. La contribution de 1 360 experts provenant de 95 pays a permis de dresser un portrait des tendances des écosystèmes dans le monde, de leurs fonctions ainsi que des possibilités de les conserver, d'en améliorer l'utilisation durable et de les restaurer (MEA, 2005, p. 1). Les conclusions du rapport qui en est issu montrent que la mauvaise évaluation du capital naturel et des services écosystémiques qui en découlent ont mené à des décisions de gestion qui ont participé, et participent encore, à la dégradation de l'environnement.

L'attribution d'une valeur intrinsèque aux écosystèmes naturels s'inspire d'une vision éco (bio)-centrique qui consiste à affirmer leur existence, leur droit de vivre et veiller à leur pérennité. Cependant, face à cette valeur intrinsèque se place une autre valeur d'ordre instrumentale basée sur une approche anthropocentrique ou utilitariste. Cette dernière considère les écosystèmes naturels comme des ressources pour le maintien de la survie de la population humaine. L'Homme ici a le droit de gérer et surveiller la Nature pour qu'elle réponde à ses besoins. La biodiversité devient dès lors un support pour maintenir la vie humaine (J. Vallet, 2009, p. 8). Sous l'aspect le plus rigoureux de l'anthropocentrisme avancé par Descartes et soutenu par les économistes dans les années 1970, l'Homme devient le « maître de l'univers » qui peut moduler et manipuler les écosystèmes naturels (P. M. W. Matanga, 2010, p. 28). Ces derniers sont réduits à un objet à consonance économique dont l'évaluation se base principalement sur la monétarisation.

Les idées avancées par les tenants et aboutissants de l'approche utilitariste reflètent la réalité des écosystèmes du Togo et ceux des aires protégées en particulier dans l'existence de la population riveraine. En effet, les aires protégées du Togo sont soumises à de fortes pressions, essentiellement dues à l'influence des populations. Les principales pressions identifiées sont le braconnage et la pêche, l'exploitation forestière, les autres activités humaines engendrées par la croissance démographique, les feux de végétation incontrôlés et la récolte des Produits Forestiers Non Ligneux. Les zones soumises aux pressions les plus importantes

sont les parcs d'Oti-Kéran et de Fazao, et la Reserve de Faune d'Oti-Mandouri (UICN-PACO, 2008, p. 6).

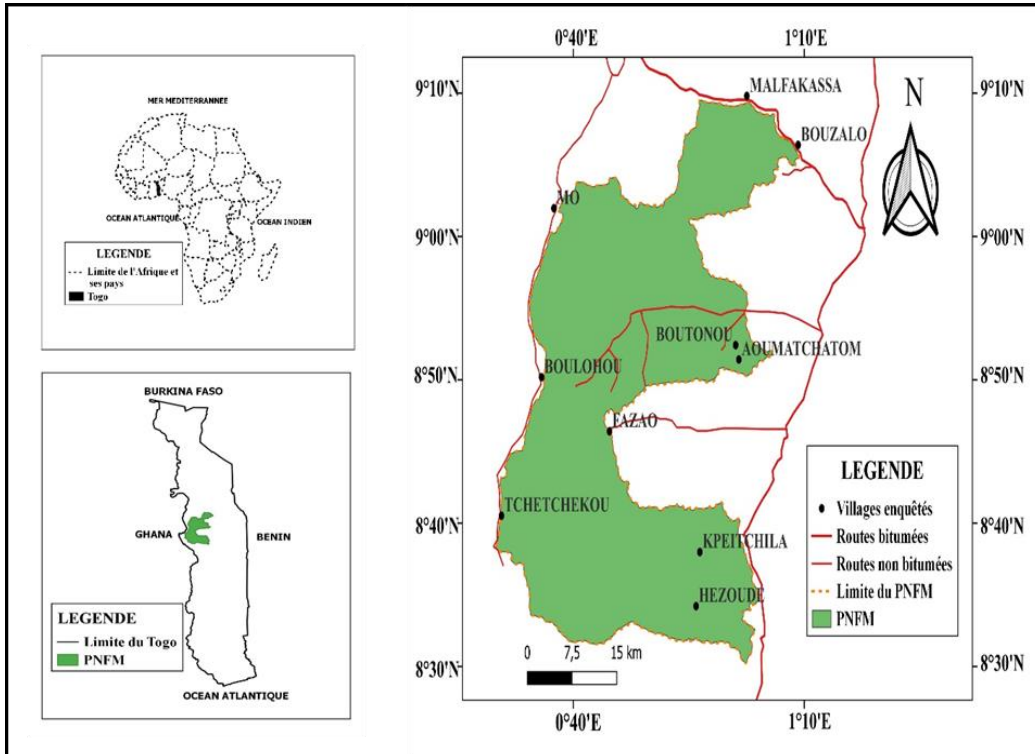
Les pressions exercées par les riverains sur les ressources naturelles du Parc National Fazao-Malfakassa montrent la dépendance de ces riverains aux biens et services fournis par ledit parc. Les biens et services tirés du PNFM permettent aux ménages de satisfaire leurs besoins socioéconomiques surtout dans un contexte de production agricole insignifiante. Les services offerts par l'aire protégée Fazao-Malfakassa aux riverains sont multiples et certains peuvent faire objet d'une évaluation monétaire. Le but fixé par ce présent travail est de contribuer à une meilleure connaissance des services d'approvisionnement rendus par le PNFM à la communauté locale pour leur valorisation socioéconomique. Les grandes parties abordées dans ce travail concernent le matériel et méthodes, les résultats et la discussion.

1. Matériel et méthodes

1.1. Matériel d'étude

La présente étude porte sur le Parc National Fazao-Malfakassa qui constitue une zone de transition guinéo-soudanienne dépendante du climat tropical humide. D'une superficie de 192 000 ha (UICN-PACO, 2008, p. 12), le milieu d'étude est à cheval entre la Région Centrale et celle de la Kara entre 8°30' et 9°10' latitude nord et entre 0°30' et 1°10' longitude est (figure 1). Le parc est traversé par trois unités géologiques à savoir : l'unité structurale de Buem, l'unité structurale de l'Atakora et l'unité structurale des Dahomeyides (carte géologique du Togo-DGMG/BNRM, 1986). Sur ses unités se développent une végétation aux espèces différentes. La faune sauvage caractéristique de cette aire protégée comprend aussi bien les espèces aériennes, arboricoles que terrestres. La population du secteur d'étude est estimée à 46 802 habitants en 2022 sur la base des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2010. D'après les résultats de ce recensement, cette population avoisinait 37 651 habitants. Les groupes ethniques riverains du parc sont : les Kotocoli, les Kabyè, les Nawdéba, les Lamba, les Tchamba, les Ana-Ifè, les Adélé-Anianga et les Peuls.

Figure 1 : Situation géographique de la zone d'étude



Source : Travaux de terrain, décembre 2022 ; INSEED, 2010.

1.2. Méthodes

La méthode utilisée dans le cadre de cette étude concerne le choix des localités et des enquêtés, la collecte des données et leur analyse.

1.2.1. Choix des localités et des enquêtés

Les localités prospectées ont été choisies en considérant deux critères : l'accessibilité relative des localités (les villages choisis sont desservis par une piste et ou une route ce qui assure la circulation des personnes, des biens et des services d'approvisionnement) et la distance relative qui sépare les localités externes du parc (05 km). Ceci a permis de retenir 10 localités (4 internes et 6 externes) pour les investigations.

La collecte des informations dans le cadre de l'évaluation socioéconomique des services d'approvisionnement offerts par le Parc National Fazao-Malfakassa a été faite en interrogeant une population cible de 150 personnes au sein des ménages et sur la place des marchés. Le nombre d'enquêtés par localité est de 15 personnes. Le choix des personnes a été aléatoire (Y. Uprety *et al.* 2012, p. 2). Les enquêtes ont été faites par des personnes instruites sur proposition des agents du Comité

Villageois de Développement (CVD) dans chaque localité choisie. L'âge des enquêtés varie entre 15 et 70 ans.

1.2.2. Collecte des données

L'identification des services d'approvisionnement fournis par le Parc National Fazao-Malfakassa aux communautés riveraines et leur évaluation monétaire ont été réalisées à travers des enquêtes socioéconomiques. Ces enquêtes ont été faites à travers des interviews individuelles réalisées par des enquêteurs proposés par les Comités Villageois de Développement (CVD) à l'aide de questionnaire semi-structuré (A. B. Kébenzikato *et al.* 2015, p. 249) dans les localités choisies. A travers ces enquêtes, les services d'approvisionnement rapportés ont été répertoriés et une valeur monétaire leur avait été attribuée par les enquêtés. L'observation directe sur le terrain a été associée aux enquêtes afin d'identifier les acteurs puis de déterminer les trajets de parcours des produits vendus.

1.2.3. Analyse des données

Les services d'approvisionnement rapportés ont été classifiés en catégories. La diversité a été évaluée par le biais du nombre de citation des services rapportés par les enquêtés et en calculant deux paramètres de diversité :

- *indice de diversité de connaissances des enquêtés (IDs, en Bits)*

L'indice de diversité de connaissances des enquêtés mesure le degré de connaissances des services d'approvisionnement rapportés par les enquêtés. Cet indice est calculé à partir de la formule suivante : $IDs = - \sum Pi \cdot \log_2 Pi$; Pi est la probabilité qu'un service i soit présent dans un répertoire considéré, avec $Pi = ni/ns$ où ni est le nombre de services rapportés par l'enquêté i et ns le nombre total des services cités. L'indice de diversité des enquêtés varie entre 0 et 5. La diversité est faible lorsque $IDs < 3$; moyenne si IDs est compris entre 3 et 4 ; puis élevée quand $IDs > 4$ (Wédjangnon *et al.* 2016, p. 4682). Une grande valeur de l'indice signifierait qu'un grand groupe d'enquêtés détient la plupart des connaissances sur les services d'approvisionnement. Cet indice a été calculé par genre et âge ;

- *indice d'équité de connaissances des enquêtés (IEs)*

L'indice d'équité est le quotient entre la valeur de diversité réelle (IDs) et la valeur de diversité théorique maximale (IDs_{max}). Il est calculé à travers la relation suivante : $IEs = IDs/IDs_{max}$ avec $IDs_{max} = \log_2 N$, N est l'effectif total des enquêtés. La valeur de l'indice est maximale si tous les enquêtés ont les mêmes connaissances sur les services de prélèvement. L'IEs permet de mesurer le degré d'homogénéité des connaissances des enquêtés et varie entre 0 et 1. Tout comme l'indice de diversité, l'indice d'équité a été calculé par genre et âge.

L'attribution d'une valeur monétaire aux services issus du prélèvement a été possible grâce à l'approche économique de préférences révélées qui se fonde sur l'estimation de la valeur des services d'approvisionnement marchands (E. B. Barbier *et al.* 2011, p. 172 ; G. Appéré, 2004, p. 88) Les valeurs économiques des services ont été estimées en se basant sur la moyenne mensuelle des prix signalés

par les enquêtés pour chaque service. Les prix moyens mensuels ont été multipliés par 12 pour estimer la valeur monétaire moyenne annuelle des catégories de services d’approvisionnement. L’estimation du coût des services marchands a fait appel aux techniques de mesure telles que l’attache, le litre, le tas, le sac et le bol. Par ailleurs, la contribution des catégories de services marchands ou de prélèvement aux revenus moyens annuels (Rma) des ménages riverains a été appréciée en se basant sur la grille suivante : pour une valeur moyenne annuelle inférieure à 300 000 FCFA, la contribution est faible ; moyenne de 300 000 FCFA à 400 000 FCFA et élevée si elle est supérieure à 400 000 FCFA.

Les types d’usages rapportés des revenus tirés des services d’approvisionnement par les enquêtés (TUR revenu) sont le nombre d’usage rapporté pour chaque revenu. TUR est la somme des types d’usages rapportés pour chaque revenu (TUR revenu = \sum TUR revenu). La moyenne d’usage rapporté par enquêté (UR moyen) est utilisée pour évaluer les types de satisfaction aux besoins monétaires des enquêtés.

2. Résultats

Les résultats ont été énoncés suivant la connaissance des services d’approvisionnement, la contribution de ces services d’approvisionnement aux revenus des ménages, l’usage fait des revenus tirés de cet approvisionnement, les acteurs commerciaux puis le trajet suivis par les produits et enfin l’incidence de cet approvisionnement sur le parc.

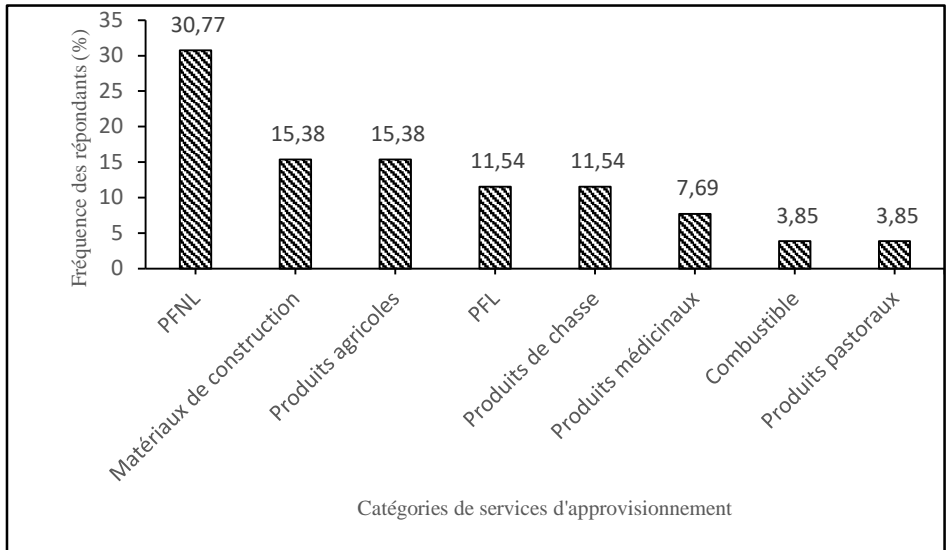
2.1. Connaissances des services d’approvisionnement

La connaissance autour des services d’approvisionnement du Parc National Fazao-Malfakassa a été appréciée par le biais de la diversité, la valeur des paramètres de diversité et la répartition du savoir au sein des enquêtés.

2.1.1. Diversité des services d’approvisionnement

Dans l’ensemble, 26 services d’approvisionnement ont été rapportés par les enquêtés des localités riveraines du Parc National Fazao-Malfakassa. Ces 26 services sont répartis dans 8 catégories à savoir : les Produits Forestiers Non Ligneux (30,77%), les matériaux de construction (15,38%), les produits agricoles (15,38%), les Produits Forestiers Ligneux (11,54%), les produits de chasse (11,54%), les produits médicinaux (7,69%), les combustibles et les produits pastoraux avec une fréquence de 3,85% chacun (figure 2).

Figure 2 : Catégories de services d’approvisionnement tirés du parc



Source : Travaux de terrain, décembre 2022

Ainsi, les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) sont composés du miel, de la paille, des gousses de néré et de karité, de noix de palme, de fruit, de champignon sauvage et de branche de palme. Les matériaux de construction sont composés de gravier, de sable, de pierre et de bambou. La classe des produits agricoles concerne l’igname, le mil, le maïs et les légumes. La brosse à dents végétale, le bois de chauffe et d’œuvre sont les Produits Forestiers Ligneux (PFL) rapportés. Les produits de chasse rassemblent les perdrix, les antilopes et les singes. Le cortège des produits médicinaux comprend les racines et les feuilles. Comme combustible, le charbon de bois (produit dérivé des PFL) a été cité. Et enfin, le fourrage a été cité comme produit pastoral.

2.1.2. Valeurs des paramètres de diversité et répartition du savoir au sein des enquêtés

En considérant l’ensemble des enquêtés, la valeur totale de la diversité des services d’approvisionnement cités ainsi que celle de l’équitabilité des connaissances en tenant compte de l’âge des enquêtés sont respectivement $0,22 \text{ bits} < 3$ et $0,08 < 0,25$ (tableau I). Ainsi, au regard du genre, les valeurs totales de la diversité et de l’équitabilité des connaissances sont respectivement $0,18 \text{ bits} < 3$ et $0,07 < 0,25$ (tableau I). Ces valeurs calculées étant faibles pour les deux paramètres considérés (l’âge et le genre), la répartition des connaissances entre les enquêtés est inégale. Cela veut dire qu’un petit groupe d’enquêtés seulement détient la plus grande partie des connaissances sur les services écosystémiques d’approvisionnement du Parc National Fazao-Malfakassa. En considérant spécifiquement l’âge, les jeunes (15-29 ans) détiennent plus de connaissances ($ID = 0,11$ et $IE = 0,04$). Par ailleurs, les

enquêtés du genre féminin détiennent légèrement de connaissances (ID = 0,1 et IE = 0,04) que ceux du genre masculin (ID = 0,08 et IE = 0,03) (tableau I).

Tableau I : valeurs des indices de diversité et d'équitabilité de connaissances des enquêtés liées aux services d'approvisionnement.

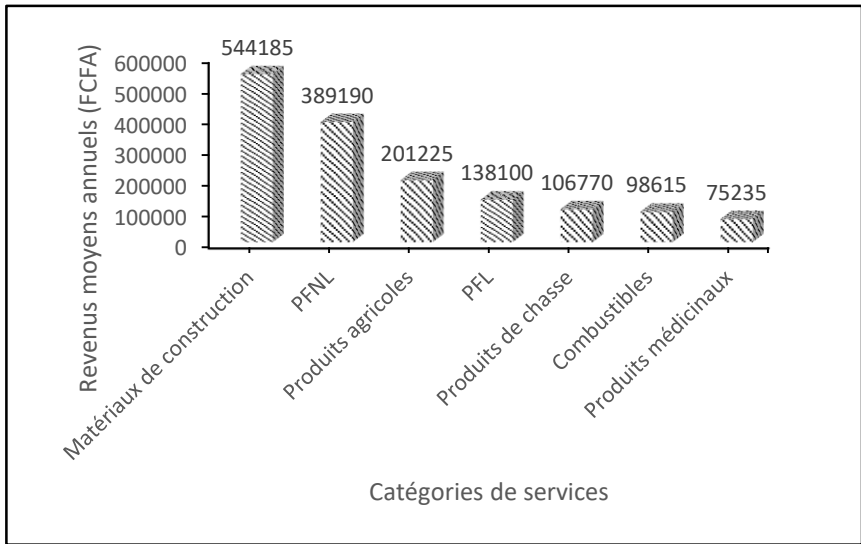
| Paramètres sociodémographiques | Types | Indice de diversité des enquêtés (ID) en bits | Indice d'équitabilité des enquêtés (IE) |
|--------------------------------|--------------------------|---|---|
| Age | 15-29 ans (Jeunes) | 0,11 | 0,04 |
| | 30-59 ans (Adultes) | 0,08 | 0,03 |
| | 60 ans et + (Vieillards) | 0,03 | 0,01 |
| | Total | 0,22 | 0,08 |
| Genre | Féminin | 0,10 | 0,04 |
| | Masculin | 0,08 | 0,03 |
| | Total | 0,18 | 0,07 |

Source : Travaux de terrain, décembre 2022.

2.2. Contribution des services d'approvisionnement aux revenus des ménages

L'analyse de la figure 3 montre que la contribution des services d'approvisionnement constitués des matériaux de construction aux revenus moyens annuels des ménages est élevée ($R_{ma} = 544\,185 > 400\,000$ FCFA). Elle est moyenne pour les Produits Forestiers Non Ligneux ($300\,000$ FCFA $< R_{ma}$ ($389\,190$) $< 400\,000$ FCFA) et faible pour les six autres catégories : les produits agricoles, les Produits Forestiers Ligneux, les produits de chasse, les combustibles et les produits médicinaux avec des revenus moyens annuels inférieurs à $300\,000$ FCFA. La moyenne annuelle des revenus de l'ensemble des catégories est de $171\,863$ FCFA $< 300\,000$ FCFA. La contribution des services d'approvisionnement aux revenus moyens annuels des ménages riverains du Parc National Fazao-Malfakassa est dans l'ensemble faible. D'où la faiblesse de la satisfaction des besoins économiques familiaux.

Figure 3 : Revenus moyens annuels des produits tirés du PNFM



Source : Travaux de terrain, décembre 2022

La figure 3 en présentant les revenus moyens annuels des ménages après la vente des produits d’approvisionnement fait penser à leur utilisation. D’où l’importance de développer l’aspect lié aux usages faits des revenus tirés des services de prélèvement par la population riveraine du Parc National Fazao-Malfakassa.

2.3. Usages faits des revenus

Au total, neuf (9) types d’usages faits des revenus tirés des services d’approvisionnement du Parc National Fazao-Malfakassa ont été cités. Suivant la fréquence décroissante de citation, l’usage le plus rapporté est l’achat des moyens de déplacements (17,62%), viennent ensuite les cotisations locales (15,78%), la paye des frais scolaires (13,02%), l’achat des produits agricoles (11,34%), l’habillement (11,16%), l’achat des portables (9,61%), l’élargissement des champs (9,23%), l’achat du matériel agricole (8,56%) et enfin l’achat d’autres produits pour la commercialisation (3,68%). Les usages faits des revenus tirés des services de prélèvement du PNFM concourent à la satisfaction des besoins familiaux. Le besoin le plus essentiel est l’acquisition du moyen de déplacement afin de s’éloigner des marches quotidiennes trop épuisantes des maisons jusqu’aux lieux d’activités.

2.4. Acteurs commerciaux et trajet des produits

Le commerce des produits d’approvisionnement est animé par des extracteurs (sable, gravier) ; des producteurs (produits agricoles, charbon) ; des exploitants (PFL) ; des collecteurs (PFNL) ; des collectionneurs ; des grossistes ; des détaillants et des consommateurs. La commercialisation des produits est détenue majoritairement par des femmes (98,03%).

Les produits issus du Parc National Fazao-Malfakassa alimentent les marchés nationaux (marchés des villages, des chefs-lieux de cantons, de préfectures et régionaux) et internationaux (surtout ceux du Ghana). Le dynamisme des femmes et les moyens de transport constituent les forces d'acheminement des produits d'un lieu à un autre.

2.5. Incidence de cet approvisionnement sur le parc

Le prélèvement des produits du Parc National Fazao-Malfakassa présente des incidences notoires sur le fonctionnement dudit parc sur le court, moyen et long terme. Ces incidences peuvent être négatives ou positives comme l'indique le tableau II.

Tableau II : Quelques incidences du prélèvement des produits du parc sur le parc lui-même.

| <i>Types d'incidences Temps</i> | Incidences négatives | Incidences positives |
|---|---|---|
| Court terme | Exploitation spécifique des ligneux de grande circonférence des zones cynégétiques et du gros gibier ; début du ruissellement superficiel. | Abondance des ligneux de faible circonférence et des petits animaux sauvages ; nappes souterraines bien alimentées en eau. |
| Moyen terme | Diminution des ligneux de circonférence importante et du gros gibier ; réduction des stocks de carbone aérien ; accroissement du ruissellement superficiel. | Développement harmonieux des espèces animales et végétales de valeur faible aux yeux de la population ; concurrence moins féroce entre les espèces à propos de la lumière et de l'espace. |
| Long terme | Disparition des écosystèmes primaires au détriment de ceux secondaires ; modification de la distribution, de la composition ainsi que les processus écologiques ; raréfaction et disparition de certaines espèces animales et végétales, déforestation ; érosion hydrique et éolienne importante, dégradation des sols et du couvert végétal ; changement climatique. | Renouvellement des essences du parc ; effectif accru des espèces animales aériennes ; plus ou moins homogénéité des strates arborescentes ; mosaïque parc national et agro-forêts. |

Source : Travaux de laboratoire, décembre 2022.

Les incidences de l'exploitation du parc sont à la fois maléfiques et bénéfiques pour le parc lui-même. Quoiqu'on dise, les incidences négatives l'emportent sur celles positives car tout ce qui est perdu est perdu et ne peut être retrouvé. A travers les

relations homme et écosystème, les incidences négatives de ce parc porteront atteintes aux populations riveraines. La manière la plus simple et la moins coûteuse de gestion durable de ce patrimoine national reste et demeure la sensibilisation régulière des communautés riveraines.

3. Discussion

Les grandes lignes de cette discussion s'articulent autour de la diversité et connaissances des services d'approvisionnement d'une part et la contribution socioéconomique et incidences de cet approvisionnement d'autre part.

3.1. Diversité et connaissances des services d'approvisionnement

Vingt-six services d'approvisionnement ont été répertoriés par la présente étude. Cette valeur ainsi obtenue s'expliquerait par le nombre élevé de la population qui réside au sein et au voisinage du parc. Les 26 services d'approvisionnement obtenus sont nettement supérieurs à ceux mentionnés par certains auteurs notamment C. S. Campagne et P. Roche (2019, p. 16) : 9 services et S. Wautelet (2015, p. 67) : 7 services. Le nombre de services d'approvisionnement signalé varie d'un auteur à un autre.

Les valeurs des indices de diversité et d'équitabilité liées aux savoirs des enquêtés sur les services d'approvisionnement sont faibles dans l'ensemble. Ceci laisse penser à une répartition inégale des savoirs sur les services d'approvisionnement démontrant ainsi qu'un nombre restreint de la population détient la majorité des savoirs sur ces services en question. Les résultats de la présente étude corroborent ceux d'A. A. Wédjangnon *et al.* (2016, p. 4683) sur *Mansonia altissima* et G. S. Akouehou *et al.* (2014, p. 6178) sur *Artocarpus altilis*, tous ayant travaillé sur deux espèces ligneuses aux vertus nombreuses, une catégorie de service d'approvisionnement parmi tant d'autres. Sur la base des indices calculés, les femmes détiennent légèrement plus de connaissances que les hommes. Ce qui est contraire aux résultats obtenus par A. A. Wédjangnon *et al.* (2016, p. 4683) qui stipulent que les hommes détiennent plus de connaissances que les femmes.

3.2. Contribution socioéconomique et incidences

La contribution des services d'approvisionnement aux revenus moyens annuels des ménages varie d'une catégorie à une autre. Ainsi, la catégorie de service contribuant le plus aux revenus moyens annuels des ménages riverains du parc est celle des matériaux de construction. Hormis les matériaux de construction, les produits vendus concernent les PFNL, les PFL et leurs dérivés (charbon de bois), les produits médicaux, les produits agricoles et les produits de chasse. Tous ces produits issus en majorité de la cueillette, du ramassage, de la production, de l'extraction et de l'exploitation contribuent plus ou moins à la stabilité socioéconomique des ménages. Plusieurs auteurs sont parvenus à ces mêmes résultats notamment I. B. Sabi Lolo (2020, p. 110), H. Daly-Hassen (2017, p. 43), A. A. Diatta *et al.* (2016, p. 2515), A. Bene et A. Fournier (2015, p. 7), M. Ouédraogo *et al.* (2013, p. 45), J. T. C. Codjia *et al.* (2003, p. 1) qui ont prouvé la valeur économique et les

implications socioéconomiques des services écosystémiques pour les populations cibles.

Les résultats de cette recherche ont permis de démontrer le rôle joué par les femmes dans la commercialisation des services de prélèvement. T. J. D. Akpona *et al.* (2009, p. 11) sont parvenus à ces mêmes résultats au Bénin dans une étude centrée sur les brosses à dents d'une diversité de services rendus par ledit parc aux riverains. L'évaluation économique ayant conduit à la monétarisation des produits de cette aire protégée a concerné les services marchands et les matériaux de construction. Ceci a permis de démontrer la contribution des services d'approvisionnement aux revenus moyens annuels des ménages. Les produits commercialisés concernent les PFNL, les PFL et leurs produits dérivés mais également les produits agricoles. Les résultats obtenus permettent d'affirmer que les populations riveraines dépendent économiquement des services de prélèvement des aires protégées. Cela démontre également les liens que l'être humain entretient avec les éléments écosystémiques. Ces derniers enregistrent des conséquences suite à leur exploitation désordonnée par l'homme entraînant ainsi leur déstabilisation.

Remerciements

Nos remerciements vont à nos Responsables et Enseignants du Laboratoire de Recherches Biogéographiques et d'Etudes Environnementales (LaRBE) à l'Université de Lomé.

Nous adressons nos marques de reconnaissances aux Responsables et Enseignants du département de géographie de l'Université de Zinder au Niger. Merci pour vos contributions.

Nos gratitude terminales vont à l'endroit des chefs des localités enquêtées et leurs populations pour leur amour paternel, maternel et fraternel lors de la collecte des données.

Références bibliographiques

- AKOUEHOU S. Gasion, GOUSSANOU A. Cédric, IDOHOU Rodrigue, DISSOU E. Florentin, AZOKPOTA Paulin, 2014, « Importance socioculturelle de *Artocarpus altilis* (Parkinson) Fosberg (Moraceae) au Sud-Bénin », *Journal of Applied Biosciences*, 75:6173-6182.
- AKPONA T. Jean Didier, GLELE Lucas Kakaï Romain et AKPONA Adeloui Hugues, 2009, « Ethnobotanique et structure des peuplements d'espèces de brosses végétales au Sud et au Centre du Benin », *bulletin de la recherche agronomique du Benin*, 63 (3): 1-9.
- ALG-BOAD, 2017, *Programme régional de gestion durable des terres et de renforcement de la résilience des communautés rurales et des écosystèmes aux changements climatiques dans les Etats de la région du Liptako-Gourma*, Rapport d'étude de faisabilité, Version finale, 166 p.

- APPERE Gildas, 2004, « L'évaluation des actifs à usage récréatif : la méthode contingente des coûts de transport », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine 1*, pp: 81-106.
- BARBIER B. Edward, HACKER D. Sally, KENNEDY Chris, KOCH W. Evamaria, STIER C. Adrian et SILLIMAN R. Brian, 2011, « The value of estuaire and coastal ecosystem services », *Ecological Monographs*, 81(2): 169-193.
- BENE Ali & FOURNIER Anne, 2015, « Réflexion sur la notion des services écologiques : Etude de cas à Kotoudéni (Burkina Faso) », *VertigO*, 15 (3), 18 p.
- CAMPAGNE C. Sylvie et ROCHE Philip, 2019, Evaluation de la capacité et l'usage en services écosystémiques : Parc naturel régional Scarpe-Escaut, Rapport d'étude, UR RECOVER, IRSTEA, Aix-en-Provence, 74p.
- CODJIA Claude T. Jean, ASSOGBADJO Ephrem Achille et EKUE Mensah Rodrigue Marius, 2003, « Diversité et valorisation au niveau local des ressources végétales forestières alimentaire du Bénin », *Cahiers Agricultures*, 12, pp: 1-12.
- DALY-HASSEN Hamed, 2017, *Valeurs économiques des services écosystémiques du Parc National de l'Ichkeul (Tunisie)*, Gland (Suisse) et Malaga (Espagne), UICN, Pays Bas, 104 p.
- DIATTA Amakobo André, NDOUR Ngor, MANGA Alla, SAMBOU Bienvenu, FAYE Sadibou Cheikh, DIATTA Lamine, GOUDIABY Assane, MBOW Cheikh & DIENG Danielle Sara, 2016, « Services écosystémiques du parc agroforestier à *Cordyla pinnata* (Lepr. ex A. Rich.) Milne- Redh., dans le Sud du Bassin Arachidier (Sénégal) », *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 10(6): 2511-2525.
- FAO, 1996, *Foresterie et sécurité alimentaire*, Rapport sur les forêts, Rome, Italy, 148 p.
- KEBENZIKATO Adjéya Banilé, WALA Kpérkouma, ATAKPAMA Wouyo, DIMOBE Kangbeni, DOURMA Marra, WOEGAN Agbélessissi Yao, BATAWILA Komlan, AKPAGANA Koffi, 2015, « Connaissances ethnobotaniques du baobab (*Adansonia digitata* L.) au Togo », *Biotechnol. Agron Soc. Environ*, 2015, **19**(3): 247-261.
- MATANGA WA MONGA Paulin, 2010, Membralité écologique des êtres dans la théologie chrétienne et dans la pensée bantoue : fondement d'une éthique de la tempérance, Peter Lang, 460 p.
- MEA, 2005, *Ecosystems and human well-being: synthesis*, Washington, DC: Island Press, 155 p.
- OUEDRAOGO Mathieu, OUEDRAOGO Dénis, THIOMBIANO Taladidia, HIEN Mipro et LYKKE Mette Anne, 2013, « Dépendance économique aux

produits forestiers non ligneux : Cas des ménages riverains des forêts de Boulon et de Koflandé, au Sud-Ouest du Burkina Faso », *Journal of Agriculture and Environment for International Development – JAEID* 2013, 107 (1): 45 – 72.

- OURO-GBELE Zoukouloulou, 2018, *La chasse traditionnelle et ses impacts socio-économique, environnemental et sanitaire aux environs du Parc National Fazao-Malfakassa (PNFM) dans la Région Centrale au Togo*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Lomé, 278 p.
- SABI LOLO I. Bernadette, 2020, *Diversité, utilisation et valeurs économiques des services écosystémiques dans la Réserve de Biosphère Transfrontalière du W au Nord-Bénin*, Thèse de doctorat unique de l'Université d'Abomey-Calavi/UAC, 200 p.
- UICN-PACO, 2008, *Evolution de l'efficacité de la gestion des aires protégées : Aires protégées du Togo*, Jamana, 39 p.
- UPRETY Yadav, ASSELIN Hugo, DHAKAL Archana, JULIEN Nancy, 2012, « Traditional use of medicinal plants in the boreal forest of Canada: review and perspectives », *Journal of Ethnobiology and Ethnomedicine*, 8, 14 p.
- VALLET Jeanne, 2009, *Gradient d'urbanisation et communautés végétales d'espaces boisés Approche à plusieurs échelles dans trois agglomérations du Massif armoricain*, Thèse de doctorat, Ecologie, Environnement, Université d'Angers, France, 318 p.
- WAUTELET Sarah, 2015, *Analyse de la performance de réalisation de services écosystémiques d'un projet life de restauration de prairies semi-naturelles*, Mémoire de master Bioingénieur en gestion des forêts et des espaces naturels, Gembloux Agro-Bio Tech, Université de Liège, 121 p.
- WEDJANGNON Adigla Appolinaire, HOUETCHEGNON Towanou et OUIINSAVI Christine, 2016, « Caractéristiques ethnobotaniques et importance socio-culturelle de *Mansonia altissima* A. Chev. au Bénin, Afrique de l'Ouest », *Journal of Animal & Plant Sciences*, 29(3): 4678-4690.



Institut National de la Recherche Scientifique. INRS
BP: 2240 LOME - TOGO
Tél. (228) 22 21 01 39 / (228) 22 21 39 94
E-mail : inrstogo@yahoo.fr